

Étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles

**Service de la formation technique
Direction des programmes de formation collégiale
Ministère de l'Enseignement supérieur**

Note aux lecteurs : Les opinions émises dans cette étude n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de l'Enseignement supérieur.

La présente étude a été rendue possible grâce à la collaboration des personnes suivantes.

Coordination

Marielle Gingras
Chef d'équipe, Service de la formation technique

Sylvie De Saedeleer
Chargée de projet, Service de la formation technique

Direction des programmes de formation collégiale
Ministère de l'Enseignement supérieur

Réalisation et rédaction

François Poirier
F.G.C. Conseil inc.

Comité de suivi

Béatrice Couillard
Direction du livre, de l'audiovisuel et de la recherche, ministère de la Culture et des Communications

Jasmine Gauthier
Directrice des études, Cégep de Jonquière

Hélène Roberge
Directrice adjointe des études, Cégep de Jonquière

Nathalie Leduc
Coordonnatrice à la formation, Compétence Culture

Karine Martin
Chargée de projet, Institut national de l'image et du son

Révision linguistique et éditique

Céline Grégoire
Céline Grégoire Rédaction

Remerciements

Les membres de F.G.C. Conseil et l'équipe de coordination de l'étude tiennent à remercier les représentantes et représentants des entreprises et les travailleuses et travailleurs qui ont participé à l'une ou l'autre des activités de recherche et, ce faisant, qui ont permis de recueillir les données utiles pour réaliser ce mandat.

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES FIGURES	13
LISTE DES SIGLES	15
1. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	17
1.1 LE MANDAT	17
1.1.1 <i>Le but de l'étude sectorielle</i>	17
1.1.2 <i>Les objectifs de l'étude sectorielle</i>	17
1.2 LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	18
1.2.1 <i>La recherche documentaire</i>	18
1.2.2 <i>Les entrevues</i>	19
1.2.3 <i>Les entreprises consultées par sondage</i>	20
1.2.4 <i>Les travailleuses et travailleurs sondés</i>	21
1.3 LA DÉLIMITATION DU CHAMP DE RECHERCHE	22
1.3.1 <i>L'industrie et les définitions utiles</i>	22
1.3.2 <i>Les fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles</i>	25
2. LE MARCHÉ DU TRAVAIL	26
2.1 L'INDUSTRIE DE LA PRODUCTION ET DE LA POSTPRODUCTION TÉLÉVISUELLES	26
2.1.1 <i>La définition de l'industrie</i>	26
2.1.2 <i>L'apport économique de la production cinématographique et télévisuelle</i>	27
2.1.3 <i>Les caractéristiques de la production télévisuelle québécoise</i>	29
2.1.3.1 <i>Les genres de productions télévisuelles</i>	29
2.1.3.2 <i>La langue des productions cinématographiques et télévisuelles</i>	30
2.1.3.3 <i>Le nombre de productions télévisuelles, leurs coûts et leur financement</i>	30
2.2 LES ENTREPRISES ET LES EMPLOYEURS	31
2.2.1 <i>Les entreprises de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles</i>	31
2.2.2 <i>Les principaux employeurs en production et en postproduction télévisuelles</i>	32
2.2.2.1 <i>Les entreprises de production</i>	32
2.2.2.2 <i>Les télédiffuseurs</i>	33
2.2.2.3 <i>Les entreprises de services techniques</i>	33
2.3 LES ENTREPRISES QUI ONT PARTICIPÉ AU SONDAJE	35
2.3.1 <i>Les entreprises actives en production télévisuelle sondées</i>	37
2.3.1.1 <i>Les activités des entreprises actives en production télévisuelle</i>	37
2.3.1.2 <i>Les employeurs de personnes exerçant une fonction technique en production télévisuelle</i>	38
2.3.1.3 <i>Le recrutement de personnes aptes à exercer une fonction technique en production télévisuelle</i>	39
2.3.1.4 <i>L'évolution de la demande pour des personnes exerçant des fonctions techniques en production télévisuelle</i>	42
2.3.2 <i>Les entreprises actives en postproduction télévisuelle</i>	45
2.3.2.1 <i>Les activités des employeurs en postproduction télévisuelle</i>	45
2.3.2.2 <i>Les employeurs de personnes exerçant une fonction technique en postproduction télévisuelle</i>	45
2.3.2.3 <i>Le recrutement de personnes aptes à exercer une fonction technique en postproduction télévisuelle</i>	46
2.3.2.4 <i>L'évolution de la demande pour des personnes exerçant des fonctions techniques en postproduction télévisuelle</i>	48
2.4 LES SYNDICATS	50
2.5 L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LE RECRUTEMENT	51

2.5.1	<i>L'organisation du travail</i>	51
2.5.2	<i>Les processus et exigences de recrutement</i>	52
2.5.2.1	<i>Le recrutement par les entreprises de production télévisuelle indépendante</i>	53
2.5.2.2	<i>Le recrutement par les télédiffuseurs</i>	54
2.5.2.3	<i>Le recrutement par les entreprises de services techniques en production et en postproduction</i>	54
2.6	LES GROUPES DE FONCTIONS EN PRODUCTION ET EN POSTPRODUCTION TÉLÉVISUELLES.....	55
2.6.1	<i>Les groupes de fonctions de la production télévisuelle</i>	55
2.6.1.1	<i>Les fonctions liées à la production de l'image</i>	56
2.6.1.2	<i>Les fonctions liées à l'éclairage</i>	67
2.6.1.3	<i>Les fonctions liées au son</i>	78
2.6.1.4	<i>Les fonctions liées à la coordination et à la régie</i>	89
2.6.2	<i>Les groupes de fonctions de la postproduction télévisuelle</i>	90
2.6.2.1	<i>Les fonctions liées à la postproduction de l'image</i>	90
2.6.2.2	<i>Les fonctions liées à la postproduction du son</i>	100
2.7	LA MAIN-D'ŒUVRE DES ÉQUIPES TECHNIQUES EN PRODUCTION ET EN POSTPRODUCTION TÉLÉVISUELLES	102
2.8	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	105
3.	L'OFFRE DE FORMATION	106
3.1	L'OFFRE DE FORMATION INITIALE DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION ET DE LA POSTPRODUCTION TÉLÉVISUELLES	106
3.1.1	<i>Les inscriptions</i>	107
3.1.2	<i>L'obtention du diplôme d'études collégiales</i>	107
3.1.3	<i>La situation d'emploi des personnes détenant le DEC (enquêtes Relance)</i>	108
3.1.4	<i>Le placement des personnes diplômées selon le secteur d'activité des entreprises (SCIAN)</i>	110
3.1.5	<i>Le placement des personnes diplômées selon la profession (CNP)</i>	112
3.2	L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE MENANT À L'OBTENTION D'UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES	114
3.2.1	<i>Les inscriptions</i>	115
3.2.2	<i>L'obtention d'une attestation d'études collégiales</i>	116
3.2.3	<i>La situation d'emploi des personnes détenant une AEC</i>	116
3.2.4	<i>Le placement des personnes selon le secteur d'activité des entreprises (SCIAN)</i>	118
3.2.5	<i>Le placement des personnes selon la profession (CNP)</i>	119
3.3	LES AUTRES OFFRES DE FORMATION INITIALE EN LIEN AVEC LE DOMAINE DE LA PRODUCTION ET DE LA POSTPRODUCTION TÉLÉVISUELLES	120
3.3.1	<i>Les formations de niveau collégial</i>	120
3.3.2	<i>Les formations de niveau universitaire</i>	122
4.	LES PRINCIPALES CONSTATATIONS	124
4.1	LES PRINCIPALES FONCTIONS ASSOCIÉES AUX FONCTIONS DE TRAVAIL VISÉES PAR L'ÉTUDE	124
4.2	LES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES ET LES TENDANCES	125
5.	CONCLUSION	129
	BIBLIOGRAPHIE	131
ANNEXE 1	GUIDE D'ENTREVUE AUPRÈS DES ACTEURS CLÉS	133
ANNEXE 2	GUIDE D'ENTREVUE AUPRÈS DES EMPLOYEURS	137
ANNEXE 3	GUIDE D'ENTREVUE AUPRÈS DES TRAVAILLEURS	141
ANNEXE 4	FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT	143
ANNEXE 5	QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES EMPLOYEURS	147
ANNEXE 6	QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES TRAVAILLEURS	159
ANNEXE 7	LISTE DES FONCTIONS REPRÉSENTÉES PAR L'AQTIS	173

ANNEXE 8	LISTE DES FONCTIONS REPRÉSENTÉES PAR L'AIST 667 ET L'AIST 514.....	175
ANNEXE 9	DESCRIPTIONS DES FONCTIONS ASSOCIÉES AUX FONCTIONS DE TRAVAIL VISÉES PAR L'ÉTUDE	177

Liste des tableaux

Tableau 1	Entreprises ayant participé au sondage	20
Tableau 2	Participation au sondage auprès des travailleuses et des travailleurs.....	21
Tableau 3	Départements et fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles selon les organisations syndicales	25
Tableau 4	Emplois de la production cinématographique et télévisuelle au Québec en 2016-2017	28
Tableau 5	Valeur de la production télévisuelle indépendante québécoise selon le genre	29
Tableau 6	Valeur de la production interne au Québec selon le genre	29
Tableau 7	Valeur de la production cinématographique et télévisuelle québécoise au Québec selon la langue.....	30
Tableau 8	Nombre de productions télévisuelles indépendantes et coût moyen par projet.....	30
Tableau 9	Financement de la production télévisuelle indépendante, Québec, 2016-2017	31
Tableau 10	Entreprises avec employés de l'industrie de la production et de la postproduction vidéo	32
Tableau 11	Entreprises ayant participé au sondage selon leur catégorie d'activité	35
Tableau 12	Genres de production réalisés par les entreprises de production sondées	37
Tableau 13	Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la production en 2017	38
Tableau 14	Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la production	40
Tableau 15	Évolution de la demande de personnes exerçant une fonction liée à la production	42
Tableau 16	Postproduction télévisuelle – nature des activités des entreprises sondées	45
Tableau 17	Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la postproduction	46
Tableau 18	Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la postproduction	47
Tableau 19	Évolution de la demande pour des personnes exerçant une fonction de la postproduction	48
Tableau 20	Nombre de personnes exerçant une fonction liée à l'image membres d'une association syndicale reconnue.....	57
Tableau 21	Fonctions principales liées à l'image au cours de la production	58
Tableau 22	Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production	59
Tableau 23	Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production travaillent habituellement.....	59
Tableau 24	Fonction exercée par le supérieur immédiat des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production	60
Tableau 25	Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production	61
Tableau 26	Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production	63
Tableau 27	Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction liée à l'image au cours de la production	64
Tableau 28	Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée à l'image au cours de la production	64
Tableau 29	Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée à l'image au cours de la production	65
Tableau 30	Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à l'image.....	65
Tableau 31	Nombre de personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage membres d'une association syndicale reconnue.....	68
Tableau 32	Fonctions principales liées à l'éclairage	68

Tableau 33	Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'éclairage.....	69
Tableau 34	Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage travaillent habituellement	70
Tableau 35	Fonctions exercées par le supérieur immédiat des travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'éclairage	71
Tableau 36	Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage	71
Tableau 37	Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage.....	74
Tableau 38	Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction principale liée à l'éclairage	74
Tableau 39	Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée à l'éclairage	75
Tableau 40	Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée à l'éclairage	76
Tableau 41	Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à l'éclairage	76
Tableau 42	Nombre de personnes exerçant une fonction liée au son membres d'une association syndicale reconnue.....	78
Tableau 43	Fonctions principales liées au son au cours de la production	79
Tableau 44	Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production.....	79
Tableau 45	Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production travaillent habituellement	80
Tableau 46	Fonctions exercées par le supérieur immédiat des travailleurs exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production	81
Tableau 47	Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production	82
Tableau 48	Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production	84
Tableau 49	Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction principale liée au son au cours de la production.....	85
Tableau 50	Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée au son au cours de la production	86
Tableau 51	Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée au son au cours de la production	86
Tableau 52	Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée au son au cours de la production	87
Tableau 53	Nombre de personnes exerçant une fonction liée à la coordination et à la régie membres d'une association syndicale reconnue.....	89
Tableau 54	Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à la coordination et à la régie.....	89
Tableau 55	Nombre de personnes exerçant une fonction liée à la postproduction de l'image membres d'une association syndicale reconnue.....	90
Tableau 56	Fonctions principales liées à l'image au cours de la postproduction	91
Tableau 57	Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction	92
Tableau 58	Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction travaillent habituellement.....	92

Tableau 59	Fonctions exercées par le supérieur immédiat des travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction.....	93
Tableau 60	Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la postproduction	94
Tableau 61	Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la postproduction	96
Tableau 62	Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction principale liée la postproduction de l'image	97
Tableau 63	Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée à l'image au cours de la postproduction.....	98
Tableau 64	Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée à l'image au cours de la postproduction.....	98
Tableau 65	Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à l'image en postproduction	99
Tableau 66	Nombre de personnes exerçant une fonction liée à la postproduction du son membres d'une association syndicale reconnue.....	101
Tableau 67	Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée au son en postproduction	101
Tableau 68	Données sur l'emploi pour les groupes de base de la CNP	104
Tableau 69	Entreprises qui ont amorcé une démarche de développement durable.....	105
Tableau 70	Amorce d'une démarche de développement durable dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles	106
Tableau 71	Évolution des inscriptions au programme d'études <i>Techniques de production et de postproduction télévisuelles</i> de 2013-2014 à 2017-2018 ^p	107
Tableau 72	Nombre de DEC délivrés pour <i>Techniques de production et de postproduction télévisuelles</i> (589.A0) par voie de spécialisation, pour chaque établissement d'enseignement, de 2012 à 2016	108
Tableau 73	Situation d'emploi des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation <i>Production télévisuelle</i> au 31 mars de l'année d'enquête	108
Tableau 74	Situation d'emploi des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation <i>Postproduction télévisuelle</i> au 31 mars de l'année d'enquête	109
Tableau 75	Placement des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> par secteur d'activité au cours de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation <i>Production télévisuelle</i>	110
Tableau 76	Placement des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> par secteur d'activité au cours de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation <i>Postproduction télévisuelle</i>	111
Tableau 77	Placement des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> selon le groupe de professions de la CNP, de 2011 à 2016, pour la voie de spécialisation <i>Production télévisuelle</i>	112
Tableau 78	Placement des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> selon le groupe de professions de la CNP, de 2011 à 2016, pour la voie de spécialisation <i>Postproduction télévisuelle</i>	113
Tableau 79	Liste des programmes actifs en 2017 menant à une AEC dont le DEC de référence est <i>Techniques de production et de postproduction télévisuelles</i>	114
Tableau 80	Nombre d'inscriptions aux programmes menant à une AEC de 2013-2014 à 2017-2018	115
Tableau 81	Nombre d'AEC décernées par établissement d'enseignement de 2012 à 2016	116
Tableau 82	Situation d'emploi des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> ayant obtenu une AEC de 2011 à 2016 au 31 mars de l'année d'enquête	117
Tableau 83	Placement des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> ayant obtenu une AEC, par secteur d'activité (SCIAN), de 2011 à 2016	118
Tableau 84	Placement des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> ayant obtenu une AEC selon le groupe de professions de la CNP de 2011 à 2016	119

Liste des figures

Figure 1	Valeurs de la production cinématographique et télévisuelle au Québec en 2016-2017	28
Figure 2	Entreprises sondées selon leur situation juridique	35
Figure 3	Entreprises sondées selon leur nombre d'années en activité	36
Figure 4	Entreprises sondées selon le nombre total de personnes en emploi durant la période la plus importante, en nombre d'employés, en 2017	36
Figure 5	Entreprises sondées selon leur niveau (élevé, normal ou bas) du nombre total de personnes en emploi durant les trimestres de 2017	37
Figure 6	Moyens utilisés pour recruter du personnel de production télévisuelle	41
Figure 7	Raisons expliquant une augmentation de la demande de main-d'œuvre en production	43
Figure 8	Raisons expliquant une diminution de la demande de main-d'œuvre en production	44
Figure 9	Moyens utilisés pour recruter du personnel en postproduction télévisuelle	47
Figure 10	Raisons expliquant une augmentation de la demande de main-d'œuvre en postproduction télévisuelle	49
Figure 11	Raisons expliquant une diminution de la demande de main-d'œuvre en postproduction télévisuelle	49
Figure 12	Proportion du total des journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles la fonction principale liée à l'image a été exercée	58
Figure 13	Types de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production	60
Figure 14	Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production	61
Figure 15	Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production	62
Figure 16	Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production	62
Figure 17	Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production	63
Figure 18	Prévision de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée à la production de l'image d'ici trois ans	66
Figure 19	Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice d'une fonction liée à la production de l'image	66
Figure 20	Pour les fonctions liées à l'éclairage, proportion du total des journées travaillées durant lesquelles la fonction principale a été exercée	69
Figure 21	Types de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage	70
Figure 22	Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage	72
Figure 23	Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage	73
Figure 24	Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage	73
Figure 25	Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage	74
Figure 26	Prévision de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage d'ici trois ans	77
Figure 27	Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice de la fonction principale liée à l'éclairage	77
Figure 28	Pour les fonctions liées au son en cours de production, proportion du total des journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles la fonction principale a été exercée	79

Figure 29	Types de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production	81
Figure 30	Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production	83
Figure 31	Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production.....	83
Figure 32	Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production.....	84
Figure 33	Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production	85
Figure 34	Prévision de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production d'ici trois ans	87
Figure 35	Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice de la fonction principale liée au son au cours de la production	88
Figure 36	Pour les fonctions liées à l'image en postproduction, proportion du total des journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles la fonction principale a été exercée.....	91
Figure 37	Genres de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction.....	93
Figure 38	Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction.....	95
Figure 39	Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction	95
Figure 40	Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction	96
Figure 41	Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la postproduction.....	97
Figure 42	Prévision de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée à l'image en postproduction d'ici trois ans	99
Figure 43	Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice de la fonction principale liée à l'image en postproduction	100

Liste des sigles

4K	Image numérique ayant une définition supérieure ou égale à 4 096 pixels de large
ACPM	Association canadienne des producteurs médiatiques
AEC	Attestation d'études collégiales
AIEST 514	Syndicat des ligues majeures cinématographiques du Québec
AIEST 667	Guilde Internationale des techniciennes/techniciens caméra
AQPM	Association québécoise de la production médiatique
AQTIS	Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son
ARRQ	Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec
BCTQ	Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CNP	Classification nationale des professions
CQRHC	Compétence Culture – Conseil québécois des ressources humaines en culture
DEC	Diplôme d'études collégiales
HD	Haute définition
IMT en ligne	Information sur le marché du travail – Emploi Québec
INIS	Institut national de l'image et du son
Mbit/s	Mégabit par seconde (unité de mesure)
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
ONF	Office national du film du Canada
RA	Réalité augmentée
RV	Réalité virtuelle
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
UHD	Ultra-haute définition

1. Présentation de l'étude

1.1 Le mandat

1.1.1 Le but de l'étude sectorielle

Conformément à ses mandats et à ses responsabilités, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) assure la mise en place et le maintien de programmes d'études techniques de qualité. Pour ce faire, la Direction des programmes de formation collégiale a confié à F.G.C. Conseil le mandat de mener une étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles.

L'étude doit respecter le *Cadre de référence pour la production des études sectorielles en partenariat*. Pour réaliser l'étude, la firme de recherche pourra compter sur la collaboration d'un comité de suivi.

Le but de l'étude sectorielle est de décrire le marché du travail des techniciennes et des techniciens en production télévisuelle ainsi que celui des techniciennes et des techniciens en postproduction télévisuelle, de présenter l'offre de formation et d'effectuer une analyse des besoins du marché du travail en matière de formation initiale en lien avec ces fonctions de travail.

1.1.2 Les objectifs de l'étude sectorielle

La réalisation de l'étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles vise à :

- décrire les secteurs d'activité et les entreprises dans les domaines de la production et de la postproduction télévisuelles;
- recueillir des informations sur les caractéristiques significatives de la main-d'œuvre, les conditions d'exercice du travail et les aspects réglementaires, de même que les degrés d'exercice reconnus (outils de travail, objets de travail et particularités des emplois telles que le travail à la pige, les horaires de travail, etc.);
- préciser les exigences de recrutement (diplôme, expérience, qualification) au seuil d'entrée et pour l'embauche de travailleurs;
- décrire l'offre de formation initiale et continue (description des programmes d'études, nombre d'inscriptions, nombre de diplômés et leur placement);
- déterminer les éléments prospectifs concernant l'exercice des fonctions de travail.

1.2 La démarche méthodologique

La démarche méthodologique prend appui sur le *Cadre de référence pour la production des études sectorielles en partenariat*. Pour mener à bien la présente étude, une démarche de recherche a été réalisée durant la période de janvier 2018 à mars 2019. Il a été convenu de constituer un comité de suivi pour guider les responsables de l'étude lors de la planification de la collecte de données et enrichir, d'un point de vue critique et expérimenté, l'information et les analyses effectuées. Le soutien du comité a été particulièrement utile pour :

- proposer des sources d'information pertinentes et les différentes fonctions de travail à considérer;
- trouver des entreprises, des organisations et des travailleuses ou travailleurs pour participer à des entrevues;
- commenter les différents guides d'entrevue et les questionnaires de sondage.

1.2.1 La recherche documentaire

Une recherche documentaire a été effectuée pour répertorier et mettre à jour l'information qui touche la production et la postproduction télévisuelles, notamment l'évolution du secteur d'activité économique, les caractéristiques des entreprises et de la main-d'œuvre, la nomenclature sur les fonctions de travail visées et la description de l'offre de formation actuelle. Les principaux documents consultés sont les suivants :

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Étude préliminaire sur les besoins en main-d'œuvre – production cinématographique et audiovisuelle (18 fonctions de travail)*, 2005.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Les technologies sonores au Québec et la profession de technicienne spécialisée ou de technicien spécialisé en son – Étude sectorielle*, 2011.
- MARCEAU, Sylvie. *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2018.
- *Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada – Profil 2017*, publié par l'Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM) et l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, Téléfilm Canada et le Groupe Nordicité Itée.

Pour compléter la recherche documentaire, les principaux sites Web des associations et des organismes suivants ont été consultés :

- Association québécoise de la production médiatique (AQPM);
- Compétence culture – Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC);
- Guilde Internationale des techniciennes/techniciens caméra (AIEST 667);
- Information sur le marché du travail, Emploi Québec (IMT en ligne);
- Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS);
- Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ);
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- Syndicat des techniciennes et techniciens de l'industrie cinématographique du Québec (AIEST 514).

1.2.2 Les entrevues

Pour réaliser les entrevues exploratoires, trois guides¹ d'entrevue téléphonique ont été préparés, soit :

- Guide d'entrevue s'adressant à des acteurs clés dans le domaine de la production et la postproduction télévisuelles. Les personnes visées sont des dirigeants d'associations ou d'organismes représentant des entreprises ou des travailleuses et travailleurs de l'industrie;
- Guide d'entrevue pour des représentants d'entreprises actives en production ou en postproduction télévisuelles;
- Guide d'entrevue pour des travailleuses et travailleurs exerçant une des fonctions de travail dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

La sélection des personnes à inviter pour ces entrevues a été faite à partir des propositions des membres du comité de suivi, d'une liste d'entreprises et d'une liste de travailleuses et travailleurs, de recommandations faites par les représentants des organisations syndicales et de recommandations de l'association représentant des entreprises de production indépendante.

Pour réaliser ces entrevues, la démarche suivante a été suivie :

- ✓ Prise de rendez-vous pour une entrevue téléphonique;
- ✓ Envoi du guide d'entrevue par courriel;
- ✓ Réception par courriel du formulaire² d'information et de consentement signé par la personne qui accepte d'accorder une entrevue;
- ✓ Réalisation de l'entrevue.

Au total, 28 entrevues exploratoires ont été réalisées.

- Cinq entrevues ont été réalisées avec des acteurs clés du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles. Ces entrevues visaient à caractériser le marché du travail, à déterminer les fonctions de travail ainsi qu'à cerner les problématiques, les nouvelles tendances et les enjeux majeurs du domaine. Elles ont permis d'éclairer la compréhension des activités de la production et de la postproduction en vue de préparer les questionnaires pour les sondages. Les acteurs clés ayant participé à une entrevue sont des représentants de l'AQTIS, de l'AIEST 514, de l'AIEST 667, de l'AQPM et de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ).
- Sept entrevues ont été réalisées auprès de représentants d'entreprises ayant à leur emploi des personnes exerçant une fonction de travail en postproduction télévisuelle. Ces entrevues visaient à comprendre le marché du travail en postproduction ainsi qu'à déterminer les fonctions de travail et les différents changements ayant un effet sur le travail en postproduction. Elles ont permis d'éclairer la compréhension des activités de la postproduction en vue de préparer les questionnaires pour les sondages. Les personnes ayant participé aux entrevues de ce groupe sont trois représentants d'entreprises de production indépendante, un représentant de deux entreprises offrant des services spécialisés en postproduction et deux représentants de télédiffuseurs.
- Six entrevues ont été réalisées auprès de représentants d'entreprises ayant à leur emploi des personnes exerçant une fonction de travail en production télévisuelle. Ces entrevues visaient à comprendre le marché du travail en production ainsi qu'à déterminer les fonctions de travail et les différents changements ayant un effet sur le travail en production. Elles ont permis d'éclairer la compréhension des activités de la production en vue de préparer les questionnaires pour les sondages. Les personnes ayant participé aux entrevues de ce groupe sont cinq représentants d'entreprises de production indépendante et un représentant d'un télédiffuseur.

¹ Ces guides d'entrevue sont présentés aux annexes 1, 2 et 3.

² Voir l'annexe 4.

- Dix entrevues ont été réalisées auprès de personnes exerçant une fonction de travail en production ou en postproduction télévisuelle. Ces entrevues visaient à cerner les conditions d'exercice du travail. Elles ont permis d'éclairer la compréhension des fonctions de travail en vue de préparer le questionnaire pour le sondage s'adressant aux travailleurs du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles. Les personnes ayant participé aux entrevues de ce groupe sont trois représentants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, deux représentants du groupe des fonctions liées au son, un représentant du groupe des fonctions liées à la coordination et à la régie et quatre représentants des groupes de fonctions liés à la postproduction.

1.2.3 Les entreprises consultées par sondage

Un sondage en ligne a été réalisé pour consulter les entreprises et obtenir des informations qui permettraient de présenter un portrait du marché du travail dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles et d'obtenir des données concernant l'emploi pour le personnel technique.

L'objectif de la consultation auprès des entreprises était d'obtenir de l'information qualitative, et non quantitative, des principaux employeurs de personnes exerçant des fonctions de travail du domaine à l'étude. Dès le début des travaux, il a donc été décidé de retenir comme principale population à consulter les entreprises de production indépendante membre de l'AQPM et les principaux télédiffuseurs généralistes et spécialisés. Selon les membres du comité de suivi et les personnes ayant participé aux entrevues, ces groupes d'entreprises constituent le principal marché de l'emploi en production et en postproduction télévisuelles.

Un questionnaire pouvant être rempli directement en ligne a été préparé et validé par les membres du comité de suivi. Ce questionnaire est présenté à l'annexe 5.

Au total, l'AQPM regroupe plus de 150 entreprises de production indépendante pour le cinéma, la télévision et le Web. Deux invitations à participer au sondage en ligne ont été faites par courriel par la responsable des communications de l'AQPM. Les entreprises membres de l'AQPM qui ont participé au sondage sont au nombre de 32, c'est-à-dire 21 % du total des entreprises membres. Celles-ci représentent 78 % de l'ensemble des répondants.

Pour les télédiffuseurs, des invitations ont été acheminées par courriel à des gestionnaires des ressources humaines de Radio-Canada, du Groupe TVA, de Télé-Québec et de Bell Média. Une invitation a également été envoyée aux entreprises membres de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec. La participation des télédiffuseurs n'a pas été celle souhaitée. La principale raison est que, durant la période du sondage, des négociations de convention collective avaient lieu au sein de Radio-Canada et du Groupe TVA, et ceux-ci n'ont pas répondu au sondage.

Tableau 1 Entreprises ayant participé au sondage

Activité principale des entreprises	N ^{bre} de répondants	
Entreprise de production indépendante	26	64 %
Entreprise de postproduction	6	14 %
Télédiffuseur (généraliste, spécialisé, communautaire)	9	22 %
TOTAL	41	100 %

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Les trois quarts (78 %) des répondants sont des entreprises membres de l'AQPM. Ces répondants sont suffisamment nombreux pour être représentatifs du marché de l'emploi des principaux employeurs de la main-d'œuvre technique travaillant à la réalisation de production télévisuelle indépendante³ et cinématographique.

³ La production télévisuelle indépendante comprend la production télévisuelle qui est principalement l'œuvre d'entreprises de production, et non pas de télédiffuseurs.

Avec un petit nombre de répondants (9) et le fait que les plus importants employeurs (TVA et Radio-Canada) n'ont pas participé à la consultation, la représentativité de l'échantillonnage pour le marché de l'emploi de la main-d'œuvre technique de la production interne⁴ est plus ou moins bonne. Il faudra prendre en compte cet aspect lors de la lecture des résultats du sondage s'adressant aux employeurs du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

1.2.4 Les travailleuses et travailleurs sondés

Un sondage en ligne a été réalisé auprès des travailleuses et des travailleurs du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

L'objectif de cette consultation auprès des entreprises était d'obtenir des données permettant de présenter les principales caractéristiques de l'emploi et de la main-d'œuvre pour chacun des groupes de fonctions liés à l'image, à l'éclairage, au son ainsi qu'à la régie et à la coordination en production télévisuelle ainsi que pour les groupes de fonctions liés à la postproduction de l'image et du son.

Un questionnaire pouvant être rempli directement en ligne a été préparé et validé par les membres du comité de suivi. Ce questionnaire est présenté à l'annexe 6.

Les invitations à participer à ce sondage ont été transmises par courriel directement par les syndicats représentant les travailleuses et les travailleurs travaillant comme pigistes. Une invitation a été envoyée à trois reprises par l'AQTIS à tous ses membres faisant partie d'un des groupes de fonctions ciblés et à deux reprises par l'AEST 514 et l'AEST 667 à leurs membres.

Les syndicats des employés de Radio-Canada, de TVA et de Télé-Québec ont aussi été sollicités pour faire parvenir une invitation à leurs membres visés par ce sondage. Seul le syndicat représentant les employés de TVA a confirmé l'avoir fait. Durant la période du sondage, des négociations de convention collective avaient lieu au sein de Radio-Canada et du Groupe TVA.

Tableau 2 Participation au sondage auprès des travailleuses et des travailleurs

	Nombre de participants ¹	Nombre de répondants ²	Distribution du nombre total de répondants
Groupe des fonctions liées à l'image au cours de la production	76	63	31,1 %
Groupe des fonctions liées à l'éclairage	42	31	17,2 %
Groupe des fonctions liées au son au cours de la production	27	27	11,1 %
Groupe des fonctions liées à la coordination et à la régie	9	4	3,7 %
Groupe des fonctions liées au montage de l'image	76	69	31,1 %
Groupe des fonctions liées au son au cours de la postproduction	3	2	1,2 %
Aucun de ces groupes de fonctions	11	0	4,6 %
Total =	244	196	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Note 1 : Un participant est une personne qui a commencé à répondre au sondage en ligne.

Note 2 : Un répondant est un questionnaire dont la majorité des questions ont été répondues par un participant.

Le nombre de répondants du groupe des fonctions liées à la coordination et à la régie et du groupe des fonctions liées à la postproduction du son est trop petit pour permettre de présenter des résultats représentatifs.

⁴ La production interne englobe les émissions de télévision réalisées par les télédiffuseurs canadiens dans leurs propres installations et avec leurs propres ressources.

Au total, 18 % des 196 répondants au sondage sont des personnes qui ont indiqué travailler habituellement pour des télédiffuseurs généralistes ou spécialisés. Il faut prendre en compte cet aspect lors de la lecture des résultats du sondage s'adressant aux travailleuses et travailleurs du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles. Les résultats de ce sondage reflètent davantage les caractéristiques du marché de l'emploi des pigistes travaillant pour des entreprises de production indépendante que celles des personnes à l'emploi d'un télédiffuseur.

1.3 La délimitation du champ de recherche

Pour présenter une vision d'ensemble de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles et décrire certaines des fonctions de travail qui y sont exercées, il importe de préciser les notions nécessaires pour exposer les caractéristiques de l'industrie et pour répertorier les fonctions de travail visées. Nous présentons d'abord dans cette section les définitions utiles et, ensuite, les principaux groupes de fonctions de travail retenus pour l'étude.

1.3.1 L'industrie et les définitions utiles

L'ensemble de la production de contenu sur écran est une source importante d'activité économique et d'emploi. Cette activité comprend la production de films et d'émissions de télévision, ou production cinématographique et télévisuelle, à laquelle s'ajoute la production pour médias numériques. Il y a plusieurs similitudes entre le processus de production cinématographique, celui de production télévisuelle et celui de production pour des médias numériques. Il est relativement facile d'obtenir des données économiques pour chacun de ces secteurs d'activité⁵. Il importe cependant de souligner qu'il y a de nombreuses interrelations entre les entreprises et les personnes actives dans ces différentes activités de production de contenu sur écran.

Les activités de production télévisuelle

La principale activité de la production télévisuelle québécoise est définie comme étant la production indépendante. Elle comprend principalement les séries télévisées, les miniséries, les téléfilms, les émissions uniques et les émissions pilotes. Elle se compose d'œuvres appartenant, entre autres, aux genres suivants : fiction (dramas et comédies), enfants et jeunes, documentaire, mode de vie et intérêt général, et variétés et arts de la scène.

La production télévisuelle comprend aussi ce qui est défini comme étant la production interne. Cette production, qui englobe les bulletins de nouvelles et les émissions de sports et d'affaires publiques réalisés par les télédiffuseurs eux-mêmes, est généralement exclue de l'activité économique définie comme « production télévisuelle » par le *Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada – Profil 2017*⁶. Cependant, la production interne est à inclure dans ce qui est défini dans cette étude comme étant la production télévisuelle.

La production étrangère et les services de production télévisuelle englobent les émissions de télévision réalisées au Québec principalement par des producteurs étrangers. Ces productions étrangères sont des téléseries et d'autres émissions telles que des téléfilms ou des miniséries.

Pour cette étude, les activités de production télévisuelle englobent aussi la production pour médias numériques, qui consiste en la création de contenus et d'environnements adaptés à différentes plateformes de communication numériques, aux dispositifs mobiles et aux téléviseurs intelligents, sans oublier les ordinateurs. Les produits de ce secteur sont très variés, allant de simples moyens de se distraire à des

⁵ Ces données sont présentées dans : MARCEAU, Sylvie. *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, [En ligne], Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Québec, 2018, 118 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/profil-audiovisuel-2017.pdf>].

⁶ *Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada – Profil 2017*, [En ligne], publié par l'ACPM et l'AQPM en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, Téléfilm Canada et le Groupe Nordicité Itée. [<https://www.aqpm.ca/85/profil>]

applications offrant une expérience enrichie par l'usage de technologies immersives. L'expression « production pour médias numériques convergents » désigne des projets associés à des émissions de télévision, mais qui sont destinés à des plateformes autres que la télévision.

Les activités de production cinématographique

La production cinématographique comme telle ne fait pas partie du champ de recherche de cette étude. Cependant, il est utile d'en présenter une courte description puisque plusieurs données statistiques englobent la production télévisuelle et la production cinématographique. Également, plusieurs entreprises et personnes actives dans le domaine de la production télévisuelle sont également actives dans la production cinématographique.

La production cinématographique se compose essentiellement de longs métrages d'abord destinés aux salles de cinéma. Cette activité économique de production cinématographique se subdivise en production québécoise et en production étrangère. Pour produire une œuvre cinématographique ou une œuvre de fiction pour la télévision, le procédé est sensiblement le même, soit l'enregistrement d'une image à l'aide d'une caméra et l'utilisation de techniques, dont celles de la prise de vues, de l'éclairage, de la prise de son, de l'assemblage et du traitement des images et du son.

La production et la postproduction télévisuelles

Le processus de production télévisuelle regroupe un ensemble d'activités imbriquées les unes dans les autres, qui s'enchaînent généralement de la manière suivante :

- I. Le développement d'une idée originale (la recherche, la rédaction du synopsis et de versions du scénario, puis la mise au point d'un scénarimage).
- II. La recherche de financement privé (commandites, prêts, investissements des télédiffuseurs et des distributeurs, etc.) et la demande de subventions publiques (programme de crédit d'impôt remboursable, fonds de soutien, etc.).
- III. La préproduction, soit l'ensemble des étapes de travail qui précèdent le tournage, telles que le choix du moyen technique approprié, la recherche de lieux de tournage, la location de studios de prise de vues et de matériel de tournage, la conception sonore, la conception de la mise en scène, la conception des décors et des costumes ainsi que l'embauche des techniciennes et techniciens à affecter à la production.
- IV. Le tournage proprement dit, au cours duquel toutes les scènes sont tournées.

Les étapes III et IV sont des activités exercées par les personnes exerçant l'une ou l'autre des fonctions de travail visées par l'étude.

Au processus de production succède le processus de postproduction, lequel regroupe l'ensemble des activités qui permettent de compléter une œuvre achevée. Ces activités⁷ sont :

- a. Le montage préliminaire des images effectué à partir d'une copie;
- b. Le montage définitif qui est effectué à partir d'un original;
- c. L'intégration d'animations, d'effets visuels et d'éléments infographiques au montage des images, puis le traitement et la correction des couleurs de ces images;
- d. Le traitement sonore, qui inclut le bruitage, l'intégration de musiques, le montage sonore et le mixage sonore;
- e. La préparation de la diffusion du produit télévisuel.

Les productions télévisuelles

⁷ Toutes ces activités sont réalisées par les personnes exerçant l'une ou l'autre des fonctions visées par l'étude.

Les principaux genres de productions télévisuelles⁸, c'est-à-dire les productions principalement destinées à être mises en ondes par les télédiffuseurs, sont présentés ci-dessous :

- Un bulletin de nouvelles est une production télévisuelle qui résume l'essentiel des événements marquants du jour ou de l'heure.
- Une émission d'affaires publiques est une production télévisuelle qui traite des questions concernant les affaires de l'État ou la vie politique et qui est présentée périodiquement.
- Un magazine est une production qui porte sur des sujets déterminés et qui a souvent pour but la vulgarisation. Le magazine est présenté périodiquement et se distingue soit par les sujets traités, soit par le public visé.
- Une émission de variétés est une production télévisuelle composée d'une suite de numéros, tels que des chansons et des sketches, ou d'interviews, qui n'ont pas nécessairement de lien entre eux.
- Un jeu est une production destinée à la télévision qui présente une activité soumise à des règles conventionnelles, comportant des gagnants et des perdants, et où interviennent, de façon variable, les qualités physiques ou intellectuelles, l'adresse, l'habileté et le hasard.
- Un téléroman est une émission dramatique télévisée divisée en épisodes de même durée dont chacun est la suite du précédent, et qui présente des personnages récurrents.
- Un documentaire est un court, moyen ou long métrage qui représente la réalité sans faire appel à la fiction, informe et propose une analyse d'un sujet.
- Un reportage est une production télévisuelle d'information dont les éléments ont été recueillis sur le lieu même de l'événement, soit pendant qu'il se déroule, soit de la bouche de témoins directs.
- Une télé série est une œuvre de fiction destinée à la télévision. La série télévisée présente une intrigue complexe dont certaines scènes peuvent être tournées en extérieur; elle comporte le plus souvent un nombre d'épisodes restreint.
- Un téléfilm est un long métrage de fiction produit pour la télévision.
- Un film publicitaire est un très court métrage produit pour promouvoir la vente de biens ou de services.
- L'enregistrement d'événements culturels ou sportifs est un enregistrement, pour utilisation en direct ou en différé, d'une manifestation culturelle, d'un spectacle, d'un concert ou d'un événement sportif.
- Une émission Web est une œuvre de fiction, un documentaire ou un magazine qui est diffusé en premier lieu sur le Web. Elle peut éventuellement être mise en ondes par un télédiffuseur.

Fonction et fonction de travail

La notion de fonction de travail correspond, à peu de chose près, à la notion de profession, c'est-à-dire à une « activité de travail déterminée et reconnue pour laquelle une personne a été formée et dont elle tire ses moyens d'existence⁹ ».

Un poste ou une fonction est un ensemble défini de tâches et de responsabilités qui constituent le travail d'une personne dans une organisation du travail. Dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles, l'organisation du travail est subdivisée en départements qui regroupent différents postes ou fonctions¹⁰. Dans cette étude, pour désigner les postes ou les titres d'emploi du domaine à l'étude, le terme

⁸ Dans cette étude, le terme *télévisuel* est utilisé pour faire référence à l'ensemble des produits télévisuels et vidéographiques.

⁹ *Cadre de référence pour la production des études sectorielles en partenariat*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Emploi-Québec, 2005.

¹⁰ Le terme *département* reflète la réalité du milieu de la production et de la postproduction télévisuelles. Ce terme est utilisé pour désigner les regroupements de fonctions ou de titres d'emploi par l'AQTIS, l'AIEST 667 et l'AIEST 514.

fonction est utilisé puisque c'est celui qui est en usage dans les ententes collectives régissant le travail des techniciennes ou techniciens¹¹.

Dans cette étude sectorielle, le terme *fonction de travail* est utilisé pour désigner spécifiquement les professions techniques accessibles au seuil d'entrée sur le marché du travail dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

1.3.2 Les fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles

Dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles, les fonctions sont nombreuses et très diversifiées. Les responsabilités et les tâches peuvent varier selon le type de production et son ampleur. Les fonctions sont regroupées sous une quinzaine de départements qui reflètent normalement une organisation du travail pour la production d'une œuvre télévisuelle ou cinématographique.

Au Québec, trois organisations syndicales représentent la main-d'œuvre qui travaille pour des entreprises de production et de postproduction télévisuelles indépendantes, à savoir : l'AQTIS, la Guilde Internationale des techniciennes/techniciens caméra (AIEST 667) et le Syndicat des ligues majeures cinématographiques du Québec (AIEST 514). Les entreprises de production indépendante sont représentées principalement par l'AQPM.

Comme présenté au tableau 3, le nombre total de fonctions représentées par l'AQTIS est de 173, réparties dans 16 départements. Pour les 2 autres organisations syndicales, le total est de 150 fonctions réparties dans 13 départements. Toutes ces fonctions sont incluses dans l'une ou l'autre des conventions collectives entre l'AQPM et les organisations syndicales. La liste complète de ces fonctions est présentée à l'annexe 7 pour toutes les fonctions représentées par l'AQTIS et à l'annexe 8 pour toutes les fonctions représentées par l'AIEST 667 et l'AIEST 514.

Selon les représentants des employeurs et des acteurs clés interviewés, les six départements présentés en gras au tableau 3 sont les départements qui regroupent essentiellement les fonctions qui constituent le personnel technique.

Tableau 3 Départements et fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles selon les organisations syndicales

Département	AQTIS	AIEST 667	AIEST 514
	N ^{bre} de fonctions	N ^{bre} de fonctions	N ^{bre} de fonctions
Caméra	22	17	
Éclairage	11	1	8
Son	6	1	4
Régie télé	11		
Régie de production ou Bureau de production et Logistique	14		14
Montage – Postproduction	8		12
Machiniste	8		9
Coiffure	6		4
Continuité ou Scripte	2		2
Costumes	19		15
Effets spéciaux	3		6
Lieux de tournage	3		
Maquillage	8		5
Réalisation	6		
Scénographie-décor ou construction, peinture, sculpture moulage, décor, paysage et accessoire	42		45
Transport	4		7
TOTAL	173	19	131

Note : Les départements en caractères gras sont ceux qui incluent des fonctions visées par la présente étude sectorielle.

¹¹ Entente collective Télévision entre AQTIS et AQPM. [file:///C:/Users/Francois/Downloads/entente_collective_-_television_-_version_du_29_septembre_2016_signee.PDF].

Chez les télédiffuseurs, même si les organisations du travail sont différentes et que les travailleurs sont représentés par d'autres organisations syndicales, on retrouve sensiblement les mêmes fonctions que celles associées à la production et à la postproduction télévisuelles réalisées par des entreprises de production indépendante. Évidemment, il y a des différences dans les appellations de départements et de fonctions et dans les définitions de tâches.

2. Le marché du travail

Ce chapitre est consacré au milieu du travail et regroupe les sections suivantes :

- la définition de l'industrie et l'apport économique;
- les entreprises et les employeurs;
- les syndicats;
- les principales organisations du travail et le recrutement;
- les groupes de fonctions en production et en postproduction télévisuelles;
- les données sur la main-d'œuvre selon la Classification nationale des professions (CNP);
- le développement durable.

2.1 *L'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles*

2.1.1 La définition de l'industrie

L'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles est associée au secteur d'activité économique 51 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), intitulé *Industrie de l'information et industrie culturelle*. De façon plus précise, les entreprises qui composent l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles peuvent être rattachées aux classes économiques suivantes :

- Production de films et de vidéos (SCIAN 51211);
- Postproduction et autres industries du film et de vidéo (SCIAN 51219);
- Studios d'enregistrement sonore (SCIAN 51224);
- Télédiffusion (SCIAN 51512);
- Télévision payante et spécialisée (SCIAN 51521).

De façon détaillée, les définitions de chacune de ces classes du SCIAN sont les suivantes :

- La classe 51211, Production de films et de vidéos, comprend les établissements dont l'activité principale est la production ou la production et la distribution de films, de vidéos, d'émissions de télévision ou de publicités.
- La classe 51219, Postproduction et autres industries du film et de vidéo, comprend les établissements dont l'activité principale est la prestation de services de postproduction et de services aux industries du film et de la vidéo. Cela peut comprendre les services spécialisés de postproduction de films ou de vidéos tels que le montage, la conversion film/bande, le sous-titrage, la création de génériques, le sous-titrage codé, la production de graphiques, d'animations d'images et d'effets spéciaux informatiques, de même que le développement et le traitement de films cinématographiques.
- La classe 51224, Studios d'enregistrement sonore, comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir les installations et l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement sonore dans les studios et des services audio de production ou de postproduction pour les productions cinématographiques, télévisuelles et vidéo.
- La classe 51512, Télédiffusion, comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de studios et d'installations de télédiffusion servant à la production et à la transmission par les ondes d'une diversité d'émissions de télévision destinées au public. La programmation peut

émaner des propres studios de ces établissements, d'un réseau de stations affiliées ou de sources extérieures.

- La classe 51521, Télévision payante et spécialisée, comprend les établissements dont l'activité principale est la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint, comme les émissions familiales et les émissions destinées aux jeunes, les émissions d'information, les longs métrages, les émissions axées sur la musique, la santé, les sports, la religion, la météo et les voyages ainsi que les émissions éducatives. Ces établissements peuvent produire les émissions dans leurs propres studios de télédiffusion ou acheter des émissions de sources extérieures.

Les établissements dont l'activité principale est la location de studios pour la production de films, de matériel cinématographique ou de sonorisation et de décors sont compris dans la classe 53249 – Location et location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel. Cette classe du SCIAN comprend plusieurs établissements dont l'activité principale n'est aucunement liée au domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

La définition de l'industrie avec des classes du SCIAN fait en sorte qu'il est difficile d'obtenir des données spécifiques à la production télévisuelle sans prendre en compte la production cinématographique. Même si ces deux environnements de travail sont souvent décrits comme étant deux milieux différents, les éléments communs sont nombreux. Plusieurs entreprises de production sont actives dans les deux sous-secteurs de la production de contenu sur écran. Le processus de production et l'organisation du travail pour les œuvres de fiction sont similaires. Plusieurs personnes exercent leur métier dans les deux types de production.

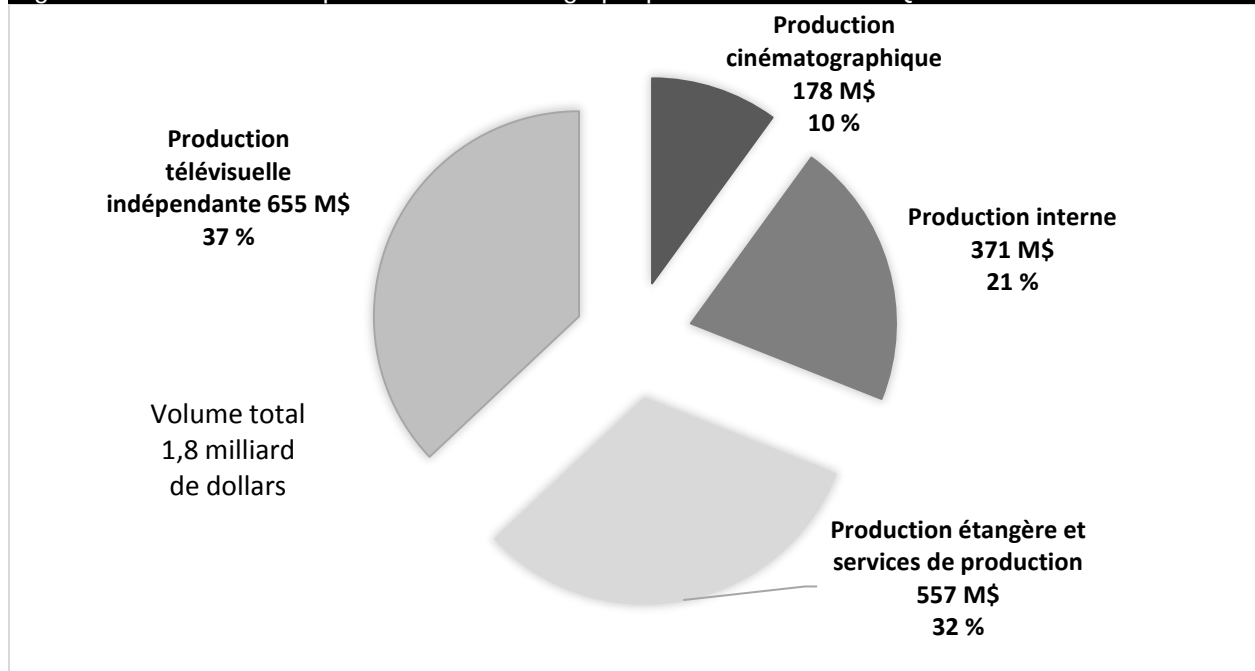
2.1.2 L'apport économique de la production cinématographique et télévisuelle

En 2016-2017, la valeur de la production cinématographique et télévisuelle a atteint la valeur la plus élevée des 10 dernières années, soit 1,8 milliard de dollars¹². La production télévisuelle par des entreprises de production indépendante constitue la plus importante composante de la production sur écran au Québec (37 %). Si l'on prend en compte la production interne, c'est-à-dire les émissions de télévision produites par des télédiffuseurs, qui est de 21 %, et la portion des productions étrangères et des services de production qui sont des productions télévisuelles, estimée à 3 %¹³, on calcule que la production télévisuelle représente 61 % du volume total de production sur écran, soit 1,1 milliard de dollars.

¹² MARCEAU, Sylvie. *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, [En ligne], Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, fig.1.1, Québec, 2018. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/profil-audiovisuel-2017.pdf>].

¹³ La proportion des productions télévisuelles du volume total des productions étrangères et des services de production est estimée à 10 % (voir fig. 7.6 du *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*).

Figure 1 Valeurs de la production cinématographique et télévisuelle au Québec en 2016-2017



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 10.

En moyenne, de 2012-2013 à 2016-2017, le volume total de la production cinématographique et télévisuelle au Québec est de 1,5 milliard de dollars par année. Durant ces cinq années, la valeur de la production interne et de la production cinématographique est relativement stable. Pour la production télévisuelle indépendante, la valeur de production est en progression constante, passant de 555 millions de dollars en 2012-2013 à 655 millions de dollars en 2016-2017, soit une augmentation de 18 %. Pour la même période, la production étrangère et les services de production ont connu une forte croissance, passant de 212 millions de dollars à 557 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 162 %. Cette forte augmentation s'explique en partie par le fait que ce volume de production comprend aussi les effets visuels créés par des entreprises du Québec pour des productions étrangères.

Tableau 4 Emplois de la production cinématographique et télévisuelle au Québec en 2016-2017

Secteur de production	Emploi ETP ¹		
	Direct	Dérivé	Total
Production télévisuelle indépendante	5 459	8 355	13 784
Production cinématographique	1 474	2 268	3 742
Production étrangère et services de production	4 338	6 676	11 015
Production interne	3 080	4 740	7 820
Ensemble de la production cinématographique et télévisuelle	14 321	22 039	36 361

1. Emploi équivalent temps plein (ETP)

Source : *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 16, tableau 2.1.

Note : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données.

La production cinématographique et télévisuelle est une activité à forte intensité de main-d'œuvre. Au moins 60 % du total des 14 321 emplois au sein de l'industrie (c'est-à-dire les emplois directs) sont attribuables à la production télévisuelle indépendante et à la production interne. Les emplois de la production télévisuelle ont généré en 2016-2017 des revenus de travail estimés à 513 millions de dollars. Pour les emplois directs de l'ensemble de l'industrie de la production cinématographique, ce montant est de 864 millions de dollars.

La production cinématographique et télévisuelle se concentre dans la région métropolitaine de Montréal¹⁴. De 2014-2015 à 2016-2017, les trois quarts (74 %) de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle québécoise indépendante ont été effectués dans les régions de Montréal et de Laval, 13 % en Montérégie, 5 % dans les Laurentides, 5 % dans la Capitale-Nationale, 1 % en Estrie, 1 % au Bas-Saint-Laurent et 1 % dans les autres régions¹⁵.

2.1.3 Les caractéristiques de la production télévisuelle québécoise

La plus grande partie de la production télévisuelle québécoise vient d'entreprises de production indépendante. L'autre part importante du volume de production est celle des productions réalisées par les télédiffuseurs eux-mêmes.

2.1.3.1 Les genres de productions télévisuelles

La production télévisuelle indépendante est principalement consacrée aux œuvres de fiction (39 % à 44 %). La production de documentaires et la production de variétés représentent chacune environ 20 % du volume total de la production télévisuelle indépendante. Les magazines s'approprient annuellement de 15 à 16 % du volume de cette production.

Tableau 5 Valeur de la production télévisuelle indépendante québécoise selon le genre

Genre	M\$ en 2014-2015	M\$ en 2015-2016	M\$ en 2016-2017
Fiction	266 (44 %)	263 (40 %)	255 (39 %)
Documentaire	116 (19 %)	128 (20 %)	131 (20 %)
Variétés	117 (19 %)	131 (20 %)	117 (18 %)
Magazine	89 (15 %)	102 (16 %)	107 (16 %)
Animation et court et moyen métrages	24 (4 %)	28 (4 %)	44 (7 %)
Total	612 (100 %)	651 (100 %)	655 (100 %)

Source : *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 50, figure 4.2 et figure 4.3.

Note : Le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données.

La moitié (49 %) de la valeur de la production interne¹⁶ est pour la production d'émissions d'information et de nouvelles et 20 %, pour des émissions liées aux sports¹⁷. Plus de 30 % de la valeur de la production interne est pour tous les autres genres d'émissions confondus.

Tableau 6 Valeur de la production interne au Québec selon le genre

Genre	M\$ en 2014	M\$ en 2015	M\$ en 2016
Information – Nouvelles	188 (49 %)	159 (49 %)	175 (42 %)
Sports	76 (20 %)	61 (19 %)	144 (34 %)
Autre	119 (31 %)	99 (31 %)	100 (24 %)
Total	383 (100 %)	322 (100 %)	419 (100 %)

Source : *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 84, figure 8.2.

Note : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données.

¹⁴ *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 22, tableau 3.1.

¹⁵ Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière.

¹⁶ La production interne est la somme des dépenses de production des stations locales et des dépenses de production réseau, toutes catégories d'émissions confondues.

¹⁷ En 2016, en raison des Jeux olympiques d'été, la hausse des dépenses de production interne se manifeste d'abord pour les émissions de sports, notamment les émissions de sports des chaînes spécialisées francophones.

2.1.3.2 La langue des productions cinématographiques et télévisuelles

La valeur de la production cinématographique et télévisuelle québécoise en français est relativement stable. En 2016-2017, le français représente plus des trois quarts (78 %) du volume total de la production cinématographique et télévisuelle.

Tableau 7 Valeur de la production cinématographique et télévisuelle québécoise au Québec selon la langue			
Langue	M\$ en 2014-2015	M\$ en 2015-2016	M\$ en 2016-2017
Français	612 (78 %)	648 (79 %)	650 (78 %)
Autre langue que le français	150 (19 %)	147 (18 %)	138 (16 %)
Langue non identifiée	24 (3 %)	28 (3 %)	44 (5 %)
Total	786 (100 %)	823 (100 %)	833 (100 %)

Source : *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 22, figure 3.1.

Note : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données.

Au total, 91 %¹⁸ de la valeur de la production télévisuelle indépendante (fiction, variétés et magazine, tous confondus) est en français. Évidemment, cela ne prend pas en compte la valeur de la production télévisuelle incluse dans les productions étrangères qui sont majoritairement réalisées pour un public anglophone.

2.1.3.3 Le nombre de productions télévisuelles, leurs coûts et leur financement

De 2014-2015 à 2016-2017, le nombre total de productions télévisuelles indépendantes est de juste un peu moins de 500. Cependant, depuis cinq ans, soit de 2012-2013 à 2016-2017, on observe une augmentation considérable du nombre de productions télévisuelles indépendantes, qui est passé de 356 à 494.

La valeur moyenne des budgets des productions des différents genres est de 1,3 million de dollars. Cette valeur est pratiquement inchangée de 2013-2014 à 2016-2017. Cependant, la valeur moyenne des budgets de production pour les œuvres d'animation et les courts et moyens métrages a pratiquement doublé, en passant de 1,0 million de dollars en 2015-2016 à 2,1 millions de dollars en 2016-2017.

Tableau 8 Nombre de productions télévisuelles indépendantes et coût moyen par projet		
Genre de production	Nombre de projets en 2016-2017	Coût moyen par projet en M\$
Fiction	76	3,4
Documentaire	210	0,6
Variétés	73	1,6
Magazine	114	0,9
Animation et court et moyen métrages	21	2,1
Total	494	1,3

Source : *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 50, figure 3.1, et p. 51, tableau 4.3.

Note : Les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données.

Le peu de changements observés depuis trois ans dans les budgets moyens de production implique nécessairement que les entreprises de production indépendante doivent augmenter l'efficacité de leur organisation pour réussir à combler les augmentations de rémunération et d'autres coûts qui ne cessent de croître annuellement. En fait, depuis une dizaine d'années, on observe une diminution des budgets moyens de production. Durant la période de 2008-2009 à 2012-2013, le budget moyen sur cinq ans pour une production télévisuelle de fiction a été de 4,3 millions de dollars¹⁹, alors que, pour les cinq années de 2012-2013 à 2016-2017, le budget moyen était de 3,5 millions de dollars.

¹⁸ *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 47.

¹⁹ MARCEAU, Sylvie. *État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec – Cahier 4 : La production et la distribution*, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Québec, 2015, p. 143, tableau A2.21.

Les sources de financement pour les projets de production télévisuelle québécois sont nombreuses. Les entreprises de production indépendante doivent gérer l'ensemble de ces apports financiers pour réussir à mettre en œuvre leurs différents projets de production.

Tableau 9 Financement de la production télévisuelle indépendante, Québec, 2016-2017

Source de financement	k\$	%
Droits de diffusion des télédiffuseurs	286 526	43,6
Crédits d'impôt provinciaux	105 302	16,0
Fonds des médias du Canada	97 216	14,8
Crédit d'impôt fédéral	68 313	10,4
Autre financement privé ¹	39 768	6,1
Financement de provenance étrangère ²	35 866	5,5
Distributeurs canadiens	8 926	1,4
Droits de diffusion des télédiffuseurs hors Québec	4 830	0,7
Autre financement public ³	4 709	0,7
SODEC	3 587	0,5
Fonds du long métrage du Canada – Téléfilm Canada	1 773	0,3
Total	656 814	100,0

1. Y compris le financement provenant d'investissements du producteur, d'apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux), d'autres investissements (fonds privés), d'autres investissements privés hors fonds, d'acteurs de l'industrie (scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.), de maisons de services, de commandites privées, de prêts, d'apports de maisons de services, d'autres apports de fonds privés et d'autres apports privés.

2. Y compris les distributeurs étrangers, les exportateurs et les coproducteurs.

3. Y compris le financement provenant des mini traités, de l'ONF, de commandites publiques et d'autres apports publics.

Source : *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, p. 53, tableau 4.6.

Note : Le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données.

La plus importante source de financement de la production télévisuelle indépendante provient des télédiffuseurs. En 2016-2017, ceux-ci ont investi pour 44 % du financement total. La deuxième plus importante, les crédits d'impôt provinciaux, représentait 16 % du volume total de financement et la troisième, le Fonds des médias du Canada, 15 %.

2.2 Les entreprises et les employeurs

L'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles regroupe des entreprises actives dans au moins un des cinq groupes d'activité économique constituant l'industrie. Nous présentons dans les sections suivantes un portrait de ces entreprises et, ensuite, une description et les principales caractéristiques des principaux groupes d'employeurs du personnel technique en production et en postproduction télévisuelles.

2.2.1 Les entreprises de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles

Selon les données de Statistique Canada, en juin 2018, un total de 1 138 entreprises avec employés étaient actives dans l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles au Québec. La très grande part (80 %) de ces entreprises sont classées dans le SCIAN 51211 – Production de films et de vidéos.

Tableau 10 Entreprises avec employés de l'industrie de la production et de la postproduction vidéo

Classe du SCIAN	Nombre d'entreprises au Québec en 2018					
	Total	Distribution selon la taille des entreprises en nombre d'employés				
		1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
Production de films et de vidéos (51211)	913	636	100	65	65	47
Postproduction et autres industries du film et de la vidéo (51219)	85	45	9	4	15	12
Studios d'enregistrement sonore (51224)	37	25	3	5	2	2
Télédiffusion (51512)	72	23	15	4	14	16
Télévision payante et spécialisée (51521)	31	13	5	5	2	6
Nombre total d'entreprises	1 138	742	132	83	98	83
Distribution selon la taille en %	100 %	65 %	12 %	7 %	9 %	7 %

Source : Statistique Canada, *Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, juin 2018*, tableau 33-10-0092-01.

Les deux tiers (65 %) de l'ensemble des entreprises ont moins de 5 employés et 84 % ont moins de 20 employés. La distribution selon la taille des entreprises de la classe Télédiffusion (SCIAN 51512) est différente puisque 42 % ont 20 employés et plus et que 32 % seulement ont moins de 20 employés²⁰. Il n'y a que dans cette classe d'entreprises que l'on recense des entreprises de 500 employés et plus.

Les données du tableau 10 sont celles estimées pour la période de juin 2018. Il importe de mentionner que la distribution des entreprises selon le nombre d'employés peut être très variable selon la période de l'année puisque plusieurs entreprises voient leur nombre augmenter considérablement lors du tournage d'un ou de plusieurs projets²¹. Ces variations sont principalement le cas pour les entreprises de la classe Production de films et de vidéos (SCIAN 51211).

2.2.2 Les principaux employeurs en production et en postproduction télévisuelles

L'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles rassemble des entreprises qui exercent une multitude d'activités liées à la production ou à la postproduction d'œuvres cinématographiques, vidéographiques et télévisuelles. Il est possible de regrouper ces entreprises en trois grandes catégories d'employeurs, à savoir les entreprises de production et de postproduction, les télédiffuseurs et les entreprises de services techniques liés à la production, à la postproduction et à la production indépendante.

2.2.2.1 Les entreprises de production

Les entreprises de production sont communément nommées *entreprises de production télévisuelle indépendante*²². Elles sont classées dans Production de films et de vidéos (SCIAN 51211). Ces entreprises produisent différents types d'œuvres qui sont mises en ondes par les télédiffuseurs. En effet, à la suite d'une entente avec un télédiffuseur, une entreprise de production a la responsabilité de la concrétisation de toutes les activités qui mènent à la réalisation d'un projet : le développement d'une idée, la recherche de financement autre que l'investissement du télédiffuseur, la préproduction, le tournage, la postproduction et la publicité, ce qui suppose l'embauche de personnel et la mise à contribution d'entreprises de postproduction et de services techniques. Les entreprises de production qui exercent des activités dans le domaine de la production audiovisuelle peuvent également réaliser des projets cinématographiques. En fait, plusieurs entreprises de production québécoises ont diversifié leur production et intégré la production cinématographique à leurs activités, de sorte qu'elles bénéficient aujourd'hui d'un rythme de production beaucoup plus soutenu.

Au Québec, les entreprises de production télévisuelle indépendante sont représentées par l'AQPM. Cette association conseille, représente et accompagne les entreprises de production indépendante du cinéma, de la télévision et du Web. Elle compte parmi ses membres plus de 150 entreprises québécoises de

²⁰ Les entreprises sont dénombrées en tenant compte de leurs emplacements statistiques. Ainsi, une entreprise ayant 10 succursales et 1 siège social représente 11 entreprises.

²¹ Voir Figure 5 *Entreprises sondées selon leur niveau (élevé, normal ou bas) du nombre total de personnes en emploi durant les trimestres de 2017*, p. 37.

²² Voir Figure 1 *Valeurs de la production cinématographique et télévisuelle au Québec en 2016-2017*, p. 28.

production. L'AQPM est l'association de producteurs qui a conclu le plus grand nombre d'ententes collectives avec les associations d'artistes et les syndicats de techniciennes et techniciens reconnus pour représenter les personnes exerçant une des fonctions définies comme « artistes »²³.

En 2018, le nombre total d'entreprises de production au Québec est estimé à 913²⁴. Néanmoins, ce sont les entreprises membres de l'AQPM qui constituent le principal groupe d'employeurs de la main-d'œuvre technique visée par cette étude sectorielle. Ce sont ces entreprises qui sont les plus en mesure d'obtenir des ententes avec un télédiffuseur pour financer une partie de la production.

Pour effectuer la postproduction, les entreprises de production peuvent utiliser leur propre service de postproduction de l'image ou du son ou avoir recours à des entreprises offrant spécifiquement des services de postproduction.

2.2.2.2 Les télédiffuseurs

Les entreprises de ce groupe sont celles classées dans Télédiffusion (SCIAN 51512) et Télévision payante et spécialisée (SCIAN 51521). Durant de nombreuses années, les télédiffuseurs ont été les principaux employeurs de la main-d'œuvre technique en production et en postproduction télévisuelles. En 2018, cela n'est vraiment plus le cas. Les télédiffuseurs ne produisent pratiquement plus que des émissions d'information, des bulletins de nouvelles, des émissions d'affaires publiques, des reportages et la captation et la transmission d'événements culturels ou sportifs. La production et la postproduction de ces émissions sont généralement réalisées par leur personnel permanent.

On compte actuellement 32 stations de télévision²⁵ qui émettent des signaux numériques par voie hertzienne à partir du Québec. Vingt-quatre d'entre elles appartiennent à des intérêts privés : les autres sont exploitées par les services publics de Radio-Canada et de Télé-Québec. Les principales stations privées sont affiliées au réseau français de Radio-Canada, ou diffusent les programmations de V ou de TVA du côté francophone, et de CTV, Global ou CITY pour les anglophones. Ces stations sont considérées comme étant des télédiffuseurs généralistes.

Les canaux spécialisés utilisent un service de câblodistribution, de radiodiffusion par satellite ou d'Internet. Le nombre de ces canaux de langue française est passé de 5 en 1991 à 34 en 2018. Il est également possible d'écouter des services payants mensuellement ou à la carte. D'autres services, comme Tou.tv (Radio-Canada), Club illico (Vidéotron) et Netflix, proposent des émissions et des films accessibles par Internet et sans contrainte d'horaire.

À une plus petite échelle, on peut ajouter les stations de télévision communautaire. Celles-ci peuvent être gérées par des entreprises de câblodistribution ou agir de façon autonome comme organisme sans but lucratif²⁶ ou sous la forme d'une coopérative de solidarité. Ces télévisions communautaires travaillent, en production télévisée locale et/ou régionale, à diffuser du contenu sur le canal communautaire de leur territoire.

2.2.2.3 Les entreprises de services techniques

Les entreprises de ce groupe d'employeurs sont principalement classées dans Postproduction et autres industries du film et de la vidéo (SCIAN 51219), Studios d'enregistrement sonore (SCIAN 51224) et Location et location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel (SCIAN 53249). Les services techniques sont composés d'entreprises qui offrent notamment des services aux producteurs, aux distributeurs et aux télédiffuseurs. Ces entreprises sont aussi actives dans le segment des effets spéciaux, des locations de studios de tournage, du doublage et du sous-titrage. Les entreprises de services techniques fournissent des services de production, des services de postproduction et des services associés

²³ Au sens de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., c. S-32.1), les postes définis comme « artistes » incluent des fonctions telles que celles de réalisatrice ou réalisateur, d'actrice ou acteur, de directrice photo ou directeur photo, de caméraman, de preneuse ou preneur de son, de monteuse ou monteur, de conceptrice ou concepteur artistique, de décoratrice ou décorateur, etc.

²⁴ STATISTIQUE CANADA. *Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, juin 2018*, tableau 33-10-0092-01.

²⁵ UNIVERSITÉ LAVAL. CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS. *Télévision 2018*, [En ligne]. [<https://www.cem.ulaval.ca/economie/propriete/television/>].

²⁶ La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec regroupe 41 de ces télévisions communautaires.

à la mise en marché des productions. Ces entreprises offrent notamment un ou plusieurs des services suivants²⁷ :

- Services de postproduction et d'effets spéciaux;
- Studio de développement et de fabrication d'animation;
- Studio de prise de vues et d'enregistrement visuel et sonore;
- Services techniques de plateau et prestataire de prise de vues (tournage);
- Régie mobile et véhicule technique;
- Location de matériel cinématographique et audiovisuel;
- Salle de montage, de visionnement et d'écoute;
- Laboratoire et services de doublage, de traduction simultanée et de sous-titrage;
- Laboratoire de tirage et de développement de copies argentiques et de confection de copies numériques;
- Laboratoire de duplication, de stockage et de restauration de l'image et du son.

Toutes ces entreprises offrant des services techniques constituent un marché du travail possible pour des personnes exerçant une profession associée à la production ou à la postproduction télévisuelles. Il est cependant difficile de préciser le nombre d'entreprises actives²⁸ dans ce groupe et encore plus difficile d'estimer le nombre de personnes en emploi à considérer pour les besoins de cette étude.

De l'ensemble des entreprises de services techniques, ce sont celles offrant des services de postproduction qui sont les plus susceptibles d'être des employeurs de personnes exerçant une des fonctions de travail associées à la postproduction visuelle. Il est utile de mentionner que les services de postproduction associés aux effets spéciaux numériques ont connu une croissance importante ces dernières années.

Certaines autres entreprises de services techniques telles les entreprises offrant la location de studios de tournage ou d'enregistrement de vues, de régies mobiles et de salles de montage peuvent offrir à leur clientèle de producteurs d'inclure dans les forfaits de location les services de techniciennes ou de techniciens spécialisés. Ces entreprises de services techniques sont à considérer comme des employeurs potentiels de personnes exerçant une des fonctions de travail en production ou en postproduction télévisuelles.

²⁷ MARCEAU, Sylvie. *État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec – Cahier 4 : La production et la distribution*, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Québec, 2015, 228 p. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

²⁸ Il n'y a que les entreprises offrant des services de postproduction et d'effets spéciaux qui sont inclus dans une des classes du SCIAN pour définir l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles. La majorité des autres entreprises de services techniques sont classées dans 53249, Location et location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel, une classe qui regroupe plusieurs autres entreprises de services techniques associées à plusieurs secteurs d'activité économique.

2.3 Les entreprises qui ont participé au sondage

Cette section présente des données obtenues d'entreprises qui ont participé à un sondage réalisé en 2018 auprès des entreprises de production et de postproduction membres de l'AQPM, des principaux télédiffuseurs généralistes et spécialisés et des télévisions communautaires.

Tableau 11 Entreprises ayant participé au sondage selon leur catégorie d'activité

Entreprise	N ^{bre} de répondants	
Entreprise de production seulement	13	32 %
Entreprise de production et de postproduction	13	32 %
Entreprise de postproduction de l'image seulement	3	7 %
Entreprise de postproduction (image et son)	3	7 %
Télédiffuseur généraliste	1	3 %
Télédiffuseur spécialisé	3	7 %
Télévision communautaire	5	12 %
TOTAL	41	100 %

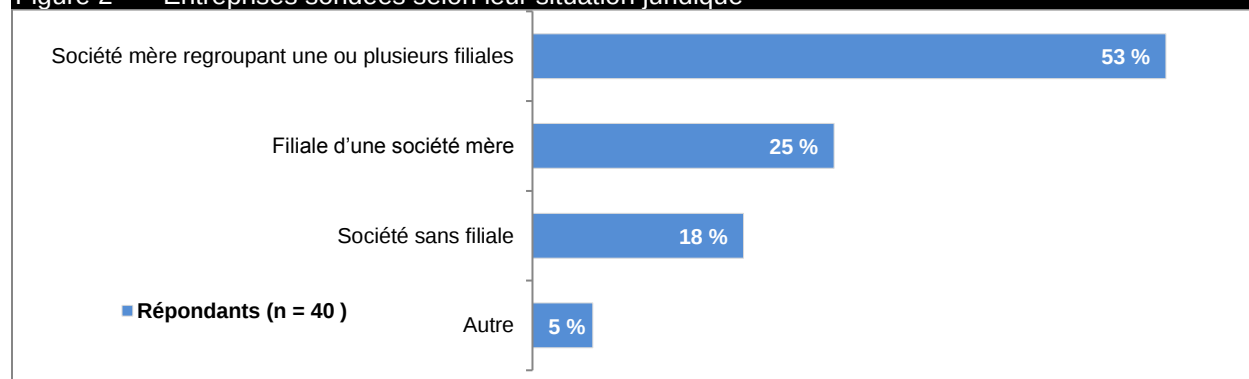
Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Au total, 78 % (32) des entreprises sondées sont des entreprises offrant des services de production ou de postproduction. Ces entreprises sont représentatives du principal marché d'emploi des personnes exerçant une fonction technique en production et en postproduction télévisuelles puisqu'elles sont responsables de 47 % du volume total de la production cinématographique et télévisuelle en 2016-2017²⁹.

Avec neuf répondants dont cinq sont des représentants d'une télévision communautaire, l'échantillonnage n'est pas représentatif du marché du travail pour le personnel technique à l'emploi d'un télédiffuseur. Les entreprises de services techniques ne sont pas non plus incluses dans cet échantillonnage.

Il en résulte que les caractéristiques des entreprises consultées présentées dans cette section de l'étude reflètent principalement la situation des entreprises de production indépendante et non de l'ensemble du marché du travail visé par cette étude sectorielle.

Figure 2 Entreprises sondées selon leur situation juridique



Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

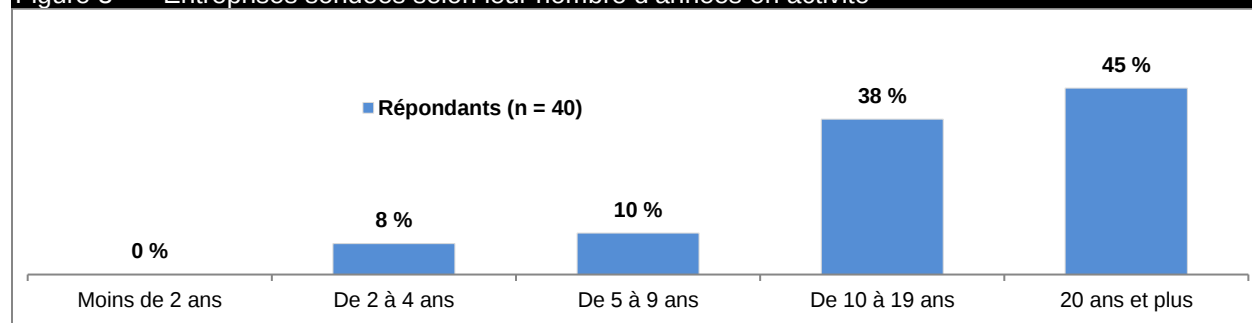
Plus de la moitié (53 %) des entreprises sondées sont des sociétés regroupant des filiales. Pour différentes raisons, il est fréquent que les sociétés de production se subdivisent en différentes filiales selon le type d'activité ou le genre de production.

²⁹ Voir Figure 1 Valeurs de la production cinématographique et télévisuelle au Québec en 2016-2017, p. 28.

Certaines entreprises de production peuvent être affiliées à une société mère qui exerce des activités de production plus vastes, lesquelles peuvent comprendre la production de différents événements culturels ou de spectacles. Ces dernières années, plusieurs sociétés ont également procédé à l'acquisition d'autres entreprises de production et, pour différentes raisons, ne les ont pas intégrées complètement, préférant les gérer comme des filiales.

Les entreprises de postproduction sont souvent des filiales d'entreprises de services techniques qui regroupent un ensemble varié de services tels que la location de studios et de matériel de tournage, le doublage et la postsynchronisation, l'animation et la production d'effets visuels numériques.

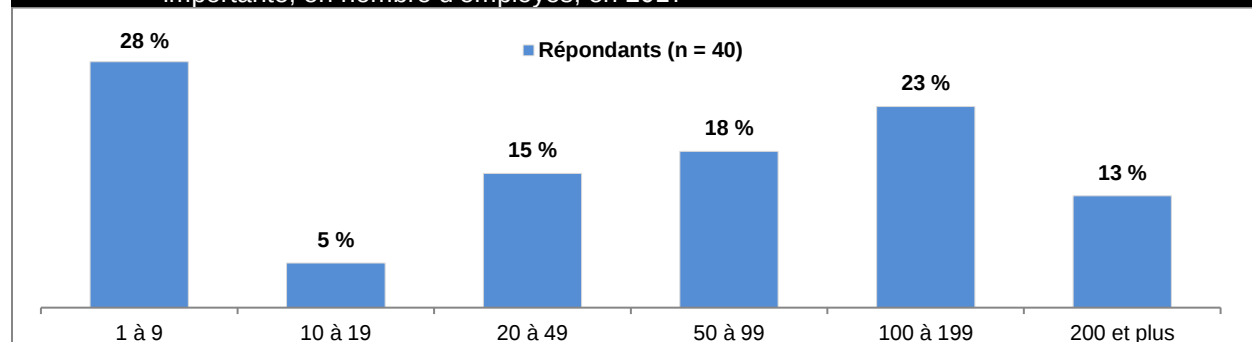
Figure 3 Entreprises sondées selon leur nombre d'années en activité



Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Selon les entreprises sondées, une très grande proportion (83 %) des entreprises actives en production et en postproduction télévisuelles sont en activité depuis au moins dix ans. Pour une entreprise, les succès de ses productions facilitent le financement de nouveaux projets de production et, aussi, son pouvoir d'attraction du personnel lorsque vient le temps de mettre en place une équipe de production.

Figure 4 Entreprises sondées selon le nombre total de personnes en emploi durant la période la plus importante, en nombre d'employés, en 2017



Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Note : Le nombre total de personnes en emploi inclut les employés permanents, les pigistes et les travailleurs autonomes.

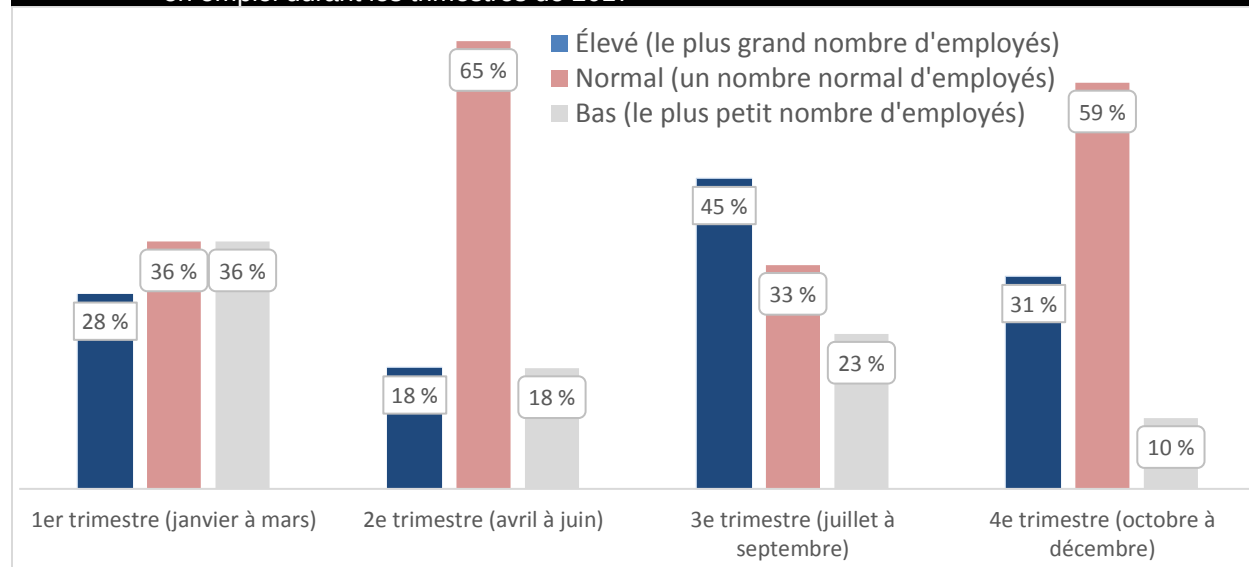
Les données présentées à la figure 4 sont celles des entreprises sondées. Cette distribution est différente de celle estimée par Statistique Canada³⁰. Plus de la moitié (54 %) des entreprises sondées ont 50 employés et plus, alors que cette proportion est de 7 % selon Statistique Canada. Cet écart s'explique par le fait que les entreprises sondées sont en très grande partie des entreprises membres de l'AQPM, c'est-à-dire les entreprises de production les plus actives et qui sont responsables du plus grand nombre de productions. Il y a aussi le fait que les réponses au sondage portaient sur le nombre total de personnes durant la période la plus importante en nombre d'employés.

³⁰ Voir *Tableau 10 Entreprises avec employés de l'industrie de la production et de la postproduction vidéo*, p. 32.

Comme on peut le voir à la figure 5, le nombre total d'employés varie considérablement durant l'année. La période durant laquelle 45 % des entreprises sondées déclarent un nombre élevé d'employés est le troisième trimestre (juillet à septembre), alors que 36 % des entreprises sondées indiquent avoir un petit nombre d'employés au premier trimestre (janvier à mars).

La variation du nombre de personnes en emploi n'est pas la même d'une entreprise à l'autre puisque celle-ci est fonction du genre de production et de la diversité des projets en cours. Selon les personnes interviewées, les calendriers de production sont de moins en moins établis pour répondre uniquement aux besoins associés à la diffusion traditionnelle pour une saison d'automne et une saison d'hiver. Cela est particulièrement vrai pour la production de miniséries qui sont destinées à être diffusées en premier par des chaînes de télévision spécialisées ou par Internet.

Figure 5 Entreprises sondées selon leur niveau (élevé, normal ou bas) du nombre total de personnes en emploi durant les trimestres de 2017



Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Note : Le nombre total de personnes en emploi inclut les employés permanents, les pigistes et les travailleurs autonomes.

2.3.1 Les entreprises actives en production télévisuelle sondées

2.3.1.1 Les activités des entreprises actives en production télévisuelle

Toutes les entreprises sondées sont actives dans la production de plusieurs genres différents. Les documentaires et les magazines sont les deux genres de production qui sont réalisés par le plus grand nombre d'entreprises sondées. Cependant, aucune de celles-ci n'a indiqué que la production de documentaires représentait la plus grande part de son chiffre d'affaires. Pour les entreprises qui produisent des magazines, 3 sur 17 ont indiqué que ce genre de production générerait la plus grande part de leurs revenus.

Tableau 12 Genres de production réalisés par les entreprises de production sondées

Genre de production	Entreprises qui réalisent cette activité		Activité qui génère la plus grande part du chiffre d'affaires	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Documentaire	22	69 %	0	0 %
Magazine	17	53 %	3	9 %
Émission de fiction (télé série, téléfilm, etc.)	8	25 %	8	25 %
Production de séries ou de films d'animation	8	25 %	5	16 %

Long métrage de fiction	7	22 %	5	16 %
Variétés	7	22 %	2	6 %
Film ou vidéo publicitaires	7	22 %	6	19 %
Court métrage de fiction	5	16 %	1	3 %
Jeu	4	13 %	4	13 %
N ^{bre} total de répondants à cette question = 32				

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Le quart des entreprises sondées ont indiqué produire des émissions de fiction et, pour ces entreprises, c'est aussi l'activité qui génère la plus grande part de leur chiffre d'affaires. La production de fiction est la principale source de revenus pour 25 % des entreprises sondées.

Les entreprises actives dans la production de films ou de vidéos publicitaires indiquent aussi dans une forte proportion (six sur sept) que ce genre d'activité est la principale part de leurs revenus. Ce genre de production est la principale source de revenus pour 19 % des entreprises sondées.

Environ le quart des entreprises sondées ont indiqué produire des longs métrages de fiction et 16 % ont indiqué produire des courts métrages de fiction. Cela signifie que des entreprises de production télévisuelle sont également actives dans la production cinématographique.

2.3.1.2 Les employeurs de personnes exerçant une fonction technique en production télévisuelle

Les entreprises sondées ont été questionnées pour savoir si, au cours de l'année 2017, elles avaient embauché des personnes pour exercer différentes fonctions de la production télévisuelle et quels étaient leurs statuts d'emploi.

- Les salariés permanents sont embauchés sur une base régulière et pas nécessairement pour une seule production.
- Les pigistes sont des salariés généralement embauchés pour une seule production.
- Les travailleurs autonomes sont aussi embauchés à forfait ou comme une entreprise de services pour une production, et ne sont pas rémunérés comme salariés.

Les résultats du sondage présentés au tableau 13 permettent de voir le nombre d'entreprises sondées qui ont embauché au moins une personne pour exercer une des fonctions de la production proposées. Les données obtenues ne permettent cependant pas de présenter le nombre de personnes embauchées. Les fonctions sont regroupées selon quatre grands groupes, soit les fonctions liées à l'image, à l'éclairage, au son et à la régie.

Tableau 13 Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la production en 2017

Fonctions liées à la production	Employeurs de salariés permanents, de pigistes et de travailleurs autonomes		Employeurs de salariés permanents	Employeurs de pigistes	Employeurs de travailleurs autonomes
	N ^{bre}	%	%	%	%
Image					
Caméraman ou cadreur	27	90 %	17 %	60 %	63 %
1 ^{er} assistant à la caméra	20	67 %	3 %	47 %	33 %
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra	11	37 %	0 %	27 %	17 %
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle du mouvement, stabilisateur d'image, etc.)	16	53 %	3 %	33 %	30 %
Technicien d'effets spéciaux	13	43 %	3 %	23 %	27 %

Technicien ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.)	18	60 %	10 %	30 %	33 %
Éclairage					
Concepteur d'éclairage	12	40 %	0 %	20 %	30 %
Chef éclairagiste	15	50 %	3 %	33 %	30 %
Chef d'équipe éclairagiste	13	43 %	0 %	27 %	23 %
Éclairagiste	19	63 %	3 %	40 %	30 %
Opérateur de console d'éclairage	11	37 %	0 %	27 %	20 %
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé	8	27 %	0 %	17 %	17 %
Son					
Preneur de son	26	87 %	13 %	43 %	60 %
Perchiste	17	57 %	7 %	43 %	23 %
Assistant au son	15	50 %	3 %	40 %	20 %
Régie					
Assistant à la réalisation	19	63 %	10 %	47 %	23 %
Assistant à la production ou à la coordination	23	77 %	23 %	47 %	20 %
Régisseur de plateau	14	47 %	0 %	33 %	20 %
Coordonnateur de production	25	83 %	47 %	50 %	10 %
Aiguilleur	13	43 %	7 %	27 %	20 %
Contrôleur d'image	11	37 %	0 %	27 %	20 %
Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)	11	37 %	3 %	27 %	17 %
	N ^{bre} de répondants = 30				

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Note : Les pigistes sont des salariés embauchés sur une base contractuelle et les travailleurs autonomes sont à forfait et ne sont pas considérés comme des salariés.

Les fonctions pour lesquels plus de 60 % des entreprises sondées ont indiqué avoir embauché au moins une personne sont les suivantes : caméraman ou cadreuse ou cadreur, 1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra, technicienne ou technicien ou opératrice ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.), éclairagiste, preneuse ou preneur de son, assistante ou assistant à la réalisation, assistante ou assistant à la production ou à la coordination et coordonnatrice ou coordonnateur à la production.

Pour toutes les fonctions liées à la production télévisuelle, les statuts de pigiste ou de travailleur autonome sont nettement les plus fréquents. Mentionnons que, pour la fonction de coordonnatrice ou coordonnateur à la production, il y a près de la moitié des répondants qui embauchent au moins une personne sur une base permanente. Pour la fonction d'assistante ou assistant à la production ou à la coordination, c'est près du quart des entreprises sondées qui ont déclaré avoir au moins un salarié permanent.

2.3.1.3 Le recrutement de personnes aptes à exercer une fonction technique en production télévisuelle

Selon les entreprises sondées, le recrutement des personnes pour exercer des fonctions techniques en production télévisuelle est relativement facile. Cependant, pour la fonction d'opératrice ou opérateur de caméra spécialisée, 40 % des entreprises sondées ont évalué le recrutement comme étant difficile.

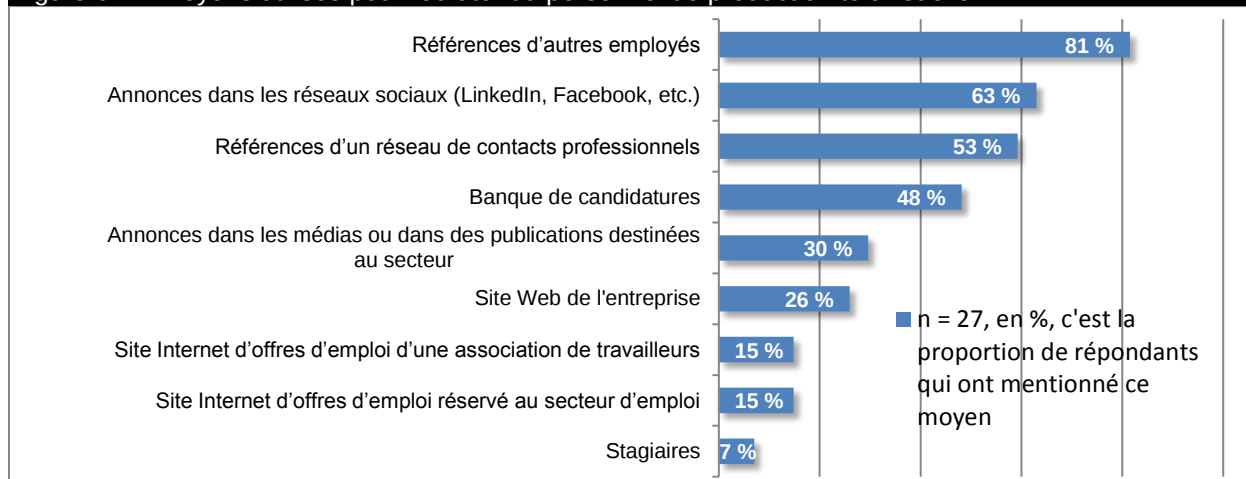
Tableau 14 Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la production

Fonctions liées à la production	N ^{bre} de répondants	Niveau de facilité pour recruter			
		Très facile	Facile	Difficile	Très difficile
		%	%	%	%
Image					
Caméraman ou cadreur	24	38 %	50 %	8 %	4 %
1 ^{er} assistant à la caméra	18	22 %	67 %	11 %	0 %
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra	12	25 %	67 %	8 %	0 %
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle du mouvement, stabilisateur d'image, etc.)	15	13 %	47 %	40 %	0 %
Technicien d'effets spéciaux	14	14 %	72 %	14 %	0 %
Technicien ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.)	14	7 %	86 %	0 %	7 %
Éclairage					
Concepteur d'éclairage	13	16 %	69 %	15 %	0 %
Chef éclairagiste	17	12 %	65 %	23 %	0 %
Chef d'équipe éclairagiste	13	0 %	77 %	23 %	0 %
Éclairagiste	18	22 %	61 %	17 %	0 %
Opérateur de console d'éclairage	12	16 %	67 %	17 %	0 %
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé	9	11 %	78 %	11 %	0 %
Son					
Preneur de son	24	29 %	46 %	25 %	0 %
Perchiste	18	28 %	55 %	17 %	0 %
Assistant au son	14	21 %	79 %	0 %	0 %
Régie					
Assistant à la réalisation	20	15 %	60 %	20 %	5 %
Assistant à la production ou à la coordination	20	25 %	65 %	10 %	0 %
Régisseur de plateau	16	6 %	82 %	6 %	6 %
Coordonnateur de production	23	30 %	44 %	17 %	9 %
Aiguilleur	14	7 %	64 %	29 %	0 %
Contrôleur d'image	12	0 %	92 %	8 %	0 %
Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)	12	0 %	92 %	8 %	0 %

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Les postes liés aux fonctions de preneuse ou preneur de son, de chef éclairagiste, de chef d'équipe éclairagiste et d'aiguilleuse ou aiguilleur sont considérés comme difficiles à pourvoir par pratiquement le quart des entreprises sondées.

Figure 6 Moyens utilisés pour recruter du personnel de production télévisuelle



Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Deux des trois premiers moyens utilisés pour recruter des personnes pour exercer une fonction technique en production télévisuelle sont directement liés aux contacts professionnels ou à des références d'autres employés. En fait, cette façon de faire est, selon les employeurs interviewés, le mode de recrutement dans l'industrie. Très souvent, lorsque l'on met sur pied une équipe de production, ce sont les responsables de département qui constituent leur équipe en faisant appel à des relations professionnelles. Comme exemple, on peut mentionner une directrice ou un directeur de la photographie qui verra à recruter une ou des caméramans ou cadreuses ou un ou des caméramans ou cadreurs, qui eux-mêmes verront ensuite à recruter une ou des assistantes-caméramans ou un ou des assistants-caméramans, et ainsi de suite dans chacun des départements. Évidemment, le producteur peut intervenir dans le processus d'embauche. De l'avis de plusieurs, ce mode de recrutement facilite grandement les efforts d'embauche et permet de créer rapidement une synergie dans les équipes de travail.
- Les réseaux sociaux sont également un moyen très utilisé. Les deux tiers des entreprises sondées ont indiqué utiliser ce moyen pour faire connaître leurs offres d'emploi. Ce moyen est particulièrement efficace puisque les personnes qui sont habituées à offrir leurs services comme pigistes ou travailleurs autonomes sont régulièrement à l'affût des contrats possibles et des échéanciers de réalisation des projets.
- La banque de candidatures est aussi un moyen utilisé par près de la moitié des entreprises sondées. Les employeurs vont s'en servir pour faciliter le recrutement lorsqu'ils ont plus d'une production en cours ou encore pour l'embauche d'une personne très spécialisée dont on a besoin seulement pour une période de tournage relativement courte.

2.3.1.4 L'évolution de la demande pour des personnes exerçant des fonctions techniques en production télévisuelle

Les entreprises de production sondées ont indiqué l'évolution de la demande pour des personnes exerçant des fonctions techniques en production télévisuelle. Selon leurs réponses, elles précisaient les raisons susceptibles d'expliquer une augmentation ou une diminution de la demande.

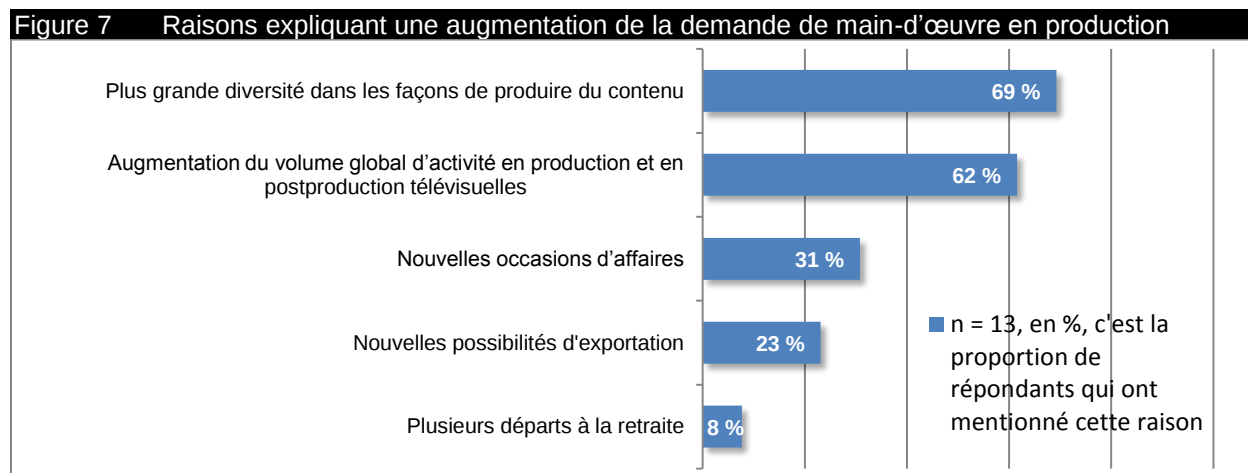
Tableau 15 Évolution de la demande de personnes exerçant une fonction liée à la production

Fonctions liées à la production	Nbre de répondants	Évolution durant les 5 prochaines années (distribution en % des répondants)			
		En augmentation	Stable	En diminution	Ne le sait pas
		%	%	%	%
Image					
Caméraman ou cadreur	24	13 %	79 %	4 %	4 %
1 ^{er} assistant à la caméra	20	5 %	75 %	10 %	10 %
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra	16	6 %	50 %	19 %	25 %
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle du mouvement, stabilisateur d'image, etc.)	18	39 %	50 %	0 %	11 %
Technicien d'effets spéciaux	19	26 %	48 %	0 %	26 %
Technicien ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.)	19	16 %	47 %	5 %	32 %
Éclairage					
Concepteur d'éclairage	18	0 %	72 %	6 %	22 %
Chef éclairagiste	19	10 %	68 %	11 %	11 %
Chef d'équipe éclairagiste	17	6 %	59 %	17 %	18 %
Éclairagiste	21	10 %	62 %	14 %	14 %
Opérateur de console d'éclairage	18	0 %	61 %	17 %	22 %
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé	17	6 %	41 %	18 %	35 %
Son					
Preneur de son	24	8 %	75 %	13 %	4 %
Perchiste	20	5 %	65 %	15 %	15 %
Assistant au son	19	0 %	63 %	21 %	16 %
Régie					
Assistant à la réalisation	21	10 %	71 %	14 %	5 %
Assistant à la production ou à la coordination	21	10 %	76 %	9 %	5 %
Régisseur de plateau	19	5 %	74 %	10 %	11 %
Coordonnateur de production	21	14 %	76 %	5 %	5 %
Aiguilleur	19	0 %	75 %	10 %	15 %
Contrôleur d'image	17	6 %	53 %	12 %	29 %
Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)	18	0 %	55 %	17 %	28 %

Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Selon les résultats du sondage présentés au tableau 15, pour 19 des 22 fonctions liées à la production, plus de la moitié des entreprises sondées prévoient que la demande sera stable dans les cinq prochaines années. En fait, pour les fonctions de caméraman, d'assistante ou assistant à la caméra, de conceptrice ou concepteur d'éclairage, de preneuse ou preneur de son, d'assistante ou assistant à la production ou à la coordination, de coordonnatrice ou coordonnateur à la production et d'aiguilleuse ou aiguilleur, 75 % et plus des entreprises sondées prévoient que la demande sera stable durant les cinq prochaines années. Néanmoins, pour certaines fonctions, des augmentations ou des diminutions de la demande sont possibles.

- Pour les fonctions liées à l'image, la demande pour les caméramans ou cadreuses ou cadres devrait être en légère augmentation, alors qu'elle sera en diminution pour les fonctions d'assistante ou assistant à la caméra. Cela s'explique en partie par l'évolution technologique, qui fait en sorte que, dans certains cas, le travail des assistants n'est plus requis. Plusieurs des entreprises sondées prévoient une augmentation de la demande pour des opératrices ou opérateurs de caméra spécialisée (39 %), des techniciennes ou techniciens d'effets spéciaux (26 %) et des techniciennes ou techniciens ou opératrices ou opérateurs (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.) (16 %).
- Pour les fonctions liées à l'éclairage, la demande pour les personnes exerçant les fonctions de chef d'équipe éclairagiste et d'opératrice ou opérateur de console d'éclairage pourrait être en diminution dans les prochaines années. Une diminution est aussi possible pour la fonction d'opératrice ou opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé. Cependant, pour cette fonction, c'est plus du tiers des répondants qui ont indiqué ne pas pouvoir estimer l'évolution de la demande.
- Pour les fonctions de preneuse ou preneur de son et de perchiste, de 13 % à 15 % des entreprises sondées prévoient une diminution de la demande. Pour la fonction d'assistante ou assistant au son, ce sont 21 % des entreprises sondées qui prévoient une diminution de la demande.
- Pour les fonctions liées à la régie, selon les entreprises sondées, il est probable que l'on verra une légère augmentation de la demande pour la fonction de coordonnatrice ou coordonnateur à la production et une diminution pour la fonction d'opératrice ou opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.).

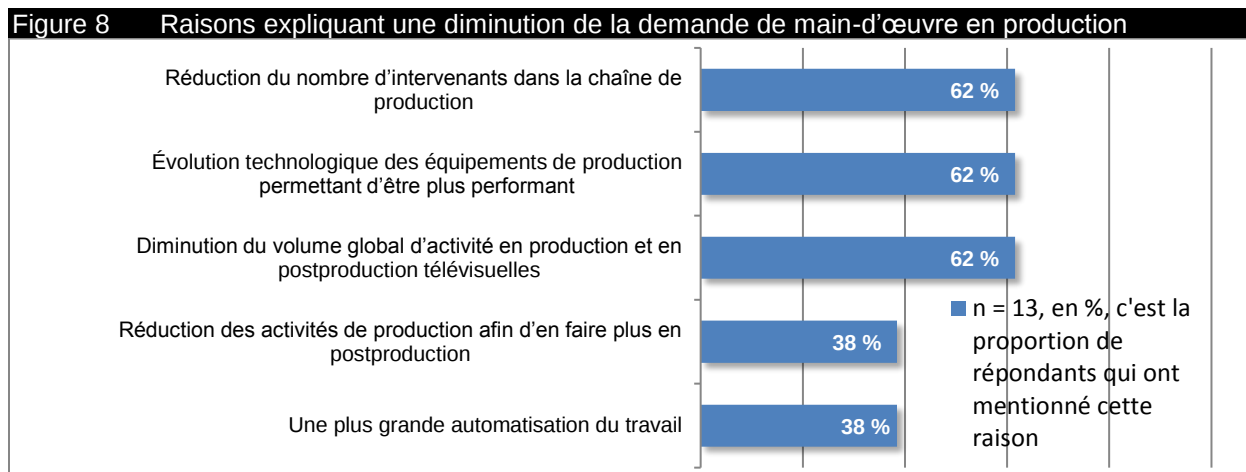


Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Les deux principales raisons permettant d'expliquer les augmentations possibles de la demande de main-d'œuvre en production télévisuelle sont les suivantes :

- Il y a des changements dans les façons de faire en production, y compris des modifications dans l'organisation du travail, qui peuvent amener une augmentation de la demande pour des fonctions telles que celles d'opératrice ou opérateur de caméra spécialisée, de technicienne ou technicien d'effets spéciaux et de technicienne ou technicien ou opératrice ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.).

- Les deux tiers des entreprises sondées qui prévoient une augmentation de leur main-d'œuvre en production ont indiqué que la principale raison serait une augmentation de leur volume d'activité en production et en postproduction télévisuelles.



Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Selon les entreprises sondées qui prévoient une diminution de leur main-d'œuvre en production, trois raisons expliquent cette prévision :

- Les modifications dans l'organisation du travail sont une première raison mentionnée. Cela peut se traduire par la diminution de la demande pour des fonctions telles que celles d'assistante ou assistant à la caméra, d'opératrice ou opérateur de console d'éclairage ou encore d'assistante ou assistant au son.
- L'évolution technologique des équipements est aussi une raison susceptible d'entraîner une diminution de la demande pour certaines fonctions. Souvent, les nouvelles technologies permettent de simplifier le travail et de réduire la taille des équipes de production.
- La diminution du volume global d'activité pourrait aussi être une des principales raisons pouvant expliquer la diminution de la demande pour certaines fonctions.

2.3.2 Les entreprises actives en postproduction télévisuelle

2.3.2.1 Les activités des employeurs en postproduction télévisuelle

La moitié des entreprises sondées ont des activités de postproduction³¹, que ce soit comme service complémentaire à leur activité de production ou comme entreprise offrant spécifiquement des services de postproduction de l'image et du son. Tout comme pour la production télévisuelle, les genres de projets sont variés. Pratiquement toutes les entreprises sondées sont actives dans la postproduction d'œuvres télévisuelles de plusieurs genres différents.

Tableau 16 Postproduction télévisuelle – nature des activités des entreprises sondées

Nature des activités	Entreprises qui réalisent cette activité		Activité qui génère la plus grande part du chiffre d'affaires	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Image				
Montage définitif	18	86 %	6	29 %
Montage préliminaire	16	76 %	11	52 %
Colorisation	14	67 %	2	10 %
Animation 2D/3D	12	29 %	1	5 %
Effets visuels	11	52 %	1	5 %
Son				
Mixage sonore	11	52 %	1	5 %
Montage sonore	9	43 %	1	5 %
Doublage	3	14 %	0	0 %
Postsynchronisation	3	14 %	0	0 %
Bruitage	1	5 %	0	0 %
N ^{bre} total de répondants à cette question = 21				

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

En fait, plus des trois quarts des entreprises sondées réalisent le montage en ligne ou le montage hors ligne de l'image. Pour plus de la moitié des répondants, le montage hors ligne est l'activité qui génère la plus grande part de leur chiffre d'affaires. La colorisation est aussi une activité de postproduction de l'image fréquemment réalisée par plus des deux tiers des entreprises sondées.

C'est le mixage sonore et le montage sonore qui sont les principales activités en postproduction du son des entreprises sondées.

2.3.2.2 Les employeurs de personnes exerçant une fonction technique en postproduction télévisuelle

Les résultats du sondage présentés au tableau qui suit permettent de voir le nombre d'entreprises sondées qui ont embauché au moins une personne pour exercer une des fonctions de postproduction proposées. Les fonctions proposées sont regroupées selon deux groupes : les fonctions liées à la postproduction de l'image et celles liées à la postproduction du son.

Les fonctions pour lesquels plus de 50 % des entreprises sondées ont indiqué avoir embauché au moins une personne sont monteuse ou monteur de l'image, assistante-monteuse ou assistant-monteur de l'image, coloriste et monteuse ou monteur de son.

³¹ Voir *Tableau 11 Entreprises ayant participé au sondage selon leur catégorie d'activité*, p. 36.

Tableau 17 Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la postproduction

Fonctions liées à la postproduction	Employeurs de salariés permanents, de pigistes et de travailleurs autonomes		Employeurs de salariés permanents	Employeurs de pigistes	Employeurs de travailleurs autonomes
	N ^{bre}	%	%	%	%
Image					
Monteur	19	95 %	40 %	70 %	60 %
Assistant-monteur	17	85 %	50 %	55 %	30 %
Coloriste	12	60 %	15 %	25 %	35 %
Animateur 2D/3D	10	50 %	20 %	30 %	20 %
Compositeur d'images numériques	8	40 %	20 %	5 %	25 %
Son					
Monteur sonore	11	55 %	30 %	35 %	35 %
Mixeur sonore	8	40 %	20 %	15 %	20 %
Assistant-monteur sonore	6	30 %	20 %	10 %	10 %
Bruiteur	3	15 %	5 %	15 %	5 %
	N ^{bre} de répondants = 20				

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Note : Les pigistes sont des salariés embauchés sur une base contractuelle. Les travailleurs autonomes sont à forfait et ne sont pas considérés comme des salariés.

Pour toutes les fonctions liées à la postproduction télévisuelle, les statuts de pigiste ou de travailleur autonome sont nettement les plus fréquents. Cependant, pour les fonctions de monteuse ou monteur de l'image et d'assistante-monteuse ou assistant-monteur de l'image, il y a près de la moitié des entreprises sondées qui ont mentionné avoir au moins une personne ayant un statut permanent. Cette situation est particulièrement vraie pour les entreprises spécialisées en postproduction et pour les entreprises de production qui réalisent plusieurs projets. Néanmoins, même les entreprises qui ont à leur emploi des salariés permanents ont recours à des pigistes ou à des travailleurs autonomes.

2.3.2.3 Le recrutement de personnes aptes à exercer une fonction technique en postproduction télévisuelle

Selon les entreprises sondées, le recrutement des personnes pour exercer des fonctions techniques en postproduction de l'image est jugé comme difficile ou très difficile par plus de la moitié des entreprises sondées. Pour les fonctions d'assistante-monteuse ou assistant-monteur et celles de compositrice ou compositeur d'images numériques, c'est le quart des répondants qui ont indiqué que le recrutement est très difficile.

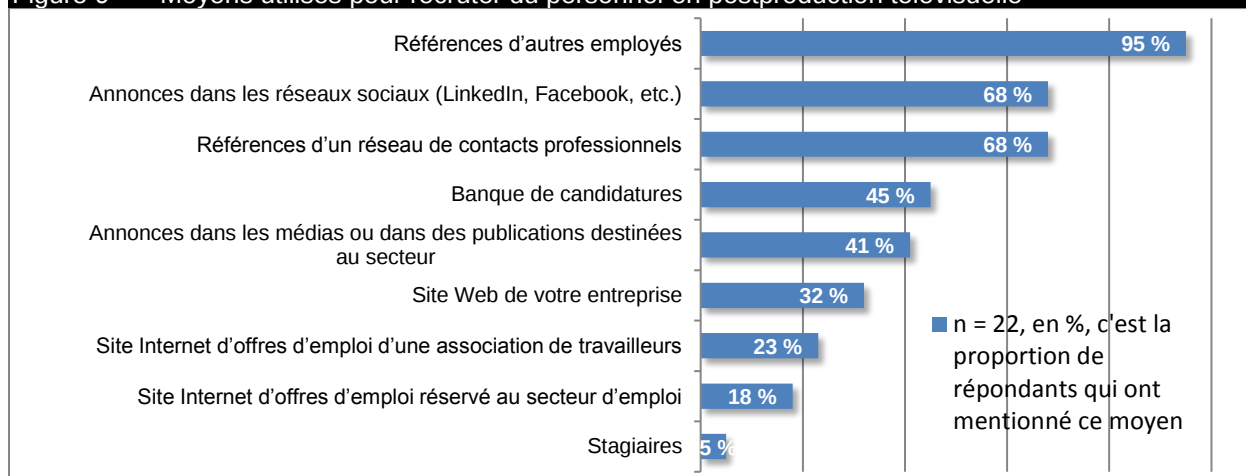
Pour les fonctions techniques liées à la postproduction du son, le recrutement est relativement facile selon les entreprises sondées. Cependant, de 40 à 50 % des entreprises sondées ont indiqué qu'il est difficile de recruter des personnes pour exercer les fonctions de mixeuse ou mixeur de son et de bruiteuse ou bruiteur.

Tableau 18 Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la postproduction

Fonctions liées à la postproduction	Nbre de répondants	Niveau de facilité pour recruter			
		Très facile	Facile	Difficile	Très difficile
		%	%	%	%
Image					
Monteur	20	10 %	40 %	40 %	5 %
Assistant-monteur	19	16 %	26 %	26 %	26 %
Coloriste	15	0 %	40 %	40 %	7 %
Animateur 2D/3D	12	0 %	50 %	50 %	17 %
Compositeur d'images numériques	12	0 %	42 %	42 %	25 %
Son					
Monteur sonore	14	7 %	57 %	36 %	0 %
Assistant-monteur sonore	11	9 %	64 %	27 %	0 %
Bruiteur	6	0 %	50 %	50 %	0 %
Mixeur sonore	12	0 %	58 %	42 %	0 %

Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Figure 9 Moyens utilisés pour recruter du personnel en postproduction télévisuelle



Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Le principal moyen utilisé pour recruter des personnes pour exercer une fonction technique en postproduction télévisuelle est l'utilisation des références d'autres employés. Selon les employeurs interviewés, cette façon de faire est, comme celui du réseau de contacts professionnels, le mode de recrutement dans l'industrie.
- Les réseaux sociaux sont également un moyen très utilisé. Plus des deux tiers des entreprises sondées ont indiqué utiliser ce moyen pour faire connaître leurs offres d'emploi. Ce moyen est particulièrement efficace puisque le nombre de personnes à la recherche d'un emploi contractuel en postproduction est relativement petit et que ces personnes sont à l'affût des projets possibles et des échéanciers de réalisation des projets.
- La banque de candidatures est aussi un moyen utilisé par près de la moitié des entreprises sondées. Les employeurs vont s'en servir pour faciliter le recrutement lorsque leurs capacités de respecter les échéanciers ont atteint leurs limites et qu'il faut recruter du personnel rapidement.

- Les annonces de postes dans les médias ou dans des publications spécialisées sont un moyen utilisé par 41 % des entreprises sondées. Les responsables de l'embauche utilisent ce moyen pour faire connaître leur offre d'emploi au plus grand nombre de personnes ou encore pour se bâtir une banque de candidatures.

2.3.2.4 L'évolution de la demande pour des personnes exerçant des fonctions techniques en postproduction télévisuelle

Les entreprises de postproduction sondées ont exprimé leur opinion concernant l'évolution de la demande pour des personnes exerçant des fonctions techniques en postproduction télévisuelle. Ces entreprises ont ensuite été invitées à préciser les raisons susceptibles d'expliquer une augmentation ou une diminution de la demande.

Tableau 19 Évolution de la demande pour des personnes exerçant une fonction de la postproduction

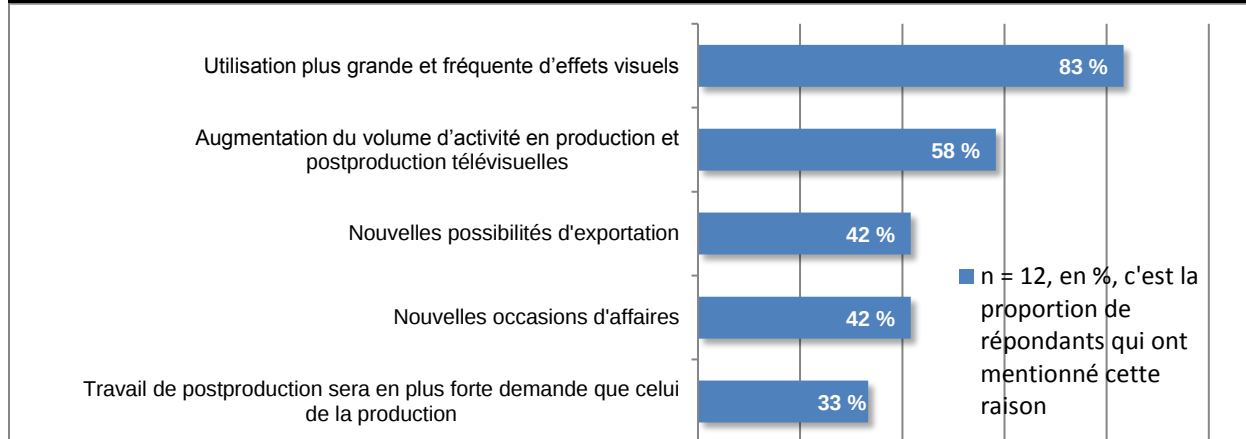
Fonctions liées à la postproduction	Nbre de répondants	Évolution durant les 5 prochaines années (distribution en % du n ^{bre} de répondants)			
		En augmentation	Stable	En diminution	Ne le sait pas
		%	%	%	%
Postproduction de l'image					
Monteur	22	23 %	73 %	4 %	0 %
Assistant-monteur	21	14 %	76 %	10 %	0 %
Coloriste	19	21 %	69 %	5 %	5 %
Animateur 2D/3D	16	56 %	44 %	0 %	0 %
Compositeur d'images numériques	15	47 %	47 %	0 %	6 %
Postproduction du son					
Monteur sonore	19	10 %	63 %	16 %	11 %
Assistant-monteur sonore	17	6 %	65 %	17 %	12 %
Bruiteur	13	0 %	69 %	16 %	15 %
Mixeur sonore	17	6 %	82 %	0 %	12 %

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Selon les résultats du sondage, l'évolution de la demande pour des personnes aptes à exercer une des fonctions techniques en postproduction de l'image risque d'être en augmentation. Pour quatre de ces cinq fonctions, plus de 20 % des entreprises sondées prévoient que la demande sera en croissance dans les cinq prochaines années. Pour les fonctions d'animateur 2D/3D et de compositeur d'images numériques, c'est pratiquement la moitié des répondants qui ont dit qu'il y aurait une augmentation de la demande.

Plus des deux tiers des entreprises sondées ont répondu que la demande pour des fonctions techniques en postproduction du son sera stable. Il y aura peut-être une diminution de la demande pour certaines fonctions telles que monteuse ou monteur de son, assistante-monteuse ou assistant-monteur de son et bruiteuse ou bruiteur, mais la proportion de répondants qui mentionne cette évolution est relativement petite.

Figure 10 Raisons expliquant une augmentation de la demande de main-d'œuvre en postproduction télévisuelle

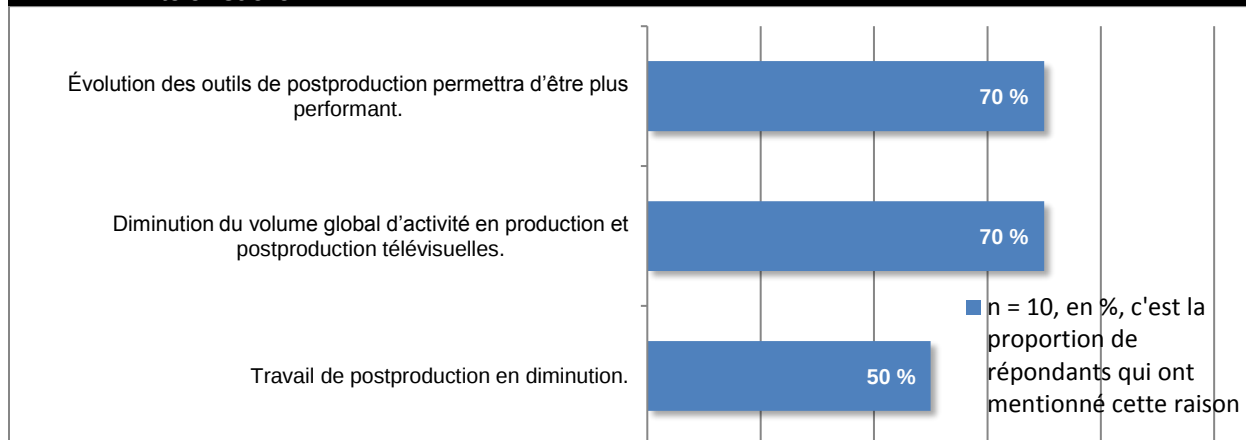


Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Les deux principales raisons permettant d'expliquer les augmentations possibles de la demande de main-d'œuvre en postproduction télévisuelle sont les suivantes :

- La première raison mentionnée par plus de 80 % des entreprises sondées est l'augmentation des effets visuels. Une utilisation plus grande des effets visuels aura une incidence sur la demande des personnes exerçant des fonctions liées au traitement de l'image, et relativement moins d'incidence sur la demande des fonctions liées au traitement du son.
- Près de 60 % des entreprises sondées qui prévoient une augmentation de la demande de la main-d'œuvre en postproduction ont indiqué qu'une des raisons pour expliquer cette augmentation serait simplement l'accroissement de leur volume d'activité en production et en postproduction télévisuelles.

Figure 11 Raisons expliquant une diminution de la demande de main-d'œuvre en postproduction télévisuelle



Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Selon les entreprises sondées qui prévoient une diminution de leur main-d'œuvre en production, trois raisons expliquent cette prévision :

- L'évolution technologique des outils de postproduction est, selon 70 % des répondants, une raison susceptible d'entraîner une diminution de la demande pour certaines fonctions techniques en postproduction. En fait, la transformation des productions vers le numérique a déjà permis de modifier considérablement le travail de postproduction. Selon plusieurs personnes interviewées, cela va se poursuivre.

- La diminution du volume global d'activité pourrait aussi être une des principales raisons pouvant expliquer la diminution de la demande pour certaines fonctions en postproduction.
- Le volume de travail à réaliser en postproduction sera en diminution grâce à une hausse de la productivité et aura un effet à la baisse sur la demande de main-d'œuvre.

2.4 Les syndicats

L'AQTIS représente 6 200 personnes³² exerçant une des 173 fonctions en production et en postproduction télévisuelles. Deux autres organisations syndicales représentent des personnes exerçant une des fonctions de travail visées par cette étude :

- L'AIEST 667 représente 175 personnes exerçant des fonctions du département de la caméra.
- Une autre section locale de ce syndicat, l'AIEST 514, représente au total environ 1 100 personnes exerçant une des autres fonctions regroupées dans les autres départements que celui de la caméra.

L'AQTIS est le représentant des techniciennes et techniciens couverts par les reconnaissances octroyées à l'AQTIS eu égard aux secteurs 1, Télévision, et 3, Vidéo et autres supports, par la Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives (L.Q. 2009, c. 32) et/ou par le Tribunal administratif du travail.

Selon cette loi, l'AQTIS est reconnue pour représenter les personnes exerçant une des fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des secteurs 1, c'est-à-dire toutes les productions n'étant pas comprises dans les autres secteurs créés par la loi de 2009. Cette notion comprend notamment les productions dites « domestiques », les productions dites « étrangères » (à l'exception des productions dites « américaines ») et les coproductions (à l'exception des coproductions financées principalement par un producteur dit « américain » n'étant pas un « producteur américain indépendant »).

Selon la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et des ententes entre l'AQTIS et l'AIEST, les sections locales 617 et 514 sont reconnues pour représenter les personnes exerçant leur métier pour les productions cinématographiques et télévisuelles des grands studios américains et leurs compagnies affiliées, ainsi que pour les productions tournées par des producteurs américains indépendants et ayant un budget supérieur à 35 millions de dollars.

Les personnes exerçant des fonctions techniques en production ou en postproduction télévisuelles à l'emploi des télédiffuseurs sont représentées par leur propre syndicat. Le travail des personnes à l'emploi des principaux centres de production télévisuelle de TVA, de Radio-Canada, de RDS et de Télé-Québec est régi par des conventions collectives entre ces employeurs et les syndicats représentant leurs employés. Ces ententes incluent plusieurs fonctions ou postes semblables aux fonctions que l'on retrouve dans les conventions collectives signées avec l'AQTIS et l'AIEST. Cependant, les descriptions de certaines fonctions techniques peuvent être différentes puisqu'elles sont adaptées aux contextes particuliers de la production interne de chacun des principaux télédiffuseurs. La principale différence est que ces syndicats représentent essentiellement des personnes travaillant sur une base régulière, alors que les syndicats tels que l'AQTIS et ceux de l'AIEST représentent des personnes qui sont généralement embauchées comme pigistes.

³² L'AQTIS représente au total 6 200 membres accrédités ou permissionnaires en production cinématographique et télévisuelle.

2.5 L'organisation du travail et le recrutement

La présente section expose les principales caractéristiques de la gestion des ressources humaines dans l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles. Elle regroupe les éléments suivants : les différents modes d'organisation du travail propre à l'industrie; les principaux types de cheminement professionnel; et les processus et exigences de recrutement.

2.5.1 L'organisation du travail

L'organisation du travail en production et en postproduction télévisuelles est une réalité à la fois simple et complexe. L'organisation du travail peut être abordée à partir des trois principaux éléments qui la caractérisent, à savoir la structure des départements qui regroupent la main-d'œuvre, la diversité des postes que comprend chacun des départements et le principal statut d'emploi de la main-d'œuvre, c'est-à-dire des salariés permanents, des salariés à la pique ou des travailleurs autonomes.

Autrement dit, les modes de fonctionnement qui caractérisent le processus de production et celui de postproduction sont étroitement liés à la structure hiérarchique des départements, à la variété des postes occupés par les personnes sur le plan notamment des tâches à accomplir, et au fait que le mode de rémunération peut modifier l'organisation des ressources. L'organisation du travail, tout comme les activités de production et de postproduction, varie selon le type de projet. Il est possible de tracer un portrait des principaux modèles d'organisation du travail.

Le modèle d'organisation du travail des productions d'envergure

Ce modèle dit « lourd » se caractérise par le nombre élevé de personnes qui composent chaque département. Ce type d'organisation est semblable à celui que l'on observe généralement pour la production cinématographique. Ce modèle d'organisation est fortement hiérarchisé et les tâches et les responsabilités sont réparties dans de nombreuses catégories de personnel et de nombreux postes, de sorte que chaque membre des départements se voit confier un champ de responsabilités relativement restreint.

À titre d'exemple, une organisation très hiérarchisée du travail au sein du département de la caméra peut s'articuler de la manière suivante : la personne qui occupe le poste de directrice ou directeur de la photographie est responsable de la direction du département et de l'embauche des personnes qui travaillent sous sa supervision, tout en ayant la responsabilité de mettre en images la vision artistique de la réalisatrice ou du réalisateur. Ainsi, elle supervise le travail de la personne qui occupe le poste de caméraman ou cadreuse ou cadreur. Cette dernière, quant à elle, supervise et coordonne le travail de la 1^{re} assistante ou du 1^{er} assistant à la caméra, de la 2^e assistante ou du 2^e assistant à la caméra, de l'opératrice ou de l'opérateur de stabilisateur d'image (Steadicam) et des autres opératrices ou opérateurs de caméra spécialisée.

Le modèle d'organisation du travail des productions semi-lourdes et légères

Pour les productions qualifiées de semi-lourdes (par exemple les téléromans, les télérealités) et celles qualifiées de légères (les émissions quotidiennes, les émissions de service), l'organisation du travail est moins hiérarchisée et chaque catégorie de personnel bénéficie de plus d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées. En effet, puisque l'effectif dans les petites productions est moins élevé que dans les grandes productions, les personnes se voient confier davantage de responsabilités. Ce modèle d'organisation du travail est très diversifié selon le genre de production et le budget disponible. On peut donner les exemples suivants :

- Le tournage d'un documentaire à l'étranger peut parfois se faire avec une équipe très réduite constituée d'une réalisatrice ou d'un réalisateur, d'une ou d'un caméraman et d'une preneuse ou d'un preneur de son. Il est aussi possible que l'équipe pour un documentaire qui nécessite de nombreuses prises de vues ou entrevues nécessite une équipe plus nombreuse.
- La production d'une émission de variétés peut être faite par une équipe relativement réduite si ce n'est qu'une simple captation d'un spectacle ou par une équipe constituée de plusieurs

caméramans, preneuses ou preneurs de son, perchistes, techniciennes ou techniciens à la régie, monteuses ou monteurs, etc., si la production est un spectacle de variétés à grand déploiement.

- Dans une petite production d'une œuvre de fiction, il est possible qu'une directrice ou un directeur de la photographie agisse également à titre de caméraman ou de cadreuse ou cadreur et qu'il supervise une seule assistante ou un seul assistant à la caméra.

Le modèle d'organisation du travail chez les télédiffuseurs

Le personnel technique à l'emploi des télédiffuseurs est appelé à produire des émissions classées comme productions internes. Pour celles-ci, l'organisation du travail est principalement faite selon le genre d'émissions produites :

- Pour l'enregistrement en direct d'émissions d'information ou de bulletins de nouvelles ou de service, l'équipe est en studio. Dans ces situations, l'organisation du travail est caractérisée par une petite équipe sur le plateau et par une équipe active en régie pour assurer la diffusion et l'intégration de l'ensemble des reportages, des entrevues, des informations visuelles, etc.
- Les équipes sur la route sont constituées de reporters et de caméramans pour prendre des images, effectuer des entrevues, enregistrer des témoignages, présenter des conférences de presse, etc.
- La production d'émissions de sports nécessite des équipes en studio pour présenter l'analyse de la transmission d'un événement sportif. Dans certains cas, une équipe de techniciennes ou de techniciens est directement sur place pour effectuer la captation et la diffusion de l'événement sportif.

Chez les télédiffuseurs, l'organisation du travail est également fonction de la distribution des tâches et des responsabilités prévues dans la convention collective.

Le modèle d'organisation du travail en postproduction

L'organisation du travail en postproduction est relativement simple puisque l'équipe de personnes responsables du montage est souvent réduite et peu hiérarchisée. Pour la production d'œuvres de fiction ou de documentaires, le montage de l'image peut être l'objet d'un seul individu, parfois assisté d'une assistante ou d'un assistant, qui verra à faire les copies et les transferts de données, et d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur, qui sera responsable des communications avec l'équipe de production. Certaines monteuses ou certains monteurs effectuent leur travail directement à la maison sur leur propre équipement. Pour d'autres, ils font partie d'une équipe qui travaille dans les studios de postproduction de leur employeur.

Il importe de souligner que la postproduction d'une émission télévisuelle n'est pas toujours scindée entre la postproduction de l'image et la postproduction du son. Dans plusieurs cas, les monteuses ou monteurs de l'image ne gèrent pas seulement l'image : ils sont appelés à travailler avec l'image, le son, la musique et les effets visuels.

Chez les télédiffuseurs, le travail de montage est organisé selon le genre d'émissions et les besoins. Par exemple, un caméraman de reportage peut être tenu d'effectuer lui-même le montage de ses prises de vues, alors que pour la réalisation d'une émission d'enquête, le montage sera effectué par une ou des monteuses ou assistantes-monteuses ou un ou des monteurs ou assistants-monteurs.

2.5.2 Les processus et exigences de recrutement

L'accès au milieu du travail dans l'industrie de la production et postproduction télévisuelles est différent selon le secteur d'emploi. Les exigences pour être embauché varient selon la catégorie d'employeurs. Nous présentons ici les caractéristiques du processus d'embauche et les exigences pour le recrutement par les entreprises de production indépendante, par les télédiffuseurs et par les entreprises offrant des services techniques en production et en postproduction.

2.5.2.1 Le recrutement par les entreprises de production télévisuelle indépendante

Le principal milieu d'emploi en production et en postproduction télévisuelles est celui de la production télévisuelle indépendante. Le travail à la pige constitue un aspect important de l'organisation du travail dans ce milieu. Les principales caractéristiques du processus d'embauche du personnel technique à la pige sont les suivantes :

- Le recrutement se fait avant tout par les réseaux de relations professionnelles et personnelles. Les compétences ne sont fréquemment que le second élément pris en compte.
- Le plus souvent, le recrutement est effectué par les différents responsables des départements de la production et non pas par un gestionnaire de la société de production.
- Le recrutement peut se faire en collaboration avec l'une des organisations syndicales représentant les personnes exerçant les fonctions techniques en production ou en postproduction télévisuelles.
- Différents moyens³³ sont utilisés pour faire connaître les offres d'emploi, mais c'est essentiellement par processus de références ou de bouche-à-oreille que cela se fait. Les employeurs désirent mettre sur pied des équipes qui seront rapidement efficaces.
- Dans les cas où une production se répète durant plusieurs saisons, le recrutement s'effectue par un rappel, c'est-à-dire que l'employeur tente de recruter chaque saison les mêmes personnes pour former son équipe. Mais cela n'est pas toujours possible. La personne peut ne pas être disponible pour la période de tournage. Une mauvaise performance ou une mauvaise attitude au travail peuvent être des aspects qui font que l'on ne rappellera pas une personne. Il est aussi possible que le changement, par exemple, de la réalisatrice ou du réalisateur ou de la directrice ou du directeur de la photographie entraîne des modifications au sein de l'équipe technique.
- Pour les personnes qui exercent des fonctions en postproduction, il est fréquent que le même processus d'embauche de pigistes soit utilisé pour constituer une équipe destinée à la postproduction d'un projet spécifique. Il arrive aussi que soient constituées des équipes d'employés permanents appelées à effectuer la postproduction pour différents projets.

Les principales exigences d'emploi dans ce marché du travail pour des pigistes sont les suivantes :

- L'expérience constitue un critère d'embauche très important et l'accès à ce milieu de l'emploi est difficile sans un bon réseau de contacts professionnels.
- Une excellente attitude au travail est aussi un critère d'embauche prépondérant. Autant pour créer une atmosphère conviviale que pour faciliter la collaboration, il est nécessaire que chaque membre de l'équipe fasse preuve de disponibilité, de sociabilité et de détermination.
- Les employeurs recherchent des personnes en mesure d'être créatives et dynamiques et des personnes passionnées par leur métier.
- La formation scolaire est perçue comme un atout important même si ce n'est pas un critère³⁴.

Les entreprises de production télévisuelle indépendante doivent embaucher des personnes qui sont membres d'une des organisations syndicales reconnues pour les représenter. Cela signifie que, pour accéder à un emploi en production et en postproduction télévisuelles, les personnes doivent adhérer à l'une ou l'autre de ces associations. Par exemple, le processus d'adhésion³⁵ à l'AQTIS va comme suit :

- Obtenir le statut de permissionnaire en signant un premier contrat AQTIS. Comme permissionnaire, il est possible de cumuler les crédits nécessaires pour devenir un membre agréé pour exercer une fonction spécifique.

³³ Voir Figure 6 Moyens utilisés pour recruter du personnel de production télévisuelle, p. 42, et Figure 10 Raisons expliquant une augmentation de la demande de main-d'œuvre, p. 50.

³⁴ Voir la section 2.6 de cette étude sectorielle pour les résultats des sondages concernant la pertinence de la formation scolaire.

³⁵ Tout ce qu'il faut savoir sur l'AQTIS : <https://aqtis.gc.ca/stream/?page=12&filename=GuideInformatifFR.pdf>.

- Avoir suivi le cours *AQTIS 101*, d'une durée de sept heures. Cette formation est un prérequis à d'autres formations exigées pour certaines fonctions. Par exemple, pour devenir membre à titre de 1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra, la formation *Caméra*, d'une durée de 28 heures, est exigée³⁶.
- Faire état d'une expérience de travail sous contrat AQTIS dans une même fonction. Par exemple, pour la fonction de 1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra, un total de 90 jours de travail en tant que permissionnaire sous contrat AQTIS à titre de 1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra, sur deux productions différentes, est exigé.

Le processus d'adhésion aux deux autres syndicats pouvant représenter le personnel technique (AIEST 514 et AIEST 667) est similaire.

2.5.2.2 Le recrutement par les télédiffuseurs

Les entreprises du milieu des télédiffuseurs emploient principalement des salariés que l'on peut qualifier de permanents, de temporaires ou de surnuméraires, et qui ne sont pas des pigistes.

Lorsque les télédiffuseurs ont décidé de réduire considérablement leurs activités de production interne, cela a entraîné une importante diminution du personnel technique. Depuis, pour les télédiffuseurs généralistes, s'il y a un besoin d'embauche, ce n'est que pour remplacer des départs à la retraite ou pour combler des besoins chez les canaux spécialisés, y compris les canaux sportifs. Les principales caractéristiques du processus de recrutement chez les télédiffuseurs sont les suivantes :

- Le recrutement est généralement sous la responsabilité des responsables du recrutement du service de gestion des ressources humaines de l'entreprise.
- Les moyens utilisés pour faire connaître les offres d'emploi sont principalement le site Web de l'entreprise et les annonces dans les médias et les réseaux sociaux. En fait, très souvent, les annonces d'offre d'emploi permettent de se bâtir une banque de candidatures.
- Les employeurs utilisent aussi les stages en entreprise afin d'être en mesure d'évaluer les compétences des stagiaires et de les encourager à les considérer lorsque viendra le temps de se chercher un emploi.
- Chez les télédiffuseurs privés ou publics, il existe généralement un programme d'intégration et de formation qui permet à une personne exerçant une fonction technique d'acquérir graduellement les compétences pour être apte à occuper un poste spécifique.

En ce qui concerne les exigences lors de l'embauche par les télédiffuseurs, il y a lieu de préciser que :

- en règle générale, la personne exerçant une fonction technique en production ou en postproduction détient au minimum un diplôme d'études collégiales (DEC) en *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* ou en *Technologie de l'électronique* (voie de spécialisation en audiovisuel);
- une excellente attitude au travail est un critère d'embauche prépondérant. La personne doit être en mesure de travailler en équipe;
- la personne qui est recrutée doit parfois s'attendre à travailler à temps partiel ou comme surnuméraire durant une certaine période avant de pouvoir accéder à un poste permanent.

2.5.2.3 Le recrutement par les entreprises de services techniques en production et en postproduction

Les principaux employeurs de ce groupe d'entreprises offrant des services techniques en production et en postproduction sont les entreprises offrant des services en postproduction et celles offrant la location de studios de tournage, de régies mobiles ou de salles de montage.

³⁶ Voir <https://aqtis.qc.ca/fr/formation/camera/>.

Pour ces employeurs, le processus d'embauche est semblable à celui des entreprises de production télévisuelle indépendante. C'est que, la plupart du temps, le personnel technique embauché par ces entreprises sera constitué de pigistes appelés à exercer des fonctions régies par une des conventions collectives représentant ce type de salariés.

Ces entreprises peuvent aussi être des employeurs de personnes embauchées sur une base régulière. Le processus d'embauche sera alors semblable à celui d'une petite entreprise qui utilise d'abord le bouche-à-oreille pour faire connaître ses offres d'emploi et qui a un processus simple pour embaucher du personnel rapidement. C'est le cas des entreprises spécialisées en postproduction de l'image et en postproduction du son.

2.6 Les groupes de fonctions en production et en postproduction télévisuelles

2.6.1 Les groupes de fonctions de la production télévisuelle

Cette section contient les informations transmises par les personnes exerçant une des fonctions visées. Les résultats du sondage sont présentés afin de préciser les caractéristiques significatives de la main-d'œuvre, les conditions d'exercice du travail ainsi que les exigences de recrutement pour chaque groupe de fonctions visé : production de l'image, éclairage, production du son, coordination et régie, postproduction de l'image et postproduction du son.

Lorsque cela est jugé utile, nous présentons les liens avec les résultats du sondage réalisé auprès des employeurs et les informations obtenues lors des entrevues. Ces informations sont regroupées de la façon suivante :

- Le nombre de personnes membres d'un syndicat représentant les pigistes et les travailleurs autonomes et la représentation syndicale des personnes sondées.
- Les fonctions principales et les employeurs :
 - La distribution des personnes sondées selon les fonctions principales du groupe.
 - La proportion des journées travaillées durant laquelle la fonction principale a été exercée.
 - Les autres fonctions exercées occasionnellement par les personnes exerçant une des fonctions principales du groupe.
- Les employeurs et les genres de production :
 - Les différentes organisations qui emploient les personnes exerçant une des fonctions du groupe.
 - Les genres de production pour lesquels les personnes exercent leur fonction principale.
- Les caractéristiques de l'emploi :
 - La fonction exercée par le supérieur immédiat des personnes exerçant une des fonctions du groupe.
 - La distribution des personnes exerçant une des fonctions du groupe selon leur statut d'emploi.
 - Les différents permis, qualifications ou licences requis pour exercer une des fonctions du groupe.
 - L'obligation d'utiliser leur propre équipement pour exercer leur fonction.
- Les caractéristiques de la main-d'œuvre :
 - Le sexe des personnes exerçant une des fonctions du groupe.
 - La distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une des fonctions du groupe.
 - La distribution selon le nombre d'années d'ancienneté des personnes exerçant une des fonctions du groupe.

- La distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une des fonctions du groupe.
- La formation initiale :
 - La distribution selon le plus haut niveau de scolarité des personnes exerçant une des fonctions du groupe.
 - La formation initiale des personnes exerçant une des fonctions du groupe.
 - L'évaluation de l'utilité d'une formation en lien avec la production et la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une des fonctions du groupe.
- Le recrutement et la recherche d'emploi :
 - L'évaluation de la facilité à obtenir un emploi pour exercer une des fonctions du groupe.
 - L'évaluation de la facilité à recruter des personnes pour exercer une des fonctions du groupe.
 - Les critères qui permettent d'obtenir un emploi pour exercer une des fonctions du groupe.
 - L'évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi afin d'exercer une des fonctions du groupe.
 - Le niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne pour exercer une des fonctions du groupe.
- Les perspectives d'emploi :
 - La prévision de la demande de personnes pour exercer une des fonctions du groupe.
 - Les changements qui risquent d'avoir un effet sur l'exercice d'une fonction du groupe.

2.6.1.1 Les fonctions liées à la production de l'image

Le nombre de personnes exerçant une des fonctions liées à la production de l'image

La détermination du nombre de personnes exerçant une des fonctions techniques de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles n'est pas un objectif de cette étude sectorielle. Néanmoins, il est utile de présenter des informations partielles sur l'emploi, c'est-à-dire le nombre de membres d'une des associations syndicales représentant le personnel technique. Ces données n'incluent pas les personnes qui sont à l'emploi des télédiffuseurs ou d'autres entreprises qui n'ont pas l'obligation d'embaucher des membres accrédités. Elles n'incluent pas non plus les permissionnaires qui sont en voie de devenir membres.

Tableau 20 Nombre de personnes exerçant une fonction liée à l'image membres d'une association syndicale reconnue

Fonction	AQTIS	AIENT 667
Nombre total	619	174
Directeur de la photographie	214	
Caméraman	203	
2 ^e assistant à la caméra	90	
Assistant-caméraman	88	
1 ^{er} assistant à la caméra	68	
Cadreur	53	
Photographe de plateau	27	
Technicien en gestion de données numériques (TGDN)	24	
Opérateur de dispositif d'assistance vidéo	22	
Opérateur de stabilisateur d'image	20	
Opérateur de Jimmy Jib	13	
Autre (opérateur de caméra spécialisée, opérateur de caméra sous-marine, opérateur de chariot (<i>dolly</i>) motorisé télécommandé, chargeur caméra, technicien en imagerie numérique (TIN), opérateur de drone (pilote de véhicule aérien sans pilote), technicien de caméra à tête télécommandée)	37	

Source : AQTIS – nombre de membres, et AIENT 667.

Note : La somme des nombres de membres pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de personnes pour le groupe de fonctions puisqu'une personne peut être reconnue pour exercer plus d'une fonction.

- La fonction de directrice ou directeur de la photographie est celle qui compte le plus grand nombre de membres. Il importe de rappeler qu'il est possible que, dans de petites équipes de tournage, les directrices ou directeurs de la photographie agissent aussi comme caméramans ou cadreuses ou cadreur. Des 214 directrices et directeurs de la photographie qui sont membres de l'AQTIS, la moitié est également reconnue pour exercer la fonction de caméraman ou celle de cadreuse ou cadreur.
- La deuxième fonction pour laquelle le nombre de membres est le plus élevé est celle de caméraman. Si l'on ajoute à cette fonction celle de cadreuse ou cadreur, on constate que 256 membres de l'AQTIS, c'est-à-dire 41 % de l'ensemble des membres du département de la caméra, sont reconnus pour exercer les fonctions de caméraman ou de cadreuse ou cadreur.
- Au total, le nombre de membres pouvant exercer une fonction de 1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra, de 2^e assistante ou 2^e assistant à la caméra et d'assistante-caméraman ou assistant-caméraman est de 246, soit 40 % de l'ensemble des membres du département de la caméra.

Les fonctions principales

Dans les questions du sondage, la fonction principale a été définie comme étant celle qui est exercée le plus souvent.

Tableau 21 Fonctions principales liées à l'image au cours de la production

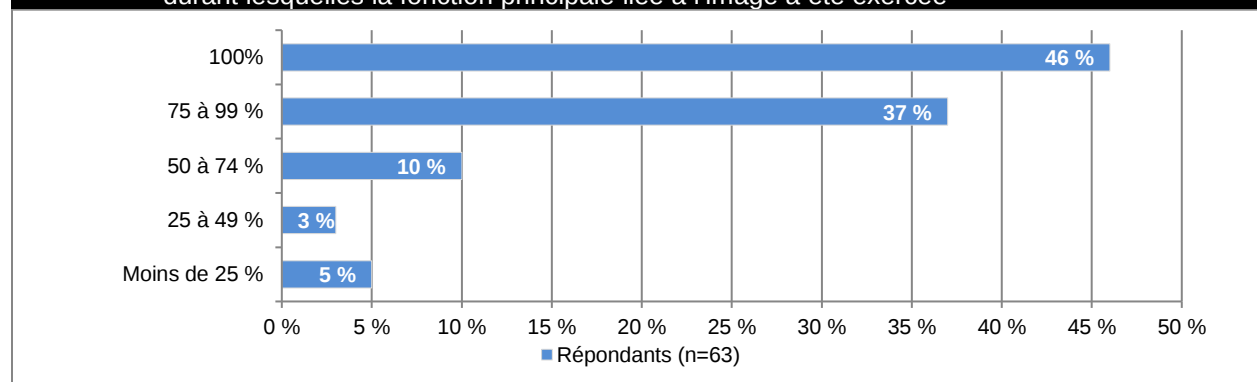
Fonction	N ^{bre} de répondants	
Caméraman ou cadreur	24	38 %
1 ^{er} assistant à la caméra	8	13 %
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra	8	13 %
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle de mouvement, stabilisateur d'image, etc.)	2	3 %
Autre fonction	21	33 %
TOTAL	63	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Autres fonctions mentionnées par les répondants : directeur de la photographie, aiguilleur, contrôleur d'image (CC), reprise vidéo/TGDN, machiniste vidéo, technicien en imagerie numérique, opérateur de chariot – caméra, machiniste de plateau, photographe de plateau.

- Des personnes sondées du groupe des fonctions liées à la production de l'image, près de quatre sur dix ont comme fonction principale celle de caméraman ou de cadreuse ou cadreur.
- Les fonctions d'assistante ou assistant à la caméra sont mentionnées comme étant une fonction principale pour le quart des répondants.

Figure 12 Proportion du total des journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles la fonction principale liée à l'image a été exercée



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les personnes sondées du groupe des fonctions liées à la production de l'image, 83 % ont déclaré que plus de 75 % du nombre total de leurs journées travaillées dans une année est pour l'exercice de leur fonction principale.

Tableau 22 Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production

Fonction exercée occasionnellement	N ^{bre} de répondants (n = 61)	
Caméraman ou cadreur	18	30 %
1 ^{er} assistant à la caméra	5	8 %
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra	2	3 %
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle de mouvement, stabilisateur d'image, etc.)	10	16 %
Technicien ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, <i>motion control</i> , etc.)	4	7 %
Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	10	16 %
Fonction qui n'est pas en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	1	2 %
Aucune autre fonction	20	33 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Le tiers des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image ont indiqué ne pas avoir à exercer d'autres fonctions que leur fonction principale.
- L'exercice de la fonction de caméraman ou de cadreuse ou cadreur est, pour le tiers des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, la fonction qui est exercée occasionnellement.
- Pour 10 % des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, l'opération d'une caméra spécialisée est une fonction exercée à l'occasion.

Les employeurs

Tableau 23 Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production travaillent habituellement

Type d'organisation	N ^{bre} de répondants (n = 63)	
Entreprise de production télévisuelle	56	89 %
Autre entreprise de production (cinématographique, publicitaire, etc.)	32	51 %
Télédiffuseur généraliste	11	17 %
Télédiffuseur spécialisé	9	14 %
Entreprise de postproduction télévisuelle (image et son)	1	2 %
Autre entreprise de postproduction (image et son, production cinématographique, publicité, etc.)	1	2 %
Entreprise de postproduction dans le domaine de l'image seulement	1	2 %
Autre organisation (voir les mentions ci-dessous)	4	6 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

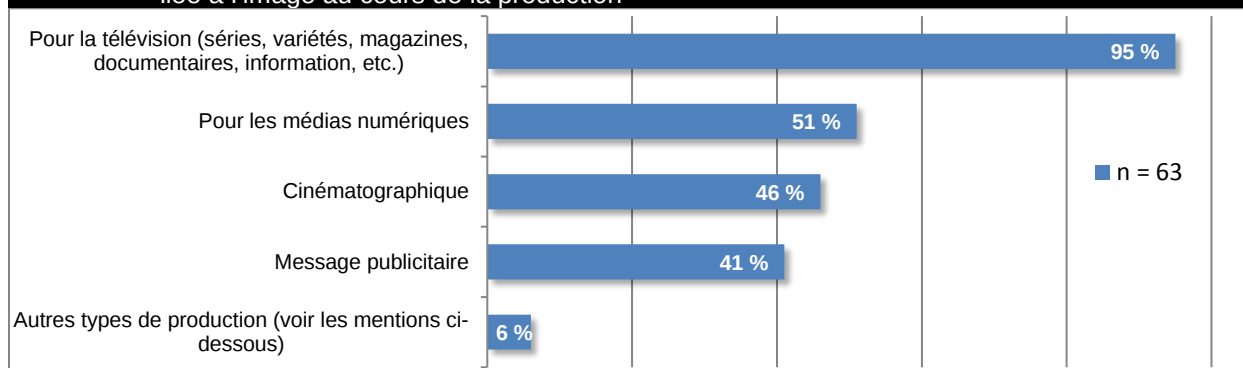
Autres organisations mentionnées : société de production de films d'entreprise, fournisseur de services en production, autres organismes ayant des besoins en vidéo.

Note : La somme des nombres de répondants pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de répondants puisqu'une personne peut avoir travaillé pour plus d'une seule organisation.

- Près de 90 % des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image ont été à l'emploi d'entreprises de production télévisuelle.

- Les autres entreprises de production (cinématographique, publicitaire, etc.) ont été des employeurs pour au moins la moitié des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image.
- Les télédiffuseurs généralistes ou spécialisés constituent le troisième type d'organisation pour lequel les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image ont indiqué travailler habituellement.

Figure 13 Types de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production



Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Autres genres de production mentionnés : événements sportifs, films d'entreprise, court métrage.

Note : La somme des % pour chacun des genres de production est supérieure à 100 % puisqu'un répondant peut avoir indiqué travailler dans plus d'un genre.

- Plus précisément, les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image ont mentionné ne pas être cantonnés à un seul genre de production. Sans surprise, 95 % ont mentionné avoir travaillé pour des productions destinées à la télévision, mais de 41 % à 51 % des répondants ont mentionné avoir travaillé à la production de messages publicitaires, d'œuvres cinématographiques ou de productions destinées aux médias numériques.

Les caractéristiques de l'emploi

Tableau 24 Fonction exercée par le supérieur immédiat des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production

Fonction exercée par le supérieur immédiat	Nbre de répondants	
Caméraman ou cadreur	4	6 %
Directeur de la photographie	18	29 %
Réalisateur	29	46 %
Directeur technique	3	5 %
1 ^{er} assistant à la caméra	7	11 %
Autre « supérieur immédiat »	2	3 %
TOTAL	63	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Appellations mentionnées comme autre « supérieur immédiat » : chef machiniste, productrice ou producteur.

- Près de la moitié des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image ont mentionné que la réalisatrice ou le réalisateur est généralement leur supérieur immédiat.
- La directrice ou le directeur de la photographie est le supérieur immédiat de 29 % des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image.

- Pour les personnes exerçant une fonction de 2^e ou 3^e assistante ou assistant à la caméra, la 1^{re} assistante ou le 1^{er} assistant à la caméra peut être le supérieur immédiat.

Tableau 25 Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production

Statut d'emploi	N ^{bre} de répondants (n = 63)	
Employé (salarié permanent)	4	6 %
Pigiste (salarié contractuel)	48	76 %
À son propre compte (travailleur autonome)	46	73 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Les trois quarts des personnes du groupe des fonctions liées à la production de l'image sondées travaillent comme pigistes ou comme travailleurs autonomes. La même proportion de répondants a indiqué avoir un statut d'emploi de pigiste et de travailleur autonome, ce qui laisse penser que la distinction entre les deux modes de rémunération n'a peut-être pas été bien comprise lors du sondage. Néanmoins, cela est possible, car au moins 60 % des employeurs sondés³⁷ ont indiqué embaucher des caméramans ou des cadreuses ou cadresurs comme pigistes et comme travailleurs autonomes.

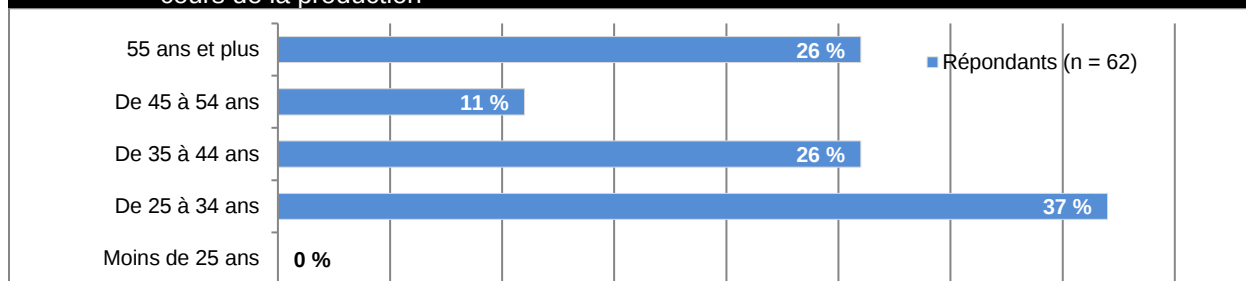
Les autres caractéristiques de l'emploi à souligner sont les suivantes :

- Un peu plus du quart (27 %) des personnes sondées exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production ont mentionné qu'en plus de l'obligation d'être représentées par une association de travailleurs pour certaines productions, elles devaient détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer leur fonction. Les principales obligations mentionnées sont les suivantes : permis de conduire, permis d'opération de plateformes élévatrices, d'élévateurs à nacelle ou de chariots élévateurs et certificat de secourisme.
- Plus des deux tiers (68 %) des personnes sondées exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production ont mentionné qu'elles pouvaient être appelées à utiliser leurs propres équipements lors de leur travail. Les principaux équipements mentionnés sont les suivants : caméras et lentilles, outils divers, trépieds, sacs, claquettes et chariots.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre

- Plus des trois quarts (77 %) des personnes sondées exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production sont de sexe masculin.

Figure 14 Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production

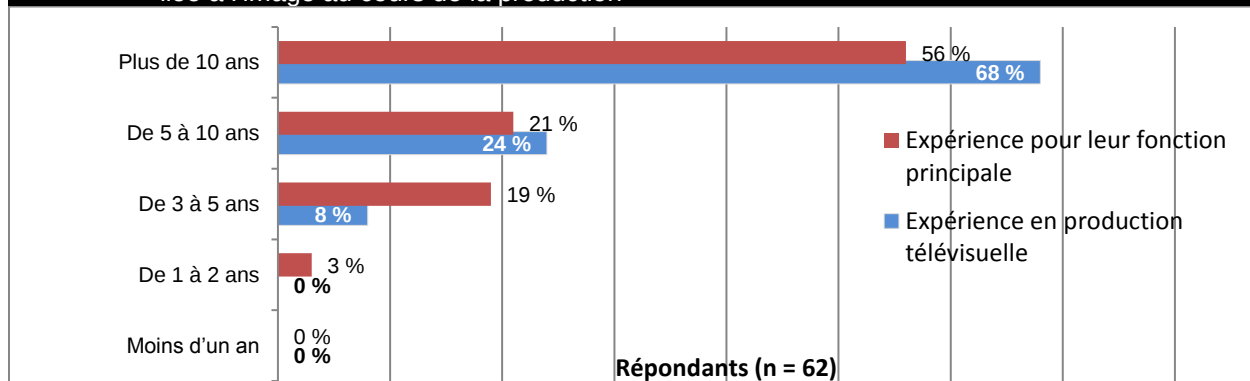


Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

³⁷ Voir *Tableau 13 Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la production en 2017*, p. 38.

- Plus du quart des répondants dans le groupe des fonctions liées à la production de l'image ont plus de 55 ans. Cette proportion est relativement élevée si on la compare à celle pour l'ensemble des professions, qui est de 21 %.
- Aucun des répondants n'a indiqué faire partie des moins de 25 ans. Pour l'ensemble des professions, cette proportion est de 13 %. Une des raisons pouvant expliquer cet écart est que l'intégration dans ce marché du travail peut être longue puisqu'il faut acquérir de l'expérience.

Figure 15 Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production

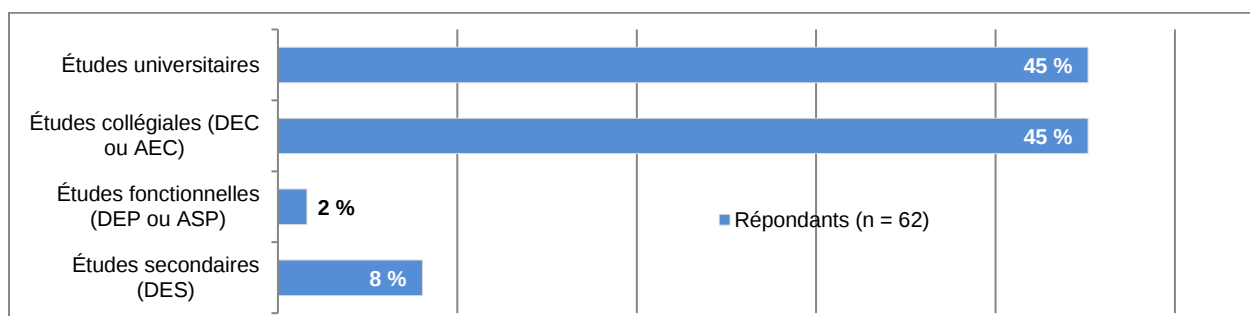


Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Une bonne proportion (56 %) de la main-d'œuvre de ce groupe a plus de dix ans d'expérience dans sa fonction principale liée à l'image au cours de la production. Si l'on tient compte de toute leur expérience en production télévisuelle, c'est plus des deux tiers (68 %) des répondants qui ont plus de dix ans d'expérience.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, 92 % ont plus de cinq ans d'expérience en production télévisuelle et 77 % ont plus de cinq ans d'expérience dans l'exercice de leur fonction principale.

La formation initiale

Figure 16 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, 45 % ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité.

- Une formation d'études collégiales menant à un DEC ou à une attestation d'études collégiales (AEC) est le plus haut niveau de scolarité pour 45 % des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image.

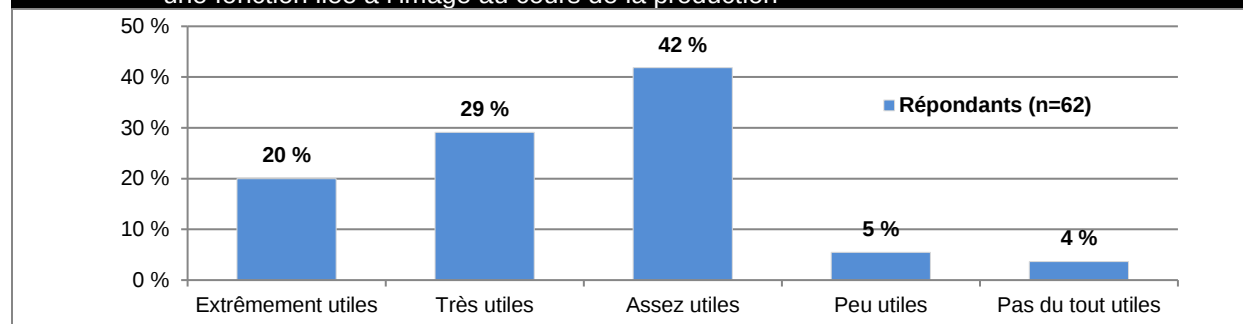
Tableau 26 Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production

	N ^{bre} de répondants	
Aucune formation en lien avec le domaine	7	11 %
Fonctionnelle (niveau secondaire)	1	2 %
Technique (niveau collégial)	29	47 %
Universitaire	25	40 %
TOTAL	62	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, 89 % ont mentionné avoir une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.
- Pour 47 % des répondants, cette formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles est une formation technique de niveau collégial et pour 40 % des répondants, il s'agit d'une formation universitaire.

Figure 17 Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la production



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Pratiquement la moitié (49 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image évaluent que les compétences acquises lors de leur formation ont été très utiles ou extrêmement utiles dans l'exercice de leur fonction.

Le recrutement et la recherche d'emploi

Tableau 27 Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction liée à l'image au cours de la production

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Extrêmement facile	2	3 %
Très facile	11	18 %
Assez facile	25	40 %
Peu facile	12	19 %
Pas du tout facile	8	13 %
Ne s'applique pas	4	6 %
Total	62	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, 61 % évaluent que, durant l'année 2017, il a été au moins assez facile de se trouver un emploi ou un contrat. D'ailleurs, 57 % des répondants de ce groupe ont indiqué avoir exercé leur fonction pendant plus de 125 jours en 2017.
- Néanmoins, le tiers des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image évalue qu'il est peu facile ou pas du tout facile de trouver un emploi ou un contrat pour une des fonctions liées à l'image en cours de production. Plusieurs des répondants de ce groupe (43 %) ont travaillé moins de 125 jours en 2017.
- Les employeurs sondés ont très majoritairement³⁸ répondu que le recrutement pour le groupe des fonctions liées à la production de l'image a été assez facile ou très facile.

Tableau 28 Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée à l'image au cours de la production

Critère	N ^{bre} de répondants (n = 62)	
Le réseau de contacts ou de relations fonctionnelles	54	87 %
La qualité ou la notoriété des productions auxquelles vous avez contribué	36	58 %
Une bonne attitude au travail	36	58 %
Le nombre d'années d'expérience dans la fonction	24	39 %
La capacité à bien travailler en équipe	22	35 %
Le fait d'être membre d'une association de travailleurs	15	24 %
Un diplôme	1	2 %
Autre (voir les mentions ci-dessous)	4	6 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autres critères mentionnés : la réputation personnelle, une bonne connaissance des « techniques des caméras et outils technologiques reliés au domaine », le fait de faire partie de la « mouvance ».

- Selon les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, le réseau de contacts ou de relations professionnelles est nettement le premier critère qui permet d'obtenir un emploi ou un contrat.

³⁸ Voir *Tableau 14 Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la production*, p. 40.

- La qualité ou la notoriété des productions auxquelles la personne a contribué et une bonne attitude au travail sont, selon plus de la moitié des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, des critères qui facilitent l'obtention d'un emploi ou d'un contrat.
- Le fait d'avoir un diplôme ou non n'est réellement pas un critère qui est perçu comme pertinent pour réussir à avoir un emploi ou un contrat dans le groupe des fonctions liées à la production de l'image.

Malgré ce dernier constat, lorsque questionnés spécifiquement sur le fait d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles, les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image ont été plus nombreux à mentionner que cela pouvait avoir une incidence significative lors de la recherche d'un emploi ou d'un contrat.

Tableau 29 Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée à l'image au cours de la production

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Un atout sans plus	16	26 %
Un atout important	15	24 %
Essentiel ou obligatoire	21	34 %
N'est pas considéré comme un critère	10	16 %
Total	62	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Le tiers des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image évalue que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles est jugé comme essentiel ou obligatoire pour obtenir un emploi ou un contrat.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, 43 % ont mentionné que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles n'est pas considéré comme étant un critère ou est seulement considéré comme étant un atout sans plus.

Tableau 30 Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à l'image

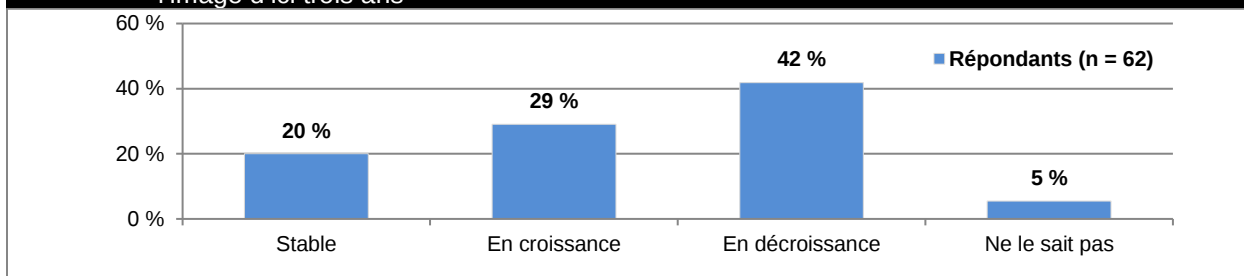
Fonctions liées à l'image	N ^{bre} de répondants	Niveau d'importance de la formation scolaire			
		Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
		%	%	%	%
Caméraman ou cadreur	24	25 %	37 %	21 %	17 %
1 ^{er} assistant à la caméra	19	16 %	26 %	42 %	16 %
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra	16	0 %	31 %	50 %	19 %
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle de mouvement, stabilisateur d'image, etc.)	15	34 %	20 %	33 %	13 %
Technicien d'effets spéciaux	17	41 %	23 %	24 %	12 %
Technicien ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.)	18	44 %	17 %	28 %	11 %

Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Selon plus de 40 % des employeurs sondés, la formation scolaire est un critère évalué comme essentiel ou obligatoire lors de l'embauche pour les fonctions de technicienne ou technicien d'effets spéciaux et de technicienne ou technicien ou d'opératrice ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, etc.).
- Pour la fonction de caméraman ou de cadreuse ou cadreur, 62 % des employeurs sondés sont d'avis que la formation scolaire est un atout important ou essentiel ou obligatoire lors de l'embauche.
- Pour la fonction de 1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra, ce sont 42 % des employeurs sondés qui sont d'avis que la formation scolaire est un atout important ou essentiel ou obligatoire lors de l'embauche.

Les perspectives d'emploi

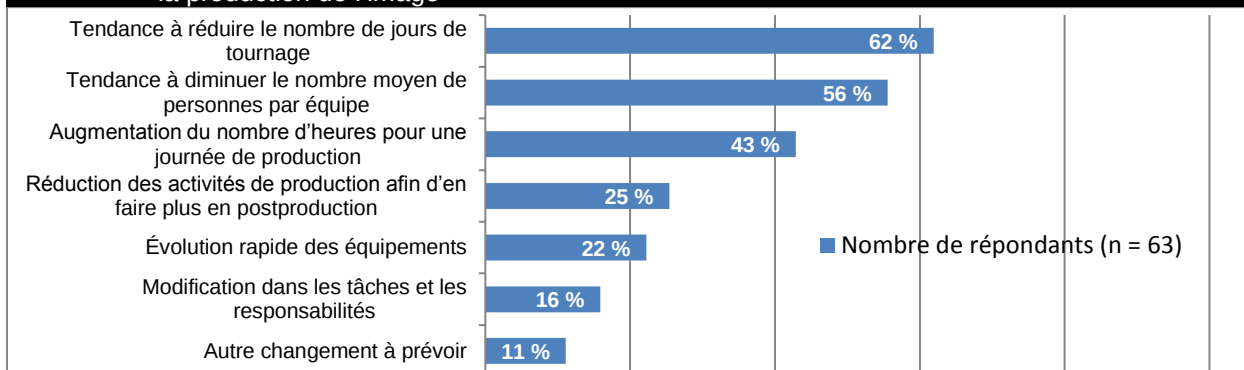
Figure 18 Prévision de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée à la production de l'image d'ici trois ans



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Selon 42 % des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, la demande pour des personnes aptes à exercer une des fonctions de ce groupe serait en diminution.
- Les employeurs questionnés à ce sujet³⁹ prévoient plus une stabilité de la demande et possiblement une croissance de la demande pour les fonctions d'opératrice ou opérateur de caméra spécialisée, de technicienne ou technicien d'effets spéciaux et de technicienne ou technicien ou d'opératrice ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, contrôle de mouvement, etc.).

Figure 19 Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice d'une fonction liée à la production de l'image



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Autres changements à prévoir mentionnés :

- Journées de plus en plus interminables et manque de temps pour tout faire.
- Tendance à réorganiser le travail (exemple : l'assistante-caméraman ou l'assistant-caméraman est remplacé par une assistante ou un assistant de production qui n'a pas les mêmes compétences).

³⁹ Voir Tableau 15 : Évolution de la demande de personnes exerçant une fonction liée à la production, p. 42.

- Baisse générale des budgets d'équipement.
 - Fournisseurs de services qui prennent de plus en plus de place sur les plateaux de tournage avec leur propre personnel.
 - Difficile de travailler dans les studios de compagnies de location qui désirent utiliser leur personnel.
-
- Pour les deux tiers (62 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, le principal changement qui risque d'avoir une incidence sur l'exercice de leur fonction est la réduction du nombre de jours de tournage pour une production. Évidemment, cela a comme répercussion une augmentation du nombre d'heures à effectuer par journée de tournage. Selon les personnes interviewées, cela a une incidence sur les conditions de travail, et aussi sur le travail. Par exemple, il y a moins de temps pour effectuer des tests, pour planifier et pour se préparer, et il faut être en mesure d'exécuter ses tâches rapidement.
 - Pour plus de la moitié (56 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, le second changement à considérer est la tendance à diminuer la taille des équipes. Cela a des répercussions sur le partage des tâches et des responsabilités. Il est possible que cela ait une incidence sur la demande des assistantes ou assistants à la caméra⁴⁰.
 - Lors des entrevues auprès des personnes exerçant des fonctions liées à la production de l'image et des employeurs, les changements suivants ont été mentionnés :
 - Les types de caméras numériques, de cartes mémoires et de systèmes sans fil explosent. Les nouvelles caméras et la miniaturisation des équipements amènent de nouvelles possibilités et des réductions de coûts possibles.
 - Le rythme de travail est plus rapide sur certaines productions.
 - Artistiquement, le métier de 1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra est beaucoup plus reconnu.
 - Les caméras utilisées nécessitent moins de lumière pour éclairer les scènes. Cela augmente le défi en matière au foyer et sur le plan artistique.
 - Les moniteurs sont en temps réel, ce qui permet d'explorer davantage, de créer des moments magiques.
 - Le rôle de cadreuse ou cadreur est de moins en moins une spécialité. Le cadrage est souvent fait par la réalisatrice ou le réalisateur, l'assistante-réalisatrice ou l'assistant-réalisateur ou la directrice ou le directeur de la photographie.
 - Les équipements (son, image) s'automatisent de plus en plus ou sont plus « faciles » à utiliser.

2.6.1.2 Les fonctions liées à l'éclairage

Le nombre de personnes exerçant une des fonctions liées à l'éclairage

La détermination du nombre de personnes exerçant une des fonctions techniques de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles n'est pas un objectif de cette étude sectorielle. Néanmoins, il est utile de présenter des informations partielles sur l'emploi, c'est-à-dire le nombre de membres d'une des associations syndicales représentant le personnel technique. Ces données n'incluent pas les personnes qui sont à l'emploi des télédiffuseurs ou d'autres entreprises qui n'ont pas l'obligation d'embaucher des membres accrédités. Elles n'incluent pas non plus les permissionnaires qui sont en voie de devenir membres.

⁴⁰ Voir Tableau 15 : Évolution de la demande de personnes exerçant une fonction liée à la production, p. 42.

Tableau 31 Nombre de personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage membres d'une association syndicale reconnue

Fonction	AQTIS	AEST 514
Nombre total	293	149
Éclairagiste	240	
Chef éclairagiste	79	
Chef d'équipe éclairagiste	74	***
Opérateur de projecteur de poursuite	20	***
Opérateur de génératrice	18	
Opérateur de console d'éclairage	15	
Autre (concepteur d'éclairage, chef éclairagiste agréé, directeur d'éclairage, opérateur de projecteurs motorisés)	19	***

Source : AQTIS – nombre de membres, et AEST 667.

*** : Ces fonctions ne sont pas spécifiquement incluses dans la liste des fonctions liées à l'éclairage de l'AEST 514.

Note : La somme des nombres de membres pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de personnes pour le groupe de fonctions puisqu'une personne peut être reconnue pour exercer plus d'une fonction.

- La fonction d'éclairagiste est celle qui compte le plus grand nombre de membres. En fait, c'est 82 % des membres de l'AQTIS du département de l'éclairage⁴¹ qui sont agréés pour exercer cette fonction.
- Les autres fonctions du département de l'éclairage pour lesquelles le nombre de membres est relativement élevé sont celles de chef éclairagiste et celle de chef d'équipe éclairagiste, deux fonctions qui sont caractérisées par des responsabilités de supervision ou de conception de l'éclairage.

Les fonctions principales

Dans les questions du sondage, la fonction principale a été définie comme étant celle qui est exercée le plus souvent.

Tableau 32 Fonctions principales liées à l'éclairage

Fonction	N ^{bre} de répondants	
Concepteur d'éclairage	5	16 %
Chef éclairagiste	11	35 %
Chef d'équipe éclairagiste	5	16 %
Éclairagiste	4	13 %
Opérateur de console d'éclairage	1	3 %
Machiniste à l'éclairage	4	13 %
Autre fonction	1	3 %
TOTAL	31	100 %

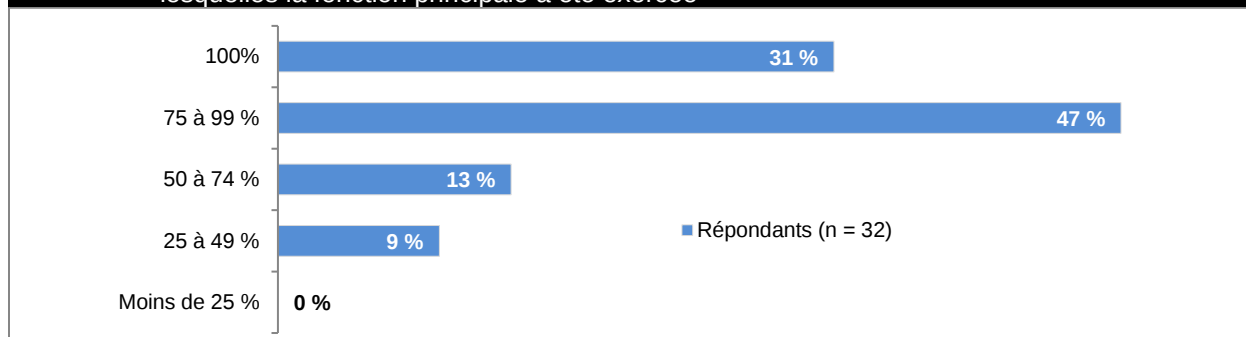
Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Appellation mentionnée comme « autre fonction » : opérateur de génératrices.

⁴¹ Voir *Tableau 3* *Départements et fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles selon les organisations syndicales*, p. 25.

- Le tiers des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont comme fonction principale celle de chef éclairagiste. Il faut comprendre que, dans de petites équipes, l'éclairagiste et la ou le chef éclairagiste sont souvent la même personne.
- Chef d'équipe éclairagiste est une fonction qui est généralement exercée dans des productions nécessitant la présence de plusieurs éclairagistes. Le nombre de répondants ayant indiqué cette fonction comme étant leur fonction principale est de 5 sur 31, c'est-à-dire 16 %.
- Seuls 13 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont comme fonction principale celle d'éclairagiste. Mais, comme nous le présentons plus loin⁴², plusieurs des répondants travaillent occasionnellement comme éclairagistes.

Figure 20 Pour les fonctions liées à l'éclairage, proportion du total des journées travaillées durant lesquelles la fonction principale a été exercée



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les personnes sondées du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 78 % ont déclaré que plus de 75 % du nombre total de leurs journées travaillées dans une année est pour l'exercice de leur fonction principale.

Tableau 33 Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'éclairage

Fonction exercée occasionnellement	N ^{bre} de répondants (n = 31)	
Concepteur d'éclairage	4	13 %
Chef éclairagiste	6	19 %
Chef d'équipe éclairagiste	7	23 %
Éclairagiste	14	45 %
Opérateur de console d'éclairage	2	6 %
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé	3	10 %
Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	8	26 %
Fonction qui n'est pas en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	2	6 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Près de la moitié (45 %) des répondants de ce groupe des fonctions liées à l'éclairage ont indiqué exercer occasionnellement la fonction d'éclairagiste.
- Les fonctions de chef éclairagiste et de chef d'équipe éclairagiste sont exercées occasionnellement par respectivement 19 % et 23 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage.

⁴² Voir Tableau 33 Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'éclairage, p. 69.

- Le quart des répondants (26 %) du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont indiqué exercer d'autres fonctions en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles sans avoir précisé lesquelles.

Les employeurs

Tableau 34 Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage travaillent habituellement

Type d'organisation	N ^{bre} de répondants (n = 32)	
Entreprise de production télévisuelle	28	88 %
Autre entreprise de production (cinématographique, publicitaire, etc.)	24	75 %
Télédiffuseur généraliste	7	22 %
Télédiffuseur spécialisé	4	13 %
Entreprise de postproduction télévisuelle (image et son)	0	0 %
Autre entreprise de postproduction (image et son, production cinématographique, publicité, etc.)	0	0 %
Entreprise de postproduction dans le domaine de l'image seulement	1	3 %
Autre organisation (voir les mentions ci-dessous)	5	16 %

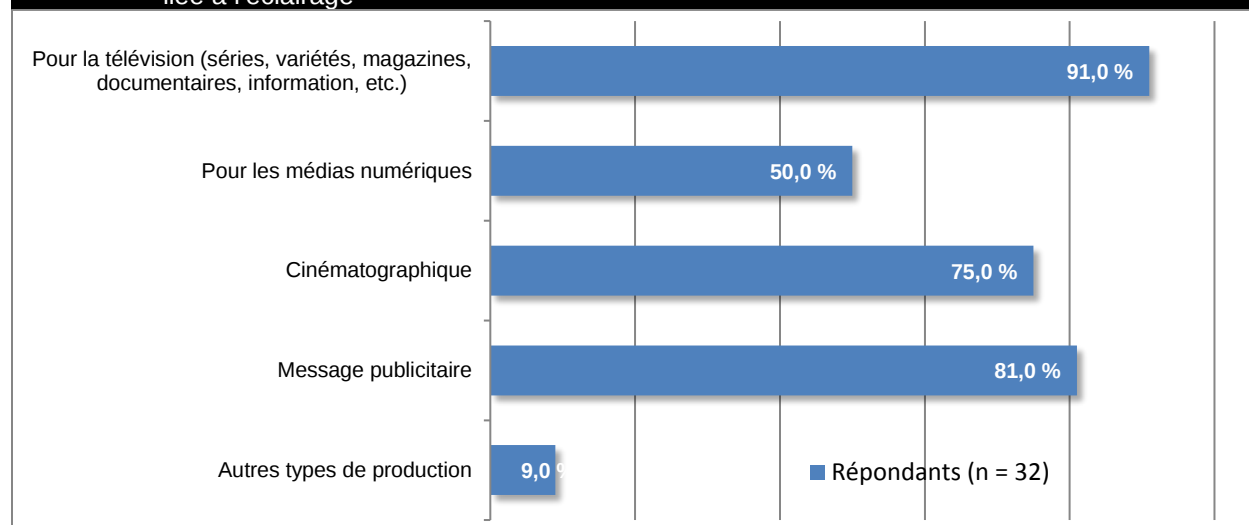
Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Autres organisations mentionnées : particuliers, clients d'affaires, producteur américain, producteur de séries Web.

Note : La somme des nombres de répondants pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de répondants puisqu'une personne peut avoir travaillé pour plus d'un type d'organisation.

- Près de 90 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont été à l'emploi d'entreprises de production télévisuelle.
- Les autres entreprises de production (cinématographique, publicitaire, etc.) ont été des employeurs pour au moins les trois quarts des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage.
- Les télédiffuseurs généralistes ou spécialisés constituent le troisième type d'organisation pour lequel les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont indiqué travailler habituellement.

Figure 21 Types de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage



Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

Autres genres de production mentionnés : films d'entreprise, Web.

- Les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont mentionné ne pas être cantonnés à un seul genre de production. Parmi eux, 91 % ont mentionné avoir travaillé pour des productions destinées à la télévision, 81 % pour la production de messages publicitaires, 75 % pour des œuvres cinématographiques et 50 % pour des productions destinées aux médias numériques.

Les caractéristiques de l'emploi

Tableau 35 Fonctions exercées par le supérieur immédiat des travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'éclairage

Fonction exercée par le supérieur immédiat	N ^{bre} de répondants	
Directeur de la photographie	14	44 %
Réalisateur/producteur	3	9 %
Chef éclairagiste	10	31 %
Chef machiniste	3	6 %
Chef d'équipe éclairagiste	1	3 %
Superviseur technique	1	6 %
TOTAL	32	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Près de la moitié (44 %) des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont mentionné que la directrice ou le directeur de la photographie est généralement leur supérieur immédiat.
- La ou le chef éclairagiste est le supérieur immédiat du tiers (31 %) des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage.

Tableau 36 Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage

Statut d'emploi	N ^{bre} de répondants (n = 32)	
Employé (salarié permanent)	6	19 %
Pigiste (salarié contractuel)	26	81 %
À son propre compte (travailleur autonome)	19	59 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Plus de 80 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage travaillent comme pigistes ou comme travailleurs autonomes. La proportion élevée de répondants qui ont indiqué avoir un statut d'emploi de travailleur autonome laisse penser que la distinction entre les deux modes de rémunération n'a peut-être pas été bien comprise par tous. Néanmoins, cela est possible, car au moins 50 % des employeurs sondés⁴³ ont indiqué embaucher des personnes exerçant une des fonctions liées à l'éclairage comme pigistes ou comme travailleurs autonomes. Il faut donc comprendre que, pour différents contrats, les personnes de ce groupe sont embauchées comme pigistes et, pour d'autres, à titre de travailleurs autonomes.

Les autres caractéristiques de l'emploi à souligner sont les suivantes :

- Plus de la moitié (59 %) des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont mentionné qu'en plus de l'obligation d'être représentés par une association de travailleurs pour certaines productions, ils devaient détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer

⁴³ Voir *Tableau 13 Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la production en 2017*, p. 38.

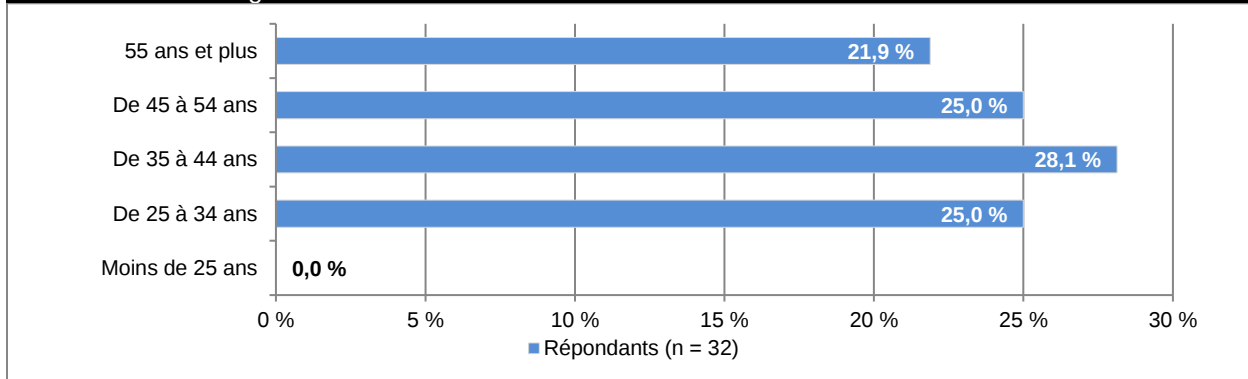
leur fonction. Les obligations mentionnées sont les suivantes : permis de conduire ordinaire (classe 5); permis de conduire de véhicules lourds (classes 1, 2 et 3); permis pour conduire un chariot élévateur, un élévateur à nacelle ou un monte-charge; formation en sécurité (ex. : protection contre les chutes, travail en hauteur, CNESST, utilisation et installation sécuritaire d'équipement); permis de transport de matières dangereuses; et SIMDUT.

- Un peu moins des trois quarts (72 %) des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont mentionné qu'ils pouvaient être appelés à utiliser leurs propres équipements lors de la réalisation de certaines productions. Les équipements mentionnés sont les suivants : outils de mesure électriques, colorimètres, posemètres, harnais de sécurité et casques, outils de base, chariots de transport, ordinateurs, téléphones, pinces et *clamps* et réflecteurs.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 91 % sont de sexe masculin.

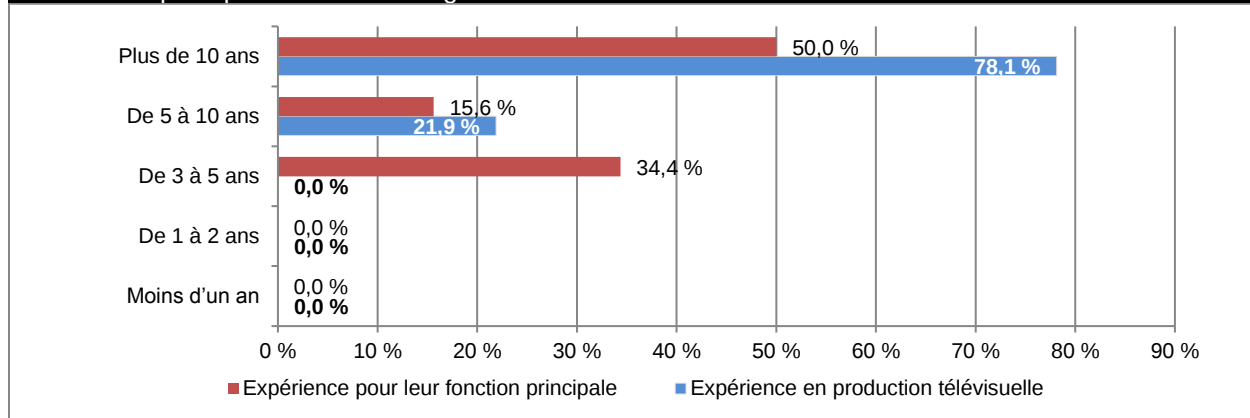
Figure 22 Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 22 % ont plus de 55 ans. Cette proportion est relativement égale à celle pour l'ensemble des professions, qui est de 21 %.
- Aucun des répondants n'a indiqué faire partie des moins de 25 ans. Pour l'ensemble des professions, cette proportion est de 13 %. Une des raisons pouvant expliquer cet écart est que l'intégration dans ce marché du travail peut être longue puisqu'il faut acquérir de l'expérience.

Figure 23 Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage

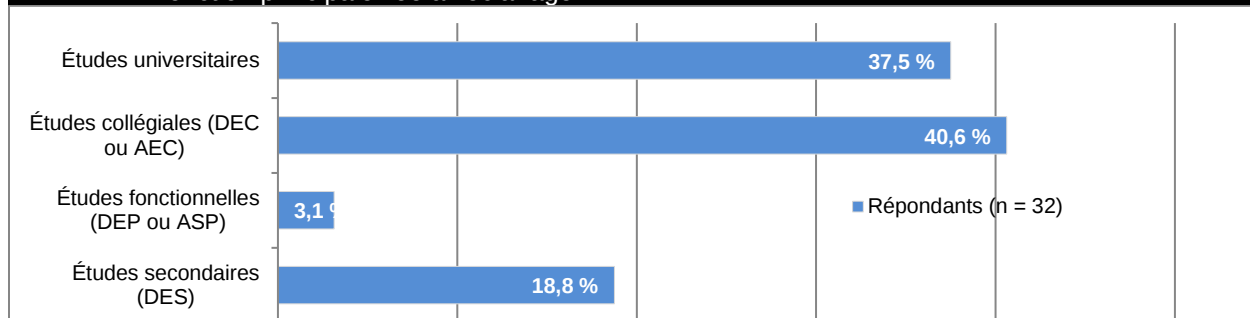


Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018 (n = 32).

- La moitié (50 %) de la main-d'œuvre de ce groupe a plus de dix ans d'expérience dans sa fonction principale liée à l'éclairage au cours de la production. Si l'on tient compte de l'ensemble de leur expérience en production télévisuelle, c'est plus des trois quarts (78 %) des répondants qui ont plus de dix ans d'expérience.
- Tous (100 %) les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont plus de cinq ans d'expérience en production télévisuelle et 66 % ont plus de cinq ans d'expérience dans l'exercice de leur fonction principale.

La formation initiale

Figure 24 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 38 % ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité.
- Une formation d'études collégiales menant à un DEC ou à une AEC est le plus haut niveau de scolarité pour 41 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage.

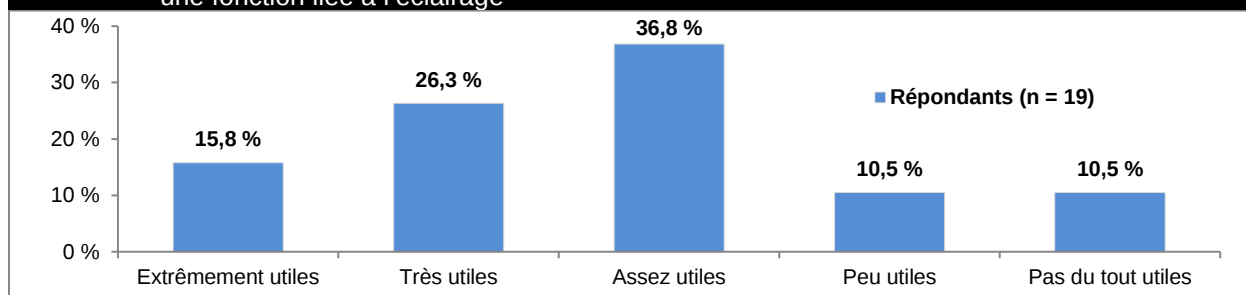
Tableau 37 Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage

	N ^{bre} de répondants	
Aucune formation en lien avec le domaine	12	39 %
Fonctionnelle (niveau secondaire)	2	6 %
Technique (niveau collégial)	9	29 %
Universitaire	8	26 %
Total	31	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 61 % ont mentionné avoir une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.
- Pour 29 % des répondants, cette formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles est une formation technique de niveau collégial et pour 26 % des répondants, il s'agit d'une formation universitaire.

Figure 25 Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 42 % évaluent que les compétences acquises lors de leur formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles ont été très utiles ou extrêmement utiles dans l'exercice de leur fonction.

Le recrutement et la recherche d'emploi

Tableau 38 Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction principale liée à l'éclairage

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Extrêmement facile	2	6 %
Très facile	8	26 %
Assez facile	9	29 %
Peu facile	3	10 %
Pas du tout facile	1	3 %
Ne s'applique pas	8	26 %
Total	31	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 32 % évaluent que, durant l'année 2017, il a été très facile ou extrêmement facile de se trouver un emploi ou un contrat. D'ailleurs, on peut souligner que 54 % des répondants de ce groupe ont indiqué avoir exercé leur fonction pendant plus de 125 jours en 2017.
- Néanmoins, 13 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage évaluent qu'il est peu facile ou pas du tout facile de trouver un emploi ou un contrat pour une des fonctions liées à l'éclairage. Plusieurs des répondants de ce groupe (46 %) ont travaillé moins de 125 jours en 2017.
- Les employeurs sondés ont très majoritairement⁴⁴ répondu que le recrutement pour le groupe des fonctions liées à l'éclairage a été assez facile ou très facile.

Tableau 39 Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée à l'éclairage

Critère	N ^{bre} de répondants (n = 31)	
Le réseau de contacts ou de relations fonctionnelles	27	87 %
Une bonne attitude au travail	22	71 %
La capacité à bien travailler en équipe	22	71 %
Le nombre d'années d'expérience dans la fonction	16	52 %
La qualité ou la notoriété des productions auxquelles vous avez contribué	12	39 %
Le fait d'être membre d'une association de travailleurs	8	26 %
Autre (voir les mentions ci-dessous)	3	10 %
Un diplôme	0	0 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autres critères mentionnés : la réputation, l'efficacité, le fait d'en donner plus que ce que l'on nous demande.

- Selon les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, le réseau de contacts ou de relations professionnelles est nettement le premier critère qui permet d'obtenir un emploi ou un contrat.
- Une bonne attitude au travail et la capacité de travailler en équipe sont, selon plus 70 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, des critères qui facilitent l'obtention d'un emploi ou d'un contrat.
- Le fait d'avoir un diplôme ou non n'est réellement pas un critère qui est perçu comme pertinent pour réussir à avoir un emploi ou un contrat selon les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage.

Malgré ce dernier constat, lorsque questionnés spécifiquement sur le fait d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles, les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont été plus nombreux à mentionner que cela pouvait avoir une incidence significative lors de la recherche d'un emploi ou d'un contrat.

⁴⁴ Voir *Tableau 14 Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la production*, p. 40.

Tableau 40 Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée à l'éclairage

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Un atout sans plus	10	32 %
Un atout important	6	19 %
Essentiel ou obligatoire	4	13 %
N'est pas considéré comme un critère	11	36 %
TOTAL	31	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 13 % évaluent que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles est jugé comme essentiel ou obligatoire pour obtenir un emploi ou un contrat.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 68 % ont mentionné que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles n'est pas considéré comme étant un critère ou est seulement considéré comme étant un atout sans plus.

Tableau 41 Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à l'éclairage

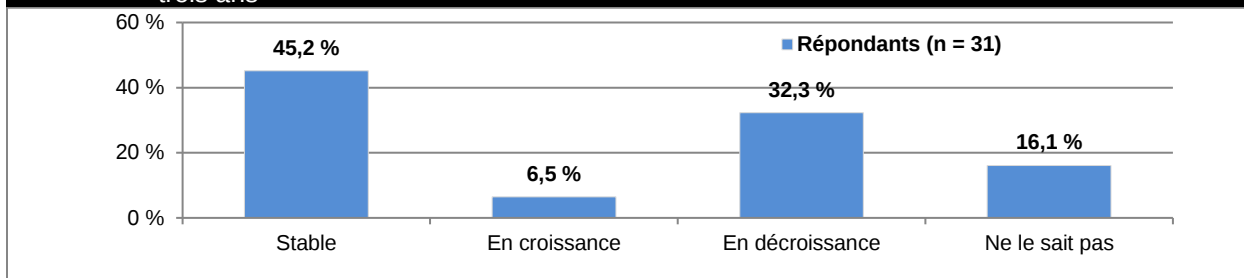
Fonctions liées à l'éclairage	N ^{bre} de répondants	Niveau d'importance de la formation scolaire			
		Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
		%	%	%	%
Concepteur d'éclairage	3	35 %	29 %	18 %	18 %
Chef éclairagiste	5	17 %	22 %	33 %	28 %
Chef d'équipe éclairagiste	3	6 %	31 %	44 %	19 %
Éclairagiste	3	25 %	30 %	30 %	15 %
Opérateur de console d'éclairage	2	19 %	38 %	31 %	12 %
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé	3	14 %	22 %	43 %	21 %

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Selon plus de 25 % des employeurs sondés, la formation scolaire est un critère évalué comme essentiel ou obligatoire lors de l'embauche pour les fonctions d'éclairagiste et de conceptrice ou concepteur d'éclairage.
- Pour la fonction d'éclairagiste, 55 % des employeurs sondés sont d'avis que la formation scolaire est un atout important ou essentiel ou obligatoire lors de l'embauche.

Les perspectives d'emploi

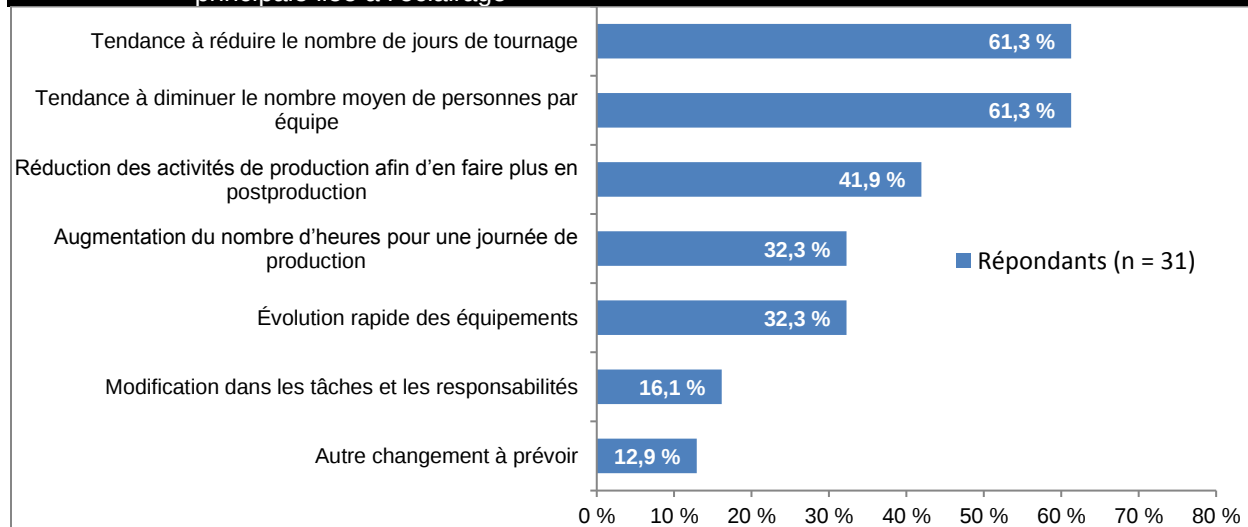
Figure 26 Prédiction de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée à l'éclairage d'ici trois ans



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Selon 32 % des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, la demande pour des personnes aptes à exercer une des fonctions de ce groupe serait en diminution.
- Les employeurs questionnés à ce sujet⁴⁵ prévoient plutôt une stabilité de la demande et possiblement une diminution de la demande pour les fonctions de chef d'équipe éclairagiste, d'opératrice ou opérateur de console d'éclairage et d'opératrice ou opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé.

Figure 27 Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice de la fonction principale liée à l'éclairage



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Autres changements à prévoir mentionnés :

- Introduction du format Web. Mêmes tâches de travail, pour exactement le même travail, mais avec un budget réduit.
 - Lampes de plus en plus performantes de l'éclairage avec demande en ampères réduite, donc journées de tournage sans avoir besoin de génératrices de plus en plus fréquentes.
 - De moins en moins besoin d'éclairagistes.
 - Diminution des budgets.
- Les deux tiers (61 %) des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont indiqué que le principal changement qui risque d'avoir une incidence sur l'exercice de leur fonction est la réduction du nombre de jours de tournage pour une production. Évidemment, cela a comme répercussion une augmentation du nombre d'heures à effectuer par journée de tournage. Selon

⁴⁵ Voir Tableau 15 Évolution de la demande de personnes exerçant une fonction liée à la production, p. 42.

les personnes interviewées, cela a une incidence sur les conditions de travail, mais aussi sur le travail. Par exemple, il y a moins de temps pour effectuer des tests et pour planifier et se préparer, et il faut être en mesure d'exécuter ses tâches très rapidement.

- Les deux tiers (61 %) des répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage ont aussi retenu comme changement à considérer la tendance à diminuer la taille des équipes. Cela a un effet sur le partage des tâches et des responsabilités. Il est possible que cela ait un effet sur la demande des éclairagistes. D'ailleurs, il a été mentionné par des personnes interviewées que le fait que les nouvelles caméras exigent moins d'éclairage spécifique pouvait avoir une incidence sur les besoins en éclairagistes.

2.6.1.3 Les fonctions liées au son

Le nombre de personnes exerçant une des fonctions liées au son

La détermination du nombre de personnes exerçant une des fonctions techniques de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles n'est pas un objectif de cette étude sectorielle. Néanmoins, il est utile de présenter des informations partielles sur l'emploi, c'est-à-dire le nombre de membres d'une des associations syndicales représentant le personnel technique. Ces données n'incluent pas les personnes qui sont à l'emploi des télédiffuseurs ou d'autres entreprises qui n'ont pas l'obligation d'embaucher des membres accrédités. Elles n'incluent pas non plus les permissionnaires qui sont en voie de devenir membres.

Tableau 42 Nombre de personnes exerçant une fonction liée au son membres d'une association syndicale reconnue

Fonction	AQTIS	Aiest 514
Nombre total	234	36
Preneur de son	159	
Sonorisateur	15	***
Assistant au son	34	
Perchiste	79	
Mixeur de son	13	***
Autre	0	

Source : AQTIS – nombre de membres, et Aiest 514.

*** : Ces fonctions ne sont pas spécifiquement incluses dans la liste des fonctions liées à l'éclairage de l'Aiest 514.

Note : La somme des nombres de membres pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de personnes pour le groupe de fonctions puisqu'une personne peut être reconnue pour exercer plus d'une fonction.

- La fonction de preneuse ou preneur de son est celle qui compte le plus grand nombre de membres. En fait, ce sont 68 % des membres de l'AQTIS du département du son⁴⁶ qui sont agréés pour exercer cette fonction.
- L'autre fonction du département du son pour laquelle le nombre de membres est relativement élevé est celle de perchiste, une fonction qui est parfois assumée par les preneuses ou preneurs de son.

Les fonctions principales

Dans les questions du sondage, la fonction principale a été définie comme étant celle qui est exercée le plus souvent par le répondant.

⁴⁶ Voir *Tableau 3* *Départements et fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles selon les organisations syndicales*, p. 25.

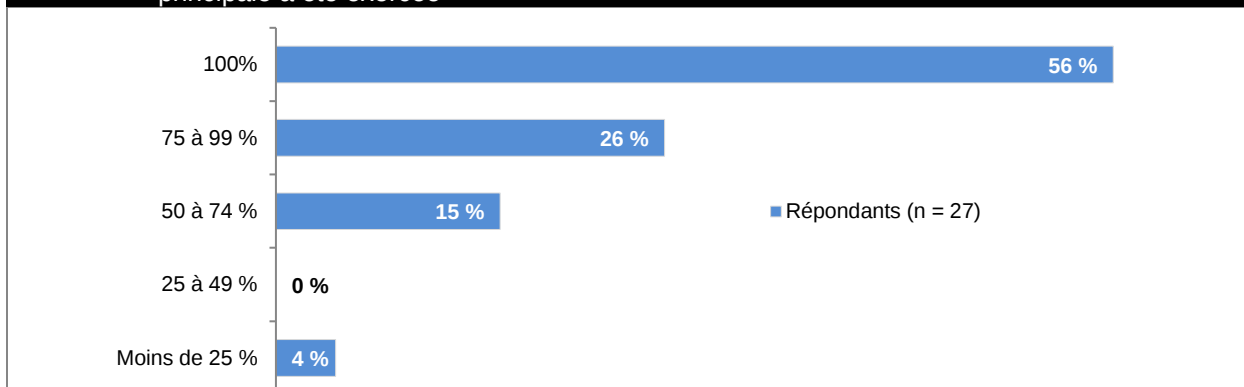
Tableau 43 Fonctions principales liées au son au cours de la production

Fonction	N ^{bre} de répondants	
Preneur de son	17	63 %
Perchiste	6	22 %
Assistant au son	1	4 %
Autre fonction	3	11 %
TOTAL	27	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Appellations mentionnées comme autres fonctions : opératrice ou opérateur de console de son, preneuse ou preneur de son/perchiste, monteuse ou monteur de son.

- Les deux tiers (63 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont comme fonction principale celle de preneuse ou preneur de son. Dans de petites équipes, la preneuse ou le preneur de son et la ou le perchiste sont souvent la même personne.
- Le quart (22 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont comme fonction principale celle de perchiste.

Figure 28 Pour les fonctions liées au son en cours de production, proportion du total des journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles la fonction principale a été exercée

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 82 % ont déclaré que plus de 75 % du nombre total de leurs journées travaillées dans une année est pour l'exercice de leur fonction principale.

Tableau 44 Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production

Fonction exercée occasionnellement	N ^{bre} de répondants (n = 27)	
Preneur de son	3	11 %
Perchiste	4	15 %
Assistant au son	2	7 %
Autre fonction liée au son (bruiteur, mixeur, etc.)	3	11 %
Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	5	19 %
Fonction qui n'est pas en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	1	4 %
Aucune autre fonction	13	48 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Note : La somme des nombres de répondants pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de répondants puisqu'une personne peut avoir exercé plus d'une fonction occasionnellement.

- La moitié (48 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont indiqué ne pas avoir exercé d'autres fonctions que leur fonction principale.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 15 % ont indiqué que celle de perchiste est une fonction exercée à l'occasion.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 19 % ont mentionné exercer occasionnellement d'autres fonctions en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles, mais sans préciser lesquelles.

Les employeurs

Tableau 45 Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production travaillent habituellement

Type d'organisation	N ^{bre} de répondants (n = 27)	
Entreprise de production télévisuelle	25	93 %
Autre entreprise de production (cinématographique, publicitaire, etc.)	17	63 %
Télédiffuseur généraliste	6	22 %
Télédiffuseur spécialisé	8	30 %
Entreprise de postproduction télévisuelle (image et son)	2	7 %
Autre entreprise de postproduction (image et son, production cinématographique, publicité, etc.)	3	11 %
Entreprise de postproduction dans le domaine de l'image seulement	1	4 %
Entreprise de postproduction dans le domaine du son seulement	2	7 %
Autre organisation (voir les mentions ci-dessous)	3	11 %

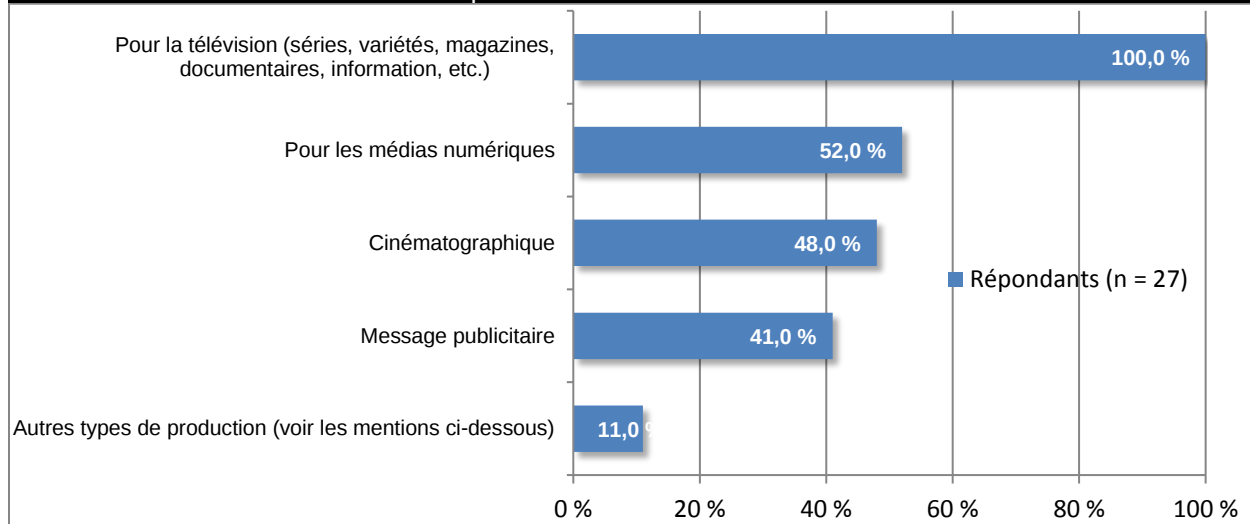
Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autres types d'organisation mentionnés : entreprise de location d'équipements et de services, jeux vidéo, Web.

Note : La somme des nombres de répondants pour chacun des types d'organisation est supérieure au nombre total de répondants puisqu'une personne peut avoir travaillé pour plus d'un type d'organisation.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 93 % ont été à l'emploi d'entreprises de production télévisuelle.
- Les autres entreprises de production (cinématographique, publicitaire, etc.) ont été des employeurs pour les deux tiers (63 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production.
- Les télédiffuseurs généralistes ou spécialisés constituent le troisième type d'organisation pour lequel les répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont indiqué avoir travaillé.

Figure 29 Types de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production



Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.
Autres genres de production mentionnés : films d'entreprise, jeux vidéo 3D.

- Les répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont mentionné être actifs dans plusieurs genres de production.
- Tous (100 %) ont mentionné avoir travaillé pour des productions destinées à la télévision.
- Parmi les répondants de ce groupe, 52 % ont mentionné avoir travaillé pour des productions destinées aux médias numériques, 48 % pour des œuvres cinématographiques et 41 % pour des messages publicitaires.

Les caractéristiques de l'emploi

Tableau 46 Fonctions exercées par le supérieur immédiat des travailleurs exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production

Fonction exercée par le supérieur immédiat	N ^{bre} de répondants	
Réalisateur	14	52 %
Producteur	3	11 %
Directeur technique	3	11 %
Preneur de son	7	26 %
TOTAL	27	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018*.

- La moitié (52 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont mentionné que le réalisateur est généralement leur supérieur immédiat.
- La preneuse ou le preneur de son est le supérieur immédiat du quart (26 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production. Ce sont essentiellement les personnes qui ont comme fonction principale celle de perchiste et celle d'assistante ou assistant au son qui ont la preneuse ou le preneur de son comme supérieur immédiat.

Tableau 47 Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production

Statut d'emploi	N ^{bre} de répondants (n = 27)	
Employé (salarié permanent)	2	19 %
Pigiste (salarié contractuel)	20	81 %
À son propre compte (travailleur autonome)	13	59 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 93 % travaillent comme pigistes ou comme travailleurs autonomes. La proportion élevée de répondants qui ont indiqué avoir un statut d'emploi de travailleur autonome laisse penser que la distinction entre les deux modes de rémunération n'a peut-être pas été bien comprise par tous. Néanmoins, cela est possible, car au moins 60 % des employeurs sondés⁴⁷ ont indiqué embaucher des personnes exerçant la fonction de preneuse ou preneur de son comme travailleurs autonomes. Il faut donc comprendre que, pour différents contrats, les personnes de ce groupe sont embauchées comme pigistes et, pour d'autres, à titre de travailleurs autonomes.

Les autres caractéristiques de l'emploi à souligner sont les suivantes :

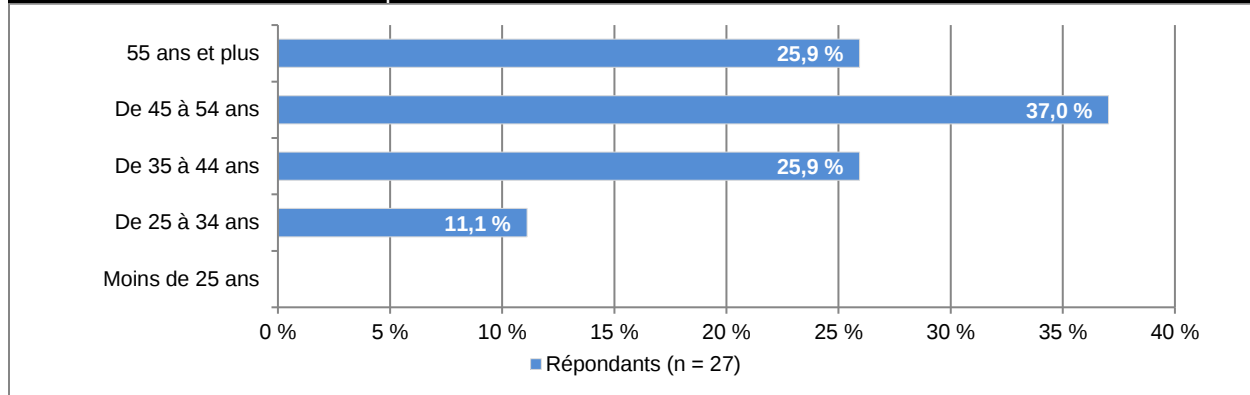
- Moins du quart (15 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont mentionné qu'en plus de l'obligation d'être représentés par une association de travailleurs pour certaines productions, ils devaient détenir un permis ou une licence. Ces répondants ont fait référence au permis de conduire.
- Plus des trois quarts (85 %) des personnes sondées qui exercent une fonction principale liée au son au cours de la production ont mentionné qu'elles pouvaient être appelées à utiliser leurs propres équipements lors de la réalisation de certaines productions. Les principaux équipements mentionnés sont les suivants : équipements de prise de son, équipements sonores divers, microphones, enregistreurs, perches et consoles. Cette situation peut expliquer la proportion relativement élevée de personnes de ce groupe qui sont embauchées comme travailleurs autonomes.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre

Les deux tiers (63 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production sont de sexe masculin.

⁴⁷ Voir *Tableau 13 Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la production en 2017*, p. 38.

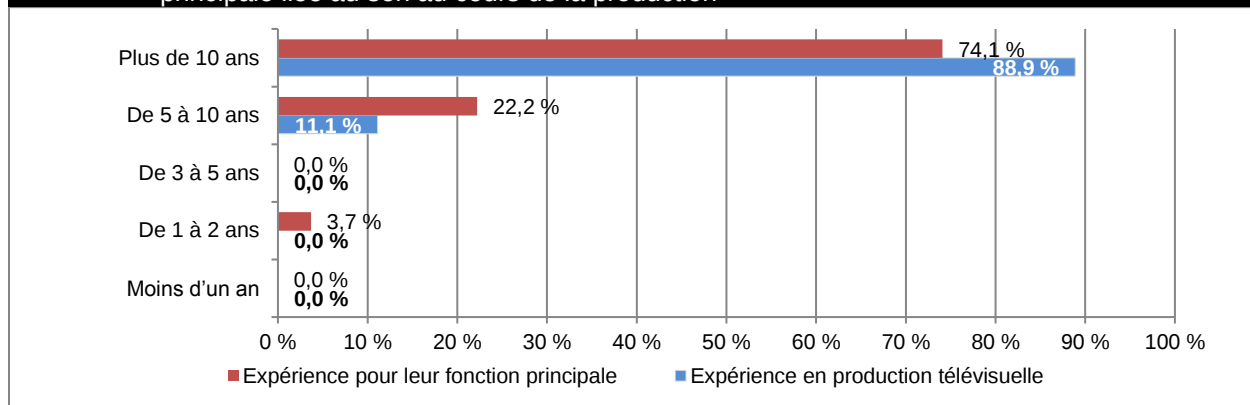
Figure 30 Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son, 26 % ont plus de 55 ans. Cette proportion est relativement élevée puisque, pour l'ensemble des professions au Québec, cette proportion est de 21 %.
- Aucun des répondants n'a indiqué faire partie des moins de 25 ans. Pour l'ensemble des professions au Québec, cette proportion est de 13 %. Une des raisons pouvant expliquer cet écart est que l'intégration dans ce marché du travail peut prendre quelques années puisqu'il faut acquérir de l'expérience.

Figure 31 Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production

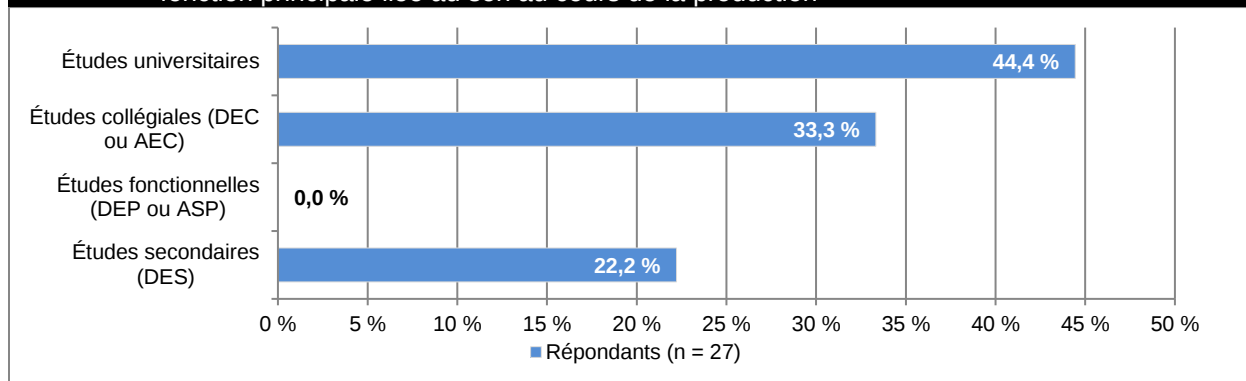


Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018 (n = 27).

- Les trois quarts (74 %) de la main-d'œuvre de ce groupe ont plus de dix ans d'expérience dans leur fonction principale liée au son en production. Si l'on tient compte de l'ensemble de leur expérience en production télévisuelle, ce sont 89 % des répondants du groupe des fonctions liées au son en production qui ont plus de dix ans d'expérience.
- Tous (100 %) les répondants du groupe des fonctions liées au son ont plus de cinq ans d'expérience en production télévisuelle et 96 % ont plus de cinq ans d'expérience dans l'exercice de leur fonction principale.

La formation initiale

Figure 32 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 44 % ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité.
- Une formation d'études collégiales menant à un DEC ou à une AEC est le plus haut niveau de scolarité pour 33 % des répondants du groupe des fonctions liées au son en production.

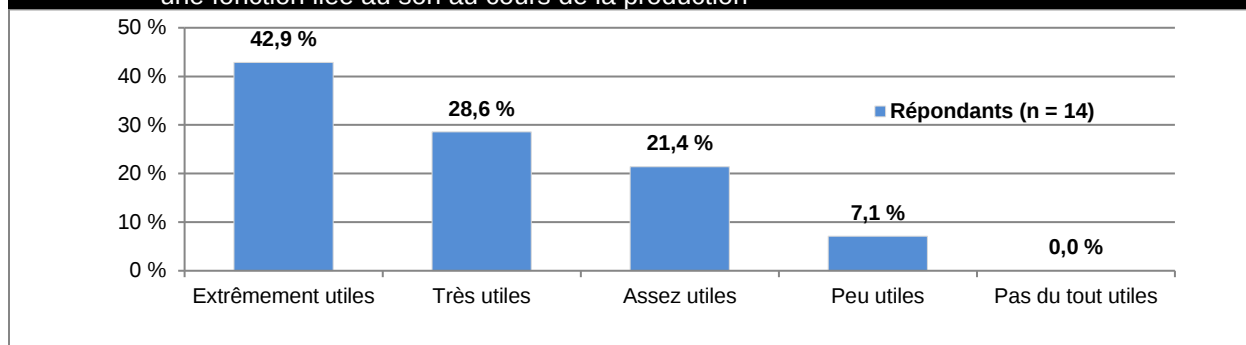
Tableau 48 Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production

	N ^{bre} de répondants	
Aucune formation en lien avec le domaine	13	48 %
Fonctionnelle (niveau secondaire)	0	0 %
Technique (niveau collégial)	8	30 %
Universitaire	6	22 %
Total	27	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Plus de la moitié (52 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont mentionné avoir une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.
- Pour 30 % des répondants, cette formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles est une formation technique de niveau collégial et pour 22 % des répondants, cette formation est de niveau universitaire.

Figure 33 Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 72 % évaluent que les compétences acquises lors de leur formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles ont été très utiles ou extrêmement utiles dans l'exercice de leur fonction.

Le recrutement et la recherche d'emploi

Tableau 49 Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction principale liée au son au cours de la production

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Extrêmement facile	6	22 %
Très facile	5	19 %
Assez facile	6	22 %
Peu facile	3	11 %
Pas du tout facile	3	11 %
Ne s'applique pas	4	15 %
Total	27	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 41 % évaluent que, durant l'année 2017, il a été très facile ou extrêmement facile de se trouver un emploi ou un contrat. D'ailleurs, on peut souligner que 56 % des répondants de ce groupe ont indiqué avoir exercé leur fonction pendant plus de 125 jours en 2017.
- Néanmoins, 22 % des répondants du groupe des fonctions liées au son évaluent qu'il est peu facile ou pas du tout facile de trouver un emploi ou un contrat pour une des fonctions liées au son en production. Plusieurs des répondants de ce groupe (44 %) ont travaillé moins de 125 jours en 2017.
- Les employeurs sondés ont majoritairement⁴⁸ répondu que le recrutement pour le groupe des fonctions liées au son lors de la production est assez facile à extrêmement facile.

⁴⁸ Voir Tableau 14 Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la production, p. 40.

Tableau 50 Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée au son au cours de la production

Critère	N ^{bre} de répondants (n = 27)	
Le réseau de contacts ou de relations fonctionnelles	24	89 %
La capacité à bien travailler en équipe	21	78 %
Une bonne attitude au travail	20	74 %
La qualité ou la notoriété des productions auxquelles vous avez contribué	17	63 %
Le nombre d'années d'expérience dans la fonction	11	41 %
Le fait d'être membre d'une association de travailleurs	6	22 %
Autre (voir les mentions ci-dessous)	1	4 %
Un diplôme	0	0 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autre critère mentionné : la passion du métier.

- Selon les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, le réseau de contacts ou de relations professionnelles est nettement le premier critère qui permet d'obtenir un emploi ou un contrat.
- Une bonne attitude au travail et la capacité de travailler en équipe sont, selon plus des trois quarts des répondants du groupe des fonctions liées au son en production, des critères qui facilitent l'obtention d'un emploi ou d'un contrat.
- Le fait d'avoir un diplôme ou non n'est réellement pas un critère qui est perçu comme pertinent pour réussir à avoir un emploi ou un contrat. Aucun des répondants du groupe des fonctions liées au son en production n'a mentionné le diplôme comme étant un critère qui permet d'obtenir un emploi ou un contrat.

Malgré ce dernier constat, lorsque questionnés spécifiquement sur le fait d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles, les répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont été plus nombreux à mentionner que cela pouvait avoir une incidence significative lors de la recherche d'un emploi ou d'un contrat.

Tableau 51 Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée au son au cours de la production

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Un atout sans plus	12	44 %
Un atout important	7	26 %
Essentiel ou obligatoire	3	11 %
N'est pas considéré comme un critère	5	19 %
Total	27	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 11 % évaluent que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles est jugé comme essentiel ou obligatoire pour obtenir un emploi ou un contrat.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 65 % ont mentionné que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles n'est pas considéré comme étant un critère ou est seulement considéré comme étant un atout sans plus pour obtenir un emploi ou un contrat.

Tableau 52 Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée au son au cours de la production

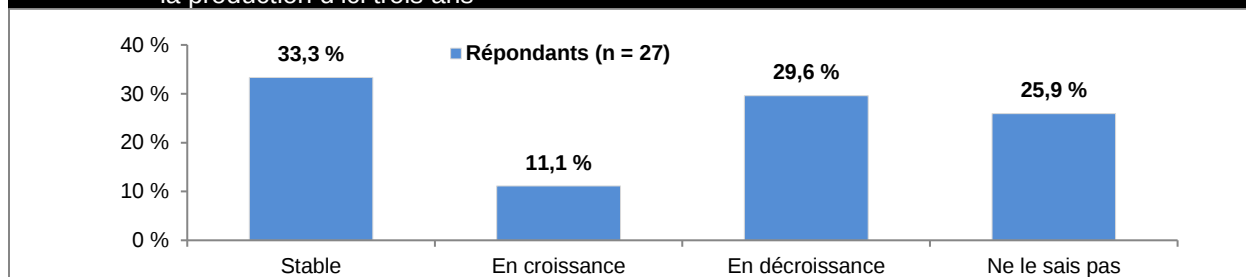
Fonctions liées au son	N ^{bre} de répondants	Niveau d'importance de la formation scolaire			
		Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
		%	%	%	%
Preneur de son	24	25 %	29 %	29 %	17 %
Perchiste	19	16 %	31 %	37 %	16 %
Assistant au son	17	12 %	12 %	53 %	23 %

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Selon plus de 25 % des employeurs sondés, la formation scolaire est un critère évalué comme essentiel ou obligatoire lors de l'embauche pour la fonction de preneuse ou preneur de son.
- Pour la fonction de perchiste, 16 % des employeurs sondés sont d'avis que la formation scolaire est essentielle ou obligatoire lors de l'embauche.

Les perspectives d'emploi

Figure 34 Prédiction de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée au son au cours de la production d'ici trois ans

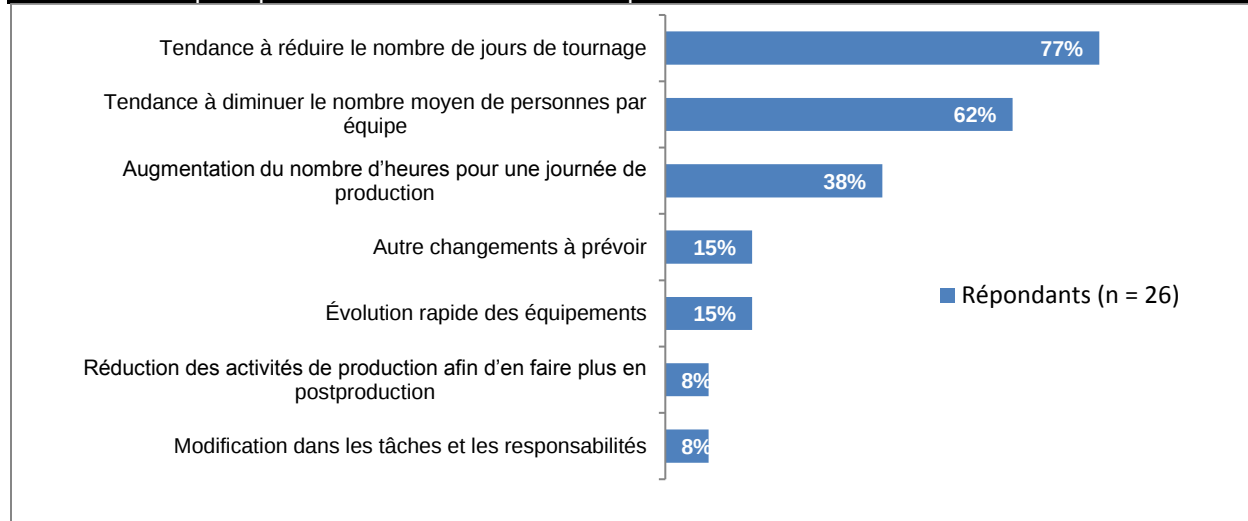


Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Selon 30 % des répondants du groupe des fonctions liées au son en production, la demande pour des personnes aptes à exercer une des fonctions de ce groupe serait en diminution.
- Les employeurs questionnés à ce sujet⁴⁹ prévoient plutôt une stabilité de la demande et possiblement une diminution de la demande pour les fonctions de preneuse ou preneur de son et de perchiste.

⁴⁹ Voir *Tableau 15 Évolution de la demande de personnes exerçant une fonction liée à la production*, p. 42.

Figure 35 Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice de la fonction principale liée au son au cours de la production



Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autres changements à prévoir mentionnés : réduction des effectifs, réduction des budgets et des jours de montage.

- Les trois quarts (77 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont indiqué que le principal changement qui risque d'avoir une incidence sur l'exercice de leur fonction est la réduction du nombre de jours de tournage pour une production. Évidemment, cela a comme répercussion une augmentation du nombre d'heures à effectuer par journée de tournage. Selon les personnes interviewées, cela a une incidence sur les conditions de travail et sur le travail. Par exemple, il y a moins de temps pour effectuer des tests et pour planifier et se préparer, et il faut être en mesure d'exécuter ses tâches très rapidement.
- Les deux tiers (62 %) des répondants du groupe des fonctions liées au son en production ont aussi retenu comme changement à considérer la tendance à diminuer la taille des équipes. Cela a un effet sur le partage des tâches et des responsabilités. Il est possible que cela ait un effet sur la demande des perchistes.
- Il a été mentionné par des preneuses ou preneurs de son interviewés que l'évolution des caméras amène des modifications par rapport au son. Cela a nécessité des changements de consoles afin de synchroniser le son et l'image. Les enregistreurs sont plus légers. De plus en plus, le caméraman travaille seul avec de l'équipement de son. Le métier de preneuse ou preneur de son va être moins demandé pour certaines productions, surtout si elles nécessitent des déplacements.

2.6.1.4 Les fonctions liées à la coordination et à la régie

La détermination du nombre de personnes exerçant une des fonctions techniques de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles n'est pas un objectif de cette étude sectorielle. Néanmoins, il est utile de présenter des informations partielles sur l'emploi, c'est-à-dire le nombre de membres d'une des associations syndicales représentant le personnel technique. Ces données n'incluent pas les personnes qui sont à l'emploi des télédiffuseurs ou d'autres entreprises qui n'ont pas l'obligation d'embaucher des membres accrédités. Elles n'incluent pas non plus les permissionnaires qui sont en voie de devenir membres.

Tableau 53 Nombre de personnes exerçant une fonction liée à la coordination et à la régie membres d'une association syndicale reconnue

Fonction	AQTIS	AIST 514
Nombre total	81	
Assistant de production	44	
Machiniste vidéo	17	
Contrôleur d'image	16	
Aiguilleur	15	
Opérateur de magnétoscope	14	
Autre (directeur technique, opérateur de ralenti, opérateur de télésoffleur, aiguilleur ISO, technicien d'appoint (télé réalité))	24	

Source : AQTIS – nombre de membres.

Note : Le nombre de membres est celui du département de la régie télé. Plusieurs autres assistants de production sont classés dans le département de la régie de production, mais ces données ne nous ont pas été communiquées.

Au total, neuf personnes exerçant une fonction liée à la coordination et à la régie ont participé au sondage s'adressant aux travailleuses et aux travailleurs de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles. Cela ne permet pas de présenter des résultats représentatifs de ce groupe de fonctions.

Il est quand même possible de présenter les résultats du sondage auprès des employeurs en ce qui concerne le niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche de personnes pour exercer une des fonctions de ce groupe.

Tableau 54 Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à la coordination et à la régie

Fonctions liées à la coordination et à la régie	Nbre de répondants	Niveau d'importance de la formation scolaire			
		Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
		%	%	%	%
Assistant à la réalisation	21	19 %	53 %	14 %	14 %
Assistant à la production ou à la coordination	21	25 %	42 %	14 %	19 %
Régisseur de plateau	17	12 %	47 %	29 %	12 %
Coordonnateur de production	22	23 %	45 %	23 %	9 %
Aiguilleur	17	24 %	41 %	23 %	12 %
Contrôleur d'image	15	27 %	33 %	27 %	13 %
Opérateur à la régie (télésoffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)	16	31 %	25 %	31 %	13 %

Source : Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Selon plus de 25 % des employeurs sondés, la formation scolaire est un critère évalué comme essentiel ou obligatoire lors de l'embauche pour les fonctions d'assistante ou assistant à la production ou à la coordination, de coordonnatrice ou coordonnateur de production, d'aiguilleuse ou aiguilleur, de contrôleuse ou contrôleur d'image ou d'opératrice ou opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.).
- Pour la fonction de régisseur de plateau, 12 % des employeurs sondés sont d'avis que la formation scolaire est essentielle ou obligatoire lors de l'embauche.

Concernant les fonctions de ce groupe de fonctions lié à la coordination et à la régie, les commentaires suivants ont été entendus :

- La fonction d'assistante ou assistant à la production est souvent vue comme un poste d'entrée dans l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles. Il est fréquent que des personnes accèdent à cette fonction pour acquérir de l'expérience, développer leur réseau de contacts et s'orienter vers d'autres champs d'exercices plus spécialisés.
- Certains perçoivent la fonction d'assistante ou assistant à la production comme étant un rôle de femme ou d'homme à tout faire. Cela peut être vrai dans certaines situations, mais, dans la plupart des cas, il s'agit plutôt d'une fonction importante pour assurer la coordination et faciliter les communications au sein d'une équipe de production.

2.6.2 Les groupes de fonctions de la postproduction télévisuelle

2.6.2.1 Les fonctions liées à la postproduction de l'image

Le nombre de personnes exerçant une des fonctions liées à la postproduction de l'image

La détermination du nombre de personnes exerçant une des fonctions techniques de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles n'est pas un objectif de cette étude sectorielle. Néanmoins, il est utile de présenter des informations partielles sur l'emploi, c'est-à-dire le nombre de membres d'une des associations syndicales représentant le personnel technique. Ces données n'incluent pas les personnes qui sont à l'emploi des télédiffuseurs ou d'autres entreprises qui n'ont pas l'obligation d'embaucher des membres accrédités. Elles n'incluent pas non plus les permissionnaires qui sont en voie de devenir membres.

Tableau 55 Nombre de personnes exerçant une fonction liée à la postproduction de l'image membres d'une association syndicale reconnue

Fonction	AQTIS	Aiest 514
Nombre total	322	
Monteur	286	
Assistant-monteur	38	
Monteur en ligne	18	***
Autre	0	

Source : AQTIS – nombre de membres, et Aiest 514.

*** : Ces fonctions ne sont pas spécifiquement incluses dans la liste des fonctions de postproduction de l'Aiest 514.

Note : La somme des nombres de membres pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de personnes pour le groupe de fonctions puisqu'une personne peut être reconnue pour exercer plus d'une fonction.

- La fonction de monteuse ou monteur est celle qui compte le plus grand nombre de membres. En fait, ce sont 88 % des membres de l'AQTIS du département du montage qui sont agréés pour exercer cette fonction.

Les fonctions principales

Dans les questions du sondage, la fonction principale a été définie comme étant celle qui est exercée le plus souvent par le répondant.

Tableau 56 Fonctions principales liées à l'image au cours de la postproduction

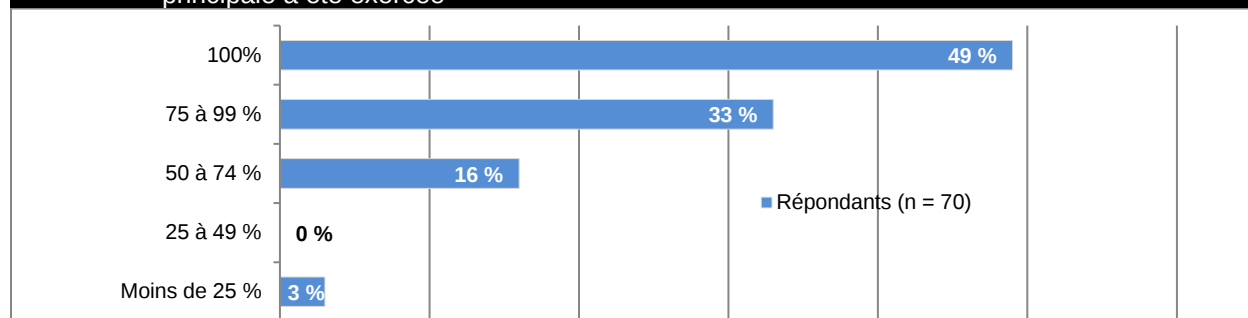
Fonction	N ^{bre} de répondants	
Monteur	62	90 %
Assistant-monteur	3	4 %
Coloriste	2	3 %
Autre fonction	2	3 %
TOTAL	69	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Appellations mentionnées comme « autre fonction » : superviseur d'effets visuels, coordonnateur de postproduction.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 90 % ont comme fonction principale celle de monteuse ou monteur.

Figure 36 Pour les fonctions liées à l'image en postproduction, proportion du total des journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles la fonction principale a été exercée



Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 82 % ont déclaré que plus de 75 % du nombre total de leurs journées travaillées dans une année est pour l'exercice de leur fonction principale.

Tableau 57 Autres fonctions exercées occasionnellement par les travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction

Fonction exercée occasionnellement	N ^{bre} de répondants (n = 67)	
Monteur	6	9 %
Assistant-monteur	12	18 %
Coloriste	22	33 %
Animateur 2D/3D	7	10 %
Compositeur d'images numériques	8	12 %
Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	21	31 %
Fonction qui n'est pas en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles	1	1 %
Aucune autre fonction	19	28 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Note : La somme des nombres de répondants pour chacune des fonctions est supérieure au nombre total de répondants puisqu'une personne peut avoir exercé plus d'une fonction occasionnellement.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 28 % ont indiqué ne pas avoir exercé d'autres fonctions que leur fonction principale.
- Le tiers (33 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont indiqué que celle de coloriste est une fonction exercée occasionnellement et 18 % ont indiqué agir parfois comme assistante-monteuse ou assistant-monteur.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 31 % ont indiqué avoir exercé occasionnellement d'autres fonctions en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles, mais sans préciser lesquelles.

Les employeurs

Tableau 58 Types d'organisation pour lesquels les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction travaillent habituellement

Type d'organisation	N ^{bre} de répondants (n = 68)	
Entreprise de production télévisuelle	57	84 %
Entreprise de postproduction télévisuelle (image et son)	38	56 %
Autre entreprise de production (cinématographique, publicitaire, etc.)	21	31 %
Autre entreprise de postproduction (image et son, production cinématographique, publicité, etc.)	21	31 %
Entreprise de postproduction dans le domaine de l'image seulement	12	18 %
Télédiffuseur généraliste	11	16 %
Télédiffuseur spécialisé	11	16 %
Autre organisation (voir les mentions ci-dessous)	4	6 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

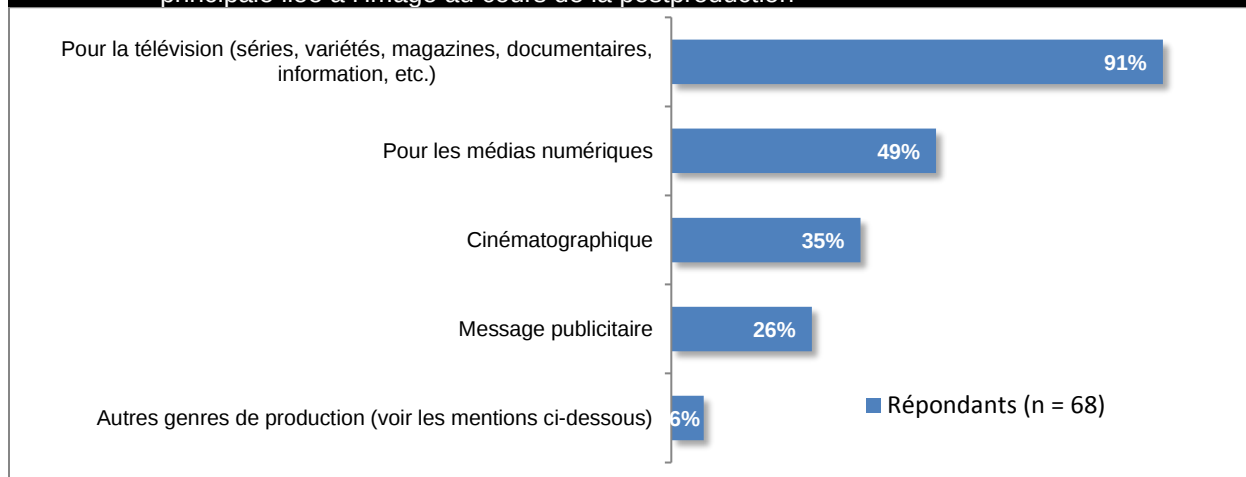
Autres organisations mentionnées : client d'affaires, artistes variés (chanteur, comédien, etc.), cinéma américain.

Note : La somme des nombres de répondants pour chacun des types d'organisation est supérieure au nombre total de répondants puisqu'une personne peut avoir travaillé pour plus d'un type d'organisation.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 84 % ont été à l'emploi d'entreprises de production télévisuelle.

- Plus de la moitié (56 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont été à l'emploi d'entreprises de postproduction télévisuelle (image et son).
- Les autres entreprises de production et celles de postproduction (cinématographique, publicitaire, etc.) ont été chacune des employeurs pour le tiers (31 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image.
- Les télédiffuseurs généralistes ou spécialisés constituent le cinquième type d'organisation pour lequel les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont indiqué avoir travaillé.

Figure 37 Genres de production pour lesquels travaillent les personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction



Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autres productions mentionnées : entreprise, démo, événements privés, vidéoclips, 360 dômes, RV et RV 3D, jeux vidéo.

- Les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont mentionné ne pas être cantonnés à un seul genre de production. Parmi eux, 91 % ont mentionné avoir travaillé pour des productions destinées la télévision, 49 % pour des productions destinées aux médias numériques, 35 % pour des œuvres cinématographiques et 26 % pour des messages publicitaires.

Les caractéristiques de l'emploi

Tableau 59 Fonctions exercées par le supérieur immédiat des travailleurs exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction

Fonction exercée par le supérieur immédiat	Nbre de répondants	
Réalisateur	48	69 %
Producteur	4	6 %
Directeur de la postproduction	5	7 %
Coordonnateur à la postproduction	9	13 %
Chef monteur	2	3 %
Superviseur des effets spéciaux	1	1 %
Autre fonction	1	1 %
TOTAL	70	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Plus des deux tiers (69 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont mentionné que le réalisateur est généralement leur supérieur immédiat. En fait, les réalisateurs sont les personnes qui donnent les directives et les orientations au travail de montage.
- Dans certaines organisations, les directrices ou directeurs de postproduction et les coordonnatrices ou coordonnateurs de postproduction sont essentiellement des supérieurs hiérarchiques des personnes travaillant au montage.

Tableau 60 Statut d'emploi des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la postproduction

Statut d'emploi	N ^{bre} de répondants (n = 69)	
Employé (salarié permanent)	10	14 %
Pigiste (salarié contractuel)	48	70 %
À son propre compte (travailleur autonome)	46	67 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 86 % travaillent comme pigistes ou travailleurs autonomes. La proportion élevée de répondants qui ont indiqué avoir un statut d'emploi de travailleur autonome laisse penser que la distinction entre les deux modes de rémunération n'a peut-être pas été bien comprise par tous. Néanmoins, cela est possible, car au moins 60 % des employeurs sondés⁵⁰ ont indiqué embaucher des personnes exerçant une des fonctions liées à postproduction de l'image comme travailleurs autonomes. Il faut donc comprendre que, pour différents contrats, les personnes de ce groupe de fonctions sont embauchées comme pigistes et, pour d'autres, à titre de travailleurs autonomes.

Les autres caractéristiques de l'emploi à souligner sont les suivantes :

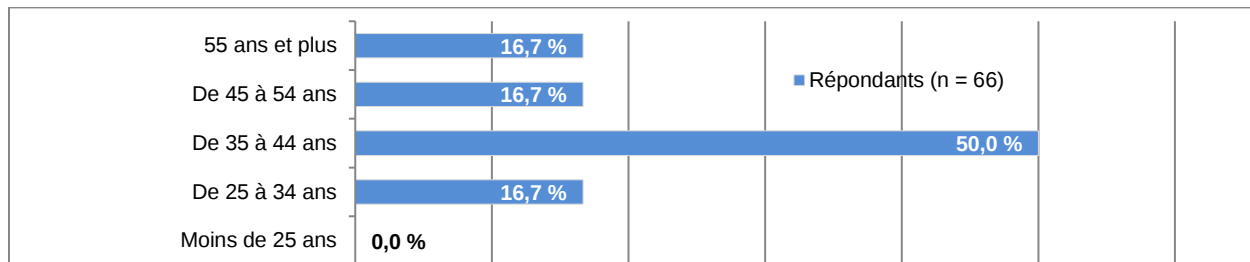
- Pratiquement aucun (6 %) répondant du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image n'a mentionné qu'en plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, il devait détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer sa fonction.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 86 % ont mentionné qu'ils pouvaient être appelés à utiliser leurs propres équipements lors de la réalisation de certaines productions. Les principaux équipements mentionnés sont les suivants : salles de montage, ordinateurs, écrans, licences/logiciels, disques durs, moniteurs de référence, panneaux de colorisation et projecteurs.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre

Près des deux tiers (62 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image sont de sexe masculin.

⁵⁰ Voir *Tableau 17 Employeurs de personnes exerçant des fonctions liées à la postproduction*, p. 46.

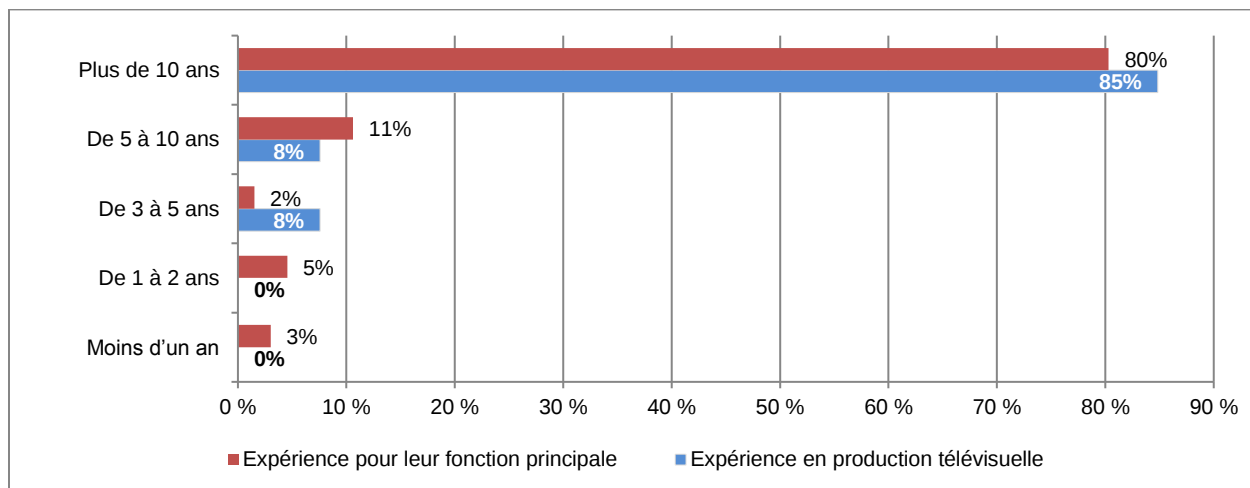
Figure 38 Distribution selon le groupe d'âge des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 17 % ont plus de 55 ans. Cette proportion est moins grande que celle observée pour l'ensemble des professions au Québec, qui est de 21 %.
- Aucun des répondants n'a indiqué faire partie des moins de 25 ans. Pour l'ensemble des professions, cette proportion est de 13 %. Une des raisons pouvant expliquer cet écart est que l'intégration dans ce marché du travail peut être longue puisqu'il faut acquérir de l'expérience.

Figure 39 Distribution selon le nombre d'années d'expérience des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction

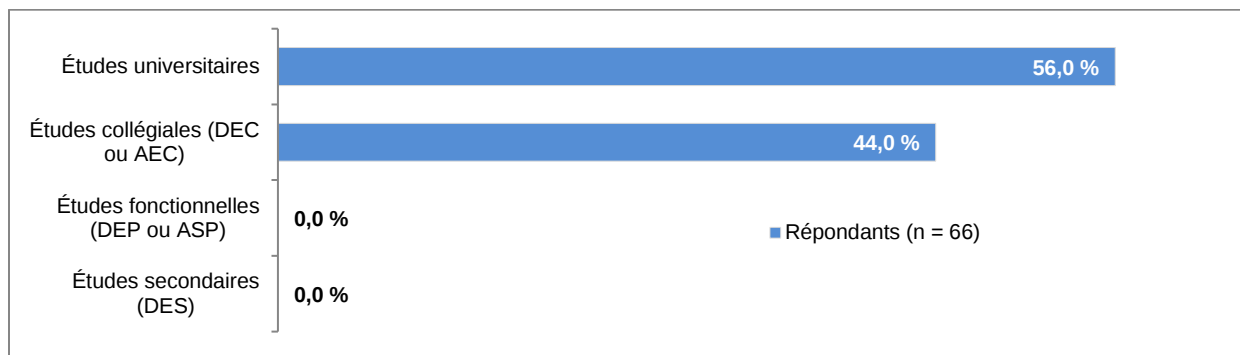


Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018 (n = 66).

- Parmi la main-d'œuvre des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 80 % ont plus de dix ans d'expérience dans leur fonction principale. Si l'on tient compte de l'ensemble de leur expérience en production télévisuelle, ce sont plus 85 % des répondants qui ont plus de dix ans d'expérience.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 93 % ont plus de cinq ans d'expérience en production télévisuelle et 91 % ont plus de cinq ans d'expérience dans l'exercice de leur fonction principale.

La formation initiale

Figure 40 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Plus de la moitié (56 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité.
- Une formation d'études collégiales menant à un DEC ou à une AEC est le plus haut niveau de scolarité pour 44 % des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image.

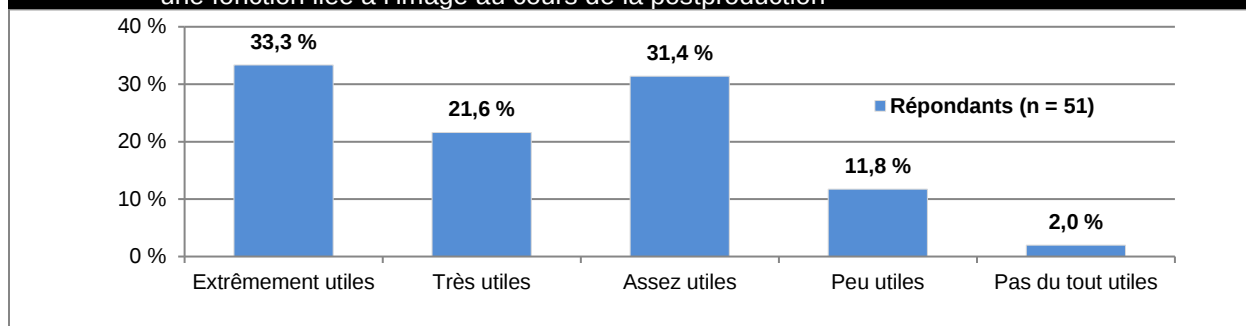
Tableau 61 Formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles des personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la postproduction

	N ^{bre} de répondants	
Aucune formation en lien avec le domaine	14	21 %
Fonctionnelle (niveau secondaire)	0	0 %
Technique (niveau collégial)	25	38 %
Universitaire	27	41 %
Total	66	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 79 % ont mentionné avoir une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.
- Pour 38 % des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, cette formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles est une formation technique de niveau collégial et pour 41 % des répondants, il s'agit d'une formation universitaire.

Figure 41 Évaluation de l'utilité des compétences acquises lors d'une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles par les personnes exerçant une fonction liée à l'image au cours de la postproduction



Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 55 % évaluent que les compétences acquises lors de leur formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles ont été très utiles ou extrêmement utiles dans l'exercice de leur fonction.

Le recrutement et la recherche d'emploi

Tableau 62 Évaluation de la recherche d'emploi ou de contrat pour exercer une fonction principale liée la postproduction de l'image

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Extrêmement facile	7	11 %
Très facile	13	20 %
Assez facile	21	33 %
Peu facile	11	17 %
Pas du tout facile	8	13 %
Ne s'applique pas	4	6 %
Total	64	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 31 % évaluent que, durant l'année 2017, il a été très facile ou extrêmement facile de se trouver un emploi ou un contrat. D'ailleurs, on peut souligner que 90 % des répondants de ce groupe ont indiqué avoir exercé leur fonction pendant plus de 125 jours en 2017.
- Néanmoins, 13 % des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image évaluent que ce n'est pas du tout facile de trouver un emploi ou un contrat pour une des fonctions liées au montage de l'image. Seulement 10 % des répondants de ce groupe (46 %) ont travaillé moins de 125 jours en 2017.
- Les employeurs sondés ont très majoritairement⁵¹ répondu que le recrutement pour le groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image a été assez facile ou très facile.

⁵¹ Voir Tableau 18 Évaluation du recrutement de personnes aptes à exercer une fonction liée à la postproduction, p. 47.

Tableau 63 Principaux critères qui permettent d'obtenir un emploi ou un contrat pour exercer une fonction liée à l'image au cours de la postproduction

Critère	N ^{bre} de répondants (n = 64)	
Le réseau de contacts ou de relations fonctionnelles	59	92 %
La qualité ou la notoriété des productions auxquelles vous avez contribué	49	77 %
Une bonne attitude au travail	43	67 %
Le nombre d'années d'expérience dans la fonction	32	50 %
La capacité à bien travailler en équipe	17	27 %
Un diplôme	6	9 %
Le fait d'être membre d'une association de travailleurs	4	6 %
Autre (voir les mentions ci-dessous)	4	6 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autres critères mentionnés : une bonne réputation et une bonne connaissance du métier, le salaire recherché, l'efficacité, la détermination.

- Selon les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, le réseau de contacts ou de relations professionnelles est nettement le premier critère qui permet d'obtenir un emploi ou un contrat.
- La qualité ou la notoriété des productions réalisées est, selon 77 % des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, le second critère qui permet d'obtenir un emploi ou un contrat.
- Le fait d'avoir un diplôme ou non n'est réellement pas un critère qui est perçu comme pertinent pour réussir à avoir un emploi.

Malgré ce dernier constat, lorsque questionnés spécifiquement sur le fait d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles, les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont été plus nombreux à mentionner que cela pouvait avoir une incidence significative lors de la recherche d'un emploi ou d'un contrat.

Tableau 64 Évaluation de l'utilité d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles pour obtenir un emploi ou un contrat afin d'exercer une fonction liée à l'image au cours de la postproduction

Évaluation	N ^{bre} de répondants	
Un atout sans plus	20	31 %
Un atout important	20	31 %
Essentiel ou obligatoire	12	18 %
N'est pas considéré comme un critère	13	20 %
Total	65	100 %

Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 18 % évaluent que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles est jugé comme essentiel ou obligatoire pour obtenir un emploi ou un contrat.
- Plus de la moitié (51 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont mentionné que d'avoir une formation en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles n'est pas considéré comme étant un critère significatif ou est seulement considéré comme étant un atout sans plus pour obtenir un emploi ou un contrat.

Tableau 65 Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée à l'image en postproduction

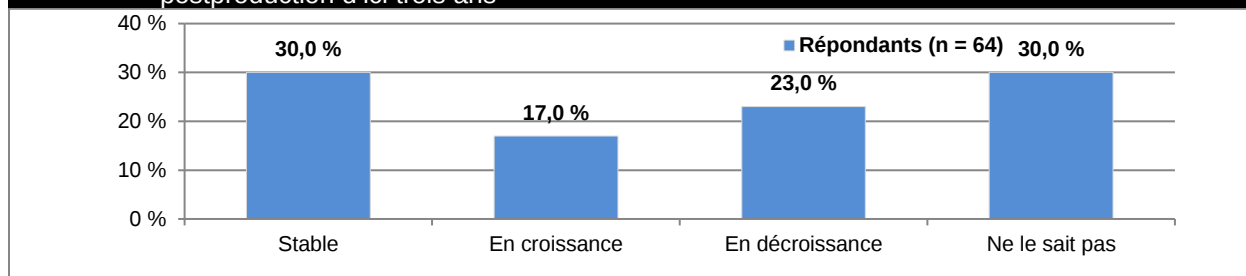
Fonctions liées à l'image en postproduction	N ^{bre} de répondants	Niveau d'importance de la formation scolaire			
		Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
		%	%	%	%
Monteur	23	30 %	31 %	26 %	13 %
Assistant-monteur	22	32 %	36 %	23 %	9 %
Coloriste	20	35 %	20 %	30 %	15 %
Animateur 2D/3D	18	33 %	22 %	39 %	6 %
Compositeur d'images numériques	17	29 %	24 %	41 %	6 %

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Selon 30 % des employeurs sondés, la formation scolaire est un critère évalué comme essentiel ou obligatoire lors de l'embauche pour la fonction de monteuse ou monteur de l'image.
- Pour les autres fonctions du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, de 29 % à 35 % des employeurs sondés sont d'avis que la formation scolaire est un critère essentiel ou obligatoire à considérer lors de l'embauche.

Les perspectives d'emploi

Figure 42 Préviction de la demande pour des personnes exerçant une fonction liée à l'image en postproduction d'ici trois ans

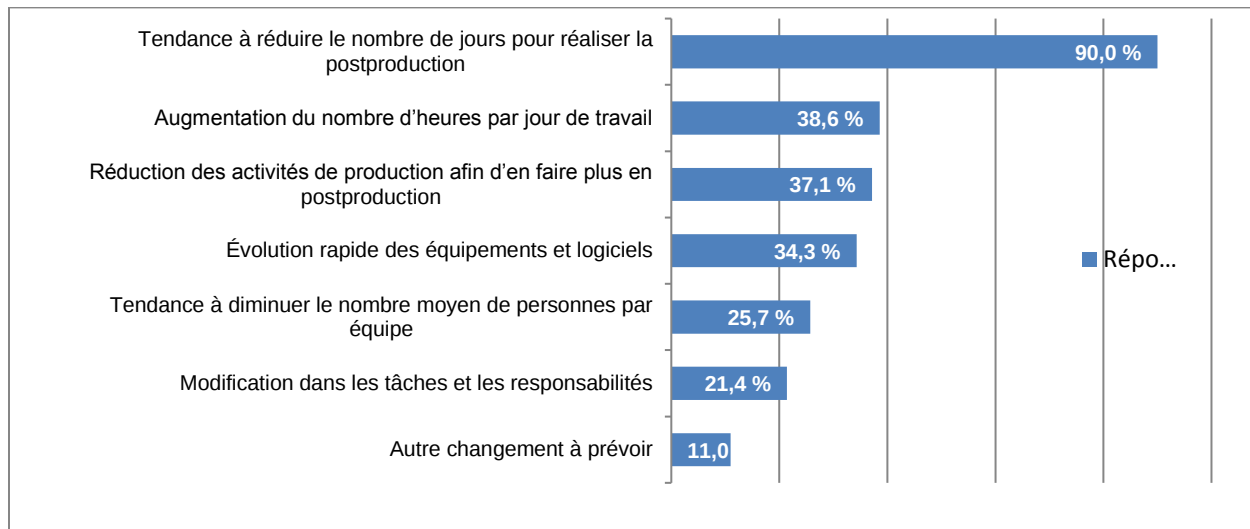


Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Selon 23 % des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, la demande pour des personnes aptes à exercer une des fonctions de ce groupe serait en diminution.
- À l'opposé, les employeurs questionnés à ce sujet⁵² prévoient plutôt une plus grande stabilité de la demande pour ces fonctions et même, possiblement, une augmentation de la demande pour les fonctions de monteuses ou monteurs, de coloristes, d'animatrices ou animateurs 2D/3D et de compositrices ou compositeurs d'images numériques.

⁵² Voir *Tableau 3 : Départements et fonctions du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles selon les organisations syndicales*, p. 25.

Figure 43 Changements risquant d'avoir une incidence significative sur l'exercice de la fonction principale liée à l'image en postproduction



Source : *Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

Autres changements à prévoir mentionnés :

- Baisse du nombre de productions.
 - Diminution du montant alloué pour la salle de montage et l'équipement.
 - Réduction du budget pour les projets.
 - Réduction de choix des lieux de postproduction.
 - Manque d'assistantes-monteuses ou assistants-monteurs bien formés.
 - Les assistantes-monteuses ou assistants-monteurs en font moins qu'avant. Ils sont devenus des assistants qui transfèrent des fichiers.
 - De plus en plus, les monteuses ou monteurs doivent classer eux-mêmes leur matériel, faire leur synchronisation de caméras, etc.
 - Le télétravail est de plus en plus la norme en montage.
 - La tendance est de demander la livraison de tous les épisodes en un seul coup, ce qui force à faire travailler plusieurs artisans en même temps et, par la suite, crée des périodes sans travail plus longues pour tous.
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image, 90 % ont indiqué que le principal changement qui risque d'avoir une incidence sur l'exercice de leur fonction est la réduction du nombre de jours de postproduction. Évidemment, cela a comme répercussion une augmentation de la pression pour réussir la postproduction. Selon les personnes interviewées, cela a une incidence sur les conditions de travail, et aussi sur le fait que l'on est appelé à réaliser plus de projets durant l'année.
 - Il a été mentionné par des monteuses et monteurs lors des entrevues que l'évolution des équipements se poursuit et qu'elle simplifie, dans certains cas, le montage. L'avancement technologique et la flexibilité du travail en réseau font en sorte qu'il est possible de travailler à la maison pour des productions avec des gens à Paris, à Vancouver, etc.
 - La qualité de l'équipement évolue : celui-ci (les moyens techniques) permet davantage de possibilités telles que la synchronisation entre l'image et le son. L'équipement est plus convivial et le travail est plus intuitif.

2.6.2.2 Les fonctions liées à la postproduction du son

La détermination du nombre de personnes exerçant une des fonctions techniques de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles n'est pas un objectif de cette étude sectorielle. Néanmoins, il est utile de présenter des informations partielles sur l'emploi, c'est-à-dire le nombre de membres d'une des associations syndicales représentant le personnel technique. Ces données n'incluent pas les personnes qui sont à l'emploi des télédiffuseurs ou d'autres entreprises qui n'ont pas l'obligation

d'embaucher des membres accrédités. Elles n'incluent pas non plus les permissionnaires qui sont en voie de devenir membres.

Tableau 66 Nombre de personnes exerçant une fonction liée à la postproduction du son membres d'une association syndicale reconnue

Fonction	AQTIS
Nombre total	29
Monteur sonore	21
Mixeur sonore	8

Source : AQTIS – nombre de membres.

Au total, il n'y a que quatre personnes exerçant une fonction liée à la postproduction du son qui ont participé au sondage auprès des travailleuses et travailleurs en production ou en postproduction télévisuelles. Ce petit nombre ne permet pas de présenter des résultats représentatifs pour le groupe des fonctions liées à la postproduction du son.

Il est cependant possible de mentionner, selon les données de l'AQTIS, que plusieurs des monteuses et monteurs de son sont aussi agréés comme mixeuses ou mixeurs de son et quelques-uns comme preneuses ou preneurs de son et perchistes.

Il est aussi possible de présenter les résultats du sondage auprès des employeurs en ce qui concerne le niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche de personnes pour exercer une des fonctions liées au son en postproduction.

Tableau 67 Niveau d'importance de la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne exerçant une fonction liée au son en postproduction

Fonctions liées à la postproduction du son	Nbre de répondants	Niveau d'importance de la formation scolaire			
		Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
		%	%	%	%
Monteur sonore	18	39 %	17 %	28 %	17 %
Assistant-monteur sonore	16	44 %	13 %	31 %	13 %
Bruiteur	13	23 %	31 %	31 %	15 %
Mixeur sonore	16	44 %	13 %	31 %	13 %

Source : *Employeurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.*

- Parmi les employeurs sondés⁵³, 18 sur 41, c'est-à-dire 44 %, ont à leur emploi des personnes pour exercer la fonction de monteuse ou monteur de son.
- De 39 % à 44 % des employeurs de personnes exerçant ces fonctions sondées évaluent que la formation scolaire est un critère d'une importance essentielle ou obligatoire lors de l'embauche pour les fonctions de monteuse ou monteur de son et d'assistante-monteuse ou assistant-monteur de son.
- Pour la fonction de mixeuse ou mixeur de son, ce sont 44 % des employeurs pour cette fonction sondés qui sont d'avis que la formation scolaire est un critère essentiel ou obligatoire lors de l'embauche.

Il est utile de préciser certaines facettes de l'exercice des fonctions liées à la postproduction du son :

⁵³ Voir *Tableau 11 Entreprises ayant participé au sondage selon leur catégorie d'activité*, p. 35.

- Très peu d'employeurs sondés prévoient une croissance de la demande pour les fonctions liées à la postproduction du son, alors que, pour les fonctions liées à la postproduction de l'image, au moins le quart des employeurs sondés prévoient une croissance de la demande dans les cinq prochaines années.
- Les personnes exerçant des fonctions liées à la postproduction, telles que monteuse ou monteur de son ou mixeuse ou mixeur de son, peuvent aussi être actives dans d'autres secteurs d'activité que l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles, par exemple le secteur de la conception de jeux vidéo et celui de la radiodiffusion⁵⁴.
- Dans plusieurs entreprises qui emploient des personnes exerçant des fonctions liées à la postproduction du son, les tâches réalisées par ces personnes sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles ont à effectuer des tâches relatives à plus d'une fonction, comme les techniciennes spécialisées ou techniciens spécialisés en son⁵⁵.

2.7 La main-d'œuvre des équipes techniques en production et en postproduction télévisuelles

Chacune des fonctions incluses dans les groupes de fonctions présentés à la section précédente est associée à un groupe de base de la CNP. Cependant, les regroupements des personnes en emploi selon cette classification ne permettent pas de présenter un portrait précis spécifiquement pour l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles. Nous présentons dans cette section les limitations à prendre en compte pour chacun des groupes de base de la CNP et ensuite des données statistiques concernant la main-d'œuvre pour ces groupes de base.

- Les fonctions liées à la production de l'image sont regroupées principalement sous le CNP 5222, Cadres/cadreuses de films et cadres/cadreuses vidéo. Comme ce code professionnel regroupe à la fois les personnes travaillant pour l'ensemble de la production audiovisuelle (télévisuelle, cinématographique et vidéo), il n'est pas possible d'obtenir des données pour la production télévisuelle seulement.
- Les fonctions liées à l'éclairage sont regroupées sous le CNP 5226, Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène. Comme ce groupe de base regroupe indistinctement tous les types de techniciennes et de techniciens qui travaillent en radiodiffusion, en télédiffusion et dans les arts de la scène, les données concernant ceux spécialisés en éclairage ne peuvent être précisées.
- Les fonctions liées au son en cours de production sont regroupées sous le CNP 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo. Ce code professionnel regroupe à la fois les techniciennes spécialisées ou les techniciens spécialisés en vidéo et en audio. Il n'est donc pas possible d'obtenir des données précises pour les personnes en emploi en production télévisuelle seulement. En fait, les techniciennes et techniciens en enregistrement audio et vidéo effectuent des tâches en production et en postproduction sonores pour les productions cinématographiques, les productions télévisuelles, les vidéos et les enregistrements et les événements en direct.
- Les fonctions liées à la régie technique sont principalement regroupées sous le CNP 5224, Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion, et sous le CNP 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo. Cependant, dans ce cas également, il est impossible d'isoler les données pour les personnes en emploi spécifiquement en production ou en postproduction télévisuelles.
- Les fonctions liées à la coordination et à la réalisation sont principalement regroupées sous le CNP 5227, Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène, et le CNP 5131, Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé. Le CNP 5227 regroupe tout le personnel de soutien du cinéma, de la

⁵⁴ MELS. *Les technologies sonores au Québec et la profession de technicienne spécialisée ou de technicien spécialisé en son – Étude sectorielle*, 2011.

⁵⁵ *Ibid.*, tableau 6.7, p. 82, et tableau 6.12, p. 83.

radiotélédiffusion et des arts de la scène. Il est donc impossible d'isoler les données pour les personnes en emploi spécifiquement en production ou en postproduction télévisuelles. Le CNP 5131 regroupe les appellations d'emploi d'aide-réalisateur ou aide-réalisatrice et d'assistante-réalisatrice ou d'assistant-réalisateur, mais également plusieurs autres telles que réalisatrice ou réalisateur, productrice ou producteur et même directrice ou directeur de la photographie. Dans ce cas-ci aussi, il n'est pas possible d'obtenir des données précises concernant les emplois en lien avec la fonction de travail.

- Les fonctions liées à la postproduction de l'image sont regroupées sous le CNP 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo. Les personnes en emploi dans le groupe de base effectuent des tâches en production et en postproduction sonores pour les productions cinématographiques, les productions télévisuelles, les vidéos et les enregistrements et les événements en direct. Il n'est pas possible d'obtenir des données précises concernant spécifiquement les emplois en lien avec la fonction de travail.
- Les fonctions liées à la postproduction du son sont aussi regroupées sous le CNP 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo. Les personnes en emploi dans ce groupe de professions effectuent des tâches en production et en postproduction sonores pour les productions cinématographiques, les productions télévisuelles, les vidéos et les enregistrements et les événements en direct. Il n'est pas possible d'obtenir des données précises concernant spécifiquement les emplois en lien avec la fonction de travail.

Ces remarques concernant les regroupements de la CNP visent à relativiser la portée des données statistiques concernant l'emploi pour chacun des groupes de base. Néanmoins, pour comprendre le marché du travail du personnel technique en production et en postproduction télévisuelles, il est utile de présenter les principales données sur l'emploi pour chacun des groupes de base de la CNP associés à cette main-d'œuvre.

Tableau 68 Données sur l'emploi pour les groupes de base de la CNP

CNP	N ^{bre} de personnes en emploi en 2016	Personnes en emploi dans la RMR de		Sexe		Moins de 25 ans	55 ans et plus	Perspectives d'emploi ¹ 2017-2021
		Montréal	Québec	H	F			
		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
5131 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	8 000	75	7,5	61	39	4	18	Bonnes ²
5222 Cadreurs/cadreuses de films et cadreurs/cadreuses vidéo	1 000	60	15	91	9	8	16	Limitées ³
5224 Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion	300	67	Moins de 17	79	21	8	21	Non publiées ⁴ pour l'ensemble du Québec Limitées pour la RMR de Montréal
5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	4 000	62,5	7,5	84	16	9	13	Bonnes
5226 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	4 000	75	7,5	63	37	11	15	Non publiées pour l'ensemble du Québec
5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène	1 500	67	17	64	36	16	12	Bonnes

Source : IMT en ligne, Emploi Québec.

Note 1 : Les perspectives d'emploi par profession sont réalisées par Emploi-Québec et peuvent être qualifiées selon quatre niveaux de diagnostic : excellentes, bonnes, limitées et non publiées.

Note 2 : Les perspectives sont qualifiées de bonnes lorsque, pour la période analysée, il est estimé que le nombre de travailleurs disponibles sera suffisant pour répondre aux besoins des employeurs (contexte d'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre).

Note 3 : Les perspectives sont qualifiées de limitées lorsque, pour la période analysée, il est estimé que le nombre de travailleurs disponibles sera supérieur aux besoins des employeurs (contexte de surplus de main-d'œuvre).

Note 4 : Les probabilités de trouver un emploi ne sont pas publiées dans les situations suivantes : la profession compte un nombre d'emplois peu important, la façon de parvenir à la profession est atypique ou un groupe professionnel regroupe plusieurs professions différentes et est trop hétéroclite pour permettre d'établir un diagnostic.

- Pour tous ces groupes de base de la CNP, plus de 60 % des personnes en emploi sont de sexe masculin. Pour le CNP 5222, Cadreurs/cadreuses de films et cadreurs/cadreuses vidéo, la proportion d'hommes est de 91 % et pour les CNP 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo, et 5224, Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion, la proportion d'hommes est respectivement de 84 % et de 79 %.

- De 60 % à 75 % des personnes en emploi dans tous les groupes de base de la CNP sont situées dans la région métropolitaine de Montréal.
- Pour l'ensemble des professions au Québec, la proportion des personnes en emploi qui ont moins de 25 ans est de 13 %. Des six groupes de base de la CNP présentée, il n'y a que le CNP 5227, Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène, qui présente une proportion de moins de 25 ans de 16 %, c'est-à-dire supérieure à la proportion pour l'ensemble des professions. C'est donc dire que pour cinq des six groupes de base de la CNP, les personnes en emploi qui ont 25 ans et plus sont relativement moins nombreuses. Les résultats du sondage s'adressant aux travailleuses et travailleurs en production et en postproduction télévisuelles présentent des résultats similaires. Aucun des répondants exerçant des fonctions liées à la production de l'image, de l'éclairage et du son n'a mentionné avoir moins de 25 ans. Également, pour la postproduction de l'image, aucun répondant n'a mentionné avoir moins de 25 ans.
- Pour l'ensemble des professions au Québec, la proportion des personnes en emploi qui ont 55 ans et plus est de 21 %. Des groupes de base de la CNP présentés, il n'y a que le CNP 5224, Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion, qui atteint une proportion de 21 % pour les 55 ans et plus. Les résultats du sondage s'adressant aux travailleuses et travailleurs en production et en postproduction télévisuelles présentent des résultats différents. Les répondants exerçant des fonctions liées à la production de l'image, de l'éclairage et du son ont mentionné avoir plus de 55 ans dans une proportion supérieure à 21 %. Pour la postproduction de l'image, la proportion des répondants ayant 55 ans et plus est de 17 %.
- Les perspectives d'emploi pour la période de 2017-2021 sont qualifiées de bonnes pour les CNP 5131, Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé, 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo, et 5227, Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène. Les perspectives d'emploi sont qualifiées de limitées pour le CNP 5224, Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion, dans la région de Montréal. Pour les autres groupes de base de la CNP, les perspectives d'emploi ne sont pas publiées.

2.8 Le développement durable

Afin de répondre à une exigence du MES, une question concernant le développement durable a été incluse dans le sondage auprès des employeurs de l'industrie et auprès des personnes exerçant une des fonctions visées par l'étude sectorielle. Les résultats de ces consultations sont présentés dans les deux tableaux suivants.

Tableau 69 Entreprises qui ont amorcé une démarche de développement durable

	N ^{bre}	Oui	Non
Est-ce que votre entreprise a amorcé une démarche de développement durable?	41	17 %	83 %

Quelques actions de développement durable mentionnées :

- Recyclage, réutilisation, réduction des déchets (mentionné deux fois).
- Diminution des impressions sur papier (mentionné deux fois).
- Grosseur des poubelles réduite dans les bureaux.
- Ajout de contenant pour récupérer les produits compostables à certains endroits dans l'édifice.
- Changement des ampoules dans les toilettes pour des DEL. De plus, elles ne sont allumées que lorsqu'une personne est présente.
- Endroit pour récupérer les piles et les équipements électroniques désuets.

Tableau 70 Amorce d'une démarche de développement durable dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles

Réponses des personnes exerçant une fonction liée...	N ^{bre} de répondants	Réponses		
		Oui	Non	Ne le sait pas
à l'image au cours de la production	63	10 %	33 %	57 %
à l'image au cours de la postproduction	70	6 %	36 %	59 %
à l'éclairage au cours de la production	32	13 %	38 %	50 %
au son au cours de la production	27	7 %	37 %	56 %
au son au cours de la postproduction	2	0 %	50 %	50 %
à la coordination et à la régie au cours de la production	4	0 %	0 %	100 %

Source : Travailleuses et travailleurs, production et postproduction télévisuelles – Sondage 2018.

Note : Le nombre total de répondants pour cette question est de 198.

Quelques actions de développement durable mentionnées :

- L'AQTIS donne l'exemple en incitant régulièrement ses membres à prendre conscience de l'importance d'être actif en ce sens.
- L'AQTIS a un comité de techniciennes et techniciens qui travaillent sur les plateaux à ce sujet.
- L'AQTIS tente de lancer les plateaux verts.
- Tentative d'éliminer les bouteilles d'eau en plastique et d'effectuer du recyclage.
- Plus de lumières DEL moins énergivores.
- Ne plus fournir de bouteilles d'eau en plastique sur les plateaux.
- Servir les repas dans de la vaisselle réutilisable ou biodégradable.
- Gestion plus efficace de l'utilisation des piles rechargeables.

3. L'offre de formation

3.1 L'offre de formation initiale dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles

Un programme d'études menant à un DEC est offert dans le secteur de formation 13 – Communications et documentation. Approuvé en 2003, le programme d'études *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0) vise à former des personnes aptes à exercer les fonctions de travail de technicienne et technicien en production télévisuelle ou de technicienne et technicien en postproduction télévisuelle. Le programme d'études comprend deux voies de spécialisation de 1 965 heures d'enseignement spécifique chacune.

Voie de spécialisation : production télévisuelle

Les techniciennes et les techniciens en production télévisuelle travaillent dans les réseaux nationaux de télédiffusion publics et privés ainsi que dans leurs stations régionales de même que pour les entreprises ou les maisons de production bénéficiaires de l'impartition.

Les entreprises de télédiffusion et les maisons de production réalisent l'élaboration, la planification, la production proprement dite ainsi que la diffusion des produits destinés à la télédiffusion.

C'est en équipe et sous la supervision d'une réalisatrice ou d'un réalisateur ou encore d'une productrice ou d'un producteur que travaillent généralement les techniciennes et les techniciens en production télévisuelle. Ces derniers doivent également interagir avec différentes personnes : les artistes, les comédiennes et les comédiens, les personnalités publiques, les musiciennes et les musiciens, le personnel technique, les chefs de service de même que le personnel de création et d'encadrement.

Voie de spécialisation : postproduction télévisuelle

Les techniciennes et les techniciens en postproduction télévisuelle travaillent dans les réseaux nationaux de télédiffusion publics et privés ainsi que dans leurs stations régionales de même que pour les entreprises bénéficiaires de l'impartition. Ces organisations se spécialisent dans une gamme de produits qui vont du prémontage au montage final en passant par le transfert de film, le tournage d'effets spéciaux, l'infographie 2D et 3D, la composition d'images, le montage sonore et le mixage.

Les techniciennes et les techniciens en postproduction télévisuelle voient au montage et à l'assemblage des différents éléments du produit télévisuel final ainsi qu'à sa télédiffusion. Ils travaillent en petites équipes organisées en fonction de la complexité de la production et des compétences qu'elle exige, chaque membre de l'équipe effectuant son travail selon un échéancier de réalisation. La supervision est exercée par le personnel de réalisation et de direction artistique.

Le cégep de Jonquière est autorisé à offrir les deux voies de spécialisation. Depuis 2012, le collège André-Grasset est autorisé à offrir la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle* sans agrément aux fins de subvention.

3.1.1 Les inscriptions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des inscriptions⁵⁶ en 1^{re}, en 2^e et en 3^e année du programme d'études *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0) pour chaque établissement d'enseignement, de 2013-2014 à 2017-2018. Les données de 2017-2018 sont provisoires.

Tableau 71 Évolution des inscriptions au programme d'études <i>Techniques de production et de postproduction télévisuelles</i> de 2013-2014 à 2017-2018 ^p							
Établissement d'enseignement	Niveau scolaire	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018 ^p	Total
Cégep de Jonquière	1 ^{re} année	126	119	123	123	118	609
	2 ^e année	91	113	97	101	105	507
	3 ^e année	85	88	105	91	92	461
Total		302	320	325	315	315	1 577
Collège André-Grasset	1 ^{re} année	7	15	12	23	17	74
	2 ^e année		6	14	11	19	50
Total		7	21	25	34	36	124
Total général		309	341	351	349	351	1 701

Source : MEES, TSE, DGSEG, DIS, *Portail informationnel*, système Socrate, données au 2018-02-24.

P : Les données de 2017-2018 sont provisoires.

Constats

- La moyenne des inscriptions est de 340 par année. Le nombre de débutantes et de débutants est de 683, soit une moyenne d'environ 137 par année. La grande majorité des étudiants s'inscrit au cégep de Jonquière (89 %).
- Le nombre de débutantes et de débutants visés (1^{re} année) dans la fiche d'adéquation formation-emploi de 2017 est de 138. Le programme est considéré comme étant en équilibre.

3.1.2 L'obtention du diplôme d'études collégiales

Le tableau suivant présente le nombre de DEC en *Techniques de production et de postproduction télévisuelles*, pour chaque établissement d'enseignement, délivrés de 2012 à 2016.

⁵⁶ À temps plein et à temps partiel à la session d'automne de chaque année scolaire.

Tableau 72 Nombre de DEC délivrés pour *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0) par voie de spécialisation, pour chaque établissement d'enseignement, de 2012 à 2016

Établissement d'enseignement	Voie de spécialisation	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Cégep de Jonquière	Postproduction	26	33	22	27	35	143
	Production	58	44	48	42	41	233
Total		84	77	70	69	76	376
Collège André-Grasset	Postproduction			6	11	6	23
Total		84	77	76	80	82	399

Source : MEES, TSE, DGSEG, DIS, *Portail informationnel*, SYSEC, données au 2018-02-24.

Constats

- De 2012 à 2016, 399 diplômes ont été délivrés : 166 pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle* et 233 pour la voie de spécialisation *Production télévisuelle*.
- La voie de spécialisation *Production télévisuelle* présente plus de diplômés que celle liée à la postproduction télévisuelle.

3.1.3 La situation d'emploi des personnes détenant le DEC (enquêtes *Relance*)

L'enquête *La Relance au collégial en formation technique*⁵⁷ a pour objet de faire connaître la situation des personnes diplômées de la formation technique du collégial environ dix mois après l'obtention de leur DEC ou de leur AEC. Elle comble ainsi un besoin d'information fiable et actualisée sur l'intégration au marché du travail des nouveaux titulaires d'un diplôme.

Voie de spécialisation *Production télévisuelle*

Le tableau ci-dessous présente la situation d'emploi des répondants aux enquêtes *Relance* de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle* au 31 mars de l'année d'enquête.

Tableau 73 Situation d'emploi des répondants aux enquêtes *Relance* de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation *Production télévisuelle* au 31 mars de l'année d'enquête

Spécialisation 17 : Production télévisuelle du 01 mars de l'année d'enquête								
Année d'enquête	Répondant	Âge moyen	En emploi			Ensemble de la FT en emploi	Aux études	Au chômage
				À temps plein				
					En rapport avec la formation			
2011	46	21,4	38 82,6 %	29 76,3 %	27 93,1 %	65,4 %	2 4,3 %	4 9,5 %
2012	36	21,0	30 83,3 %	26 86,7 %	21 80,8 %	62,8 %	5 13,9 %	1 3,2 %
2013	45	21,2	36 80,0 %	23 63,9 %	17 73,9 %	64,2 %	6 13,3 %	1 2,7 %
2014	27	21,3	22 81,5 %	17 77,3 %	15 88,2 %	60,4 %	3 11,1 %	2 8,3 %
2016	30	20,9	24 80,0 %	15 62,5 %	14 93,3 %	nd	4 13,3 %	1 4,0 %
Total	184	21,2	150 81,5 %	110 73,3 %	94 85,5 %	63,0 %	20 10,9 %	9 5,7 %

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

⁵⁷ Enquêtes *Relance*. URL (2018-06-13) : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/enseignement-superieur/enquetes-relance/>.

Constats

- L'âge moyen des répondants est de 21,2 ans.
- Des 184 personnes interrogées, 150 (81,5 %) occupaient un emploi.
- Sur ces 150 personnes, 110 (73,3 %) occupaient un emploi à temps plein, et 85,5 % de ces personnes en emploi à temps plein occupaient un emploi en rapport avec la formation.
- Concernant seulement les répondants en emploi, le programme présente un taux moyen de placement de 81,5 %, alors que pour l'ensemble de la formation technique, ce taux s'établit à 63,0 %.
- Le taux moyen des répondants se déclarant aux études s'établit à 10,9 %.
- Le taux moyen des répondants se déclarant au chômage s'établit à 5,7 %.

Voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle*

Le tableau suivant présente la situation d'emploi des répondants aux enquêtes *Relance*⁵⁸ au collégial en formation technique, au 31 mars de l'année d'enquête, pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle*, et ce, de 2011 à 2016.

Tableau 74 Situation d'emploi des répondants aux enquêtes *Relance* de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle* au 31 mars de l'année d'enquête

Spécialisation FT - Production télévisuelle au 31 mars de l'année d'enquête								
Année d'enquête	Répondant	Âge moyen	En emploi			Ensemble de la FT en emploi	Aux études	Au chômage
				À temps plein				
					En rapport avec la formation			
2011	21	21,3	18 85,7 %	18 100,0 %	15 83,3 %	65,4 %	0 0,0 %	2 10,0 %
2012	21	21,6	14 66,7 %	13 92,9 %	12 92,3 %	62,8 %	5 23,8 %	1 6,7 %
2013	23	21,1	21 91,3 %	19 90,5 %	19 100,0 %	64,2 %	1 4,3 %	1 4,5 %
2014	19	22,3	15 78,9 %	14 93,3 %	13 92,9 %	60,4 %	3 15,8 %	0 0,0 %
2016	21	22,7	17 81,0 %	16 94,1 %	14 87,5 %	nd	2 9,5 %	2 10,5 %
Total	105	21,8	85 80,9 %	80 94,1 %	73 91,3 %	63,0 %	11 10,5 %	6 6,6 %

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique (FT)*.

Constats

- L'âge moyen des répondants est de 21,8 ans.
- Des 105 personnes interrogées, 85 (80,9 %) occupaient un emploi.

⁵⁸ Enquêtes *Relance*. URL (2018-06-13) : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/enseignement-superieur/enquetes-relance/>.

- Sur ces 85 personnes, 80 (94,1 %) occupaient un emploi à temps plein, et 91,3 % de ces personnes en emploi à temps plein occupaient un emploi en rapport avec la formation.
- Concernant seulement les répondants en emploi, le programme présente un taux moyen de placement de 81,9 %, alors que pour l'ensemble de la formation technique, ce taux s'établit à 63 %.
- Le taux moyen des répondants se déclarant aux études s'établit à 10,5 %.
- Le taux moyen des répondants se déclarant au chômage s'établit à 6,6 %.

3.1.4 Le placement des personnes diplômées selon le secteur d'activité des entreprises (SCIAN)

Voie de spécialisation *Production télévisuelle*

Toujours à partir des données collectées lors des enquêtes *La Relance au collégial en formation technique*, le tableau ci-après présente le secteur d'activité, selon le SCIAN, des entreprises employant les répondants de 2011 à 2016. Ces répondants ont obtenu un DEC pour la voie de spécialisation *Production télévisuelle* (589.AA).

Tableau 75 Placement des répondants aux enquêtes *Relance* par secteur d'activité au cours de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation *Production télévisuelle*

Code SCIAN	Secteur d'activité	2011		2012		2013		2014		2016		Total	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	N	%
5151	Radiodiffusion et télédiffusion	18	60,0	8	42,1	8	32,0	7	46,7	5	31,3	46	43,8
5121	Industries du film et de vidéo	10	33,3	8	42,1	10	40,0			7	43,8	35	33,3
0051	Industrie de l'information et industrie culturelle							8	53,3			8	7,6
5152	Télévision payante et spécialisée			1	5,3	5	20,0			1	6,3	7	6,7
Autres SCIAN		2	6,6	2	10,6	2	8,0			3	18,6	9	8,6
	TOTAL	30	100	19	100	25	100	15	100	16	100	105	100

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

Constats

- Selon les 105 personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance*, entre 2011 et 2016, 46 (43,8 %) occupaient un emploi dans le secteur 5151, Radiodiffusion et télédiffusion.
- Environ le tiers (35 personnes – 33,3 %) des répondants occupaient un emploi dans le secteur 5121, Industries du film et de vidéo.
- De façon plus négligeable, les répondants occupaient des emplois dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (0051) et dans le secteur de la télévision payante et spécialisée (5152).

Voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle*

Le tableau suivant présente le secteur d'activité, selon le SCIAN, des entreprises employant les répondants de 2011 à 2016. Ces répondants ont obtenu un DEC pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle* (589.AB).

Tableau 76 Placement des répondants aux enquêtes *Relance* par secteur d'activité au cours de 2011 à 2016 pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle*

Code SCIAN	Secteur d'activité	2011		2012		2013		2014		2016		Total	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	N	%
5121	Industries du film et de vidéo	9	81,8	6	75,0	9	60,0			7	63,6	31	54,4
0051	Industrie de l'information et industrie culturelle							12	100			12	21,1
5151	Radiodiffusion et télédiffusion			2	25,0	1	6,7			3	27,3	6	10,5
Autres SCIAN		2	18,2			5	33,3			1	9,1	8	14
	TOTAL	11	100	8	100	15	100	12	100	11	100	57	100

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

Constats

- Selon les 57 personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance*, entre 2011 et 2016, plus de la moitié (31 personnes – 54,4 %) occupaient un emploi dans le secteur 5121, Industries du film et de vidéo.
- Dans une moindre mesure, les répondants occupaient des emplois dans les secteurs 0051, Industrie de l'information et industrie culturelle (12), et 5151, Radiodiffusion et télédiffusion (6).

3.1.5 Le placement des personnes diplômées selon la profession (CNP)

Voie de spécialisation *Production télévisuelle*

Le tableau ci-dessous présente le groupe de professions établi pour chaque répondant selon la CNP de 2011 à 2016. Ces répondants ont obtenu un DEC pour la voie de spécialisation *Production télévisuelle* (589.AA).

Tableau 77 Placement des répondants aux enquêtes <i>Relance</i> selon le groupe de professions de la CNP, de 2011 à 2016, pour la voie de spécialisation <i>Production télévisuelle</i>													
Code CNP	Groupe de professions	2011		2012		2013		2014		2016		Total	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	N	%
5226	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	9	31,0	5	26,3	2	8,0	3	21,4	6	33,3	25	23,8
5222	Cadreurs/cadreuses de films et cadreurs/cadreuses vidéo	3	10,3	5	26,3	4	16,0	2	14,3	4	22,2	18	17,1
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	9	31,0	3	15,8	2	8,0			2	11,1	16	15,2
5225	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	4	13,8	5	26,3	3	12,0	1	7,1	2	11,1	15	14,3
5224	Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion			1	5,3	6	24,0	3	21,4			10	9,5
5227	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène					4	16,0	2	14,3	3	16,7	9	8,6
Autres CNP		4	13,9			4	16,0	3	21,5	1	5,6	12	11,5
TOTAL		29	100	19	100	25	100	14	100	18	100	105	100

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

Constats

- Selon les 105 personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance*, entre 2011 et 2016, 25 (23,8 %) occupaient un emploi dans le groupe de professions 5226, Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène.
- De façon plus négligeable, les répondants occupaient des emplois dans le groupe de professions 5222, Cadreurs/cadreuses de films et cadreurs/cadreuses vidéo (17,1 %), 5131, Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (15,2 %), et 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (14,3 %).

Voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle*

Le tableau ci-dessous présente le groupe de professions établi pour chaque répondant selon la CNP de 2011 à 2016. Ces répondants ont obtenu un DEC pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle* (589.AB).

Tableau 78 Placement des répondants aux enquêtes *Relance* selon le groupe de professions de la CNP, de 2011 à 2016, pour la voie de spécialisation *Postproduction télévisuelle*

Code CNP	Groupe de professions	2011		2012		2013		2014		2016		Total	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	N	%
5225	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	5	50,0	6	66,7	5	33,3	3	27,3	2	16,7	21	36,8
5227	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène			1	11,1	4	26,7	5	45,5	1	8,3	11	19,3
5226	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène			1	11,1	2	13,3	2	18,2	3	25,0	8	14,0
5223	Techniciens/techniciennes en graphisme					1	6,7	1	9,1	2	16,7	4	7,0
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	2	20,0	1	11,1					1	8,3	4	7,0
5224	Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion					1	6,7			2	16,7	3	5,3
Autres CNP		3	30,0			2	13,4			1	8,3	6	10,6
TOTAL		10	100	9	100	15	100	11	100	12	100	57	100

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

Constats

- Selon les 57 personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance*, entre 2011 et 2016, 21 (36,8 %) occupaient un emploi dans le groupe de professions 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo.
- De façon plus négligeable, les répondants occupaient des emplois dans le groupe de professions 5227, Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (19,3 %), et 5226, Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (14,0 %).

3.2 L'offre de formation continue menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales

Le tableau suivant présente les établissements d'enseignement collégial qui ont créé et qui offrent les programmes de formation, les titres des AEC, le statut juridique des établissements et le nombre d'heures de formation.

Tableau 79 Liste des programmes actifs en 2017 menant à une AEC dont le DEC de référence est *Techniques de production et de postproduction télévisuelles*

Établissement	AEC	Public, privé, institut	Heures de formation
Cégep de Rivière-du-Loup	Conception et production de vidéos en lien avec son milieu (NWY.0G)	Public	405
	Techniques de réalisation de films documentaires (NWY.0C)	Public	840
	L'Art du montage : cinéma-télé-Web (NWY.1P)	Public	450
Collège André-Grasset (1973) inc.	Techniques de montage et d'habillage infographique (NWY.00)	Privé subventionné	450
	Production télévisuelle et cinématographique (NWY.15)	Privé subventionné	600
	Composition et effets spéciaux pour vidéo numérique (NWY.16)	Privé subventionné	300
Collège Inter-Dec	Montage vidéo (NWY.1D)	Privé non subventionné	900
Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Technologie des médias et plateau de tournage (NWY.1M)	Privé subventionné	1080
Collège Bart (1975)	Cinéma et effets visuels (NWY.0Y)	Privé subventionné	1200
École du Show-Business	Gestion et production cinématographique et télévisuelle (NWY.14)	Privé non subventionné	795
Institut Trebas Québec inc.	Production cinématographique et télévisuelle (NWY.1F)	Privé non subventionné	555
Cégep de Jonquière	Scénographie vidéo (NWY.1R)	Public	510

Source : Données extraites le 11 mai 2018 dans la liste des AEC actives en novembre 2017.

En 2017⁵⁹, douze AEC sont offertes par huit établissements d'enseignement collégial qui sont les créateurs des formations. Les programmes menant à une AEC ont des durées variables allant de 300 heures à 1 200 heures.

⁵⁹ Dernière année dont les données sont disponibles.

3.2.1 Les inscriptions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des inscriptions aux programmes menant à une AEC en lien avec le programme d'études *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0), pour chaque établissement d'enseignement, de 2013-2014 à 2017-2018.

Tableau 80 Nombre d'inscriptions aux programmes menant à une AEC de 2013-2014 à 2017-2018

Établissement d'enseignement	Programme AEC	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total
Cégep de Rivière-du-Loup	Conception et production de vidéos en lien avec son milieu ⁶⁰						
	Techniques de réalisation de films documentaires	17	21	27	31	32	128
	L'Art du montage : cinéma-télé-Web				1		1
Collège André-Grasset (1973) inc.	Techniques de montage et d'habillage infographique		20	14	12	11	57
	Production télévisuelle et cinématographique	21	20	30	16	19	106
	Composition et effets spéciaux pour vidéo numérique	7					7
Collège Inter-Dec	Montage vidéo	8	5	5	15	8	41
Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Technologie des médias et plateau de tournage	55	50	38	34	39	216
Collège Bart	Cinéma et effets visuels					11	11
École du Show-Business	Gestion et production cinématographique et télévisuelle	28	21	5			54
Institut Trebas Québec inc.	Production cinématographique et télévisuelle	69	69	79	76	58	351
Cégep de Jonquière	Scénographie vidéo ⁶¹						
Total		205	206	198	185	178	972

Source : MEES, TSE, DGSEG, DIS, *Portail informationnel*, système Socrate, données au 2018-02-24.

Constat

- Entre 2013-2014 et 2017-2018, 972 inscriptions sont attribuées aux AEC liées au programme d'études menant au DEC *Techniques de production et de postproduction télévisuelles*.

⁶⁰ Données non disponibles.

⁶¹ Données non disponibles.

3.2.2 L'obtention d'une attestation d'études collégiales

Le tableau suivant présente le nombre d'AEC délivrées par les établissements d'enseignement pour un des programmes actifs en 2017 dont le programme de référence est *Techniques de production et de postproduction télévisuelles*, de 2012 à 2016.

Tableau 81 Nombre d'AEC décernées par établissement d'enseignement de 2012 à 2016							
Établissement d'enseignement	AEC	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Cégep de Rivière-du-Loup	Conception et production de vidéos en lien avec son milieu				10		10
	Techniques de réalisation de films documentaires	12	9	9	8	16	54
	L'Art du montage : cinéma-télé-Web			8		14	22
Collège André-Grasset	Techniques de montage et d'habillage infographique				16	11	27
	Production télévisuelle et cinématographique	24	20	25	22	28	119
	Composition et effets spéciaux pour vidéo numérique	4	6				10
	Techniques et pratique vidéo ⁶²					5	5
Collège Inter-Dec	Montage vidéo	8	2	6	5	4	25
Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Technologie des médias et plateau de tournage		45	41	36	31	153
Collège Bart	Cinéma et effets visuels ⁶³						
École du Show-Business	Gestion et production cinématographique et télévisuelle	23	15	16	3		57
Institut Trebas Québec inc.	Production cinématographique et télévisuelle	42	26	24	28	35	155
Cégep de Jonquière	Scénographie vidéo ⁶⁴						
Total		118	134	129	128	144	653

Source : MEES, TSE, DGSEG, DIS, *Portail informationnel*, SYSEC, données au 2018-02-24.

Constat

- Au cours des cinq dernières années, 653 AEC ont été décernées par les établissements d'enseignement collégial.

3.2.3 La situation d'emploi des personnes détenant une AEC

Le tableau ci-dessous présente la situation d'emploi des répondants aux enquêtes *Relance* au collégial en formation technique de 2011 à 2016, et ce, au 31 mars de l'année d'enquête. Ces répondants ont obtenu une AEC décernée par un établissement d'enseignement collégial.

⁶² Cette formation n'apparaît pas active en 2017.

⁶³ Données non disponibles.

⁶⁴ Données non disponibles.

Tableau 82 Situation d'emploi des répondants aux enquêtes *Relance* ayant obtenu une AEC de 2011 à 2016 au 31 mars de l'année d'enquête

AEC	N	Âge moyen	En emploi			Aux études	Au chômage
				À temps plein			
					En rapport avec la formation		
Techniques de montage et d'habillage infographique	10	31,9	8 80,0 %	7	4	0 0,0 %	1 11,1 %
Techniques de réalisation de films documentaires	26	32,9	12 46,2 %	10	3	5 19,2 %	4 25,0 %
Conception et production de vidéos en lien avec son milieu	4	31,0	3 75,0 %	1	1	0 0,0 %	0 0,0 %
Gestion et production cinématographique et télévisuelle	53	23,6	35 66,0 %	27	5	7 13,2 %	9 20,5 %
Production télévisuelle et cinématographique	58	28,0	39 67,2 %	29	14	7 12,1 %	10 20,4 %
Composition et effets spéciaux pour vidéo numérique	16	28,0	12 75,0 %	12	6	1 6,3 %	3 20,0 %
Montage vidéo	8	24,3	6 75,0 %	5	4	1 12,5 %	1 14,3 %
Production cinématographique et télévisuelle	83	25,4	51 61,4 %	42	17	12 14,5 %	17 25,0 %
Technologie des médias et plateau de tournage	19	26,4	14 73,7 %	12	9	1 5,3 %	3 17,6 %
Total	277		180 65,0 %	145 80,5 %	63 43,5 %	34 12,3 %	48 17,3 %

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

Constats

- L'âge moyen des répondants s'établit entre 23,6 et 32,9 ans.
- Selon les 277 personnes interrogées, 180 (65,0 %) occupaient un emploi.
- Sur ces 180 personnes, 145 (80,5 %) occupaient un emploi à temps plein, et 43,5 % de ces personnes en emploi à temps plein occupaient un emploi en rapport avec la formation.
- Le taux moyen des répondants se déclarant aux études s'établit à 12,3 %.
- Le taux moyen des répondants se déclarant au chômage s'établit à 17,3 %.

3.2.4 Le placement des personnes selon le secteur d'activité des entreprises (SCIAN)

Le tableau suivant présente le secteur d'activité des entreprises employant les répondants selon le SCIAN de 2011 à 2016. Ces répondants ont obtenu une AEC décernée par un établissement d'enseignement collégial.

Tableau 83 Placement des répondants aux enquêtes *Relance* ayant obtenu une AEC, par secteur d'activité (SCIAN), de 2011 à 2016

Code SCIAN	Secteur d'activité	Nombre de réponses
NWY.00 – Techniques de montage et d'habillage infographique		
5121	Industries du film et de vidéo	2
5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	1
NWY.0C – Techniques de réalisation de films documentaires		
5152	Télévision payante et spécialisée	1
5151	Radiodiffusion et télédiffusion	1
NWY.0G – Conception et production de vidéos en lien avec son milieu		
5416	Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	1
NWY.14 – Gestion et production cinématographique et télévisuelle		
5121	Industries du film et de vidéo	2
NWY.15 – Production télévisuelle et cinématographique		
5121	Industries du film et de vidéo	6
5151	Radiodiffusion et télédiffusion	2
6241	Services individuels et familiaux	1
7113	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	1
5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	1
6112	Collèges communautaires et cégeps	1
NWY.16 – Composition et effets spéciaux pour vidéo numérique		
5121	Industries du film et de vidéo	3
5418	Publicité, relations publiques et services connexes	1
5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	1
NWY.1D – Montage vidéo		
5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	2
5121	Industries du film et de vidéo	1
NWY.1F – Production cinématographique et télévisuelle		
5121	Industries du film et de vidéo	6
7113	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	2
5324	Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel	2
5152	Télévision payante et spécialisée	1
7111	Compagnies d'arts d'interprétation	1
6116	Autres établissements d'enseignement et de formation	1
NWY.1M – Technologie des médias et plateau de tournage		
5121	Industries du film et de vidéo	5
7112	Sports-spectacles	1
3222	Fabrication de produits en papier transformé	1

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

Constats

- Le nombre de répondants étant très faible, il est difficile d'établir des constats généralisables à un programme de formation.
- Selon les 48 personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance*, entre 2011 et 2016, plus de la moitié (24 personnes – 52,1 %) occupaient un emploi dans le secteur 5121, Industries du film et de vidéo.

- Dans une moindre mesure, les répondants occupaient des emplois dans le secteur 5415, Conception de systèmes informatiques et services connexes (5).
- Douze autres secteurs ont été mentionnés par très peu de répondants (19).

3.2.5 Le placement des personnes selon la profession (CNP)

Le tableau suivant présente le groupe de professions établi pour chaque répondant selon la CNP de 2011 à 2016. Ces répondants ont obtenu une AEC décernée par un établissement d'enseignement collégial.

Tableau 84 Placement des répondants aux enquêtes *Relance* ayant obtenu une AEC selon le groupe de professions de la CNP de 2011 à 2016

Code CNP	Groupe de professions	Nombre de réponses
NWY.00 – Techniques de montage et d’habillage infographique		
5224	Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion	1
5223	Techniciens/techniciennes en graphisme	1
5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	1
5226	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1
NWY.0C – Techniques de réalisation de films documentaires		
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	2
5225	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	1
5123	Journalistes	1
NWY.0G – Conception et production de vidéos en lien avec son milieu		
4156	Conseillers/conseillères en emploi	1
NWY.14 – Gestion et production cinématographique et télévisuelle		
5227	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène	1
NWY.15 – Production télévisuelle et cinématographique		
5225	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	11
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	1
5227	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène	1
5222	Cadreur/cadreuses de films et cadreur/cadreuses vidéo	1
5226	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1
NWY.16 – Composition et effets spéciaux pour vidéo numérique		
5225	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	2
5223	Techniciens/techniciennes en graphisme	1
5133	Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses	1
5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	1
NWY.1D – Montage vidéo		
5225	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	3
NWY.1F – Production cinématographique et télévisuelle		
5225	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo	7

Code CNP	Groupe de professions	Nombre de réponses
5227	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène	6
5224	Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion	1
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	1
5226	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1
NWY.1M – Technologie des médias et plateau de tournage		
5226	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	3
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	2
5222	Cadreur/cadreuses de films et cadreur/cadreuses vidéo	2
5227	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène	1

Source : MEES, *La Relance au collégial en formation technique*.

Constats

- Selon les 56 personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance*, entre 2011 et 2016, 24 (42,8 %) occupaient un emploi dans le groupe de professions 5225, Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo.
- De façon plus négligeable, les répondants occupaient des emplois dans les groupes de professions 5227, Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (14,3 %); 5226, Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (10,7 %); et 5131, Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (10,7 %).

3.3 Les autres offres de formation initiale en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles

3.3.1 Les formations de niveau collégial

En plus du programme d'études *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0), il y a d'autres offres de formation technique que l'on peut associer au domaine de la production et de la postproduction télévisuelles. Ces programmes sont les suivants :

- *Technologie de l'électronique (Audiovisuel)* (243.B0) : formation spécifique d'une durée de 2 040 heures. Ce programme est offert par les cégeps du Vieux Montréal et Limoilou. Les principales tâches et activités confiées aux technologues en audiovisuel sont : l'installation et la mise en service, l'entretien, la maintenance, la réparation et la modification ou la mise à niveau de systèmes de production et de postproduction. Ils travaillent dans des chaînes de radiodiffusion et de télédiffusion, des entreprises d'équipement de diffusion et des fournisseurs de services de communication sur Internet. Les professions de la CNP du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles visées par ce programme sont :
 - Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (5225);
 - Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion (5224).

- *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images* (574.B0) : formation spécifique d'une durée de 2 040 heures. Ce programme est offert par les cégeps de Matane, du Vieux Montréal et Limoilou; les collèges Bart, Dawson et O'Sullivan de Québec; et l'institut Grasset. Ce programme vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'infographe en animation 3D et en imagerie de synthèse. Ces personnes travaillent surtout dans les studios d'animation par ordinateur et les studios de télévision ainsi que dans les entreprises spécialisées en production multimédia, en jeux électroniques, en postproduction et en effets spéciaux. Aucune des professions de la CNP du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles n'est visée par ce programme.
- *Technologies sonores* (551.B0) : formation spécifique d'une durée de 1 770 heures. Ce programme est offert par le cégep de Drummondville et le collège d'Alma. Le programme d'études *Technologies sonores* prépare à l'exercice de la profession de technicienne spécialisée ou de technicien spécialisé en son. Leur travail consiste généralement à effectuer la production et la postproduction de projets sonores ainsi qu'à faire la diffusion sonore d'événements divers. Ces techniciennes et techniciens exercent leur profession principalement dans les maisons de production, les studios de postproduction, les studios d'enregistrement sonore, les services de télédiffusion et de radiodiffusion, les services de sonorisation, les salles de spectacle et les entreprises de conception de jeux vidéo ou de contenu multimédia. Les professions de la CNP du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles visées par ce programme sont :
 - Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (5225);
 - Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion (5224);
 - Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (5227).

Ce programme d'études est associé aux fonctions techniques du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles suivantes :

- Perchiste;
- Preneuse ou preneur de son;
- Monteuse ou monteur de son;
- Mixeuse ou mixeur de son.

Des collèges offrent des programmes préuniversitaires en *Arts, lettres et communication* avec une option qui permet le développement de connaissances et de techniques dans le domaine des communications par l'image.

Un programme *Arts, lettres et communication*, options *Médias* ou *Cinéma*, est offert par les établissements suivants :

- Cégep de La Pocatière, Centre d'études collégiales de Montmagny;
- Cégep André-Laurendeau;
- Cégep de l'Outaouais;
- Cégep de Saint-Jérôme;
- Cégep du Vieux Montréal;
- Cégep de Sherbrooke;
- Cégep Édouard-Montpetit;
- Cégep Marie-Victorin;
- Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne;
- Collège de Rosemont;
- Collège Montmorency;
- John Abbott College;
- Cégep de Granby;
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Collège Ahuntsic;
- Collège de Maisonneuve.

Un programme *Arts, lettres et communication*, option *Créativité et médias*, est offert par les établissements suivants :

- Cégep Limoilou;
- Cégep de Rimouski;
- Cégep de Sainte-Foy.

3.3.2 Les formations de niveau universitaire

La formation initiale dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles est principalement offerte à l'université par des programmes de baccalauréat. Les principaux programmes universitaires de 1^{er} cycle associés au domaine sont les suivants :

- *Baccalauréat en cinéma*, offert par l'Université de Montréal;
- *Baccalauréat en communication (création médias – cinéma)*, offert par l'Université du Québec à Montréal (UQAM);
- *Baccalauréat en art et science de l'animation (B. Anim.)*, offert par l'Université Laval;
- *Bachelor of Fine Arts* avec une majeure en production, offert par l'Université Concordia.

Le programme *Baccalauréat en cinéma*, offert par l'Université de Montréal⁶⁵, allie de façon délibérée études et pratique du cinéma afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création. Il procure une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, à la production et à la diffusion dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel et à ceux qui souhaitent continuer aux études supérieures afin de se consacrer à la recherche et à l'enseignement. Les principaux employeurs sont les établissements d'enseignement, culturels et muséaux, les entreprises de production et de distribution de films et de matériel visuel, les télédiffuseurs et l'industrie du multimédia ainsi que les entreprises de communication et de diffusion. Selon l'université, on retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes : directrice ou directeur de production (cinéma, télévision), directrice ou directeur de la photographie, régisseuse ou régisseur, monteuse ou monteur.

Le programme *Baccalauréat en communication (création médias – cinéma)*, offert par l'UQAM⁶⁶, a pour objet l'étude et la pratique du cinéma de fiction et documentaire. On souhaite y former des intervenants compétents, créatifs et critiques dans le domaine de la production cinématographique. Plus précisément, ce programme s'adresse à tous ceux qui désirent devenir spécialistes dans les champs de la réalisation, de la direction de la photographie et de la postproduction au cinéma. Les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation leur permettront d'accéder à différents postes dans des domaines très variés : scénarisation, recherche, coordination, réalisation, assistance à la réalisation, scripte, régie, direction de la photographie, prise de son, direction artistique ou technique, montage de l'image et du son.

Le programme *Baccalauréat en art et science de l'animation (B. Anim.)*⁶⁷, offert par l'Université Laval, vise à former des personnes qui pourront agir comme concepteur, créateur ou scénariste en animation numérique, qu'elle soit cinématographique, médiatique, scientifique ou ludique. Selon l'université, la ou le spécialiste en animation peut travailler à la conception et à la production de projets touchant à de multiples domaines tels que l'animation 2D et 3D, le jeu interactif, le multimédia d'apprentissage, la culture scientifique, le cinéma documentaire ou de fiction, les arts visuels, le design graphique, la muséologie, l'archéologie, l'environnement et l'architecture. Cette personne peut également travailler dans les domaines commerciaux de la télévision, de la publicité ou du divertissement.

Le programme *Bachelor of Fine Arts* avec une majeure en production, offert par l'Université Concordia, permet d'acquérir une formation générale qui assure le développement des compétences requises pour la réalisation d'un film professionnel. À cet effet, les personnes se familiarisent avec l'ensemble des techniques liées à la réalisation, ce qui inclut l'approche conceptuelle, l'utilisation de la caméra, de la lumière et du son ainsi que le montage. Dans le cadre de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à tourner un film et, ensuite, à travailler à la production d'un film chaque année. L'objectif est de développer ainsi les habiletés et la vision de cinéaste sous la supervision de réalisatrices ou réalisateurs, d'artistes médiatiques et de chercheuses ou chercheurs. Il est possible de se spécialiser dans un domaine technique

⁶⁵ Voir la présentation du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-cinema/presentation/>.

⁶⁶ Voir la présentation du programme : <https://etudier.uqam.ca/programme?code=6503>.

⁶⁷ Voir la présentation du programme : <https://www.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-art-et-science-de-lanimation-b-anim.html#presentation-generale>.

en particulier, comme la cinématographie ou le son. Selon l'université, cette formation permet de se diriger vers différentes professions de la production médiatique et cinématographique comme celles de cinéaste, de caméraman, d'éclairagiste, de directrice ou directeur de la production et de coordonnatrice ou coordonnateur de la postproduction.

Les universités offrent aussi des programmes de formation menant à des certificats qui peuvent être associés au domaine de la production et de la postproduction télévisuelles. Les programmes de certificat s'adressent à des personnes qui désirent compléter leur formation initiale ou se perfectionner. Parfois, un programme de certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire. Les principaux programmes de certificat universitaire en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles sont :

- *Certificat en art et science de l'animation*, Université Laval;
- *Certificat en cinéma et en vidéo*, Université du Québec à Chicoutimi;
- *Certificat en cinéma*, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Pour accéder à l'exercice d'une des fonctions de travail de niveau technique accessible au seuil d'entrée dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles, une formation de niveau universitaire est une des voies possibles. L'accès à ce marché du travail nécessite d'abord et avant tout d'avoir un réseau de contacts et de l'expérience dans le milieu. Selon les personnes interviewées, des personnes ayant une formation universitaire peuvent décider d'exercer une des professions de l'équipe technique de tournage d'une émission de télévision ou de l'équipe de postproduction télévisuelle dans le but d'acquérir de l'expérience et de développer des relations professionnelles afin de poursuivre leur carrière comme réalisatrice ou réalisateur, directrice ou directeur de la photographie ou encore directrice technique ou directeur technique.

D'ailleurs, plusieurs des personnes qui ont participé au sondage s'adressant aux travailleuses et aux travailleurs du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles ont mentionné avoir une formation de niveau universitaire :

- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à la production de l'image, 45 % ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité⁶⁸;
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées à l'éclairage, 38 % ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité⁶⁹;
- Parmi les répondants du groupe des fonctions liées au son en production, 44 % ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité⁷⁰;
- Plus de la moitié (56 %) des répondants du groupe des fonctions liées à la postproduction de l'image ont une formation universitaire comme plus haut niveau de scolarité⁷¹.

Les réponses aux questions du sondage ne permettent pas de préciser si les formations universitaires des répondants sont en lien avec un des programmes universitaires associés au domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

⁶⁸ Voir Figure 16 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la production, p. 62.

⁶⁹ Voir Figure 24 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'éclairage, p. 74.

⁷⁰ Voir Figure 32 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée au son au cours de la production, p. 84.

⁷¹ Voir Figure 40 Distribution selon le plus haut niveau de scolarité terminé des personnes exerçant une fonction principale liée à l'image au cours de la postproduction, p. 96. .

4. Les principales constatations

L'analyse des données documentaires, des informations obtenues lors des entrevues et des résultats des sondages auprès des employeurs et des travailleurs a mené à des constats sur les principales fonctions ou professions à associer aux fonctions de travail de technicienne et technicien en production télévisuelle ou de technicienne et technicien en postproduction télévisuelle et à des constats quant aux changements technologiques et aux tendances susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice de ces fonctions.

4.1 Les principales fonctions associées aux fonctions de travail visées par l'étude

Comme présenté dans les groupes de fonctions liés à l'image, à l'éclairage, au son, à la coordination et à la régie, à la postproduction de l'image et à la postproduction du son, les fonctions désignant des professions de la production ou de la postproduction télévisuelles sont nombreuses.

Pour associer une fonction aux fonctions de travail de technicienne et technicien en production télévisuelle ou de technicienne et technicien en postproduction télévisuelle, il est approprié que la fonction soit en lien avec une ou plusieurs activités de production ou de postproduction télévisuelles; que l'exercice de la fonction requière des compétences de niveau collégial (formation technique); et que la fonction soit accessible au seuil d'entrée sur le marché du travail.

Il importe aussi de prendre en compte les fonctions qui sont en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles, mais qui sont visées spécifiquement par d'autres programmes d'études que celui de *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0).

- Les fonctions relatives à la création d'images numériques et d'effets visuels⁷² telles que celles d'animatrice ou animateur 2D/3D, de graphiste, d'illustratrice ou illustrateur, d'infographiste et de personne affectée à la composition d'images (*compositing*) sont visées par les programmes d'études suivants :
 - Graphiste : *Graphisme* (570.G0);
 - Illustratrice ou illustrateur : *Illustration et dessin animé*, voie de spécialisation *Illustration* (574.A0);
 - Infographiste : *Infographie en prémédia* (581.D0);
 - Animatrice ou animateur 2D/3D : *Illustration et dessin animé* (574.A0) et *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images* (574.B0).

Les fonctions en lien avec le son au cours de la production, comme celles de preneuse ou preneur de son et de perchiste, et les fonctions en lien avec la postproduction du son, comme celles de monteuse ou monteur de son et de mixeuse ou mixeur de son, sont spécifiquement visées par le programme *Technologies sonores* (551.B0).

À partir des fonctions incluses dans les groupes de fonctions présentés à la section 2.6, sept fonctions peuvent être associées aux fonctions de travail de technicienne et technicien en production télévisuelle ou de technicienne et technicien en postproduction télévisuelle :

- Deux fonctions liées à l'enregistrement des images, soit celle de caméraman et cadreuse ou cadreur et celle d'assistante ou assistant à la caméra;
- Deux fonctions liées à l'éclairage, soit celle de chef éclairagiste et celle de chef d'équipe éclairagiste;

⁷² MEELS. *Étude préliminaire sur les besoins en main-d'œuvre – production cinématographique et audiovisuelle (18 fonctions de travail)*, 2005.

- Une fonction de technicienne ou technicien à la régie technique, qui regroupe l'ensemble des opérations à la régie technique telles que l'aiguillage, le contrôle d'image, l'enregistrement d'images, le ralenti et la mise en ondes;
- Une fonction d'assistante ou assistant à la réalisation ou à la production, qui est associée aux tâches de réalisation et de coordination des productions télévisuelles;
- Une fonction de monteuse ou monteur de l'image, qui est associée à l'assemblage et au traitement des images en postproduction

Nous présentons à l'annexe 9 une description de ces fonctions. Ces descriptions sont pour la plupart empruntées à d'autres publications, à différentes descriptions de postes et à des offres d'emploi.

4.2 Les changements technologiques et les tendances

Au cours des dernières années, le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a connu un changement technologique important, soit le passage de l'analogique au numérique. Plusieurs travailleurs ont eu à développer leur capacité à utiliser les différentes technologies numériques qui ont remplacé les outils et équipements traditionnels⁷³.

Les effets liés aux technologies numériques se poursuivent. On constate des changements importants à toutes les étapes de la chaîne de production télévisuelle.

- Des nouvelles technologies émanant du numérique telles que la réalité virtuelle et augmentée, la caméra 4K, les mégadonnées, les objets connectés et l'intelligence artificielle influenceront les modes de création, de production et de diffusion. Les principaux changements technologiques révélés dans la plus récente étude sur les besoins de formation continue dans le secteur de l'audiovisuel réalisée pour l'Institut national de l'image et du son (INIS)⁷⁴ sont les suivants :
 - La réalité virtuelle et augmentée est perçue par plusieurs comme étant une mode passagère comme le cinéma 3D. Elle est cependant prise très au sérieux par plusieurs intervenants. Le BCTQ a même publié une étude pour mettre de l'avant le potentiel pour la création d'un pôle québécois d'excellence en réalité augmentée (RA) et en réalité virtuelle (RV)⁷⁵. Les principaux freins associés à cette technologie sont les prix et la lourdeur des casques et la cinétose, c'est-à-dire le mal des transports pouvant être associé à la RA et à la RV. Étant donné ces difficultés, l'adoption de la réalité virtuelle et augmentée ne devrait pas survenir d'ici 2020 à 2025⁷⁶.
 - La production en 4K, c'est-à-dire un format d'image numérique ayant une définition supérieure ou égale à 4 096 pixels de large, est déjà très présente dans le milieu du cinéma. Le virage vers une technologie 4K, qualifiée d'ultra-haute définition (UHD), pourra, tout comme cela a été le cas lors du changement vers la haute définition (HD), nécessiter l'acquisition de nouvelles compétences. Actuellement, le 4K perce petit à petit le marché. La difficulté est de pouvoir le diffuser dans chaque foyer, la capacité de stockage des enregistreurs étant souvent trop restreinte et la diffusion par Internet nécessitant des vitesses de connexion de 25 Mbit/s. Malgré tout, cette situation pourrait changer rapidement. Netflix a déjà annoncé vouloir produire tous ses contenus originaux en formats UHD⁷⁷.

⁷³ RH CONSEIL. *Étude triennale des besoins de formation continue dans le secteur de l'audiovisuel 2017-2020*, réalisée pour l'INIS, [En ligne], mai 2017, p. 24. [<https://www.inis.qc.ca/etudetriennale>].

⁷⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁷⁵ ELEVADO MÉDIA INC. *Étude de potentiel pour la création d'un pôle québécois d'excellence en réalité augmentée (RA) et réalité virtuelle (RV)*, rédigée pour le compte du BCTQ, janvier 2016, p. 3.

⁷⁶ Selon la courbe d'adoption des nouvelles technologies 2015 de Gartner.

⁷⁷ LOSZACH, Fabien. « Les téléviseurs 4K méritent-ils votre attention? », *FMC Veille*, [En ligne], publié le 28 janvier 2014. [<http://trends.cmf-fmc.ca/fr/blog/les-televiseurs-4k-meritent-ils-votre-attention>].

- Les banques de données maintenant disponibles aux entreprises permettent de créer des contenus spécifiques en lien avec ce que les clients désirent voir⁷⁸. L'accès à des mégadonnées peut avoir un effet sur la diffusion et la création du contenu télévisuelle.
- L'intelligence artificielle bonifierait également l'expérience consommateur en permettant de plus en plus aux consommateurs d'interagir avec leurs écrans, qui leur proposent des contenus adaptés à leurs besoins. L'intelligence artificielle permettra entre autres une plus grande connectivité entre plusieurs plateformes et on pourra également assister à une effervescence des objets connectés. Pour l'industrie médiatique, cet engouement pour les objets connectés demandera aux producteurs de créer en réfléchissant aux différents formats et de développer de plus en plus le multiplateforme.
- D'autres changements technologiques en lien avec les fonctions de travail visées par cette étude ont été mentionnés par les employeurs et les travailleurs ayant participé aux sondages et par les personnes interviewées :
 - Les nouvelles caméras et leur grande capacité de mémoire facilitent le travail de transfert de données et le travail de montage.
 - Les nouvelles caméras numériques requièrent de moins en moins d'éclairage.
 - Les équipements (son et image) s'automatisent de plus en plus ou sont plus « faciles » à utiliser.
 - Le travail de montage « à la maison » s'est accentué, car on est passé d'un matériel (équipements et ordinateurs) très cher, compliqué et peu convivial à des ordinateurs domestiques très puissants et moins complexes.
 - Les équipements et les outils de montage (les moyens techniques) permettent davantage de possibilités, telles que la synchronisation entre l'image et le son.
 - L'évolution des caméras amène aussi des modifications à la prise de son. Les enregistreurs sont plus légers.
- L'intérêt décroissant pour la télévision linéaire se confirme⁷⁹. En 2015, les Canadiens en ligne (utilisateurs Internet seulement) avaient une moyenne d'heures d'écoute par semaine de la télévision linéaire de 17,5. En 2018, cette moyenne d'heures d'écoute par semaine n'est plus que de 15,8. Pour la même période, la moyenne d'heures par semaine de la télévision en ligne est passée de 5,7 en 2015 à 7,6 en 2018. De plus en plus de consommateurs ont une prédilection pour du contenu qu'ils peuvent écouter quand ils le désirent et comme ils le préfèrent. Dans l'étude sur les besoins de formation continue dans le secteur de l'audiovisuel réalisée pour l'INIS, ces changements ont les répercussions suivantes⁸⁰ :
 - Les contenus sont de moins en moins limités par des contraintes temporelles de pauses publicitaires, par exemple, ou de plages horaires.
 - Les formats plus courts et non traditionnels sont une tendance observée dans le secteur des séries télévisuelles comme conséquence de ces changements d'habitudes de consommation.
 - Comme les contenus sont désormais écoutés sur différentes plateformes, cela engendre la considération de différents formats dans la production des contenus.
 - Pour répondre à leur besoin de contenus multimédias, des entreprises de production, plutôt que de faire affaire avec des fournisseurs, créent de nouveaux services à l'interne.
- Plusieurs des personnes interviewées ont soulevé la réduction des budgets de production comme un changement qui a plusieurs retombées sur l'organisation du travail et l'exercice des différentes

⁷⁸ SEIBT, Sébastien. « Netflix et le culte du big data : la traque des habitudes du téléspectateur », *AFP*, [En ligne], publié le 21 mai 2014. [<https://www.france24.com/fr/20140521-netflix-france-big-data-house-cards-television-algorithme-recommandation-internet-svod>]

⁷⁹ FONDS DES MÉDIAS DU CANADA. *Rapport sur les tendances 2019 – On se prend la main*, [En ligne], janvier 2019, p. 4. [<https://trends.cmf-fmc.ca/fr/rapports-de-recherche/rapport-sur-les-tendances-2019-on-se-prend-la-main/>].

⁸⁰ RH CONSEIL. *Étude triennale des besoins de formation continue dans le secteur de l'audiovisuel 2017-2020*, réalisée pour l'INIS, [En ligne], mai 2017, p. 32. [<https://www.inis.gc.ca/etudetriennale>].

fonctions de travail constituant le personnel technique du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles. En fait, depuis une dizaine d'années, on observe une diminution des budgets moyens de production. Durant la période de 2008-2009 à 2012-2013, le budget moyen sur cinq ans pour une production télévisuelle de fiction a été de 4,3 millions de dollars, alors que pour les cinq années de 2012-2013 à 2016-2017, le budget moyen est de 3,5 millions de dollars⁸¹. Les principaux changements occasionnés par la réduction ou la stagnation des budgets de production sont les suivants :

- La réduction de budget de production est la principale cause expliquant les deux premiers changements qui risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice d'une fonction mentionnée par les travailleurs sondés⁸². Pour chacun des groupes de fonctions liés à la production télévisuelle, les deux principaux changements mentionnés sont la « tendance à réduire le nombre de jours de tournage » et la « tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe ».
- L'organisation du travail en production télévisuelle est de plus en plus réduite, en particulier pour des projets de moindre envergure. Cela implique que les membres du personnel technique soient aptes à réaliser plusieurs tâches distinctes. Les personnes exerçant une des fonctions de travail techniques doivent être polyvalentes. Il est possible de citer les exemples suivants : la directrice ou le directeur de la photographie qui utilise une caméra et effectue la mise en place de l'éclairage ou de la prise de son; à la caméra, le rôle de cadreur, qui est de moins en moins une spécialité, le cadrage pouvant être fait par une réalisatrice ou un réalisateur, une assistante ou un assistant à la réalisation ou une ou un caméraman; le montage qui s'effectue sans la participation d'assistante-monteuse ou d'assistant-monteur; ou encore la monteuse ou le monteur de l'image qui effectue le montage sonore. Cette tendance vers une certaine pluriactivité et porosité entre les frontières des métiers aura certainement un effet sur les champs de compétences de certaines professions, qui verront cumuler leurs responsabilités pour remplacer l'absence de certains intervenants de la chaîne⁸³.
- La diminution de l'ensemble d'un budget de production fait en sorte que, très souvent, le nombre d'heures allouées pour le travail de montage diminue; que la personne effectuant le montage a moins de liberté pour exprimer son sens artistique; et que les producteurs effectuent un contrôle plus rigoureux de la postproduction.
- Les premiers postes touchés par la diminution du nombre de personnes par équipe de travail sont les postes d'assistante ou assistant à la caméra, au son, à l'éclairage et au montage. Ce sont souvent ces postes qui sont les postes d'entrée dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles. Avec une diminution du nombre de productions ayant une organisation qui permet l'embauche de ces personnes en début de carrière, il sera plus difficile d'obtenir un premier emploi permettant d'obtenir une formation en milieu de travail.
- La réduction des budgets oblige les entreprises de production à réagir afin de réussir avec peu de moyens. Sans nier le fait que cela occasionne une augmentation de la cadence de travail, que le nombre de pages à réaliser par jour augmente, qu'on fait de plus longues journées de tournage et que l'on a moins de temps pour se préparer, tester ou pratiquer, plusieurs des employeurs interviewés sont d'accord pour dire que, malgré la réduction des budgets, les productions sont encore de bonne qualité. Il faut mentionner que la pluriactivité pour le personnel technique est de plus en plus possible, car plusieurs équipements sont plus faciles à utiliser.
- Chez les télédiffuseurs, ce n'est pas la réduction des budgets de production comme ceux des productions indépendantes qui est une préoccupation, mais plutôt la recherche constante pour améliorer la gestion de ses opérations et des coûts. Cela entraîne évidemment une tendance au multitâche et une automatisation plus grande des tâches de

⁸¹ Voir la section 2.1.3.3, « Le nombre de productions télévisuelles, leurs coûts et leur financement », p. 30.

⁸² Voir la section 2.6., « Les groupes de fonctions en production et en postproduction télévisuelles », p. 56.

⁸³ RH CONSEIL. *Étude triennale des besoins de formation continue dans le secteur de l'audiovisuel 2017-2020*, réalisée pour l'INIS, [En ligne], mai 2017, p. 36. [\[https://www.inis.gc.ca/etudetriennale\]](https://www.inis.gc.ca/etudetriennale).

prise de vues, de mise en ondes, de montage, etc., afin de rationaliser les équipes de production et de postproduction.

Lors d'une étude récente⁸⁴ portant sur les besoins de formation continue en audiovisuel, il a été possible de cerner certains besoins de développement pour le personnel du groupe Caméras et postproduction. Les besoins de développement indiqués dans cette étude sont pour les personnes exerçant une fonction de travail au sein de ce groupe, indépendamment de la formation initiale de ces personnes. Néanmoins, ces besoins permettent de préciser les éléments de compétences qui devraient être inclus dans un programme d'études visant à former des personnes en mesure d'exercer une ou des fonctions de travail incluses dans ce groupe⁸⁵. Les principaux besoins de développement sont les suivants :

- La gestion des images numériques est un besoin exprimé par plus de la moitié des travailleurs de la prise de vues et ceux de la postproduction.
- Le développement de compétences en entrepreneuriat et en gestion de carrière est un besoin pour la moitié des répondants.
- Les deux logiciels qui sont le plus souvent mentionnés sont des logiciels d'effets, DaVinci Resolve et After Effects. C'est que les monteuses ou les monteurs désirent développer des compétences connexes comme la production d'effets et la colorisation.
- Adobe Premiere, qui est un logiciel de montage, est un besoin de développement pour près de la moitié des répondants.
- Les spécificités du montage en 4K sont un besoin de développement exprimé par une majorité des monteuses ou monteurs d'images.
- Les deux tiers des monteurs sont intéressés par le cheminement des données numériques et le lien entre la captation et la postproduction.
- Les trois quarts des caméramans et la grande majorité des techniciennes et techniciens en imagerie ont déclaré vouloir apprendre la colorisation.
- La grande majorité des travailleuses et travailleurs de la prise de vues sont intéressés par les équipements de captation, plus particulièrement par les quatre éléments suivants : la connaissance du flux de production (*workflow*), le choix de la bonne caméra pour le bon tournage, la manipulation et les fonctionnalités de la caméra Alexa et la manipulation et les fonctionnalités de la caméra RED.
- Un tiers des travailleuses et travailleurs en postproduction visent à développer leur connaissance en équipement de captation. Les sujets les plus retenus sont : la connaissance du flux de production (*workflow*), la manipulation et les fonctionnalités de la caméra 4K du tournage au montage et la manipulation et les fonctionnalités de la caméra Alexa.
- La grande majorité des travailleuses et travailleurs de la prise de vues sont intéressés par les techniques de captation, dont : l'adaptation de la captation à la réalité augmentée, l'adaptation de la captation à la réalité virtuelle et l'influence des effets visuels sur la captation.

⁸⁴ RH CONSEIL. *Étude triennale des besoins de formation continue dans le secteur de l'audiovisuel 2017-2020*, réalisée pour l'INIS, [En ligne], mai 2017, p. 191. [\[https://www.inis.qc.ca/etudetriennale\]](https://www.inis.qc.ca/etudetriennale).

⁸⁵ Sur les 66 répondants de ce groupe, 38 (58 %) sont des monteuses ou monteurs, ce qui oriente les résultats globaux vers des besoins en développement plus étroitement liés au montage.

5. Conclusion

Globalement, les employeurs requièrent une main-d'œuvre technique fonctionnelle dès l'entrée sur le marché du travail. Celle-ci doit rapidement être apte à exercer au moins une des fonctions de travail associées à la production et à la postproduction télévisuelles, et aussi être polyvalente, c'est-à-dire être capable d'exercer différentes tâches normalement réalisées par des personnes exerçant d'autres fonctions de travail.

Il n'y a que les télédiffuseurs qui exigent normalement une formation technique de niveau collégial lors de l'embauche d'une technicienne ou d'un technicien. Pour les entreprises de production télévisuelle indépendante, la formation initiale est rarement une exigence à l'emploi. Néanmoins, les représentants d'employeurs interviewés mentionnent qu'une formation initiale en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles facilite l'introduction au milieu du travail. Les programmes d'études les plus connus par les employeurs et les travailleurs interviewés sont les programmes d'études *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0) et *Production télévisuelle*, ce dernier étant offert par le collège La Cité à son campus principal d'Ottawa.

Une majorité des employeurs, des travailleurs et des représentants syndicaux interviewés se sont dits d'accord pour affirmer que le programme d'études *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* (589.A0) est reconnu dans l'industrie pour la qualité de la formation et que plusieurs des personnes diplômées de ce programme ont fait leur place dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

Malgré le fait que la formation initiale ne soit pas un critère considéré comme essentiel lors de l'embauche de personnes aptes à exercer une des fonctions de travail visées, le niveau de scolarité ainsi que la formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles sont jugés par les employeurs et les travailleurs sondés comme pertinents pour exercer plusieurs des fonctions techniques.

L'accès à une carrière comme technicienne ou technicien en production ou en postproduction télévisuelles s'effectue selon trois modes de formation. Le premier mode est la formation en cours d'emploi; le second mode est la formation en cours d'emploi complétée par une formation telle que celles menant à une AEC⁸⁶; et le troisième mode est l'obtention du DEC en *Techniques de production et de postproduction télévisuelles* avant de débiter dans le domaine et de poursuivre son cheminement professionnel.

Il y a quelques années, certaines personnes exerçant une des fonctions de travail du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles travaillaient aussi à la production cinématographique. De plus en plus, « les entreprises de production cinématographique font appel aux mêmes ressources que les entreprises de production télévisuelle. En effet, elles s'allient maintenant aux télédiffuseurs pour produire et diffuser des œuvres cinématographiques, car les entreprises de télévision sont désormais des partenaires parmi les plus influents de la production et de la diffusion des longs métrages québécois⁸⁷ ».

Aujourd'hui, les techniciennes et les techniciens en production et en postproduction télévisuelles sont appelés à travailler autant pour des productions télévisuelles (télévision linéaire et télévision par contournement) que pour des productions cinématographiques et des productions diffusées sur différents médias numériques. Au moins la moitié des personnes exerçant une fonction en production télévisuelle sondées ont mentionné travailler aussi sur des productions destinées aux médias numériques et des productions cinématographiques⁸⁸. La moitié aussi des personnes sondées exerçant une des fonctions liées à la postproduction de l'image⁸⁹ ont mentionné travailler sur des productions destinées aux médias numériques et le tiers de ces personnes ont mentionné avoir travaillé sur des productions cinématographiques. Les constats en lien avec la diversification des plateformes de diffusion sont :

⁸⁶ Voir Tableau 79 : Liste des programmes actifs en 2017 menant à une AEC dont le DEC de référence est *Techniques de production et de postproduction télévisuelles*, p. 114.

⁸⁷ MELIS. *Étude préliminaire sur les besoins en main-d'œuvre – production cinématographique et audiovisuelle (18 fonctions de travail)*, 2005, p. 38.

⁸⁸ Voir la section 2.6.1, « Les groupes de fonctions de la production télévisuelle », p. 56.

⁸⁹ Voir la section 2.6.2.1, « Les fonctions liées à la postproduction de l'image », p. 91.

- À l'exception des techniciennes et techniciens à l'emploi des entreprises de télédiffusion pour réaliser des émissions de production interne⁹⁰, il y a très peu de personnes qui ne travaillent qu'à produire du contenu destiné exclusivement à une diffusion à la télévision.
- Le personnel technique doit être en mesure de travailler efficacement dans des organisations du travail de petite taille (équipe réduite) et dans des organisations du travail de grande taille pour la réalisation d'une série lourde ou d'un film.
- En plus d'être aptes à exercer une fonction de travail pour les productions télévisuelles, les techniciennes et les techniciens doivent aussi être capables de s'adapter aux différentes particularités d'un tournage d'une production destinée aux médias numériques (par exemple une minisérie Web) et au tournage d'un film destiné à la projection en salle.

La main-d'œuvre qui occupe des postes techniques dans les entreprises de production et de postproduction télévisuelles est largement composée de travailleuses autonomes et de travailleurs autonomes qui offrent leurs services à titre de pigistes.

Pour le personnel technique en production et en postproduction télévisuelles, le premier moyen qui permet d'obtenir un emploi ou un contrat est l'établissement d'un réseau de contacts ou de relations fonctionnelles.

Le numérique continue d'influer sur l'exercice de plusieurs fonctions de travail visées par l'étude, en particulier les fonctions de travail rattachées à la postproduction. La souplesse des outils numériques permet de générer plus de contenu, mais cela tend à ralentir le processus de décision en postproduction, alors que le temps de montage est réduit. Il en résulte que la frontière entre la production et la postproduction est moins précise, certains éléments de postproduction étant traités sur le plateau et certaines décisions de réalisation étant prises en postproduction. Cette évolution a un effet sur certaines tâches à être effectuées par des techniciennes et techniciens en production télévisuelle et sur des tâches effectuées par des techniciennes et techniciens en postproduction télévisuelle.

Les bouleversements rapides engendrés par les nouvelles technologies et les nouvelles formes de diffusion au cours des dernières années imposent une révision des façons de faire de la création à la diffusion. La croissance des productions télévisuelles passe principalement par les nouvelles plateformes et la croissance de productions convergentes (télé-Web), ainsi que par les productions diffusées uniquement sur des plateformes Web et mobiles. Ces changements ont des répercussions sur les projets de production (équipes de travail réduites, plus grande diversité de types de projet, projets de plus courte durée, etc.) et aussi sur les conditions de travail du personnel technique (journées plus longues, obligation de participer à plus de projets différents dans l'année, etc.). Il est peu probable que les changements soient terminés et il est difficile de prévoir l'avenir de l'industrie de la production et de la postproduction télévisuelles. Face à cette perspective, il importe que l'offre de formation dans ce domaine facilite notamment l'adaptation aux changements et à l'évolution des technologies.

⁹⁰ La production interne englobe les bulletins de nouvelles et les émissions de sports et d'affaires publiques réalisés par les télédiffuseurs eux-mêmes.

Bibliographie

ACPM, AQPM et autres. *Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada – Profil 2017*.

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES DE L'IMAGE ET DU SON. *Tout ce qu'il faut savoir sur l'AQTIS*, [En ligne]. [<https://aqtis.qc.ca/fr/adhesion/permissionnaires/>]

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION MÉDIATIQUE. *Entente collective Télévision entre AQTIS et AQPM*, [En ligne]. Version consolidée du 29 septembre 2016. [<https://www.aqpm.ca/55/aqtis>].

ELEVADO MÉDIA INC. *Étude de potentiel pour la création d'un pôle québécois d'excellence en réalité augmentée (RA) et réalité virtuelle (RV)*, rédigée pour le compte du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), janvier 2016.

FONDS DES MÉDIAS DU CANADA. *Rapport sur les tendances 2019 – On se prend la main*, [En ligne], janvier 2019. [<https://trends.cmf-fmc.ca/fr/rapports-de-recherche/rapport-sur-les-tendances-2019-on-se-prend-la-main/>].

LOSZACH, Fabien. « Les téléviseurs 4K méritent-ils votre attention? », *FMC Veille*, [En ligne], publié le 28 janvier 2014. [<http://trends.cmf-fmc.ca/fr/blog/les-televiseurs-4k-meritent-ils-votre-attention/>].

MARCEAU, Sylvie. *État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec – Cahier 4 : La production et la distribution*, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Québec, 2015, p. 143, tableau A2.21.

MARCEAU, Sylvie. *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017*, [En ligne], Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2018, 118 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/cinema-audiovisuel/profil-audiovisuel-2017.pdf>].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Enquêtes Relance*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Étude préliminaire sur les besoins en main-d'œuvre – production cinématographique et audiovisuelle (18 fonctions de travail)*, 2005.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Les technologies sonores au Québec et la profession de technicienne spécialisée ou de technicien spécialisé en son – Étude sectorielle*, 2011.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Programme d'études Techniques de production et de postproduction télévisuelle*, 2006.

RH CONSEIL. *Étude triennale des besoins de formation continue dans le secteur de l'audiovisuel 2017-2020*, réalisée pour l'INIS, [En ligne], mai 2017, p. 24. [<https://www.inis.qc.ca/etudetriennale/>].

SEIBT, Sébastien. « Netflix et le culte du big data : la traque des habitudes du téléspectateur », *AFP*, [En ligne], publié le 21 mai 2014. [<https://www.france24.com/fr/20140521-netflix-france-big-data-house-cards-television-algorithme-recommandation-internet-svod>].

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Baccalauréat en cinéma*, [En ligne]. [<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-cinema/presentation/>].

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Baccalauréat en communication (création médias – cinéma)*, [En ligne]. [<https://etudier.uqam.ca/programme?code=6503>].

UNIVERSITÉ LAVAL. « Présentation générale », *Baccalauréat en art et science de l'animation (B. Anim)*, [En ligne]. [<https://www.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-art-et-science-de-lanimation-b-anim.html>].

UNIVERSITÉ LAVAL. CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS. *Télévision 2018*, [En ligne]. [<https://www.cem.ulaval.ca/economie/propriete/television/>]

ANNEXE 1 Guide d'entrevue auprès des acteurs clés

Techniciens⁹¹ de production et de postproduction télévisuelles Entrevue auprès des acteurs clés ou des représentants du milieu

Date de l'entrevue : Nom : Fonction :
Nom de l'organisation :
Principales activités :

Bonjour,

Mon nom est (François Poirier ou Mireille Lehoux) et je travaille pour la firme F.G.C. Conseil. Cette firme de recherche est mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour réaliser des entrevues exploratoires, en présence ou par téléphone, dans le cadre d'une étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles.

Est-ce que vous avez des questions sur les objectifs de cette entrevue et en ce qui concerne la confidentialité et l'utilisation des informations qui seront recueillies?

Est-ce que vous acceptez de faire cette entrevue?

Place des techniciens

1. Quels sont les principaux postes dans l'industrie à inclure dans ces différentes fonctions?

Technicien en production télévisuelle	Postes : _____ _____
Technicien en postproduction télévisuelle	Postes : _____ _____

⁹¹ Dans ce guide d'entrevue, le masculin englobe les deux genres.

2. a) Dans l'industrie, quelles sont approximativement les proportions (%) des techniciens en **production** télévisuelle qui sont des employés permanents, des pigistes (contractuels) ou des travailleurs autonomes? Peut-on prévoir des changements dans ces proportions?
b) Est-ce que ces proportions sont les mêmes pour tous les postes? Sinon, précisez pour quels postes il y a des écarts importants.
3. a) Dans l'industrie, quelles sont approximativement les proportions (%) des techniciens en **postproduction** télévisuelle qui sont des employés permanents, des pigistes (contractuels) ou des travailleurs autonomes? Peut-on prévoir des changements dans ces proportions?
b) Est-ce que ces proportions sont les mêmes pour tous les postes? Sinon, précisez pour quels postes il y a des écarts importants.

Caractéristiques du travail

4. a) Est-ce que selon le statut d'emploi (employé permanent, pigiste, travailleur autonome) des techniciens en **production** télévisuelle, il y a des différences dans les responsabilités et les tâches? Si oui, quelles sont ces différences?
b) Est-ce que selon le statut d'emploi (employé permanent, pigiste, travailleur autonome) des techniciens en **postproduction** télévisuelle, il y a des différences dans les responsabilités et les tâches? Si oui, quelles sont ces différences?
5. a) Est-ce que des techniciens en **production** télévisuelle participent aussi à des étapes de la préproduction?
Si oui, nommez ces étapes, nommez les postes et décrivez les activités de travail.
b) Est-ce que des techniciens en **postproduction** télévisuelle participent aussi à des étapes de la préproduction?
Si oui, nommez ces étapes, nommez les postes et décrivez les activités de travail.
6. a) Est-ce que les techniciens en **production** télévisuelle travaillent régulièrement sur des productions autres que celles pour la télévision?
Si oui, précisez lesquelles (cinéma, publicité, Web...) : _____
b) Est-ce que les techniciens en **postproduction** télévisuelle travaillent régulièrement sur des productions autres que celles pour la télévision?
Si oui, précisez lesquelles (cinéma, publicité, Web...) : _____

Évolution du métier et de l'organisation du travail

7. Depuis les cinq dernières années,
 - a) quels sont les principaux changements dans les responsabilités et les tâches des techniciens en **production** télévisuelle, et quelles sont les raisons (technologies, façons de produire du contenu, modifications dans l'organisation du travail, etc.) qui ont amené ces changements?
 - b) quels sont les principaux changements dans les responsabilités et les tâches des techniciens en **postproduction** télévisuelle, et quelles sont les raisons (technologies, façons de produire du contenu, modifications dans l'organisation du travail, etc.) qui ont amené ces changements?
- Dans l'avenir,
- a) anticipez-vous une évolution ou des changements susceptibles d'avoir une incidence sur les responsabilités et les tâches exercées par les techniciens en **production** télévisuelle? Si oui, expliquez comment se traduiront ces changements.
 - b) anticipez-vous une évolution ou des changements susceptibles d'avoir une incidence sur les responsabilités et les tâches exercées par les techniciens en **postproduction** télévisuelle? Si oui, expliquez comment se traduiront ces changements.

Formation initiale et recrutement

8.
 - a) Est-ce que pour certains postes de technicien en **production** télévisuelle, une formation initiale de niveau collégial (formation technique) est jugée comme un atout ou comme essentielle? Si oui, indiquez ces postes et les programmes d'études pertinents. Est-ce que l'offre de formation initiale répond aux besoins de l'industrie pour les postes de ce groupe de techniciens?
 - b) Est-ce que pour certains postes de technicien en **postproduction** télévisuelle, une formation initiale de niveau collégial (formation technique) est jugée comme un atout ou comme essentielle? Si oui, indiquez ces postes et les programmes d'études pertinents. Est-ce que l'offre de formation initiale répond aux besoins de l'industrie pour les postes de ce groupe de techniciens?
9. Quels sont normalement
 - a) les postes d'entrée accessibles pour des personnes désirant faire carrière en **production** télévisuelle? Quel peut être ensuite le cheminement de carrière?
 - b) les postes d'entrée accessibles pour des personnes désirant faire carrière en **postproduction** télévisuelle? Quel peut être ensuite le cheminement de carrière?Quel est le profil recherché
 - a) lors de l'embauche d'un technicien en **production** télévisuelle? (diplôme, habiletés, qualités personnelles, expérience)
 - b) lors de l'embauche d'un technicien en **postproduction** télévisuelle? (diplôme, habiletés, qualités personnelles, expérience)
10. Dans l'industrie, est-ce qu'il est difficile
 - a) de recruter des techniciens en **production** télévisuelle? Si oui, pourquoi? Que font les employeurs et l'industrie pour faire face à cette difficulté?
 - b) de recruter des techniciens en **postproduction** télévisuelle? Si oui, pourquoi? Que font les employeurs et l'industrie pour faire face à cette difficulté?

Conclusion

Désirez-vous émettre d'autres commentaires sur des aspects abordés lors de cette entrevue?
Est-ce qu'il y a des références pertinentes (études, publications, etc.) que vous pouvez nous recommander pour notre étude?

Merci de votre participation!

ANNEXE 2 Guide d'entrevue auprès des employeurs

Techniciens⁹² de production et de postproduction télévisuelles
Entrevue auprès des employeurs

Date de l'entrevue : Nom : Fonction :

Nom de l'entreprise :
Principales activités de l'entreprise (en production et/ou en postproduction) :

Bonjour,

Mon nom est (François Poirier ou Mireille Lehoux) et je travaille pour la firme F.G.C. Conseil. Cette firme de recherche est mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour réaliser des entrevues exploratoires, en présence ou par téléphone, dans le cadre d'une étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles.

Est-ce que vous avez des questions sur les objectifs de cette entrevue et en ce qui concerne la confidentialité et l'utilisation des informations qui seront recueillies?

Est-ce que vous acceptez de faire cette entrevue?

Place des techniciens

1. Est-ce que vous employez des personnes dont la principale fonction est celle de technicien en **production** télévisuelle ou de technicien en **postproduction** télévisuelle?

Si oui, combien d'employés (y compris les pigistes et les travailleurs autonomes)

a) en production télévisuelle : _____

b) en postproduction télévisuelle : _____

2. Quelles sont les postes dans votre entreprise à inclure dans ces différentes fonctions de techniciens?

Technicien en production télévisuelle	Postes : _____ _____
---	-------------------------

Technicien en postproduction télévisuelle	Postes : _____ _____
---	-------------------------

⁹² Dans ce guide d'entrevue, le masculin englobe les deux genres.

3. a) Est-ce que vos techniciens en **production** télévisuelle sont des employés permanents, des pigistes (contractuels) ou des travailleurs autonomes? Quelle est approximativement la proportion (%) pour chacun de ces statuts d'emploi? Est-ce que cette proportion est appelée à changer? Expliquez votre réponse.
- employés permanents : _____ %
 - pigistes (contractuels) : _____ %
 - travailleurs autonomes : _____ %
- b) Est-ce que ces proportions sont les mêmes pour tous les postes? Sinon, précisez pour quels postes il y a des écarts importants.
4. Est-ce que vos techniciens en **postproduction** télévisuelle sont des employés permanents, des pigistes (contractuels) ou des travailleurs autonomes? Quelle est la proportion (%) pour chacun de ces statuts d'emploi? Est-ce que cette proportion est appelée à changer? Expliquez votre réponse.
- employés permanents : _____ %
 - pigistes (contractuels) : _____ %
 - travailleurs autonomes : _____ %
- b) Est-ce que ces proportions sont les mêmes pour tous les postes? Sinon, précisez pour quels postes il y a des écarts importants.

Caractéristiques du travail

5. a) Est-ce que selon le statut d'emploi (employé permanent, pigiste, travailleur autonome) de vos techniciens en **production** télévisuelle, il y a des différences dans les responsabilités et les tâches? Si oui, quelles sont ces différences?
- b) Est-ce que selon le statut d'emploi (employé permanent, pigiste, travailleur autonome) de vos techniciens en **postproduction** télévisuelle, il y a des différences dans les responsabilités et les tâches? Si oui, quelles sont ces différences?
6. a) Est-ce que certains de vos techniciens en **production** télévisuelle participent aussi à des étapes de la préproduction?
Si oui, nommez ces étapes, nommez les postes et décrivez les activités de travail.
- b) Est-ce que certains de vos techniciens en **postproduction** télévisuelle participent aussi à des étapes de la préproduction?
Si oui, nommez ces étapes, nommez les postes et décrivez les activités de travail.
7. Dans le cadre des activités de votre entreprise :
- a) Est-ce que vos techniciens en **production** télévisuelle travaillent régulièrement sur des productions autres que celles pour la télévision?
Si oui, précisez lesquelles (cinéma, publicité, Web...) : _____
S'il y a lieu, expliquez l'évolution de cette diversification du travail de vos techniciens en **production**.
- b) Est-ce que vos techniciens en **postproduction** télévisuelle travaillent régulièrement sur des productions autres que celles pour la télévision?
Si oui, précisez lesquelles (cinéma, publicité, Web...) : _____
S'il y a lieu, expliquez l'évolution de cette diversification du travail de vos techniciens en **postproduction**.

Évolution du métier et de l'organisation du travail

8. a) Depuis cinq ans, quels sont les principaux changements dans les responsabilités et les tâches de vos techniciens en **production** télévisuelle, et quelles sont les raisons (technologies, façons de produire du contenu, modifications dans l'organisation du travail, etc.) qui ont amené ces changements?
- b) Depuis cinq ans, quels sont les principaux changements dans les responsabilités et les tâches de vos techniciens en **postproduction** télévisuelle, et quelles sont les raisons (technologies, façons

de produire du contenu, modifications dans l'organisation du travail, etc.) qui ont amené ces changements?

9. a) Anticipez-vous une évolution ou des changements susceptibles d'avoir une incidence sur les responsabilités et les tâches exercées par vos techniciens en **production** télévisuelle? Si oui, expliquez comment se traduiront ces changements.
b) Anticipez-vous une évolution ou des changements susceptibles d'avoir une incidence sur les responsabilités et les tâches exercées par vos techniciens en **postproduction** télévisuelle? Si oui, expliquez comment se traduiront ces changements.

Formation initiale et recrutement

10. a) Est-ce que pour certains postes en **production** télévisuelle dans votre entreprise, une formation initiale de niveau collégial (formation technique) est jugée comme un atout ou comme essentielle? Si oui, indiquez ces postes et les programmes d'études pertinents.
b) Est-ce que pour certains postes en **postproduction** télévisuelle dans votre entreprise, une formation initiale de niveau collégial (formation technique) est jugée comme un atout ou comme essentielle? Si oui, indiquez ces postes et les programmes d'études pertinents.
11. a) Quels sont normalement les postes d'entrée accessibles pour des personnes désirant faire carrière en **production** télévisuelle? Quel peut être ensuite le cheminement de carrière?

b) Quels sont normalement les postes d'entrée accessibles pour des personnes désirant faire carrière en **postproduction** télévisuelle? Quel peut être ensuite le cheminement de carrière?
12. a) Quel est le profil recherché lors de l'embauche d'un technicien en **production** télévisuelle? (diplôme, habiletés, qualités personnelles, expérience)

b) Quel est le profil recherché lors de l'embauche d'un technicien en **postproduction** télévisuelle? (diplôme, habiletés, qualités personnelles, expérience)
13. a) Votre entreprise a-t-elle de la difficulté à recruter des techniciens en **production** télévisuelle? Si oui, pourquoi? Que faites-vous pour y faire face?

b) Votre entreprise a-t-elle de la difficulté à recruter des techniciens en **postproduction** télévisuelle? Si oui, pourquoi? Que faites-vous pour y faire face?

Conclusion

Est-ce possible d'obtenir vos différentes descriptions de postes des techniciens en production et en postproduction télévisuelles?

Désirez-vous émettre d'autres commentaires sur des aspects abordés lors de cette entrevue?

Merci de votre participation!

ANNEXE 3 Guide d'entrevue auprès des travailleurs

Techniciens⁹³ de production et de postproduction télévisuelles Entrevue auprès des travailleurs

Date de l'entrevue :

Nom :

Fonction :

Bonjour,

Mon nom est (François Poirier ou Mireille Lehoux) et je travaille pour la firme F.G.C. Conseil. Cette firme de recherche est mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour réaliser des entrevues exploratoires, en présence ou par téléphone, dans le cadre d'une étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles.

Est-ce que vous avez des questions sur les objectifs de cette entrevue et en ce qui concerne la confidentialité et l'utilisation des informations qui seront recueillies?

Est-ce que vous acceptez de faire cette entrevue?

Place des techniciens

1. Est-ce que votre principale fonction est celle de technicien en **production** télévisuelle ou de technicien en **postproduction** télévisuelle?

- ☐ en production télévisuelle
☐ en postproduction télévisuelle

2. Quelles sont les principales appellations utilisées pour décrire le ou les postes que vous occupez?

Technicien en	Postes : _____
production télévisuelle	_____

Technicien en	Postes : _____
postproduction télévisuelle	_____

3. Quelle est votre formation initiale qui vous a permis d'obtenir un premier emploi en production ou en postproduction télévisuelles? Quel a été votre cheminement de carrière jusqu'à aujourd'hui?
4. Est-ce que vous travaillez comme employé permanent, pigiste (contractuel) ou travailleur autonome? Est-ce que vous pouvez expliquer quelles sont vos conditions d'emploi selon votre ou vos différents statuts d'emploi?

⁹³ Dans ce guide d'entrevue, le masculin englobe les deux genres.

Caractéristiques du travail

5. Dans vos équipes de travail, expliquez, s'il y a lieu, les différences dans les responsabilités et les tâches pour votre poste et les autres postes de l'équipe selon le statut d'emploi.
6. Est-ce que vous participez aussi à des étapes de la préproduction?
Si oui, nommez ces étapes.
Décrivez vos activités de travail en préproduction.
7. Est-ce que vous travaillez régulièrement sur des productions autres que celles pour la télévision?
Si oui, précisez lesquelles (cinéma, publicité, Web...) et la proportion relative de votre temps de travail pour chaque type de production (en moyenne par année).
Expliquez les différences dans votre travail selon le type de production.

Évolution du métier et de l'organisation du travail

8. Depuis les cinq dernières années, quels sont les principaux changements observés quant à vos responsabilités et à vos tâches et quelles sont les raisons qui ont amené ces changements?
9. Anticipez-vous une évolution ou des changements susceptibles d'avoir une incidence sur vos responsabilités et sur vos tâches en **production** télévisuelle? Si oui, expliquez comment se traduiront ces changements.

Formation initiale et recrutement

10. Selon vous, est-ce qu'une formation initiale de niveau collégial (formation technique) est jugée comme un atout ou comme essentielle pour le ou les postes que vous occupez? Dans votre équipe de travail, est-ce qu'il y a des postes pour lesquels une formation technique (études collégiales) est jugée comme un atout important?
11. Selon vous, quels sont normalement
 - a) les postes d'entrée accessibles pour des personnes désirant faire carrière en **production** télévisuelle? Quel peut être ensuite le cheminement de carrière?
 - b) les postes d'entrée accessibles pour des personnes désirant faire carrière en **postproduction** télévisuelle? Quel peut être ensuite le cheminement de carrière?
12. Quel est le profil recherché par les employeurs pour le ou les postes que vous pouvez occuper? (diplôme, habiletés, qualités personnelles, expérience)
13. Est-ce difficile pour vous d'obtenir du travail dans votre domaine? Si oui, pourquoi? Comment réussissez-vous à obtenir du travail?

Désirez-vous émettre d'autres commentaires sur des aspects abordés lors de cette entrevue?

Merci de votre participation!

ANNEXE 4 Formulaire d'information et de consentement



Formulaire d'information et de consentement Participation aux entrevues exploratoires

Étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles

But de la consultation

Dans le cadre de ses responsabilités qui concernent l'élaboration et la mise à jour des programmes d'études, le Ministère effectue une veille qui porte sur les besoins du marché du travail et l'offre de formation. Cette information permet de documenter les besoins quantitatifs et qualitatifs en main-d'œuvre des employeurs et vise une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.

La présente consultation est menée par la firme de recherche FGC Conseil. Cette dernière a été mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour réaliser des entrevues exploratoires, en présence ou par téléphone, dans le cadre d'une étude sectorielle en production et postproduction télévisuelles.

Les personnes sollicitées ont été identifiées comme étant des personnes clés des sujets à l'étude : employeurs, personnes exerçant les fonctions de travail liées à la production et à la production télévisuelles, acteurs clés ou représentatifs du milieu.

Objectifs de la consultation

La présente consultation vise à :

- ☐ décrire les secteurs d'activité et les entreprises dans les domaines de la production et de la postproduction télévisuelle;
- ☐ documenter les caractéristiques significatives de la main-d'œuvre, les conditions d'exercice du travail, les aspects réglementaires, les degrés d'exercice reconnus, etc. :
 - outils de travail, objets de travail et particularités des emplois tel que le travail à contrat, les horaires de travail, etc.;
- ☐ préciser les exigences de recrutement au seuil d'entrée et pour l'embauche de travailleurs :
 - diplôme, expérience, qualification ;
- ☐ identifier les éléments prospectifs dans le secteur et concernant l'exercice des fonctions de travail.

Nature de la participation

La nature de la participation des participantes et participants aux entrevues exploratoires est une discussion d'environ 45 minutes. Afin de bien vous préparer à cette entrevue, vous pouvez consulter le guide d'entrevue fourni avec le présent formulaire. L'entrevue est semi-dirigée et de type exploratoire car elle peut prendre différentes orientations selon les réponses apportées par les participants.

Renseignements personnels des participants

Tous les renseignements personnels que vous fournirez ou avez déjà fournis dans le cadre de cette consultation sont confidentiels et seront traités comme tels. Cela comprend les renseignements personnels utilisés par la firme pour qualifier votre participation à la consultation en tant que personne-clé du sujet à l'étude et pour vous joindre (nom, prénom, statut professionnel - permanent, occasionnel avec ou sans contrat, nom de l'employeur, le cas échéant, fonction, numéro de téléphone (au travail) et adresse courriel professionnelle).

Ces renseignements seront conservés dans les bureaux de la firme de recherche dans un local sous clé en permanence. L'accès à ce local, ainsi qu'aux renseignements eux-mêmes, sera limité aux consultants de la firme de recherche ci-haut mentionnés.

Toutes les mesures de sécurité et de protection nécessaires pour assurer la confidentialité des renseignements personnels transmis par les participants et participantes sont prévues au contrat de service conclu entre le Ministère et la firme FGC Conseil, y compris l'obligation pour les consultants de la firme de signer un engagement à la confidentialité, le tout suivant les dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Les renseignements personnels seront conservés jusqu'à la publication des résultats de l'étude. Par la suite, tout fichier ou document contenant des renseignements se rapportant aux participants et permettant de les identifier sera détruit.

Confidentialité et utilisation des informations transmises par les participants

La discussion ne sera pas enregistrée. Des notes seront prises. Toutes les réponses apportées à l'attention de la firme de recherche seront traitées de façon confidentielle et ne seront utilisées que pour cette consultation; elles ne seront pas intégrées à d'autres dossiers.

Aucune information permettant d'identifier le participant ou la participante ne sera présentée lors de la diffusion des résultats de la consultation. Seuls les consultants de la firme de recherche FGC Conseils qui réaliseront les entrevues, Mme Mireille Lehoux et M. François Poirier, auront accès aux données (réponses des participants).

Avantages et inconvénients connus liés à la participation

Votre participation à cette consultation est tout à fait volontaire et un refus de votre part n'entraînera pour vous aucune conséquence négative. Cependant, elle aura des retombées positives sur la qualité et la pertinence des programmes d'études élaborés par le Ministère. Comme vous le constaterez en lisant le guide d'entrevue, il ne s'agit pas de questions à caractère personnel et vous avez en tout temps le droit de vous abstenir. Par ailleurs, mis à part un investissement de temps d'environ 45 minutes à prévoir, vous ne subirez aucun inconvénient du fait de participer à cette consultation.

Droit de retrait

Vous avez le droit de vous retirer de la consultation en tout temps, avant l'anonymisation des données, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Un simple message (écrit ou électronique) adressé à Mme Sylvie De Saedeleer, suffira. De même, selon la loi, vous avez un droit d'accès aux renseignements que vous aurez fournis ainsi que le droit d'en demander la rectification, tant qu'il sera possible de les retracer.

Obtention du consentement

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus mentionnées, les avoir bien comprises, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la consultation et en comprendre le but, les objectifs, la nature, la confidentialité et l'utilisation des données, les avantages et inconvénients connus liés à la participation, le droit de retrait.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette consultation.

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Date : _____

La Consultation est réalisée par:

François Poirier
F.G.C. CONSEIL INC.
192 rue Denonville,
Laval (Québec) H7W 2M9
Tél : 450-682-8416
fgc@sympatico.ca

La consultation est placée sous la direction de :

Sylvie De Saedeleer, Chargée de projets
Direction des programmes de formation collégiale
Tél.: 514 873-0707 poste 5260
sylvie.desaedeleer@education.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur

ANNEXE 5 Questionnaire auprès des employeurs

Introduction

Ce sondage est mené par la firme de recherche F.G.C. Conseil. Cette dernière a été mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour réaliser une étude visant à fournir au Ministère un portrait du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles afin de s'assurer de la mise en place et du maintien de programmes d'études techniques de qualité.

Ce questionnaire s'adresse aux employeurs de personnes qui exercent une des fonctions en production ou en postproduction télévisuelles liées :

- à l'**image** au cours d'une production télévisuelle ou d'une postproduction;
- à l'**éclairage** au cours d'une production télévisuelle;
- au **son** au cours d'une production télévisuelle ou d'une postproduction;
- à la **coordination** et à la **régie** au cours d'une production télévisuelle.

Votre participation est entièrement volontaire. F.G.C. Conseil s'engage à ne divulguer aucun renseignement qui puisse permettre d'identifier un répondant ou une entreprise. Seul le personnel de F.G.C. Conseil dûment autorisé aura accès aux renseignements que vous fournirez. Si vous avez des difficultés à remplir le questionnaire, vous pouvez communiquer avec François Poirier, de F.G.C. Conseil, au 450 682-8416. Si vous avez des questions sur l'étude, vous pouvez communiquer avec Sylvie De Saedeleer, du Ministère, au 514 873-0707, poste 5260.

Vous pouvez quitter temporairement le questionnaire et y revenir plus tard simplement en cliquant de nouveau sur le lien que vous avez utilisé pour l'atteindre initialement. Vous pourrez alors continuer à entrer vos réponses ou les modifier.

Enfin, selon la loi, vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels que vous aurez fournis dans le cadre de cette consultation et d'en demander la rectification, tant qu'il sera possible de les retracer.

Section 1 : Renseignements généraux sur l'entreprise

1.1 Identification

Nom de l'entreprise : _____
Ville : _____ Code postal : _____

1.2 Quel est le poste ou la fonction de la personne répondant à ce questionnaire?

- ☐ Poste de haute direction (président, vice-président, associé, etc.)
- ☐ Directeur d'un service ou d'un département
- ☐ Responsable de la gestion des ressources humaines
- ☐ Autre fonction (précisez) : _____

1.3 Depuis combien d'années votre entreprise est-elle en activité?

- ☐ Moins de 2 ans
- ☐ De 2 à 4 ans
- ☐ De 5 à 9 ans
- ☐ De 10 à 19 ans
- ☐ 20 ans et plus

1.4 Quelle est la situation juridique de votre entreprise?

- ☐ Société mère regroupant une ou plusieurs filiales

- ☐ Filiale d'une société mère
 - ☐ Société sans filiale
 - ☐ Autre
- 1.5 Quel a été le nombre total de personnes en emploi dans votre entreprise en 2017, durant la période la plus importante en nombre d'employés, incluant les employés permanents, les pigistes et les travailleurs autonomes?
- ☐ De 1 à 9
 - ☐ De 10 à 19
 - ☐ De 20 à 49
 - ☐ De 50 à 99
 - ☐ 100 et plus
- 1.6 Est-ce que votre entreprise a amorcé une démarche de développement durable?
- ☐ Non
 - ☐ Oui
- Précisez comment cela se traduit dans l'exercice de vos activités de production et de postproduction télévisuelles : _____
- 1.7 Parmi les énoncés suivants, quel est celui qui correspond le mieux à votre entreprise? (Un seul choix possible.)
- ☐ Entreprise de production
 - ☐ Entreprise de production et de postproduction
 - ☐ Entreprise de postproduction de l'image seulement
 - ☐ Entreprise de postproduction du son seulement
 - ☐ Entreprise de postproduction (image et son)
 - ☐ Télédiffuseur généraliste
 - ☐ Télédiffuseur spécialisé
 - ☐ Aucun de ces énoncés ne décrit bien notre entreprise

Note : Selon son choix, le répondant sera dirigé vers la section qui correspond à la mission de son entreprise. Si le répondant indique « Aucun de ces énoncés ne décrit bien notre entreprise », il sera dirigé vers des questions lui permettant de préciser la mission de son entreprise. Si celle-ci est en lien avec le domaine de la production ou de la postproduction télévisuelles et si elle emploie des personnes visées par l'étude, le répondant sera invité à répondre aux questions portant sur la production et sur la postproduction.

Section 2 : La production télévisuelle

- 2.1 En **production télévisuelle**, veuillez sélectionner la nature des activités de votre entreprise et précisez quelle est l'activité qui génère la plus grande part du chiffre d'affaires. (Plusieurs choix possibles.)

Nature des activités de production télévisuelle	Activité	Plus grande part du chiffre d'affaires
Court métrage de fiction		
Émission de fiction (télésérie, téléfilms, etc.)		
Documentaire		
Long métrage de fiction		
Magazine		
Production de séries ou de films d'animation		
Variétés		
Jeu		
Vidéoclip		
Film ou vidéo publicitaires		
Autre activité de production (précisez laquelle ou lesquelles) :		

- 2.2 Veuillez sélectionner les fonctions pour lesquelles votre entreprise a embauché des personnes en 2017. Précisez aussi le ou les statuts d'emploi utilisés pour ces embauches. Si pour une fonction les trois statuts d'emploi ont été utilisés, cochez simplement « Les trois statuts d'emploi ».

Fonctions liées à la production télévisuelle	Statuts d'emploi			
	Employé (salarié permanent)	Pigiste (salarié contractuel)	Travailleur autonome (à son compte)	Les trois statuts d'emploi
Fonctions liées à l'image				
Caméraman ou cadreur				
1 ^{er} assistant à la caméra				
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra				
Opérateur de caméra spécialisée (<i>motion control</i> , stabilisateur d'image, etc.)				
Technicien d'effets spéciaux				
Technicien ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, <i>motion control</i> , etc.)				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées à l'éclairage				
Concepteur d'éclairage				
Chef éclairagiste				
Chef d'équipe éclairagiste				
Éclairagiste				
Opérateur de console d'éclairage				
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé				
Autre (précisez) :				

	Statuts d'emploi			
Fonctions liées à la production télévisuelle	Employé (salarié permanent)	Pigiste (salarié contractuel)	Travailleur autonome (à son compte)	Les trois statuts d'emploi
Fonctions liées au son				
Preneur de son				
Perchiste				
Assistant au son				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées à la coordination et à la régie				
Assistant à la réalisation				
Assistant à la production ou à la coordination				
Régisseur de plateau				
Coordonnateur de production				
Aiguilleur				
Contrôleur d'image				
Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)				
Autre (précisez) :				

2.3 En général, comment évaluez-vous la recherche et le recrutement de personnes aptes à exercer les fonctions suivantes, que ce soit à titre d'employé permanent, de pigiste ou de travailleur autonome?

Fonctions liées à la production télévisuelle	Très facile	Facile	Difficile	Très difficile
Fonctions liées à l'image				
Caméraman ou cadreur				
1 ^{er} assistant à la caméra				
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra				
Opérateur de caméra spécialisée (<i>motion control</i> , stabilisateur d'image, etc.)				
Technicien d'effets spéciaux				
Technicien ou opérateur (3D, imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, <i>motion control</i> , etc.)				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées à l'éclairage				
Concepteur d'éclairage				
Chef éclairagiste				
Chef d'équipe éclairagiste				
Éclairagiste				
Opérateur de console d'éclairage				
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées au son				
Preneur de son				
Perchiste				
Assistant au son				
Autre (précisez) :				

Fonctions liées à la production télévisuelle	Très facile	Facile	Difficile	Très difficile
Fonctions liées à la coordination et à la régie				
Assistant à la réalisation				
Assistant à la production ou à la coordination				
Régisseur de plateau				
Coordonnateur de production				
Aiguilleur				
Contrôleur d'image				
Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopia, ralenti, etc.)				
Autre (précisez) :				

2.4 Quels sont les moyens utilisés par votre entreprise pour recruter du personnel de production télévisuelle? Veuillez cocher tous les moyens utilisés.

- ☐ Annonces dans les médias ou dans des publications destinées au secteur
- ☐ Banque de candidatures
- ☐ Site Web de votre entreprise
- ☐ Annonces dans les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, etc.)
- ☐ Références d'autres employés
- ☐ Références d'un réseau de contacts professionnels
- ☐ Site Internet d'offres d'emploi réservé au secteur d'emploi
- ☐ Site Internet d'offres d'emploi d'une association de travailleurs
- ☐ Autres moyens (précisez) : _____

2.5 Selon vous, durant les cinq prochaines années, quelle sera l'évolution de la demande pour des personnes exerçant les fonctions suivantes?

Fonctions liées à la production télévisuelle	En augmentation	Stable	En diminution	Je ne le sais pas
Fonctions liées à l'image				
Caméraman ou cadreur				
1 ^{er} assistant à la caméra				
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra				
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle de mouvement, stabilisateur d'image, etc.)				
Technicien d'effets spéciaux				
Technicien ou opérateur (3D, imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, <i>motion control</i> , etc.)				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées à l'éclairage				
Concepteur d'éclairage				
Chef éclairagiste				
Chef d'équipe éclairagiste				
Éclairagiste				
Opérateur de console d'éclairage				
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé				
Autre (précisez) :				

Fonctions liées à la production télévisuelle	En augmentation	Stable	En diminution	Je ne le sais pas
Fonctions liées au son				
Preneur de son				
Perchiste				
Assistant au son				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées à la coordination et à la régie				
Assistant à la réalisation				
Assistant à la production ou à la coordination				
Régisseur de plateau				
Coordonnateur de production				
Aiguilleur				
Contrôleur d'image				
Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopia, ralenti, etc.)				
Autre (précisez) :				

- 2.6 Si, pour une des fonctions en **production télévisuelle**, vous prévoyez une augmentation ou une diminution de la demande de main-d'œuvre, quelles sont les principales raisons qui expliquent vos prévisions pour chacun des groupes de fonctions?

Fonctions liées à la production télévisuelle	Pour les fonctions liées à l' <u>image</u>	Pour les fonctions liées à l' <u>éclairage</u>	Pour les fonctions liées au <u>son</u>	Pour les fonctions liées à la <u>coordination</u> et à la <u>régie</u>
Raisons expliquant une augmentation de la demande de main-d'œuvre				
Augmentation du volume global d'activité en production et en postproduction télévisuelles				
Plus grande diversité dans les façons de produire du contenu				
Nouvelles occasions d'affaires				
Nouvelles possibilités d'exportation				
Autre raison pouvant expliquer vos prévisions de croissance (précisez) :				
Raisons expliquant une diminution de la demande de main-d'œuvre				
Diminution du volume global d'activité en production et en postproduction télévisuelles				
Évolution technologique des équipements de production permettant d'être plus performant				
Plus grande automatisation du travail				
Réduction du nombre d'intervenants dans la chaîne de production				
Réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction				
Autre raison pouvant expliquer vos prévisions de diminution (précisez) :				

2.7 Quelle importance est donnée à la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne pour exercer les fonctions suivantes?

Fonctions liées à la production télévisuelle	Importance de la formation scolaire comme critère de sélection			
	Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
Fonctions liées à l'image				
Caméraman ou cadreur				
1 ^{er} assistant à la caméra				
2 ^e ou 3 ^e assistant à la caméra				
Opérateur de caméra spécialisée (contrôle de mouvement, stabilisateur d'image, etc.)				
Technicien d'effets spéciaux				
Technicien ou opérateur (3D, imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, <i>motion control</i> , etc.)				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées à l'éclairage				
Concepteur d'éclairage				
Chef éclairagiste				
Chef d'équipe éclairagiste				
Éclairagiste				
Opérateur de console d'éclairage				
Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées au son				
Preneur de son				
Perchiste				
Assistant au son				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées à la coordination et à la régie				
Assistant à la réalisation				
Assistant à la production ou à la coordination				
Régisseur de plateau				
Coordonnateur de production				
Aiguilleur				
Contrôleur d'image				
Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)				
Autre (précisez) :				

- 2.8 Indiquez, pour chacun des trimestres, le niveau (élevé, normal ou bas) du nombre total de personnes (employés permanents, pigistes et travailleurs autonomes) à l'emploi de votre entreprise.

	Nombre de personnes en emploi		
	Élevé	Normal	Bas
1 ^{er} trimestre (janvier à mars)			
2 ^e trimestre (avril à juin)			
3 ^e trimestre (juillet à septembre)			
4 ^e trimestre (octobre à décembre)			

Note : Si l'entreprise exerce aussi des activités de postproduction, le répondant sera appelé à poursuivre à la section 3. Sinon, il sera dirigé à la section 4.

Section 3 : La postproduction télévisuelle

- 3.1 En **postproduction télévisuelle**, veuillez sélectionner la nature des activités de votre entreprise et indiquer l'activité qui génère la plus grande part du chiffre d'affaires. (Plusieurs choix possibles.)

Nature des activités ou des services offerts en postproduction télévisuelle	Activité	Plus grande part du chiffre d'affaires
Bruitage		
Colorisation		
Doublage		
Effets visuels		
Mixage sonore		
Montage définitif (<i>en ligne</i>)		
Montage préliminaire (<i>hors ligne</i>)		
Montage sonore		
Postsynchronisation		
Service d'assistance technique au montage		
Animation 2D/3D (<i>motion design</i>)		
Autre activité en postproduction (précisez laquelle ou lesquelles) :		

- 3.2 Veuillez sélectionner les fonctions pour lesquelles votre entreprise a embauché des personnes en 2017. Précisez aussi le ou les statuts d'emploi utilisés pour ces embauches. Si pour une fonction les trois statuts d'emploi ont été utilisés, cochez simplement « Les trois statuts d'emploi ».

Fonctions liées à la postproduction télévisuelle	Statuts d'emploi			
	Employé (salarié permanent)	Pigiste (salarié contractuel)	Travailleur autonome (à son compte)	Les trois statuts d'emploi
Fonctions liées à l'image				
Monteur				
Assistant-monteur				
Coloriste				
Animateur 2D/3D				
Compositeur d'images numériques				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées au son				
Monteur sonore				
Assistant-monteur sonore				
Bruiteur				
Mixeur sonore				
Autre (précisez) :				

- 3.3 En général, comment évaluez-vous la recherche et le recrutement de personnes aptes à exercer les fonctions suivantes, que ce soit à titre d'employé permanent, de pigiste ou de travailleur autonome?

Fonctions liées à la postproduction télévisuelle	Très facile	Facile	Difficile	Très difficile
Fonctions liées à l'image				
Monteur				
Assistant-monteur				
Coloriste				
Animateur 2D/3D				
Compositeur d'images numériques				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées au son				
Monteur sonore				
Assistant-monteur sonore				
Bruiteur				
Mixeur sonore				
Autre (précisez) :				

3.4 Quels sont les moyens utilisés par votre entreprise pour recruter du personnel de postproduction télévisuelle? Veuillez cocher tous les moyens utilisés.

- ☐ Annonces dans les médias ou dans des publications destinées au secteur
- ☐ Banque de candidatures
- ☐ Site Web de votre entreprise
- ☐ Annonces dans les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, etc.)
- ☐ Références d'autres employés
- ☐ Références d'un réseau de contacts professionnels
- ☐ Site Internet d'offres d'emploi réservé au secteur d'emploi
- ☐ Site Internet d'offres d'emploi d'une association de travailleurs
- ☐ Autres moyens (précisez) : _____

3.5 Selon vous, durant les cinq prochaines années, quelle sera l'évolution de la demande pour des personnes exerçant les fonctions suivantes?

Fonctions liées à la postproduction télévisuelle	En augmentation	Stable	En diminution	Je ne sais pas
Fonctions liées à l'image				
Monteur				
Assistant-monteur				
Coloriste				
Animateur 2D/3D				
Compositeur d'images numériques				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées au son				
Monteur sonore				
Assistant-monteur sonore				
Bruiteur				
Mixeur sonore				
Autre (précisez) :				

3.6 Si, pour une des fonctions en **postproduction télévisuelle**, vous prévoyez une augmentation ou une diminution de la demande, quelles sont les principales raisons qui expliquent vos prévisions pour chacun des groupes de fonctions?

Fonctions liées à la postproduction télévisuelle	Pour les fonctions liées à l'image	Pour les fonctions liées au son
Raisons expliquant une augmentation de la demande		
Augmentation du volume d'activité en production et en postproduction télévisuelles		
Travail de postproduction en plus forte demande que celui de la production		
Utilisation plus grande et plus fréquente d'effets visuels		
Autre raison pouvant expliquer vos prévisions de croissance (précisez) :		

- 3.7 Quelle importance est donnée à la formation scolaire comme critère de sélection lors de l'embauche d'une personne pour exercer les fonctions suivantes?

Fonctions liées à la postproduction télévisuelle	Importance de la formation scolaire comme critère de sélection			
	Essentiel ou obligatoire	Un atout important	Un atout sans plus	N'est pas considéré comme un critère
Fonctions liées à l'image				
Monteur				
Assistant-monteur				
Coloriste				
Animateur 2D/3D				
Compositeur d'images numériques				
Autre (précisez) :				
Fonctions liées au son				
Monteur sonore				
Assistant-monteur sonore				
Bruiteur				
Mixeur sonore				
Autre (précisez) :				

- 3.8 Indiquez, pour chacun des trimestres, le niveau (élevé, normal ou bas) du nombre total de personnes (employés permanents, pigistes et travailleurs autonomes) à l'emploi de votre entreprise.

	Nombre de personnes en emploi		
	Élevé	Normal	Bas
1 ^{er} trimestre (janvier à mars)			
2 ^e trimestre (avril à juin)			
3 ^e trimestre (juillet à septembre)			
4 ^e trimestre (octobre à décembre)			

Section 4 : Conclusion

- 4.1 Si vous le désirez, veuillez nous faire part de vos commentaires concernant ce sondage.

Merci pour votre participation.

ANNEXE 6 Questionnaire auprès des travailleurs

Étude sectorielle en production et en postproduction télévisuelles Questionnaire auprès des travailleurs

Introduction

Ce sondage est mené par la firme de recherche F.G.C. Conseil. Cette dernière a été mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour réaliser une étude visant à fournir au Ministère un portrait du domaine de la production et de la postproduction télévisuelles afin de s'assurer de la mise en place et du maintien de programmes d'études techniques de qualité.

Ce questionnaire s'adresse aux personnes qui exercent une des fonctions en production ou en postproduction télévisuelles liées :

- à **l'image** au cours d'une production télévisuelle ou d'une postproduction;
- à **l'éclairage** au cours d'une production télévisuelle;
- au **son** au cours d'une production télévisuelle ou d'une postproduction;
- à la **coordination** et à la **régie** au cours d'une production télévisuelle.

Votre participation est entièrement volontaire. F.G.C. Conseil s'engage à ne divulguer aucun renseignement qui puisse permettre d'identifier un répondant ou une entreprise. Seul le personnel de F.G.C. Conseil dûment autorisé aura accès aux renseignements que vous fournirez. Si vous avez des difficultés à remplir le questionnaire, vous pouvez communiquer avec François Poirier, de F.G.C. Conseil, au 450 682-8416. Si vous avez des questions sur l'étude, vous pouvez communiquer avec Sylvie De Saedeleer, du Ministère, au 514 873-0707, poste 5260.

Vous pouvez quitter temporairement le questionnaire et y revenir plus tard simplement en cliquant de nouveau sur le lien que vous avez utilisé pour l'atteindre initialement. Vous pourrez alors continuer à entrer vos réponses ou les modifier.

Enfin, selon la loi, vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels que vous aurez fournis dans le cadre de cette consultation et d'en demander la rectification, tant qu'il sera possible de les retracer.

Section 1 : Information sur votre fonction principale

1.1 Parmi les groupes de fonctions suivants, veuillez choisir celui qui inclut la fonction que vous exercez actuellement dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles.

- ☐ Fonctions liées à l'**image** au cours de la **production** (section 1 A)
- ☐ Fonctions liées à l'**image** au cours de la **postproduction** (section 1 B)
- ☐ Fonctions liées à l'**éclairage** au cours de la **production** (section 1 C)
- ☐ Fonctions liées au **son** au cours de la **production** (section 1 D)
- ☐ Fonctions liées au **son** au cours de la **postproduction** (section 1 E)
- ☐ Fonctions liées à la **coordination** et à la **régie** au cours de la **production** (section 1 F)
- ☐ Aucun de ces groupes de fonctions (section 1 G)

Note : Selon son choix, le répondant sera dirigé vers la section qui correspond à sa fonction principale. Si le répondant indique « Aucun de ces groupes de fonctions », il sera dirigé vers des questions lui permettant de préciser sa fonction et de donner de l'information sur l'exercice de celle-ci si elle est en lien avec le domaine de la production ou de la postproduction télévisuelles.

Section 1 A : Fonctions liées à l'image d'une production télévisuelle

1 A.1 Parmi les fonctions suivantes, laquelle exercez-vous le plus souvent (principale)?

- ☐ Caméraman ou cadreur
- ☐ 1^{er} assistant à la caméra
- ☐ 2^e ou 3^e assistant à la caméra
- ☐ Opérateur de caméra spécialisée (contrôle de mouvement, stabilisateur d'image, etc.)
- ☐ Autre fonction telle que technicien ou opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, *motion control*, etc.) (précisez le titre de la fonction) : _____

1 A.2 Généralement, quelle fonction votre supérieur immédiat exerce-t-il?

- ☐ Caméraman ou cadreur
- ☐ Directeur de la photographie
- ☐ Réalisateur
- ☐ Directeur artistique
- ☐ Directeur technique
- ☐ Autre fonction (précisez le ou les titres de fonction) : _____

1 A.3 En 2017, quelle est la proportion du total de vos journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles vous avez exercé votre fonction principale?

- ☐ 100 %
- ☐ 99 % à 75 %
- ☐ 74 % à 50 %
- ☐ 49 % à 25 %
- ☐ Moins de 25 %

1 A.4 Parmi les fonctions suivantes, à l'exception de votre fonction principale, indiquez celle(s) que vous exercez occasionnellement :

- ☐ Caméraman ou cadreur
- ☐ 1^{er} assistant à la caméra
- ☐ 2^e ou 3^e assistant à la caméra
- ☐ Opérateur de caméra spécialisée (contrôle de mouvement, stabilisateur d'image, etc.)
- ☐ Autre fonction de technicien ou d'opérateur (imagerie numérique, dispositif d'assistance vidéo, *motion control*, etc.) (précisez le ou les titre de fonction) : _____

- ☐ Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles (précisez le ou les titres de fonction) : _____
- ☐ Autre fonction qui n'est pas en lien avec la production télévisuelle

1 A.5 Lesquels des changements suivants risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice des fonctions liées à l'image en cours de production?

- ☐ Modification dans les tâches et les responsabilités
- ☐ Évolution rapide des équipements
- ☐ Tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe
- ☐ Réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction
- ☐ Tendance à réduire le nombre de jours de tournage
- ☐ Augmentation du nombre d'heures pour une journée de production
- ☐ Autre changement à prévoir (précisez en quelques mots) : _____

1 A.6 En plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, devez-vous détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer votre fonction principale (p. ex. : un permis de conduire)?

- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez) : _____

1 A.7 Est-ce que, pour réaliser certaines productions, vous pouvez être appelé à utiliser vos propres équipements?

- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez le(s)quel(s)) : _____

1 A.8 Le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a-t-il amorcé une démarche de développement durable?

- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez comment cela se traduit dans l'exercice de votre fonction principale) : _____

Section 1 B : Fonctions liées à la postproduction de l'image

1 B.1 Parmi les fonctions suivantes, laquelle exercez-vous le plus souvent (principale)?

- ☐ Monteur
- ☐ Assistant-monteur
- ☐ Coloriste
- ☐ Animateur 2D/3D
- ☐ Compositeur d'images numériques
- ☐ Autre fonction liée à la postproduction de l'image (précisez le titre de la fonction) : _____

1 B.2 Quelle fonction votre supérieur immédiat exerce-t-il généralement?

- ☐ Directeur de la postproduction
- ☐ Coordonnateur à la postproduction
- ☐ Chef monteur
- ☐ Superviseur des effets spéciaux
- ☐ Autre fonction (précisez le ou les titres de fonction) : _____

1 B.3 En 2017, quelle est la proportion du total de vos journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles vous avez exercé votre fonction principale?

- ☐ 100 %
- ☐ 99 % à 75 %
- ☐ 74 % à 50 %
- ☐ 49 % à 25 %
- ☐ Moins de 25 %

- 1 B.4 Parmi les fonctions suivantes, à l'exception de votre fonction principale, indiquez celle(s) que vous exercez occasionnellement :
- ☐ Monteur
 - ☐ Assistant-monteur
 - ☐ Coloriste
 - ☐ Animateur 2D/3D
 - ☐ Compositeur d'images numériques
 - ☐ Autre fonction liée à la postproduction de l'image
 - ☐ Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles (précisez le ou les titres de fonction) : _____
 - ☐ Autre fonction qui n'est pas en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles
- 1 B.5 Lesquels des changements suivants risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice des fonctions liées à la postproduction de l'image?
- ☐ Modification dans les tâches et les responsabilités
 - ☐ Évolution rapide des équipements et des logiciels
 - ☐ Tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe
 - ☐ Réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction
 - ☐ Tendance à réduire le nombre de jours pour réaliser la postproduction
 - ☐ Augmentation du nombre d'heures par jour de travail
 - ☐ Autre changement à prévoir (précisez en quelques mots) : _____
- 1 B.6 En plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, devez-vous détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer votre fonction principale (p. ex. : un permis de conduire)?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez) : _____
- 1 B.7 Est-ce que, pour réaliser certaines productions, vous pouvez être appelé à utiliser vos propres équipements?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez le(s)quel(s)) : _____
- 1 B.8 Le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a-t-il amorcé une démarche de développement durable?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez comment cela se traduit dans l'exercice de votre fonction principale) : _____

Section 1 C : Fonctions liées à l'éclairage d'une production télévisuelle

- 1 C.1 Parmi les fonctions suivantes, laquelle exercez-vous le plus souvent (principale)?
- ☐ Concepteur d'éclairage
 - ☐ Chef éclairagiste
 - ☐ Chef d'équipe éclairagiste
 - ☐ Éclairagiste
 - ☐ Opérateur de console d'éclairage
 - ☐ Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé
 - ☐ Autre fonction liée à l'éclairage en cours de production (précisez le titre de la fonction) : _____
- 1 C.2 Quelle fonction votre supérieur immédiat exerce-t-il généralement?
- ☐ Directeur de la photographie
 - ☐ Directeur artistique
 - ☐ Chef éclairagiste

- ☐ Chef d'équipe éclairagiste
- ☐ Autre fonction (précisez le ou les titres de fonction) : _____
- 1 C.3 En 2017, quelle est la proportion du total de vos journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles vous avez exercé votre fonction principale?
- ☐ 100 %
- ☐ 99 % à 75 %
- ☐ 74 % à 50 %
- ☐ 49 % à 25 %
- ☐ Moins de 25 %
- 1 C.4 Parmi les fonctions suivantes, à l'exception de votre fonction principale, indiquez celle(s) que vous exercez occasionnellement :
- ☐ Concepteur d'éclairage
- ☐ Chef éclairagiste
- ☐ Chef d'équipe éclairagiste
- ☐ Éclairagiste
- ☐ Opérateur de console d'éclairage
- ☐ Opérateur de projecteur de poursuite manuel ou motorisé
- ☐ Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles (précisez le ou les titres de fonction) : _____
- ☐ Autre fonction qui n'est pas en lien avec la production télévisuelle
- 1 C.5 Lesquels des changements suivants risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice des fonctions liées à l'éclairage en cours de production?
- ☐ Modification dans les tâches et les responsabilités
- ☐ Évolution rapide des équipements
- ☐ Tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe
- ☐ Réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction
- ☐ Tendance à réduire le nombre de jours de tournage
- ☐ Augmentation du nombre d'heures pour une journée de production
- ☐ Autre changement à prévoir (précisez en quelques mots) : _____
- 1 C.6 En plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, devez-vous détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer votre fonction principale (p. ex. : un permis de conduire)?
- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez) : _____
- 1 C.7 Est-ce que, pour réaliser certaines productions, vous pouvez être appelé à utiliser vos propres équipements?
- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez le(s)quel(s)) : _____
- 1 C.8 Le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a-t-il amorcé une démarche de développement durable?
- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez comment cela se traduit dans l'exercice de votre fonction principale) : _____

Section 1 D : Fonctions liées au son d'une production télévisuelle

- 1 D.1 Parmi les fonctions suivantes, laquelle exercez-vous le plus souvent (principale)?
- ☐ Preneur de son
- ☐ Perchiste
- ☐ Assistant au son

- ☐ Autre fonction liée au son (précisez le titre de la fonction) : _____
- 1 D.2 Quelle fonction votre supérieur immédiat exerce-t-il généralement?
- ☐ Réalisateur
 - ☐ Directeur artistique
 - ☐ Directeur technique
 - ☐ Preneur de son
 - ☐ Autre fonction (précisez le ou les titres de fonction) : _____
- 1 D.3 En 2017, quelle est la proportion du total de vos journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles vous avez exercé votre fonction principale?
- ☐ 100 %
 - ☐ 99 % à 75 %
 - ☐ 74 % à 50 %
 - ☐ 49 % à 25 %
 - ☐ Moins de 25 %
- 1 D.4 Parmi les fonctions suivantes, à l'exception de votre fonction principale, indiquez celle(s) que vous exercez occasionnellement :
- ☐ Preneur de son
 - ☐ Perchiste
 - ☐ Assistant au son
 - ☐ Autre fonction liée au son (bruiteur, mixeur, etc.)
 - ☐ Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles (précisez le ou les titres de fonction) : _____
 - ☐ Autre fonction qui n'est pas en lien avec la production télévisuelle
- 1 D.5 Lesquels des changements suivants risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice des fonctions liées au son en cours de production?
- ☐ Modification dans les tâches et les responsabilités
 - ☐ Évolution rapide des équipements
 - ☐ Tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe
 - ☐ Réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction
 - ☐ Tendance à réduire le nombre de jours de tournage
 - ☐ Augmentation du nombre d'heures pour une journée de production
 - ☐ Autre changement à prévoir (précisez en quelques mots) : _____
- 1 D.6 En plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, devez-vous détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer votre fonction principale (p. ex. : un permis de conduire)?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez) : _____
- 1 D.7 Est-ce que, pour réaliser certaines productions, vous pouvez être appelé à utiliser vos propres équipements?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez le(s)quel(s)) : _____
- 1 D.8 Le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a-t-il amorcé une démarche de développement durable?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez comment cela se traduit dans l'exercice de votre fonction principale) : _____

Section 1 E : Fonctions liées à la postproduction du son

1 E.1 Parmi les fonctions suivantes, laquelle exercez-vous le plus souvent (principale)?

- ☐ Monteur sonore
- ☐ Assistant-monteur sonore
- ☐ Bruiteur
- ☐ Mixeur sonore
- ☐ Autre fonction liée à la postproduction du son (précisez le titre de la fonction) : _____

1 E.2 Quelle fonction votre supérieur immédiat exerce-t-il généralement?

- ☐ Directeur de la postproduction du son
- ☐ Coordonnateur à la postproduction du son
- ☐ Chef monteur
- ☐ Autre fonction (précisez le ou les titres de fonction) : _____

1 E.3 En 2017, quelle est la proportion du total de vos journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles vous avez exercé votre fonction principale?

- ☐ 100 %
- ☐ 99 % à 75 %
- ☐ 74 % à 50 %
- ☐ 49 % à 25 %
- ☐ Moins de 25 %

1 E.4 Parmi les fonctions suivantes, à l'exception de votre fonction principale, indiquez celle(s) que vous exercez occasionnellement :

- ☐ Monteur sonore
- ☐ Assistant-monteur sonore
- ☐ Bruiteur
- ☐ Mixeur sonore
- ☐ Autre fonction liée à la postproduction du son
- ☐ Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelle (précisez le ou les titres de fonction) : _____
- ☐ Autre fonction qui n'est pas en lien avec la production télévisuelle

1 E.5 Lesquels des changements suivants risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice des fonctions liées à la postproduction du son?

- ☐ Modification dans les tâches et les responsabilités
- ☐ Évolution rapide des équipements
- ☐ Tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe
- ☐ Réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction
- ☐ Tendance à réduire le nombre de jours pour réaliser la postproduction
- ☐ Augmentation du nombre d'heures par jour de travail
- ☐ Autre changement à prévoir (précisez en quelques mots) : _____

1 E.6 En plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, devez-vous détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer votre fonction principale (p. ex. : un permis de conduire)?

- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez) : _____

1 E.7 Est-ce que, pour réaliser certaines productions, vous pouvez être appelé à utiliser vos propres équipements?

- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez le(s)quel(s)) : _____

1 E.8 Le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a-t-il amorcé une démarche de développement durable?

- ☐ Non
- ☐ Oui (précisez comment cela se traduit dans l'exercice de votre fonction principale) _____

Section 1 F : Fonctions liées à la coordination et à la régie d'une production télévisuelle

1 F.1 Parmi les fonctions suivantes, laquelle exercez-vous le plus souvent (principale)?

- ☐ Assistant à la réalisation
- ☐ Coordonnateur de production
- ☐ Assistant à la production ou à la coordination
- ☐ Régisseur de plateau
- ☐ Aiguilleur
- ☐ Contrôleur d'image
- ☐ Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)
- ☐ Autre fonction liée à la réalisation ou à la régie (précisez le titre de la fonction) : _____

1 F.2 Quelle fonction votre supérieur immédiat exerce-t-il généralement?

- ☐ Réalisateur
- ☐ Directeur de plateau
- ☐ Régisseur de plateau
- ☐ Directeur de production
- ☐ Coordonnateur de production
- ☐ Autre fonction (précisez le ou les titres de fonction) : _____

1 F.3 En 2017, quelle est la proportion du total de vos journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles vous avez exercé votre fonction principale?

- ☐ 100 %
- ☐ 99 % à 75 %
- ☐ 74 % à 50 %
- ☐ 49 % à 25 %
- ☐ Moins de 25 %

1 F.4 Parmi les fonctions suivantes, à l'exception de votre fonction principale, indiquez celle(s) que vous exercez occasionnellement :

- ☐ Assistant à la réalisation
- ☐ Assistant à la production ou à la coordination
- ☐ Coordonnateur de production
- ☐ Régisseur de plateau
- ☐ Aiguilleur
- ☐ Contrôleur d'image
- ☐ Opérateur à la régie (télésouffleur, magnétoscopie, ralenti, etc.)
- ☐ Autre fonction liée à la réalisation ou à la régie
- ☐ Autre fonction en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles (précisez le ou les titres de fonction) : _____
- ☐ Autre fonction qui n'est pas en lien avec la production télévisuelle

1 F.5 Lesquels des changements suivants risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice des fonctions liées à la réalisation ou à la régie en cours de production?

- ☐ Modification dans les tâches et les responsabilités
- ☐ Évolution rapide des équipements de prise de vues
- ☐ Tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe

- ☐ Simplification ou réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction
 - ☐ Autre changement à prévoir (précisez en quelques mots) : _____
- 1 F.6 En plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, devez-vous détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer votre fonction principale (p. ex. : un permis de conduire)?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez) : _____
- 1 F.7 Est-ce que, pour réaliser certaines productions, vous pouvez être appelé à utiliser vos propres équipements?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez le(s)quel(s)) : _____
- 1 F.8 Le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a-t-il amorcé une démarche de développement durable?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez comment cela se traduit dans l'exercice de votre fonction principale) : _____

Section 1 G : Autres fonctions

- 1 G.1 Exercez-vous une fonction liée à la production ou à la postproduction télévisuelles?
- ☐ Non (le répondant sera dirigé vers un message indiquant que ce questionnaire ne s'adresse pas à lui et un message de remerciement)
 - ☐ Oui (précisez le titre et la principale responsabilité de cette fonction) : _____
- 1 G.2 Quelle fonction votre supérieur immédiat exerce-t-il généralement? _____
- 1 G.3 En 2017, quelle est la proportion du total de vos journées travaillées en production ou en postproduction télévisuelles durant lesquelles vous avez exercé votre fonction principale?
- ☐ 100 %
 - ☐ 99 % à 75 %
 - ☐ 74 % à 50 %
 - ☐ 49 % à 25 %
 - ☐ Moins de 25 %
- 1 G.4 À l'exception de votre fonction principale, exercez-vous occasionnellement d'autres fonctions en lien avec la production ou la postproduction télévisuelles? Précisez le ou les titres de fonction. _____
- 1 G.5 Selon vous, lesquels des changements suivants risquent d'avoir une incidence significative sur l'exercice de votre fonction principale?
- ☐ Modification dans les tâches et les responsabilités
 - ☐ Évolution rapide des équipements
 - ☐ Tendance à diminuer le nombre moyen de personnes par équipe
 - ☐ Réduction des activités de production afin d'en faire plus en postproduction
 - ☐ Tendance à réduire le nombre de jours pour réaliser une production
 - ☐ Augmentation du nombre d'heures pour une journée de production
 - ☐ Autre changement à prévoir (précisez en quelques mots) : _____
- 1 G.6 En plus de l'obligation d'être représenté par une association de travailleurs pour certaines productions, devez-vous détenir un permis, un certificat de qualification ou une licence pour exercer votre fonction principale (p. ex. : un permis de conduire)?
- ☐ Non
 - ☐ Oui (précisez) : _____

1 G.7 Est-ce que, pour réaliser certaines productions, vous pouvez être appelé à utiliser vos propres équipements?

☐ Non

☐ Oui (précisez le(s)quel(s)) : _____

1 G.8 Le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles a-t-il amorcé une démarche de développement durable?

☐ Non

☐ Oui (précisez comment cela se traduit dans l'exercice de votre fonction principale) : _____

Section 2 : Vos milieux d'emploi

2.1 Pour quel type d'organisation travaillez-vous habituellement? (Plusieurs choix possibles.)

☐ Entreprise de production télévisuelle

☐ Autre entreprise de production (cinématographique, publicitaire, etc.)

☐ Entreprise de postproduction télévisuelle (image et son)

☐ Autre entreprise de postproduction (image et son, production cinématographique, publicité, etc.)

☐ Entreprise de postproduction dans le domaine de l'image seulement

☐ Entreprise de postproduction dans le domaine du son seulement

☐ Télédiffuseur généraliste

☐ Télédiffuseur spécialisé

☐ Autre organisation (précisez) : _____

2.2 En 2017, avez-vous travaillé sur un ou plusieurs des types de production ou de postproduction suivants?

☐ Pour la télévision (séries, variétés, magazines, documentaires, information, etc.)

☐ Cinématographique

☐ Message publicitaire

☐ Pour les médias numériques

☐ Autres types de production (précisez) : _____

2.3 Est-ce que vous travaillez habituellement... (plusieurs choix possibles)

☐ Comme employé (salarié permanent)?

☐ Comme pigiste (salarié contractuel)?

☐ À votre propre compte (travailleur autonome)?

Section 3 : Ce qui vous rend unique

3.1 Vous êtes...

- ☐ Une femme
- ☐ Un homme

3.2 Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

- ☐ Moins de 25 ans
- ☐ De 25 à 34 ans
- ☐ De 35 à 44 ans
- ☐ De 45 à 54 ans
- ☐ 55 ans et plus

3.3 Combien d'années d'expérience avez-vous dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles?

- ☐ Moins d'un an
- ☐ De 1 à 2 ans
- ☐ De 3 à 5 ans
- ☐ De 5 à 10 ans
- ☐ Plus de 10 ans

3.4 Depuis combien d'années exercez-vous votre fonction principale?

- ☐ Moins d'un an
- ☐ De 1 à 2 ans
- ☐ De 3 à 5 ans
- ☐ De 5 à 10 ans
- ☐ Plus de 10 ans

3.5 En 2017, pendant combien de jours avez-vous exercé votre fonction principale? _____

3.6 Êtes-vous représenté par une ou des associations parmi les suivantes? Si oui, indiquez laquelle ou lesquelles.

- ☐ AQTIS
- ☐ AIEST, section locale 514
- ☐ AIEST, section locale 667
- ☐ Syndicat représentant des travailleurs de votre employeur
- ☐ Aucune association
- ☐ Autre association (précisez) : _____

3.7 Quel est votre plus haut niveau de scolarité terminé?

- ☐ Études primaires
- ☐ Études secondaires (DES)
- ☐ Études fonctionnelles (DEP ou ASP)
- ☐ Études collégiales (DEC ou AEC)
- ☐ Études universitaires

Section 4 : L'importance d'une formation scolaire dans le cadre de l'exercice de la fonction

4.1 Pour exercer votre fonction principale, comment est jugé le fait d'avoir une formation en lien avec la production et la postproduction télévisuelles lors de la sélection pour un emploi ou un contrat?

- ☐ Essentiel ou obligatoire
- ☐ Un atout important
- ☐ Un atout sans plus
- ☐ N'est pas considéré comme un critère

4.2 Est-ce que vous avez une formation en lien avec le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Note : Si « oui », le répondant est dirigé à la question 4.3. Si « non », le répondant est dirigé à la question 5.1.

4.3 Cette formation est-elle de niveau...

- ☐ Secondaire (formation fonctionnelle)?
- ☐ Collégial (formation technique)?
- ☐ Universitaire?

4.4 Les compétences acquises lors de cette formation vous ont-elles été utiles?

- ☐ Extrêmement utiles
- ☐ Très utiles
- ☐ Assez utiles
- ☐ Peu utiles
- ☐ Pas du tout utiles

Section 5 : Le marché du travail dans le domaine de la production et de la postproduction télévisuelles

5.1 Quels sont les deux principaux critères qui vous permettent d'obtenir un emploi ou un contrat?

- ☐ Un diplôme
- ☐ Le nombre d'années d'expérience dans la fonction
- ☐ La qualité ou la notoriété des productions auxquelles vous avez contribué
- ☐ Le réseau de contacts ou de relations fonctionnelles
- ☐ La capacité à bien travailler en équipe
- ☐ Une bonne attitude au travail
- ☐ Le fait d'être membre d'une association de travailleurs
- ☐ Autre (précisez) : _____

5.2 En 2017, comment a été votre recherche d'emploi ou de contrat pour exercer votre fonction principale?

- ☐ Extrêmement facile
- ☐ Très facile
- ☐ Assez facile
- ☐ Peu facile
- ☐ Pas du tout facile
- ☐ Ne s'applique pas

5.3 D'ici trois ans, comment prévoyez-vous que la demande pour des personnes exerçant votre fonction principale sera?

- ☐ Stable
- ☐ En croissance
- ☐ En décroissance
- ☐ Je ne le sais pas

5.4 Si vous prévoyez une croissance ou une décroissance de l'emploi, veuillez expliquer pourquoi en quelques mots : _____

Si vous le désirez, veuillez nous faire part de vos commentaires concernant ce sondage.

Merci de participer à cette consultation.

ANNEXE 7 Liste des fonctions représentées par l'AQTIS

Les fonctions et les départements représentés par l'AQTIS	
Département de la caméra Directeur de la photographie Opérateur de caméra spécialisée Caméraman Assistant-caméraman machiniste 1 ^{er} assistant à la caméra 2 ^e assistant à la caméra Chargeur de caméra (ou 3 ^e assistant à la caméra) Cadreur Ingénieur 3D Stéréographe Technicien 3D (RIG) Technicien en imagerie numérique Technicien en imagerie numérique 3D Photographe de plateau Opérateur de video-assist Assistant-opérateur de video- assist Programmeur de <i>motion control</i> Technicien de <i>motion control</i> Tech. en gestion de données num. (TGDN) Tech. de caméra à tête télécommandée Opérateur de drone Assistant-opérateur de drone	Département de l'éclairage Directeur d'éclairage Concepteur d'éclairage Chef éclairagiste <i>Best boy</i> éclairagiste ou Chef d'équipe éclairagiste Éclairagiste Opérateur de console d'éclairage Opérateur de génératrice Opérateur de projecteur de poursuite Opérateur de projecteur motorisé
	Département du son Bruiteur Preneur de son Mixeur de son (ou sonorisateur) Perchiste Assistant au son Technicien aux câbles
	Département de la régie télé Aiguilleur Aiguilleur ISO Contrôleur d'image (CC) Opérateur de télésouffleur Opérateur de magnétoscope Opérateur de ralenti Vidéographe
Département du montage Monteur Assistant-monteur Monteur sonore Assistant-monteur sonore Mixeur sonore Technicien en infographie	Département de la régie Assistant de production Assistant-coordonnateur Secrétaire de production Régisseur de plateau Assistant-régisseur Cantinier Assistant-cantinier Directeur de plateau Opérateur aux com. internes Assistant de production plateau Coordonnateur de production
Département de la réalisation Assistant à la réalisation à la télévision 1 ^{er} assistant-réalisateur 2 ^e assistant-réalisateur 3 ^e assistant-réalisateur	

Les fonctions et les départements représentés par l'AQTIS	
Départements des décors Coordonnateur de département artistique Coordonnateur des effets spéciaux Assistant-directeur artistique Chef décorateur Décorateur Assistant-décorateur Technicien aux décors Chef accessoiriste Accessoiriste Assistant-accessoiriste Chef paysagiste Paysagiste Assistant-paysagiste Chef peintre scénique Peintre scénique Assistant-peintre scénique Chef peintre Peintre Assistant-peintre Chef plâtrier Plâtrier Assistant-plâtrier Chef sculpteur mouleur Sculpteur mouleur Assistant-sculpteur mouleur Graphiste Chef menuisier Menuisier Assistant-menuisier Technicien chef d'effets spéciaux Technicien d'effets spéciaux Assistant-technicien d'effets spéciaux Armurier Coordonnateur aux véhicules	Département des costumes Coordonnateur des costumes Créateur de costumes Chef costumier Costumier Assistant-costumier Styliste Chef habilleur Habilleur Assistant-habilleur Concepteur de marionnettes Couturier Technicien spécialisé aux costumes Technicien aux costumes
	Département de la coiffure Chef coiffeur Coiffeur Assistant-coiffeur Postichier
	Département de la continuité Scripte Assistant-scripte
	Département des lieux de tournage Régisseur d'extérieurs Assistant-régisseur d'extérieurs Recherchiste de location
	Département des machinistes Chef machiniste <i>Best boy</i> machiniste Machiniste Machiniste spécialisé Opérateur de grue de caméra
Département du maquillage Chef maquilleur Maquilleur Assistant-maquilleur Maquilleur d'effets spéciaux	Département du transport Coordonnateur du transport Chauffeur spécialisé Chauffeur Coursier de plateau

ANNEXE 8 Liste des fonctions représentées par l'Aiest 667 et l'Aiest 514

Les fonctions et les départements représentés par l'Aiest	
Département de la caméra (Aiest 667) Directeur de la photographie (DP) Cadreur Cadreur (Steadicam) 1 ^{er} assistant à la caméra (<i>focus puller</i>) 2 ^e assistant à la caméra Chargeur de magasin Photographe de plateau Apprenti à la caméra Superviseur des effets visuels Technicien à la caméra électronique pour long métrage Coordonnateur électronique pour long métrage / Opérateur 24 images seconde (i/s) Assistant vidéo 1 / Opérateur <i>playback</i> (VA 1) Assistant vidéo 2 (VA 2) Équipe de prise de vues sous-marine	Département numérique (Aiest 667) Ingénieur numérique Technicien numérique Division électronique (vidéo) Caméraman électronique (e-cam) Directeur à l'éclairage Preneur de son électronique
	Département éclairage (Aiest 514) Chef éclairagiste Assistant-chef éclairagiste Opérateur de console d'éclairage Opérateur de génératrice Éclairagiste Chef éclairagiste installateur Assistant-chef éclairagiste installateur Éclairagiste installateur
Département son (Aiest 514) Preneur de son plateau Perchiste Opérateur de <i>playback</i> /son Assistant au son	Département postproduction (Aiest 514) Superviseur de postproduction Monteur Assistant-monteur Superviseur sonore Monteur sonore Assistant-monteur sonore Monteur musique Preneur de son postproduction Assistant-preneur de son postproduction Mixeur sonore Bruiteur Technicien de postproduction
Département machiniste (Aiest 514) Chef machiniste Assistant-chef machiniste Machiniste opérateur de chariot Machiniste Chef machiniste gréeur Assistant-chef machiniste gréeur Machiniste gréeur Opérateur de voiture-caméra Machiniste opérateur grue	
Département costume (Aiest 514) Créateur costumes Assistant-créateur costumes Superviseur costumes Chef costumier Costumier Assistant-costumier Acheteur costumes Coordonnateur costumes Chef habilleur Habilleur Assistant-habilleur Chef technicien spécialisé aux costumes	Département coiffure (Aiest 514) Chef coiffeur Coiffeur Perruquier Assistant-coiffeur
	Département maquillage (Aiest 514) Chef maquilleur Chef maquilleur d'effets spéciaux Maquilleur Maquilleur d'effets spéciaux Assistant-maquilleur

Les fonctions et les départements représentés par l'AEST	
Technicien spécialisé aux costumes Couturier Technicien aux costumes	Département scripte (AEST 514) Scripte Assistant-scripte
Département effets spéciaux (AEST 514) Superviseur d'effets spéciaux Technicien Senior d'effets spéciaux Technicien d'effets spéciaux Assistant-technicien d'effets spéciaux Chef gréeur d'effets spéciaux Gréeur d'effets spéciaux	Département arme (AEST 514) Superviseur d'armes à feu Chef technicien d'armes à feu Technicien d'armes à feu Chef armurier Armurier
Département santé et sécurité (AEST 514) Assistant-coordonnateur santé sécurité Coordonnateur à la sécurité nautique Préposé à la sécurité nautique Coordonnateur aux premiers soins Préposé aux premiers soins	Département transport (AEST 514) Coordonnateur transport Capitaine du transport Chauffeur spécialisé Assistant-capitaine du transport Chauffeur coursier, tout département Chauffeur Technicien de camp de base

ANNEXE 9 Descriptions des fonctions associées aux fonctions de travail visées par l'étude

La présentation des fonctions associées aux fonctions de travail de technicienne et technicien en production télévisuelle ou de technicienne et technicien en postproduction télévisuelle consiste en une brève description des caractéristiques utiles pour une connaissance générale de chacune. Elle s'articule autour des cinq éléments suivants :

- Les appellations d'emploi recensées;
- Le contexte de travail;
- La nature du travail;
- Les responsabilités et les tâches;
- Le cheminement professionnel.

Ces descriptions sont pour la plupart empruntées à d'autres publications⁹⁴, à différentes descriptions de postes⁹⁵ et à des offres d'emploi. Les descriptions des fonctions suivantes sont présentées :

- Caméraman;
- Assistante-caméraman ou assistant-caméraman;
- Éclairagiste de plateau (voir note);
- Technicienne ou technicien à la régie technique;
- Assistante ou assistant à la réalisation ou à la production;
- Monteuse ou monteur de l'image.

Note : Les informations disponibles ont permis de décrire la fonction d'éclairagiste de plateau. Cependant, ce sont les fonctions de chef éclairagiste et de chef d'équipe éclairagiste qui sont associées à la fonction de travail de technicienne et technicien en production télévisuelle.

La fonction de caméraman

La personne qui exerce la fonction de travail de caméraman⁹⁶ a la responsabilité d'effectuer les prises de vues au cours d'une production télévisuelle. De manière plus précise, la personne qui exerce cette fonction de travail utilise une caméra en vue d'enregistrer ou de capter les images. Elle exécute la mise en place du matériel d'enregistrement des images, le réglage de l'objectif et de différentes composantes du matériel, le cadrage de chaque plan ainsi que les déplacements de la caméra au moment du tournage. Pour ce faire, elle doit avoir une bonne connaissance des principes de composition d'une image, des différents types de plans, des angles possibles des prises de vues, des mouvements de la caméra et du matériel d'enregistrement.

Selon la Classification nationale des professions, cette fonction de travail correspond à la profession de Cadres/cadreuses de films et cadres/cadreuses vidéo (CNP 5222).

⁹⁴ Parmi les principaux documents consultés se trouve *Étude préliminaire sur les besoins en main-d'œuvre – production cinématographique et audiovisuelle (18 fonctions de travail)*, MELS, 2005.

⁹⁵ Les descriptions de postes des conventions collectives des employés de TVA, de Radio-Canada, de RDS et de Télé-Québec ont été consultées.

⁹⁶ L'appellation *caméraman* est reconnue par l'Office québécois de la langue française. Elle est largement utilisée par les personnes qui travaillent dans le domaine de la production télévisuelle. Nous avons choisi d'utiliser l'appellation *caméraman* pour désigner la personne affectée à l'exécution des prises de vues. C'est donc dire que nous considérons les deux appellations d'emploi en cause, à savoir *caméraman* et *cadreuse ou cadreur*, comme des synonymes, et ce, malgré les différences significatives qui existent entre ces deux postes dans certaines équipes de production.

Les appellations d'emploi recensées

Caméraman
Cadreuse ou cadreur
Caméraman-monteuse ou caméraman-monteur
Technicienne ou technicien à la caméra
Opératrice ou opérateur de caméra spécialisée

L'appellation *caméraman* est celle qui est la plus fréquemment utilisée. L'appellation *caméraman-monteuse* ou *caméraman-monteur* est principalement utilisée par des télédiffuseurs pour désigner des personnes appelées à effectuer le tournage et le montage des séquences audio/vidéo pour les émissions d'information. Elle est aussi utilisée par les télévisions communautaires. Le terme *technicienne* ou *technicien* n'est pas utilisé par les entreprises de production indépendante. L'appellation *cadreuse* ou *cadreur* est plus fréquemment utilisée pour désigner une fonction précise du département caméra lors de la production d'œuvres télévisuelles.

Le contexte de travail

La personne qui exerce la fonction de travail de caméraman travaille essentiellement sur un plateau de tournage aménagé à l'intérieur comme à l'extérieur. Les lieux de prises de vues peuvent aussi être des salles de spectacles, des centres sportifs ou encore différentes scènes pour l'enregistrement de reportages ou de documentaires. Les environnements de travail intérieurs sont diversifiés. Parmi les plus courants, signalons les studios de tournage, les studios de télévision ainsi que différents édifices ou résidences transformés en plateaux de tournage. Les environnements extérieurs sont quant à eux extrêmement diversifiés et peuvent être situés dans toutes sortes d'emplacements.

L'environnement physique et organisationnel de la ou du caméraman varie en fonction de la nature et de l'importance de la production télévisuelle. Ainsi, dans le contexte d'une petite production – un documentaire, par exemple –, cette personne peut travailler seule avec une réalisatrice ou un réalisateur et une personne au son et à l'éclairage. En revanche, dans le contexte d'une production d'envergure, elle partage sa tâche de prises de vues avec des collègues qui utilisent d'autres caméras et, dans certains cas, à l'aide d'une équipe d'assistantes-caméramans et d'assistants-caméramans.

Les caméramans peuvent aussi utiliser des caméras spécialisées⁹⁷ telles que des stabilisateurs (Steadicam), des Louma (Jimmy Jib), des caméras sous-marines, des chariots de caméra (*dolly*) motorisés télécommandés, des têtes gyroscopiques et des drones.

La personne qui exerce la fonction de travail de caméraman travaille au sein de l'équipe de production et collabore avec les autres membres du personnel technique. Cette personne travaille généralement sous la supervision de la réalisatrice ou du réalisateur ou de la directrice ou du directeur de la photographie.

La nature du travail

La ou le caméraman s'occupe de la composition des images et de l'exécution des prises de vues. Ainsi, cette personne participe à la réalisation de différents types de production télévisuelle, que ce soit des œuvres de fiction telles que des courts et moyens métrages, des téléromans, des séries ou des téléfilms. Elle peut aussi participer à la réalisation d'émissions d'information (reportage, bulletin de nouvelles, magazine, émission d'affaires publiques), de variétés ou de sports.

Les responsabilités et les tâches⁹⁸

⁹⁷ L'utilisation d'une caméra spécialisée consiste, en quelque sorte, en une spécialité de la fonction de travail de caméraman. En effet, pour être en mesure d'utiliser ces caméras, il faut d'abord maîtriser les compétences liées à la prise de vues fixe, puis ensuite développer des compétences complémentaires liées à la prise de vues avec la caméra spécialisée.

⁹⁸ Les responsabilités et les tâches varient selon le type de production. Nous présentons ici les principales responsabilités et tâches du caméraman lors de la production d'une œuvre de fiction.

1) Préparation du projet de prise de vues

- a) Réunir et analyser les renseignements nécessaires à la prise de vues.
- b) Déterminer le matériel nécessaire (type de caméra utilisé, accessoires utiles [grue, chariot, etc.]).
- c) Échanger avec la directrice ou le directeur de la photographie et la réalisatrice ou le réalisateur afin de comprendre l'ambiance visuelle recherchée et les prises de vues à réaliser pour chacune des scènes à tourner.

2) Préparation des caméras et des prises de vues

- a) Transporter et assembler le matériel.
- b) Mettre en place le matériel.
- c) Participer aux essais à la caméra pour effectuer les prises de vues.
- d) Visionner les essais à la caméra et suggérer des manières de faire, le cas échéant.
- e) Participer à la répétition de la scène en suivant l'action avec la caméra et apporter, le cas échéant, des ajustements au cadrage, au mouvement de la caméra de même qu'au réglage de différentes composantes du matériel de prise de vues.

3) Exécution des prises de vues

- a) Faire les cadrages.
- b) Effectuer la prise de vues fixe ou en mouvement.
- c) S'assurer que l'image enregistrée est stable, bien cadrée et nette.
- d) Évaluer la qualité de la prise de vues, puis proposer des solutions possibles pour améliorer les prises de vues, le cas échéant.

Le cheminement professionnel

La personne qui exerce la fonction de travail de caméraman peut accéder à ce poste au seuil d'entrée sur le marché du travail, ce qui est souvent le cas si elle travaille à la réalisation de petites productions ou pour des télédiffuseurs. Toutefois, l'accès à la fonction de travail de caméraman suppose généralement que la personne a acquis de l'expérience en travaillant à titre d'assistante-caméraman ou d'assistant-caméraman au cours de différents types de production.

Par ailleurs, la ou le caméraman peut, en cours de carrière, accéder à la fonction de travail de directrice ou directeur de la photographie et, ainsi, avoir à assumer des responsabilités liées à la planification et à la supervision des activités relatives aux prises de vues de même que des responsabilités liées à la conception de l'ambiance visuelle d'une production.

La fonction de travail d'assistante-caméraman ou assistant-caméraman

L'assistante-caméraman ou l'assistant-caméraman s'occupe de la préparation, de l'assemblage et de l'entretien des différents éléments qui composent le matériel d'enregistrement. C'est donc dire que cette personne s'assure du bon fonctionnement de la caméra et de ses accessoires. Elle est généralement responsable de mettre au point la caméra pour son utilisation par le caméraman.

Selon la Classification nationale des professions, cette fonction de travail correspond à la profession de Cadres/cadres de films et cadres/cadres vidéo (CNP 5222).

Les appellations d'emploi recensées

Assistante-caméraman ou assistant-caméraman

1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra

2^e assistante ou 2^e assistant à la caméra

Le contexte de travail

La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante-caméraman ou assistant-caméraman travaille essentiellement sur un plateau de tournage aménagé à l'intérieur comme à l'extérieur. Les environnements de travail intérieurs sont diversifiés. Parmi les plus courants, signalons les studios de tournage, les studios de télévision ainsi que différents centres sportifs, salles de spectacles et lieux transformés en plateaux de tournage. Les environnements extérieurs sont quant à eux extrêmement diversifiés et peuvent être situés dans plusieurs types d'emplacements.

En production télévisuelle, les personnes exerçant la fonction de travail d'assistante-caméraman ou assistant-caméraman ne font pas toujours partie de l'équipe de production. Par exemple, dans le contexte d'une petite production ou d'un reportage, les tâches de cette fonction de travail peuvent être confiées au caméraman. En revanche, dans le contexte d'une production d'envergure, les responsabilités et les tâches en cause peuvent être confiées à plusieurs personnes, soit à la 1^{re} assistante ou au 1^{er} assistant à la caméra et à la 2^e assistante ou au 2^e assistant à la caméra. C'est généralement la 1^{re} assistante ou le 1^{er} assistant à la caméra qui a la responsabilité de la mise au point des caméras.

La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante-caméraman ou assistant-caméraman est en relation constante avec un ensemble d'autres personnes. Dans le contexte de la production télévisuelle, cette personne travaille au sein de l'équipe qui s'occupe de l'enregistrement des images en même temps qu'elle collabore avec les autres membres du personnel technique de la production. En particulier, elle collabore avec la directrice ou le directeur de la photographie, les opératrices ou opérateurs de caméra spécialisée et la ou le caméraman, qui supervisent son travail.

La nature du travail

L'assistante-caméraman ou l'assistant-caméraman s'occupe de la préparation, du montage et de l'entretien des différents éléments qui composent le matériel d'enregistrement des images lors du tournage d'une production télévisuelle. Cette personne participe à la réalisation de différents types de production télévisuelle, que ce soit des œuvres de fiction telles que des courts et moyens métrages, des téléromans, des séries ou des téléfilms. Elle peut aussi participer à la réalisation d'émissions de variétés ou de sports.

Les responsabilités et les tâches⁹⁹

1) Préparation et entretien du matériel de prise de vues et d'enregistrement des images

- a) Prendre connaissance des renseignements nécessaires à la prise de vues.
- b) Faire l'inventaire du matériel de prise de vues et d'enregistrement des images (caméras, accessoires nécessaires, etc.).
- c) Transporter le matériel de prise de vues et d'enregistrement des images sur les lieux du tournage.
- d) Assembler les différentes composantes du matériel, à savoir les caméras, les lentilles, les objectifs, etc.
- e) S'assurer que les caméras et leurs accessoires sont en bon état de fonctionnement.

2) Exécution de la mise au point des caméras (1^{re} assistante ou 1^{er} assistant à la caméra)

- a) Prendre connaissance des renseignements nécessaires à la mise au point de la caméra.
- b) Évaluer la distance entre l'objectif de la caméra et le sujet en tenant compte du type de plan, de l'angle de la prise de vues et des mouvements de la caméra, puis placer des points de repère.

⁹⁹ Les responsabilités et les tâches varient selon le type de production. Nous présentons ici les principales responsabilités et tâches d'une assistante-caméraman ou d'un assistant-caméraman lors de la production d'une œuvre de fiction.

- c) Effectuer la mise au point de la caméra, au moment de la prise de vues.
- d) S'assurer de la netteté et de la clarté de l'image.

Le cheminement professionnel

La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante-caméraman ou assistant-caméraman peut accéder à ce poste au seuil d'entrée sur le marché du travail. D'ailleurs, les postes d'assistante-caméraman ou assistant-caméraman sont souvent des postes d'entrée dans les équipes de production pour des œuvres de fiction ou d'autres types de production télévisuelle. L'assistante-caméraman ou l'assistant-caméraman peut, en cours de carrière, accéder à la fonction de travail de caméraman.

La fonction d'éclairagiste de plateau

La personne qui exerce la fonction de travail d'éclairagiste de plateau¹⁰⁰ a la responsabilité de produire l'éclairage pour les besoins de productions télévisuelles variées. Ainsi, dans le contexte de la production d'œuvres de fiction, l'éclairagiste de plateau participe à l'installation et à la mise sous tension du réseau temporaire de distribution électrique qui est mis en place sur un plateau de tournage. De plus, la personne qui exerce la fonction de travail d'éclairagiste de plateau s'occupe de l'assemblage et du réglage du matériel nécessaire à l'éclairage.

Cette fonction de travail est associée à la profession Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (CNP 5226) de la Classification nationale des professions.

Les appellations d'emploi recensées

Éclairagiste de plateau
Technicienne ou technicien à l'éclairage
Best boy éclairagiste ou chef d'équipe éclairagiste

Le contexte de travail

Dans le contexte de la production télévisuelle, la personne qui exerce la fonction de travail d'éclairagiste de plateau travaille essentiellement sur un plateau de tournage, lequel peut être aménagé dans différents types d'environnements, et ce, à l'intérieur comme à l'extérieur. La personne qui exerce la fonction de travail d'éclairagiste de plateau est en relation constante avec un ensemble d'autres personnes. Elle travaille au sein d'une équipe d'éclairagistes et en collaboration avec les membres du personnel technique associés à la production. En particulier, elle collabore avec la ou le chef éclairagiste, la ou le chef d'équipe éclairagiste et la directrice ou le directeur de la photographie, qui supervisent son travail.

La nature du travail

L'éclairagiste de plateau s'occupe de la préparation, du montage et de l'entretien des différents éléments qui composent le matériel d'éclairage nécessaire au tournage d'une production télévisuelle. Cette personne participe à la réalisation de différents types de production télévisuelle, que ce soit des œuvres de fiction telles que des courts et moyens métrages, des téléromans, des séries, des téléfilms ou des documentaires. L'éclairagiste peut aussi participer à la réalisation d'émissions d'information (reportage, bulletin de nouvelles, magazine, émission d'affaires publiques), de variétés ou de sports.

Les responsabilités et les tâches¹⁰¹

¹⁰⁰ La fonction de travail d'éclairagiste de plateau en production télévisuelle est semblable à celle d'éclairagiste associée au secteur des arts et de la scène. Les principales différences sont les environnements physiques et organisationnels ainsi que les équipements, qui ne sont pas les mêmes.

¹⁰¹ Les responsabilités et les tâches varient selon le type de production. Nous présentons ici les principales responsabilités et tâches de l'éclairagiste de plateau lors de la production d'une œuvre de fiction.

1) Préparation et mise en place

- a) Mettre en place le câblage utile à l'installation du réseau de distribution de l'électricité.
- b) Mettre en place le matériel électrique et le matériel d'éclairage.
- c) Assembler de manière fonctionnelle les différents éléments du circuit électrique.
- d) Brancher et mettre sous tension les circuits de distribution de l'électricité.
- e) Concevoir un plan d'éclairage ou participer à sa conception.

2) Manipulation des éléments utilisés pour l'éclairage et l'ajustement de l'éclairage

- a) Mettre en place les projecteurs et les accessoires utilisés pour l'éclairage.
- b) Effectuer la mise au point des différents éclairages.
- c) Régler l'intensité et la coloration de la lumière, le cas échéant.
- d) Programmer les signaux d'avertissement et les séquences.
- e) Utiliser la console d'éclairage.

3) Démontage du réseau et du matériel

- a) Mettre les circuits de distribution inutilisés hors tension et débrancher le câblage de la boîte d'alimentation et des charges.
- b) Démonter et ranger les différents éléments utilisés pour l'éclairage.
- c) Rouler le câblage de la manière appropriée

Le cheminement professionnel

La personne qui exerce la fonction de travail d'éclairagiste de plateau peut accéder à ce poste au seuil d'entrée sur le marché du travail. Elle peut, en cours de carrière, accéder à des postes qui comportent des responsabilités de coordination tels que chef d'équipe éclairagiste ou chef éclairagiste et assumer des responsabilités liées à la conception des éclairages et du plan d'éclairage.

La fonction de technicienne ou technicien à la régie technique¹⁰²

La personne qui exerce la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie technique est appelée à assumer différents rôles techniques afin de permettre la réalisation (découpage, choix des plans de caméra, effets visuels, etc.), l'enregistrement ou la diffusion d'une production télévisuelle. Aussi cette personne doit-elle être en mesure d'effectuer différentes tâches associées aux équipements et aux installations techniques de la régie technique. C'est donc dire que la personne qui exerce la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie doit connaître les différentes méthodes et les équipements requis pour produire et diffuser des émissions de télévision. Les principales responsabilités des personnes exerçant cette fonction de travail sont associées à l'aiguillage, au contrôle des images, à la magnétoscopie et à la mise en ondes.

Selon la Classification nationale des professions, cette fonction de travail correspond à la profession de Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (CNP 5225) et à celle de Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion (CNP 5224).

Les appellations d'emploi recensées

Les appellations d'emploi recensées ne désignent pas la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie technique, mais plutôt les principaux postes associés à cette fonction de travail. Selon les besoins

¹⁰² Le terme *régie technique* est l'expression qui définit le centre névralgique d'une production télévisuelle, c'est-à-dire l'endroit où se trouvent les commandes nécessaires à la réalisation d'une émission télévisée. Il ne faut pas le confondre avec le terme *régie de production*, qui est utilisé pour nommer l'ensemble des personnes qui travaillent à la coordination d'une production, y compris la fonction de régisseur de plateau.

et les différentes organisations du travail, d'autres postes exigeant des compétences de niveau collégial (formation technique) peuvent aussi être associés à la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie technique :

Aiguilleuse ou aiguilleur
Contrôleuse ou contrôleur d'image
Opératrice ou opérateur à l'enregistrement vidéo
Opératrice ou opérateur de magnétoscope
Opératrice ou opérateur de ralenti
Opératrice ou opérateur de régie
Technicienne contrôleuse ou technicien contrôleur d'image
Technicienne ou technicien à la régie

Selon les besoins et les différentes organisations du travail, d'autres postes exigeant des compétences de niveau collégial (formation technique), par exemple des postes tels que technicienne ou technicien à la mise en ondes, vidéographe, technicienne numérique ou technicien numérique, peuvent aussi être associés à la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie technique.

Le contexte de travail

La technicienne ou le technicien à la régie technique exerce ses tâches en retrait du plateau de tournage afin, notamment, de régler, de tester, de mettre en place, d'installer et de faire fonctionner les installations techniques nécessaires à la réalisation ou à l'aiguillage et les équipements périphériques tels les magnétoscopes numériques, les serveurs et les autres équipements techniques associés à la régie. Cette personne suit le tournage à l'aide d'écouteurs et de moniteurs. Selon les lieux de tournage, le travail de la technicienne ou du technicien à la régie technique s'effectue à la régie installée à proximité du plateau de tournage ou aménagée dans une unité mobile utilisée pour les tournages à l'extérieur ou pour la captation en direct d'événements sportifs ou de spectacles.

La technicienne ou le technicien à la régie technique peut également s'occuper de la télédiffusion ou de la mise en ondes. Dans ce cas, le travail s'effectue à une régie ou à une cabine de diffusion où il est possible de gérer des installations techniques de mise en ondes, comme un système d'intégration des messages publicitaires, des magnétoscopes, des serveurs d'enregistrement, etc.

La technicienne ou le technicien à la régie technique travaille sous la supervision de la réalisatrice ou du réalisateur ou de la directrice technique ou du directeur technique. De plus, cette personne collabore avec l'ensemble des membres de l'équipe de production.

La nature du travail

La personne qui exerce la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie technique s'occupe de l'opération de différents équipements de production ou de télédiffusion associés à la régie technique. Elle s'assure de permettre la réalisation de l'enregistrement d'une production télévisuelle telle qu'une œuvre de fiction ou un documentaire ou de la captation d'une émission de télévision télédiffuser en direct ou en différé telle qu'un bulletin de nouvelles, un reportage, un spectacle, etc. Elle peut aussi être responsable des opérations techniques lors de la mise en ondes.

Les responsabilités et les tâches¹⁰³

- 1) Préparation et installation des équipements
 - a) Préparer et mettre en place les équipements.
 - b) Programmer les équipements et les périphériques.

¹⁰³ Les responsabilités et les tâches varient selon le contexte de travail, le type de production et le poste ou la fonction de la technicienne ou du technicien à la régie technique. Nous présentons d'une façon très sommaire les principales responsabilités qui sont communes à chacune des fonctions possibles.

- c) Effectuer des tests de fonctionnement.

2) Réalisation

- a) Effectuer les opérations requises lors du tournage (aiguillage, contrôle des caméras, effets visuels, intégration des signaux, etc.).
- b) Analyser et appliquer des plans et des schémas techniques.
- c) Créer des effets afin de répondre aux objectifs recherchés et aux intentions artistiques souhaitées de la production.

3) Contrôle technique

- a) Évaluer et assurer le contrôle de la qualité technique pour l'ensemble de ses activités et de ses résultats et prendre les mesures appropriées, si nécessaire.
- b) Effectuer, en cas de panne, les correctifs nécessaires pour rétablir le service et aviser les personnes concernées.

Le cheminement professionnel

La personne qui exerce la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie technique peut accéder à ce poste au seuil d'entrée sur le marché du travail principalement dans le contexte d'une petite production télévisuelle puisque, dans ce cas, une seule personne peut être responsable de la gestion de plusieurs équipements d'enregistrement ou de diffusion. En revanche, dans le contexte d'une production d'envergure, l'accès à la fonction de travail de technicienne ou technicien à la régie technique suppose généralement que la personne a acquis de l'expérience dans un poste d'assistante ou d'assistant. Par ailleurs, en cours de carrière, cette personne peut être appelée à coordonner et à superviser les activités d'équipes de travail à la régie technique.

La fonction de travail d'assistante ou d'assistant à la réalisation ou à la production

La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante ou d'assistant à la réalisation ou à la production est appelée à exercer différents rôles associés à la planification, à la réalisation et au tournage d'une production télévisuelle. La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante ou d'assistant à la réalisation ou à la production doit connaître toutes les facettes des métiers de la production télévisuelle. Elle doit aussi bien connaître toutes les étapes du processus de création et de réalisation d'une production télévisuelle. Les principales responsabilités de la personne exerçant cette fonction de travail sont associées à la planification d'une production télévisuelle, à sa réalisation et au travail de l'équipe de tournage. Elle assiste la réalisatrice ou le réalisateur ainsi que les responsables du tournage dans la préparation de la production télévisuelle et dans la coordination du travail des personnes travaillant sur les plateaux de télévision et de celles travaillant à la régie technique.

Selon la Classification nationale des professions, cette fonction de travail correspond aux professions Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (CNP 5227) et Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (CNP 5131).

Les appellations d'emploi recensées

Assistante ou assistant de production
Assistante-réalisatrice ou assistant-réalisateur
Assistante-coordonnatrice ou assistant-coordonnateur de production

Le contexte de travail

L'assistante ou l'assistant à la réalisation ou à la production travaille dans un bureau pour effectuer des tâches de planification et de préparation et sur un plateau de tournage afin, notamment, d'assister la réalisatrice ou le réalisateur ou d'assurer la communication des directives pendant les répétitions et les enregistrements. Par ailleurs, sur les lieux d'une production télévisuelle, cette personne agit souvent à titre d'intermédiaire entre la régie et le plateau. Aussi, elle est souvent appelée à résoudre toutes sortes de situations imprévues.

L'assistante ou l'assistant à la réalisation ou à la production travaille sous la supervision de la réalisatrice ou du réalisateur et de la coordonnatrice ou du coordonnateur de production. La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante ou d'assistant à la réalisation ou à la production effectue différentes tâches qui varient en fonction du type d'émission à produire et du type d'environnement (captation, studio et tournage à l'extérieur). Le partage des responsabilités et des tâches peut différer d'un milieu de travail à l'autre, notamment entre les assistantes et les assistants à la réalisation ou à la production, d'une part, et les réalisatrices et les réalisateurs, d'autre part. Dans bien des cas, il s'agit d'équipes de travail dans lesquelles les attributions sont fonction des capacités de chaque personne, de la façon de travailler des réalisatrices ou réalisateurs et des besoins définis par les responsables de la coordination et du déroulement du tournage.

La nature du travail

La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante ou d'assistant à la réalisation ou à la production participe à la production de différents types d'émission de télévision tels que les magazines, les bulletins de nouvelles, les documentaires, les séries, les variétés et les émissions sportives.

Les responsabilités et les tâches

1) Préparation de la production

- a) Participer aux réunions et collaborer à l'élaboration des besoins de production.
- b) Aider à organiser la logistique de la production (calendrier et horaire de tournage, réservation des ressources, déplacement des équipes, livraison des costumes, des accessoires, des éléments de décors, etc.).
- c) Analyser les renseignements réunis en tenant compte des contraintes de l'environnement sonore et de l'acoustique des lieux de tournage.
- d) Organiser les repérages extérieurs et y assister.

2) Réalisation de la production

- a) Assurer le bon fonctionnement d'un plateau de production, soit gérer les imprévus (mauvaises informations, crises, problèmes techniques, etc.), les déceler, en informer la réalisatrice ou le réalisateur et proposer des solutions.
- b) Assister aux réunions de production et participer aux discussions sur le déroulement et les exigences de la production.
- c) Diriger, selon les instructions de la réalisatrice ou du réalisateur, les techniciennes et techniciens, les artistes et les invités pendant les répétitions, les enregistrements et les transmissions en direct.
- d) Participer à la coordination du travail des équipes sur le plateau de tournage (éclairagistes, accessoiristes, habilleurs, etc.).
- e) Vérifier que le plateau est bien monté et prêt pour les besoins de la production et de la mise en scène.
- f) Remplacer la réalisatrice ou le réalisateur ou la coordonnatrice ou le coordonnateur de production, par délégation, à certaines étapes de la production.

3) Prise de notes et préparation de documents

- a) Préparer, vérifier et transmettre les documents en rapport avec l'émission ou le tournage.
- b) Prendre en note les renseignements pertinents pour informer la réalisatrice ou le réalisateur ainsi que les membres de l'équipe de production et de postproduction.
- c) S'occuper de l'archivage des informations concernant l'émission.

Le cheminement professionnel

La personne qui exerce la fonction de travail d'assistante ou d'assistant à la réalisation ou à la production peut accéder à ce poste au seuil d'entrée sur le marché du travail. Cette fonction de travail est souvent perçue par plusieurs comme étant le principal poste d'entrée dans l'industrie de la production télévisuelle. En effet, plusieurs personnes vont accepter un emploi d'assistante ou d'assistant à la réalisation ou à la production pour obtenir de l'expérience dans l'industrie, préciser vers quel métier de la production télévisuelle elles désirent poursuivre leur carrière et se développer un réseau de relations professionnelles. Malgré cela, il est aussi vrai que plusieurs personnes font carrière comme assistante ou assistant à la réalisation et à la production.

Par ailleurs, l'assistante ou l'assistant à la réalisation ou à la production peut, en cours de carrière, accéder à d'autres fonctions de travail qui comportent des responsabilités plus grandes. Ainsi, la personne qui exerce la fonction de travail visée peut éventuellement occuper le poste de coordonnatrice ou coordonnateur de production, de directrice ou directeur de production ainsi que de réalisatrice ou réalisateur.

La fonction de travail de monteuse ou monteur de l'image

La personne qui exerce la fonction de travail de monteuse ou monteur de l'image est responsable des activités de postproduction liées au traitement des images, lesquelles contribuent à faire de ces images une production télévisuelle achevée. Généralement, cette personne procède à un premier assemblage des images (montage préliminaire). Ainsi, cette personne doit choisir des plans pertinents parmi l'ensemble de ceux qui ont été tournés et les agencer de manière à créer un style et un rythme particuliers. Ensuite, lors du montage définitif¹⁰⁴, elle verra à parfaire le premier montage des images, notamment en s'assurant de la qualité et de la cohérence visuelle des images, en créant différents effets visuels simples (ralentis, transitions en fondu, effets spéciaux, etc.) et en intégrant les éléments graphiques et textuels.

La monteuse ou le monteur doit faire preuve de créativité et de minutie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées.

Cette fonction de travail peut être associée à la profession suivante de la Classification nationale des professions : Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (CNP 5225).

Les appellations d'emploi recensées

Monteuse ou monteur
Monteuse ou monteur en ligne
Monteuse ou monteur hors ligne
Technicienne ou technicien au montage

¹⁰⁴ Les responsabilités et les tâches inhérentes à la fonction de travail de monteuse ou monteur de l'image peuvent, dans le contexte d'une production d'envergure, être confiées à deux personnes : une qui est responsable du montage préliminaire et une qui est responsable du montage définitif. De plus, certaines responsabilités et tâches propres à la fonction de travail de monteuse ou monteur de l'image peuvent, selon les différents modes d'organisation du travail de postproduction ou les besoins particuliers, être confiées à d'autres personnes ayant une spécialisation en colorisation, en composition d'images (*image compositing*), en infographie ou en effets visuels.

Le contexte de travail

La monteuse ou le monteur de l'image travaille essentiellement dans une salle de montage où est disposé le matériel de montage, tel que des ordinateurs et des moniteurs. De manière générale, la monteuse ou le monteur de l'image travaille individuellement. Cependant, cette personne est appelée à collaborer en premier avec la réalisatrice ou le réalisateur, mais aussi avec la ou le scripte, la directrice ou le directeur de la photographie, la coordonnatrice ou le coordonnateur de la postproduction de même qu'avec l'assistante-monteuse ou l'assistant-monteur, dont elle supervise le travail.

En outre, précisons que la monteuse ou le monteur de l'image doit effectuer le montage en respectant la vision de la réalisatrice ou du réalisateur, ce qui nécessite une communication efficace et constante. Toutefois, la liberté octroyée à la monteuse ou au monteur hors ligne en ce qui concerne les choix de montage varie d'un projet à l'autre. Ainsi, certaines réalisatrices et certains réalisateurs préféreront laisser une grande autonomie de création à la monteuse ou au monteur hors ligne, tandis que d'autres préféreront être présents dans la salle de montage et participer activement au montage.

La nature du travail

La personne qui exerce la fonction de travail de monteuse ou monteur de l'image participe à différents types de production télévisuelle tels que des documentaires, des séries, des téléromans, des téléfilms et des reportages. En fait, il n'y a que les émissions diffusées en direct qui n'exigent pas de montage de l'image.

Les responsabilités et les tâches

1) Préparation du projet sous l'angle du montage de l'image

- a) Prendre connaissance des renseignements nécessaires à la préparation du projet, c'est-à-dire le scénario, le scénarimage, la liste des caractéristiques visuelles, etc.
- b) Consulter la réalisatrice ou le réalisateur à propos de l'ambiance visuelle, du style de montage, du rythme du film, des effets à créer (ralentis, accélérés, fondus, etc.), etc.
- c) Sélectionner une assistante-monteuse ou un assistant-monteur, le cas échéant.
- d) Préparer le calendrier du montage de l'image.

2) Préparation des images en vue du montage

- a) Transférer toutes les images de la production du support numérique d'origine vers l'ordinateur ou le serveur utilisé pour le montage de l'image.

3) Exécution des travaux liés au montage préliminaire

- a) Sélectionner et assembler les images, et ce, en vue de monter chaque séquence.
- b) Présenter chaque séquence montée à la réalisatrice ou au réalisateur afin de discuter des modifications à apporter au montage.
- c) Assembler toutes les séquences, les unes à la suite des autres, en vue de produire un premier montage de l'ensemble des images.
- d) Présenter le premier montage de l'ensemble des images à la réalisatrice ou au réalisateur et discuter des modifications à apporter au montage.
- e) Terminer le premier montage de l'ensemble des images de la production télévisuelle.

4) Exécution des travaux liés au montage définitif

- a) Effectuer le contrôle de la qualité des images.

- b) Modifier légèrement le premier montage préliminaire, le cas échéant.
- c) Effectuer les effets liés aux transitions entre deux séquences et les effets liés aux ralentis et aux accélérés.
- d) Effectuer des effets visuels simples.
- e) Effectuer la composition d'images (*image compositing*), c'est-à-dire l'assemblage, la superposition et l'intégration des effets visuels complexes aux images, le cas échéant.
- f) Effectuer la correction des couleurs, le cas échéant.
- g) Intégrer les éléments graphiques et textuels aux images (titres, sous-titres, génériques, etc.).
- h) Produire différentes versions du montage des images selon les besoins de la distribution et de la diffusion.

Le cheminement professionnel

La personne qui exerce la fonction de travail de monteuse ou monteur de l'image peut accéder à ce poste au seuil d'entrée sur le marché du travail si elle participe à la réalisation de petites productions. Toutefois, l'accès à cette fonction de travail suppose généralement que la personne a acquis de l'expérience dans le domaine de la postproduction en travaillant à titre d'assistante-monteuse ou d'assistant-monteur au cours de différents types de production.

Par ailleurs, la monteuse ou le monteur de l'image peut, en cours de carrière, accéder à d'autres fonctions de travail qui comportent des responsabilités plus grandes liées à des tâches de direction. Ainsi, la personne qui exerce la fonction de travail visée peut éventuellement occuper le poste de directrice ou directeur de postproduction et, de ce fait, avoir à assumer des responsabilités liées à la planification et à la supervision de toutes les activités de postproduction.

